

Lingvisticæ Investigationes
Supplementa 27

*La raison
morphologique*

Sous la direction de
Bernard Fradin

JOHN BENJAMINS PUBLISHING COMPANY

LA RAISON MORPHOLOGIQUE

LINGVISTICÆ INVESTIGATIONES: SUPPLEMENTA

*Studies in French & General Linguistics /
Études en Linguistique Française et Générale*

This series has been established as a companion
series to the periodical “LINGVISTICÆ INVESTIGATIONES”,
which started publication in 1977.

Series Editors:

Éric Laporte (Université Paris-Est Marne-la-Vallée & CNRS)
Christian Leclère (Université Paris-Est Marne-la-Vallée & CNRS)
Gaston Gross (Université Paris-Nord & CNRS)
Elisabete Ranchhod (Universidade de Lisboa)

Volume 27

Bernard Fradin (ed.)

La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin

LA RAISON MORPHOLOGIQUE

HOMMAGE À LA MÉMOIRE
DE DANIELLE CORBIN

Sous la direction de
BERNARD FRADIN
Laboratoire de Linguistique Formelle,
CNRS & Université Paris 7 Denis-Diderot

JOHN BENJAMINS PUBLISHING COMPANY
AMSTERDAM/PHILADELPHIA



TM

The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences — Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1984.

Published with the financial support of GDR 2220
« Description et modélisation en morphologie » (CNRS & Université Paris 7 Denis-Diderot).

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

Fradin, Bernard.

La raison morphologique : hommage à la mémoire de Danielle Corbin / Bernard Fradin.

p. cm. -- (Linguisticae investigationes. Supplementa ISSN; 0165-7569; v. 27)

Includes bibliographical references and index.

1. Grammar, Comparative and general--Morphology. I. Corbin, Danielle. II. Title.

P241.F735 2008

415--dc22

2007052582

ISBN 978 90 272 3137 6 (Hb: alk. paper)

© 2008 – John Benjamins B.V.

No part of this book may be reproduced in any form, by print, photoprint, microfilm, or any other means, without written permission from the publisher.

John Benjamins Publishing Co. • P.O.Box 36224 • 1020 ME Amsterdam • The Netherlands

John Benjamins North America • P.O.Box 27519 • Philadelphia PA 19118-0519 • USA

TABLE DES MATIÈRES

CONTRIBUTEURS.....	VII
PRÉFACE	
<i>Bernard Fradin</i>	IX
LA CATÉGORIE DE LA BASE DANS LA PRÉFIXATION EN DÉ-	
<i>Dany Amiot</i>	1
LES ADJECTIFS TEMPORELS SUFFIXES EN <i>-IN(OS)</i> ET <i>-IATIK(OS)</i> EN GREC MODERNE	
<i>Anna Anastassiadis-Siméonidis</i>	17
PARADIGMATIC MORPHOLOGY	
<i>Geert Booij</i>	29
LE SUFFIXE <i>-ARD</i> DANS LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE	
<i>Denis Delaplace</i>	39
NEGATIVE MORPHEMES IN MODERN GREEK: THE CASE OF <i>A-</i> AND <i>MI</i>	
<i>Angeliki Efthimiou</i>	55
LES ADJECTIFS RELATIONNELS ET LA MORPHOLOGIE	
<i>Bernard Fradin</i>	69
CONTRAINTES SUR LA CATÉGORIE DE LA BASE ET DE L'OUTPUT DANS LA DÉRIVATION	
<i>Claudio Iacobini, Sergio Scalise</i>	93
DES NOMS INDISTINCTS	
<i>Françoise Kerleroux</i>	113
LES YODS FLUCTUANTS DANS LA MORPHOLOGIE DU VERBE FRANÇAIS	
<i>Yves-Charles Morin</i>	133
QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA FORMATION DES GENTILÉS	
<i>Marc Plénat</i>	155
INHIBITION OF SUFFIXATION BY SUFFIX-LIKE FINAL STRINGS IN SPANISH	
<i>Franz Rainer</i>	175
VERBES NÉOLOGIQUES DU PORTUGAIS LES CHOIX DE MIA COUTO	
<i>Graça Rio-Torto</i>	197
QUELQUES EXEMPLES DE MORPHOLOGIE NON CONVENTIONNELLE DANS LES FORMATIONS CONSTRUITES À PARTIR D'UN MOT EN <i>-OUILLE(R)</i>	
<i>Michel Roché</i>	215
INDEX.....	239

CONTRIBUTEURS

Dany Amiot
Université d'Artois
Arras, France
dany.amiot@univ-artois.fr

Claudio Iacobini
Università di Salerno
Salerno, Italia
ciacobin@unisa.it

Anna Anastasiadis-Symeonidis
Université Aristote Thessalonique
Thessalonique, Grèce
ansym@lit.auth.gr

Françoise Kerleroux
Université Paris 10 & MODYCO
Nanterre, France
kerlerou@u-paris10.fr

Geert Booij
Universiteit Leiden
Leiden, Nederlands
G.E.Booij@let.leidenuniv.nl

Yves Charles Morin
Université de Montréal
Montréal, Canada
Yves.Charles.Morin@umontreal.ca

Denis Delaplace
IUFM Champagne-Ardennes
Charleville-Mézières, France
denis.delaplace@wanadoo.fr

Sergio Scalise
Università di Bologna
Bologna, Italia
scalise@lingue.unibo.it

Angeliki Efthimiou
Democritus University of Thrace
Komotini, Greece
angelique@viva.gr

Marc Plénat
UMR 5610, ERSS
(CNRS & Université Toulouse 2)
Toulouse, France
plenat@univ-tlse2.fr

Bernard Fradin
Laboratoire de linguistique formelle
(CNRS & Université Paris 7 Denis-Diderot)
Paris, France
bernard.fradin@linguist.jussieu.fr

Franz Rainer
Institut für Romanische Sprachen
Wirtschaftsuniversität Wien
Wien, Österreich
franz.rainer@wu-wien.ac.at

Graça Rio-Torto
Universit  de Co mbra
Co mbra, Portugal
gracart@gmail.com

Michel Roch 
Universit  Toulouse 2 & ERSS
Toulouse, France
mroche@univ-tlse2.fr

PRÉFACE

Bernard Fradin

Laboratoire de linguistique formelle, CNRS & U Paris 7-Diderot

1. En août 2000 Danielle Corbin nous quittait prématurément, emportée par un cancer. Elle était membre du Groupement de Recherche 2220 « Description et modélisation en morphologie », qui existait depuis le 1^{er} janvier 2000. Au cours de l'année 2001, le conseil du GDR décida de publier un livre d'hommage à sa mémoire.

Par ses publications, par son investissement au sein de l'équipe de recherche SILEX (URA 382 puis UMR 8528) et son enseignement à l'université de Lille 3, Danielle Corbin a contribué de manière décisive au renouveau des études morphologiques en France. Sa thèse d'Etat, publiée chez Niemeyer en 1987 puis aux Presses du Septentrion en 1990, fut le premier travail d'importance mené en France sur la morphologie du français dans le cadre de la grammaire générative. Grâce à son caractère systématique et à l'ampleur des données traitées, cet ouvrage est vite devenu une référence pour quiconque travaillait sur des phénomènes de dérivation ou de composition du français. A une époque où le retour de la morphologie sur la scène linguistique s'amorçait, c'est-à-dire où le lexique commençait à n'être plus considéré comme un simple répertoire d'idiosyncrasies, l'objectif constant de Danielle Corbin a été de montrer qu'il existait des régularités dans le lexique et qu'elles devaient être décrites dans la grammaire au moyen d'un ensemble de règles propres. La morphologie offrait une prise empirique à la rationalité, qui permettait de raisonner le lexique. De là une propension parfois excessive à reconstruire des corrélations régulières derrière le désordre apparent des données de surface. Si certaines de ses analyses se sont révélées être des artefacts de sa vision théorique, il reste que beaucoup des intuitions en cause sont demeurées valides et ont généralement trouvé depuis une expression nouvelle. Les thèses de Danielle Corbin ne laissaient pas indifférent, qu'on les défendît ou qu'on les critiquât. Mais surtout, l'exigence d'explicitation des hypothèses et des argumentations qu'elle s'imposait reste un modèle du point de vue de la posture scientifique, et fait que la lecture de ses écrits demeure toujours stimulante et d'actualité. En donnant prise à la discussion et en permettant à celui qui les lit de formuler mieux et plus vite son opinion, ses écrits offrent ce qu'un travail scientifique a de plus précieux. Ce faisant, ils nous rappellent qu'en science, l'erreur n'est pas grave dès lors qu'elle est une étape

dans la progression vers la vérité, et que le meilleur témoignage qu'on puisse laisser est justement de constituer une étape dans cette progression.

2. Ce recueil est une collection de treize articles centrés sur la morphologie ou le lexique. Tous les contributeurs ont été choisis parce qu'ils avaient eu des relations de travail avec Danielle Corbin à un moment ou à un autre de leur carrière. On ne cherchera donc pas de cohérence thématique ou théorique dans cet ouvrage. Parmi les collègues sollicités qui avaient accepté d'écrire une contribution, certains n'ont finalement pas eu le loisir de mener à terme cette tâche pour des motifs divers. C'est pour cette raison que le délai entre la remise des manuscrits et la publication a été anormalement long. L'intérêt du livre ne devrait toutefois pas en souffrir car la plupart des articles abordent des sujets peu ou pas traités auparavant, ou bien en proposent des traitements nouveaux.

Dany Amiot rouvre la question de la base unique des règles de construction de lexèmes à propos de la préfixation en *DÉ-* en français. Elle revient sur les faits en expliquant pourquoi Danielle Corbin a pu avoir plusieurs analyses successives pour ce procédé et montre qu'on est contraint à dire qu'il est polycatégoriel (base verbale e.g. *défriser* ou nominale e.g. *désoffer*), avec une répartition claire entre les bases, sauf pour quelques dérivés.

Anna Anastasiadis-Siméonidis donne une vision synthétique de deux procédés construisant des adjectifs dénominaux temporels en grec moderne, la suffixation en *-INO* et celle en *-IATIKOS*. Le premier procédé sert à construire des adjectifs servant au repérage spatio-temporel pur et simple sur un mode objectif, la plupart des noms-bases (Nb) étant des N de lieu ou de période temporelle. Si l'immense majorité des Nb des dérivés suffixés en *-IATIKOS* expriment aussi la temporalité (85%), ce dernier procédé construit des adjectifs exprimant une relation subjective entre le Nb et le nom-recteur (Nr), qui met souvent en jeu une expérience vécue.

L'article de Geert Booij remplace les options théoriques de D. Corbin, notamment sa défense d'une morphologie associative (c'est-à-dire dont les règles associent sens et forme), dans les discussions qui ont animé récemment le champ de la discipline. Il montre, en reprenant le détail de plusieurs de ses analyses, que l'idée de mécanismes paradigmatiques de dérivation affleure dans ses travaux. Il en conclut que l'approche de la morphologie prônée par elle se situe dans la tradition de la morphologie paradigmatique à base lexématique (*lexeme-based*), si bien représentée aux Pays-Bas. S'il est vrai que les aspirations à une morphologie basée sur le mot sont explicites dans les travaux de Danielle Corbin, il reste que les analyses empiriques qu'elle propose sont dans la dépendance d'une conception morphématique de la morphologie. Ce qui crée une certaine tension, dont on aurait bien aimé connaître comment elle aurait évolué à la lumière des développements récents de la discipline.

L'article de Denis Delaplace aborde la morphologie sous l'angle de la lexicographie puisqu'il décortique le traitement du suffixe *-ARD* donné par le *TLF* dans l'article éponyme. Bien que très complet au plan quantitatif, -Denis

Delaplace recense plus de 400 entrées ou sous-entrées de mots finissant par *-ard*, l'article du *TLF* souffre, à ses yeux, de nombreuses insuffisances et manifeste un certain flou sur plusieurs points (par exemple, il ne dit pas clairement si la suffixation en *-ard* construit des noms ou des adjectifs). Mais pouvait-il en être autrement, quand on sait que le traitement des premières lettres de l'alphabet par le *TLF* est loin d'être satisfaisant et qu'on voit, symétriquement, la difficulté qu'il y a à élaborer, pour le moindre phénomène morphologique, une analyse adéquate ayant une couverture empirique conséquente ? S'il ne propose aucun traitement en remplacement, Denis Delaplace débusque plusieurs questions susceptibles de figurer à l'agenda du morphologue : dérivation paradigmatique e.g. *pudibard* sur *pudibond* sur le modèle de *furibard* / *furibond*, multimotivation de certains dérivés, dérivations construisant leur sens sur chacune des acceptions d'un mot (lexicographique), etc.

Angeliki Efthimiou s'efforce de tirer au clair les caractéristiques des deux marques négatives du grec moderne que sont le préfixe *A-* et la marque *MI*, laquelle se comporte comme le premier membre d'un composé. La première correspond au *IN-* du français ou au *UN-* de l'anglais, la seconde au *NON* préfixé dans ces deux langues. L'article explicite les propriétés de la préfixation en *A-* et recense, contrastivement, les propriétés de l'autre construction négative. Une des questions qui restent en suspens est celle du statut des construits dont le premier terme est *mi* : sont-ils des lexèmes ou bien des syntagmes ? Aucune réponse définitive n'y est apportée et selon Angeliki Efthimiou les considérations sémantiques n'aident pas à y voir plus clair.

Bernard Fradin reprend la question des adjectifs relationnels, et plus généralement celle des adjectifs dénominaux, sous l'angle de la morphologie. Il rappelle que les adjectifs traditionnellement identifiés comme relationnels (*présidentiel*) constituent un sous-groupe des adjectifs dénominaux. Parmi ceux-ci figurent aussi des *A* dont le comportement est généralement celui des *A* qualificatifs, tels les dérivés en *-EUX* (*courageux*). Il montre que la règle dérivationnelle qui fabrique ces adjectifs se limite à spécifier les contraintes qui pèsent sur les relations sémantiques pouvant s'instaurer entre le nom recteur (*Nr*) et le nom base (*Nb*) au plan de la syntaxe. L'ajustement de ces contraintes détermine les propriétés interprétatives et distributionnelles des *A* dérivés. En particulier, un même *A* dérivé en *-EUX* pouvant se comporter tantôt comme un *A* qualificatif, tantôt comme un *A* relationnel, il conclut que cette dernière distinction ne délimite pas une classe lexicale d'adjectifs et ne peut en aucun cas être assignée par les règles de construction de lexème.

Claudio Iacobini et Sergio Scalise se penchent à leur tour sur la question de la Base unique et de sa reformulation en comparant son incidence dans les phénomènes de préfixation et de suffixation en italien. Ils passent en revue tous les procédés de préfixation dans cette langue en prenant en compte divers paramètres (catégorie et caractère simple vs. complexe de la base, apport sémantique, changement catégoriel). Leur examen montre qu'outre sa plus faible

importance, la préfixation se différencie nettement de la suffixation en italien et qu'elle ne détermine jamais la catégorie du dérivé.

Françoise Kerleroux rassemble des données rarement prises en compte avec les N en *-ION* qui en français ont le statut ambigu de servir de N de procès à des verbes (*corriger, correction, résoudre, résolution*) et de N de propriété à des adjectifs (*correct / correction*), un sous-ensemble de ceux-ci étant caractérisés par leur homophonie avec des participes passés (*résolu / résolution, déterminé / détermination*). Elle observe que la construction des N de propriété sur les bases de ce type aboutit à des solutions très contrastées selon qu'il s'agit des langues romanes : emploi de formes ambiguës en français, italien, espagnol, portugais, face à la suffixation au moyen des formes par défaut dans les langues germaniques (angl. *contentedness*, all. *Briefriedigkeit*), et elle cherche des explications à ce contraste.

L'article d'Yves-Charles Morin examine le statut grammatical du yod fluctuant dans la morphologie du verbe français et les implications théoriques soulevées par son analyse. Il s'agit du yod qui se manifeste dans le paradigme de verbes comme VOIR : (*vous*) *voyez* [vwaje] ~ (*il*) *voit* [vwa]. Bien que des données récentes et actualisées sur le sujet manquent, Yves-Charles Morin montre, au terme d'une inspection serrée des formes disponibles dans les diverses études (y compris basilectales), que ce yod ne peut résulter d'une épenthèse et conclut qu'on peut le traiter comme une consonne latente, au même titre que le /m/ de DORMIR.

Marc Plénat montre que la répartition des suffixes qui forment les gentilés en français est soumise à des contraintes dissimilatives massives, du même type que celles qui sont à l'œuvre partout dans la morphophonologie non flexionnelle du français. Pour cela, il se sert de données considérables provenant de travaux récents sur les gentilés, notamment l'étude d'Elmar Eggert (2005. *Bisontins ou Besançonais? A la recherche de règles pour la formation des gentilés pour une application au traitement automatique*. Tübingen: Gunter Narr Verlag) et la base de données confectionnée à Tours par Denis Maurel. Il constate, par exemple, un fort déficit des suffixes *-OIS* et *-AIS* après la sifflante /s/, alors qu'on a un excédent de *-IEN* après celle-ci. Il montre que la troncation ou l'épenthèse opèrent aussi, majoritairement dans les bases courtes, afin d'éviter la consécution de segments dont la prononciation est semblable. Le fait que *-OIS* apparaisse plus souvent que *-AIS* après les radicaux monosyllabiques suggère que des contraintes de taille sont aussi à l'œuvre. Toutefois, ces dernières sont plus difficiles à motiver que les contraintes dissimilatives.

Franz Rainer discute aussi d'un phénomène d'ajustement morphophonologique, celui où l'ajout d'un suffixe est inhibé par le fait qu'il est identique à la partie finale du radical. Bien que son article soit centré sur les données relevant de la dérivation adjectivale en espagnol, du type *Pakistán* → *pakistano*, il cadre la discussion en rappelant les traitements antérieurs qui ont été donnés pour l'italien et surtout pour le français. Ce rappel lui permet de préciser que certaines analyses ont eu tendance à englober sous le chef de l'hapologie des phénomènes qui n'en

sont pas. Franz Rainer distingue les cas d'haplologie vraie, e.g. *infinito* + *-itud* → *infinitud*, des cas d'inhibition e.g. *Masamuda* → *masamudo*, *dietetica* → *dietetico*. Ces derniers ne doivent toutefois pas être confondus avec les cas qu'il nomme « d'usage second d'un adjectif », particulièrement fréquents du fait de l'existence en espagnol, comme dans les autres langues romanes, d'adjectifs relationnels formés par conversion sur des ethniques e.g. *los Olmecas* → *la cultura olmeca*. La question de savoir si le phénomène de l'inhibition peut s'analyser comme un cas de conversion est laissée ouverte, car elle requiert une description fine des phénomènes d'accentuation lexicale en espagnol.

Graça Rio-Torto étudie un ensemble de verbes dénominaux et désadjectivaux néologiques créés par l'écrivaine mozambicaine Mia Couto dans son livre *Cada homen è uma raça*, publié en 1990. Du point de vue de la forme, ces verbes sont construits au moyen des suffixes *-IZ*, *-IFIC*, *-ESC*, etc. communs aux langues romanes, ou par conversion. Ce dernier procédé recourt majoritairement aux bases simples, par exemple *soco* 'coup de poing' → *socar*. Du point de vue sémantique, les verbes en question sont causatifs ou expriment le changement d'état. Graça Rio-Torto en propose une analyse décompositionnelle qui utilise les outils descriptifs employés par I. Plag à propos des verbes dérivés anglais en *-IZE*. Cette étude montre que Mia Couto, en exploitant les procédés morphologiques du portugais, enrichit cette langue de plusieurs verbes dérivés qui expriment des notions exprimées auparavant exclusivement par des constructions **Verbe support** + **SN** (*recadoar* / *dar um recado* 'transmettre un message').

Michel Roché met en lumière, à propos de la suffixation en *-OUILLE*, une myriade de lexèmes complexes présentant bien une variation de forme corrélée à un apport de sens, mais qui entrent mal dans les schémas de la morphologie ordinaire et sont très rarement considérés comme relevant de celle-ci. Ces lexèmes présentent des marquages divers : redoublement (*foufouilles*, *tantouiller*), préfixation de renforcement « péjorative » (*bouiller* / *rabouiller*, *souiller* / *rassouiller*, *touiller* / *bistouille*, *fouiller* / *cafouiller*, *gouiller* / *sagouiller*, *bouler* / *chambouler*, etc.) ou encore phonesthèmes (e.g. **b-d** qui indique 'l'enflure, le gonflement, les choses vaines'). Michel Roché englobe ces phénomènes sous l'appellation de « morphologie non conventionnelle », l'idée étant que la variété mais aussi l'unité de toutes ces formes ne peut être décrite de manière appropriée que si elle est menée du point de vue de la morphologie, et non d'un point de vue lexical, au cas par cas, comme le fait le *FEW*. Cette morphologie non conventionnelle est par essence polymorphique, suivant le principe 'plus ça varie, plus c'est la même chose' qu'on voit à l'œuvre dans d'autres phénomènes de la morphologie extragrammaticale (par exemple les dérivés en *-Vche*). Comme cette dernière, elle privilégie aussi l'expression de l'affectif.

Je signale pour finir qu'on trouve une bibliographie complète des travaux de Danielle Corbin dans l'introduction du numéro 16 de la revue *Lexique* (2004).

Paris, septembre 2007

LA CATÉGORIE DE LA BASE DANS LA PRÉFIXATION EN DÉ-

Dany Amiot

Equipe Grammatica & Université d'Artois, Arras

0. Introduction

Le préfixe *dé(s)-* a déjà suscité d'assez nombreux travaux, parfois des monographies entières — Gary-Prieur (1976), Gerhard (1998, 2000), Boons (1984), Müller (1990) notamment —, ou des analyses présentées à l'occasion de réflexions plus larges, par exemple Corbin (1992, 1997, 2001). Mais ce préfixe semble poser un problème particulier à ceux qui l'étudient : à quel type de base s'adjoint-il ? Selon F. Gerhard, à des mots appartenant à trois catégories, des noms (*désosser*), des verbes (*déhisser*) et des adjectifs (*défraîchir*) ; M.-N. Gary-Prieur considère, elle, qu'il s'applique « à l'état de fait défini comme résultat d'un processus représenté par un verbe » (*op. cit.* : 117) ; toutefois, certains préfixés par *dé-* résistant à son analyse (*décaféiner* par exemple), elle évoque dans ce cas l'éventualité d'une préfixation sur base nominale, par l'intermédiaire de la reconstruction d'un présupposé. Quant à D. Corbin, ses analyses évoluent au fil des trois articles ; celui de 1992 propose une analyse monocatégorielle : tous les verbes préfixés par *dé-* sont construits sur base adjectivale ; celui de 1997 admet la possibilité d'une dérivation dénominale (pour un verbe comme *délaiter* par exemple). Dans celui de 2001 enfin, D. Corbin va plus loin et considère qu'il existe trois dérivations possibles, désadjectivale, dénominale et déverbale¹.

De telles variations ne peuvent manquer de piquer la curiosité : quelles sont les raisons d'un tel état de fait ? La réponse à cette question pourrait bien conduire à remettre en cause, dans une certaine mesure, l'importance de la catégorie lexicale de la base dans la préfixation par *dé-*.

Pour poser les bases nécessaires à cette étude, je présenterai les analyses effectuées sur *dé-* à partir des travaux de D. Corbin.

¹ Il est difficile de connaître l'opinion de J.-P. Boons à ce sujet car il n'étudie, dans son article paru en 1984, qu'un seul type de dérivés en *dé-*, ce qu'il appelle les « *dé-V* locatifs », du type *desceller* (*un piton du mur*). D'après ses analyses, il existe au moins des verbes dérivés par *dé-* construits sur base verbale. Muller (1990), bien que dans un cadre théorique différent, se concentre lui aussi sur les verbes de la forme *dé-V*.

1. D. Corbin 1992

Cet article se présente comme une réponse à l'article intitulé « Contre la conception sémantique sous-jacente à la morphologie dérivationnelle associative ou Contre une critique faite par Corbin à la lexicographie traditionnelle » de C. Vanderhoeft (1992), paru dans le même recueil. A cette époque, D. Corbin adhère encore au principe d'unicité catégorielle² :

La plupart des RCM obéissent à un principe d'unicité catégorielle leur imposant de ne s'appliquer qu'à une catégorie lexicale de base pour ne construire qu'une catégorie de mots construits. Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble que ce principe ne s'applique pas dans les cas suivants : (i) celui de la RCM « évaluative » [...] ; (ii) celui de la plupart des règles auxquelles sont associés des préfixes à sens prépositionnel ou adverbial [...]. Corbin (1991 : 21).

Elle n'y a renoncé, comme l'indique la citation, que pour les suffixes diminutifs et certains préfixes, dont *dé-* ne fait pas partie. D. Corbin cherche donc à prouver qu'il est possible d'unifier l'analyse des verbes dérivés par *dé-* et argumente en faveur d'une construction désadjectivale. La démonstration est effectuée à partir des deux verbes analysés par C. Vanderhoeft (1992), *décloisonner* et *déchiffrer*. Selon cette dernière, ces verbes, bien que pouvant être a priori construits l'un et l'autre sur base nominale ou sur base verbale, possèdent une dérivation différente : *décloisonner* est censé être construit sur base nominale car le nom morphologiquement apparenté au verbe (*cloison*) dénote une entité "naturelle", alors que *déchiffrer* serait, lui, construit sur base verbale car le nom morphologiquement apparenté au verbe (*chiffon*) dénote une entité résultant d'un changement d'état acquis à la suite d'un processus (dans les termes de C. Vanderhoeft, une « propriété accessoire » (ou accidentelle)).

D. Corbin réfute cette analyse. Elle montre tout d'abord que *déchiffrer* ne peut avoir été construit sur base verbale car un verbe, en l'absence de marques flexionnelles autres que les marques de l'infinitif (*i.e.* notamment de marques de temps), ne peut qu'exprimer un procès, et non l'état résultant d'un procès ; or, *dé-* est, selon elle, un préfixe de changement d'état :

Le préfixe *dé-* sert seulement dans ces verbes à mettre en relation deux états, l'un initial, l'autre final, et à dire que l'état final a des propriétés contraires à celles qui caractérisaient l'état initial. Corbin (1992 : 205)³.

² Hérité de l'Unitary Base Hypothesis d'Aronoff (1976) et de la Modified Unitary Base Hypothesis de Scalise (1984).

³ Il me semble qu'en français actuel *dé-* est bien, comme l'affirme D. Corbin, un préfixe de changement d'état, même s'il n'en a pas toujours été ainsi. A une certaine époque, *dé-* pouvait "inverser" des procès, par exemple dans *déjeuner* 'cesser de jeûner' ou *désespérer* 'cesser d'espérer' (sur *cesser de* et la présupposition, cf. Ducrot (1984)). Il a pu aussi construire des verbes tels que *déconseiller*, *désobéir* à sens uniquement négatif, sans présupposé initial (mais

Un verbe ne peut donc être un bon candidat pour jouer le rôle de base dans la préfixation en *dé-*.

D. Corbin montre ensuite qu'il est préférable de considérer que les deux verbes sont construits sur base adjectivale et non sur base nominale car :

(i) Construire les verbes sur base nominale impliquerait que le préfixe sélectionne des propriétés différentes dans les noms qui servent de base, propriétés aspectuelles dans le nom *chiffon*⁴ et propriétés fonctionnelles dans le nom *cloison*⁵. Or, D. Corbin a déjà tenté de montrer par ailleurs (notamment Corbin & Corbin 1991) qu'un affixe donné sélectionne un seul type de propriétés dans les bases auxquelles il s'applique et que cela fait partie de son instruction sémantique.

(ii) Faire l'hypothèse d'une dérivation désadjectivale ne soulève en revanche aucun problème particulier, car un adjectif dénote facilement un état ; or on a vu que, pour D. Corbin, *dé-* est un préfixe de changement d'état, ou un inverseur d'état ; les adjectifs de base peuvent alors renvoyer à l'état initial présupposé par la préfixation. Les verbes étudiés auraient donc pour base les adjectifs *chiffonné* et *cloisonné*⁶. D. Corbin précise qu'il existe deux types d'adjectifs en *-é*, des adjectifs construits sur base nominale (*ailé*, *zélé*, *étoilé*) et des adjectifs obtenus par déflexivation⁷ de participes passés (*pacifié*, *enragé*). Les seconds, à la différence des premiers, dénotent un état résultant d'un procès. Selon elle, cette double origine dérivationnelle des adjectifs en *-é* permet d'expliquer les variations sémantiques qui apparaissent dans l'interprétation des verbes préfixés par *dé-* : *décloisonner* serait construit sur un adjectif du premier type (i.e. un adjectif dénominal) car une cloison est, selon D. Corbin, généralement naturelle ; l'état cloisonné est donc lui aussi naturel, alors que *déchiffonner* serait construit sur un adjectif du second type (un adjectif obtenu par déflexivation d'un participe passé) car l'état chiffonné n'est pas naturel mais résulte d'un processus⁸.

dans lesquels la portée de la négation peut varier : *déconseiller* 'conseiller de ne pas' / *désobéir* 'ne pas obéir'). *Dé-*, à l'heure actuelle, ne construit plus de verbes recevant ce type d'interprétation. Il existe aussi des verbes en *dé-* dont le sens ne manifeste ni inversion, ni négation ; ces verbes ont généralement un sens aspectuel considéré comme intensif, cf. *débatre* (au moins à l'origine) 'battre fortement', ou *découper* 'couper en morceaux'. Le TLF (*Trésor de la langue française*) considère qu'il ne s'agit pas du même *dé-* que celui analysé ici et que l'« élément formant a été plus vivace par mode d'emprunt au latin que par mode de composition au français (s.v. *dé-*₂ préf.). Des verbes comme *dégoïser* ou *dégueuler* sont — au moins à l'origine — des verbes de parole entrés eux aussi il y a très longtemps dans la langue et certainement construits sur base nominale, mais de façon non transparente aujourd'hui.

⁴ *Déchiffonner un vêtement* ne suppose pas le vêtement soit un chiffon mais qu'il en ait l'aspect.

⁵ *Décloisonner un lieu* signifie que l'on va supprimer la ou les cloison(s) qui le scindaient en plusieurs espaces, la cloison ayant une fonction séparatrice.

⁶ Il faut supposer la troncation du *-é* final.

⁷ Terme emprunté à D. Corbin, et dont l'emploi est usuel chez elle, notamment dans Corbin (à paraître, ch. 3) ; parallèlement à *déflexivation*, j'emploierai aussi *déflexivé*, non attesté à ma connaissance chez l'auteur.

⁸ Si la cloison n'est pas naturelle, D. Corbin signale que l'état cloisonné résulte aussi d'un processus ; dans ce cas, *décloisonner* est construit sur un adjectif du second type.

1.1. Intérêt de l'analyse

Cette hypothèse d'une dérivation désadjectivale pour rendre compte de la formation de l'ensemble des verbes préfixés par *dé-* peut paraître, au moins à première vue, satisfaisante car elle permet d'en expliciter la forme et le sens. Elle permet aussi d'intégrer l'analyse des verbes issus d'adjectifs "par nature", *i.e.* d'adjectifs qui ne sont pas construits, mais qui appartiennent *a priori* à la catégorie adjectivale, tels *défraîchir*, *déraïdir* ou *désépaissir*, construits, respectivement, sur les adjectifs *frais*, *raide* et *épais*. Dans ces verbes, *dé-* joue exactement le même rôle que dans *décloisonner* et *décercler* : lorsque l'on dit par exemple d'un papier peint qu'il est *défraîchi*, on dit qu'il n'est plus *frais*, plus en bon état, ce qui présuppose qu'il l'a été ; *dé-* sert donc à exprimer, ici comme ailleurs, le passage, pour une entité⁹, d'un état initial à un état final, ce dernier ayant des propriétés inverses par rapport à l'état initial présupposé¹⁰.

1.2. Deux difficultés

Une telle analyse soulève en revanche un certain nombre de questions ; j'en formulerai deux :

(i) Il n'existe parfois ni adjectif déverbal ni adjectif dénominal en *-é*, ni adjectif "par nature" qui puisse servir de base à la préfixation mais d'autres adjectifs, dénominatifs ou déverbaux, porteurs d'un autre suffixe ; faut-il dans ce cas considérer que le verbe est construit sur ce type d'adjectif ? *Décourager* ou *désoffer* peuvent-ils avoir été formés sur, respectivement, *courageux* et *osseux* ? Quant à *découdre* ou *démètre*, sont-ils dérivés de l'adjectif issu de la déflexivation du participe passé correspondant aux verbes *coudre* et *mettre*, *i.e.* *cousu* et *démis* ? Les premiers posent des problèmes d'ordre formel et sémantique, les seconds des problèmes d'ordre formel uniquement.¹¹

(ii) Dans d'autres cas, il n'existe aucun adjectif qui puisse servir de base dérivationnelle ; tel est le cas de *déphaser* : aucun verbe dont le participe passé aurait pu donner lieu à un adjectif déflexivé n'a été construit par conversion à partir de ce nom, pas plus que n'est attesté d'adjectif dénominal en *-é* (*phaser*) ou

⁹ Celle-ci est généralement représentée par l'argument interne du verbe préfixé ou par le nom recteur de l'adjectif issu par déflexivation du verbe préfixé, ce qui est le cas dans notre exemple (*papier peint*).

¹⁰ On trouve aussi des dérivés où l'état final ne présente pas toujours des propriétés exactement inverses : pour rester dans le domaine linguistique, dire d'un morphème qu'il s'est désémanché peut vouloir dire qu'il n'a plus de sens (mais existe-t-il des éléments totalement asémantiques ?), ou qu'il en a moins qu'il n'en avait.

¹¹ Mais ce problème formel pourrait en partie être résolu si on adopte le principe de copie tel qu'il apparaît dans Corbin (1987 : 135-137) par exemple. Ce principe permettrait d'analyser les formes *démètre* ou *découdre* comme étant obtenues par copie de la forme du verbe dérivé sur celle du verbe simple correspondant, respectivement, *mettre* ou *coudre*.

muni d'un autre suffixe (^{??}*phasique*, ^{??}*phaseux*). Faut-il alors en supposer un pour préserver le principe d'unicité catégorielle de la base ?

D. Corbin, consciente des questions que son analyse soulève, va en partie y remédier dans son article de 1997.

2. D. Corbin (1997)

2.1. Présentation des analyses

Cet article n'est pas consacré uniquement au préfixe *dé-* mais cherche à établir, comme l'indique le titre : « La représentation d'une famille de mots dans le dictionnaire dérivationnel du français [...] », la famille de mots étudiée étant celle du mot *lait*, parmi lesquels on trouve le verbe *délaïter* signifiant d'après le *Petit Robert*¹² « Débarrasser (le beurre) du petit lait qu'il contient ».

Après avoir montré que *délaïter* ne peut avoir été dérivé du verbe *laiter*, ni de l'adjectif *laité* construit sur *laite* « Qui a de la laitance ; mâle, en parlant d'un poisson »¹³, D. Corbin en conclut que *délaïter* est construit sur le nom *lait*, comme d'autres verbes, *désosser* sur *os* ou *décourager* sur *cercle*.

La possibilité d'une dérivation dénominale résout en grande partie les questions formulées précédemment. Il n'est plus besoin de faire l'hypothèse d'un adjectif dénominal dérivé de *phase* pour rendre compte de la construction de *déphaser*, le nom *phase* lui-même peut servir de base¹⁴ ; pas plus qu'il n'est nécessaire de considérer que les adjectifs *ossu* / *osseux* et *courageux* sont à la base des verbes *désosser* et *décourager*. Outre le fait qu'il aurait fallu supposer que tous les suffixes peuvent être tronqués lors d'une opération de préfixation par *dé-*, la construction d'un verbe comme *désosser* sur base adjectivale aurait posé un problème sémantique insurmontable : alors que *désosser une volaille* signifie 'lui enlever les os', *i.e.* la faire passer d'un état initial où elle a des os à un état final où elle n'en a plus, les adjectifs *ossu* et *osseux* ne signifient pas simplement 'qui a des os' ; mais « Qui a de gros os »¹⁵ et *osseux* « Dont les os sont saillants, très apparents »¹⁶. D'un point de vue sémantique, *désosser* ne peut être dérivé de ces adjectifs ; l'hypothèse d'une dérivation dénominale répond donc à une véritable nécessité.

¹² Dans la suite du texte, les définitions non suivies de l'indication de la source sont issues de ce dictionnaire.

¹³ « Une construction de *délaït(er)* sur le verbe *lait(er)* s'accompagnerait d'un sens glosable par "cesser d'allaiter" ou "rejeter le lait absorbé". [...] Si *laité* était la base de *délaït(er)*, le sens de celui-ci serait glosable par "enlever la laite". », (Corbin, 1997 : 33, note 34).

¹⁴ Ce qui correspond au sens attesté du verbe : *être déphasé*, c'est 'ne plus être en phase (état final) après l'avoir été (état initial)'.

¹⁵ Sur la dérivation des adjectifs en *-u*, se reporter à Mélis-Puchulu (1991) et Aurnague & Plénat (1997).

¹⁶ Il existe aussi un sens neutre (2.), « Qui possède des os », en parlant des poissons. Sur la dérivation des adjectifs en *-eux*, cf. Mélis-Puchulu (1991), Corbin (1992, 1997).

D. Corbin précise que lorsqu'il y a hésitation sur la dérivation d'un verbe (dérivation désadjectivale ou dérivation dénominale), la prise en compte du type de propriété auquel renvoie le nom morphologiquement apparenté au verbe peut aider à choisir ; soit les verbes *décercler* (*des tonneaux*) et *déclouer* (*des caisses*). *A priori* ces deux verbes peuvent avoir été construits sur base adjectivale (*cerclé / cloué*, qui sont des adjectifs obtenus par déflexivation des participes passés des verbes *cercler / clouer*) ou sur base nominale (*cercle / clou*) ; pour D. Corbin, *décercler* serait construit sur le nom *cercle* et *déclouer* sur l'adjectif *cloué* car « Le fait que les cercles soient des attributs intrinsèques prototypiquement centraux des tonneaux alors que les clous sont des attributs extrinsèques des caisses peut constituer un critère de décision » (p. 25)¹⁷. L'auteur précise bien que ceci n'est qu'une hypothèse qui demande à être vérifiée.

2.2. Critiques

Alors que le principe d'une dérivation dénominale – en plus de la dérivation désadjectivale – paraît tout à fait fondé, celui d'une répartition entre les deux dérivations sur la base du type de propriétés existant entre le nom de base et l'argument du verbe semble beaucoup moins convaincant. En effet, les verbes *décercler* et *déclouer* sont beaucoup plus proches que D. Corbin ne semble l'affirmer : (i) *décercler* et *déclouer* sont deux verbes transitifs directs dont les arguments internes dénotent des artefacts (respectivement *tonneau* et *cercle*)¹⁸ ; (ii) les noms qui apparaissent dans la structure des dérivés (*i.e.* respectivement *cercle* et *clou*) réfèrent à des entités concrètes qui assument le même rôle fonctionnel ; l'une et l'autre servent à maintenir ensemble les parties du tonneau / de la caisse. Même si les cercles du tonneau sont plus visibles que les clous de la caisse, l'un et l'autre servent à assembler et peuvent être considérés comme des parties constituantes du tout qu'est, soit le tonneau, soit la caisse.

Ceci devrait donc conduire à envisager, selon le critère de D. Corbin, une dérivation dénominale pour les deux verbes. Cependant, comme les syntagmes nominaux arguments du verbe dénotent des objets fabriqués, rien *a priori* n'interdit d'envisager une dérivation désadjectivale sur un adjectif issu, par déflexivation, d'un participe passé. Quel que soit le type de base, nom ou adjectif déflexivé, *dé-* peut jouer son rôle de préfixe de changement d'état¹⁹.

¹⁷ Selon l'auteur, les cercles peuvent être considérés comme des attributs prototypiques car ils « ont une fonctionnalité centrale vis-à-vis des tonneaux (ils servent à compenser la pression du liquide sur le bois et donc à empêcher celui-ci de se déformer) alors que les clous n'ont qu'une fonctionnalité accessoire vis-à-vis des caisses (ils servent à les fermer) » (p. 34, note 50).

¹⁸ *Argument interne* renvoie aux arguments du verbe qui se réalisent sous forme de compléments d'objet ; *argument interne* s'oppose *argument externe*, l'argument qui se réalise dans la fonction de sujet.

¹⁹ Si la base est nominale, l'état initial correspond à 'le tonneau / la caisse a des cercles / des clous' et l'état final à 'le tonneau / la caisse n'a plus de cercles / de clous'. Et si la base est adjectivale, l'état initial correspond à 'le tonneau / la caisse est cerclé / clouée' et l'état final à 'le tonneau / la caisse n'est plus cerclé / clouée'.

Ainsi, non seulement la pertinence de la distinction entre propriétés intrinsèques vs extrinsèques n'est pas avérée, mais le choix entre mode de dérivation ne paraît pas, au moins dans certains cas, facile à opérer. Avant d'aborder directement ce problème, je voudrais présenter le troisième et dernier article annoncé.

3. D. Corbin (2001)

Dans cet article, publié sous le titre « Préfixes et suffixes : du sens aux catégories », D. Corbin cherche à mettre en évidence ce qui distingue les préfixes des suffixes, tout en s'élevant contre ce qu'elle appelle « la conception dominante », *i.e.* le fait généralement admis que les préfixes ne peuvent construire des mots appartenant à une catégorie lexicale différente de celle de leur base. Entre autres arguments, elle prend l'exemple du préfixe *dé-*, qui peut construire des verbes sur des bases appartenant à différentes catégories. L'analyse est cependant sensiblement différente de celle de 1997 : ne sont plus dérivés sur base adjectivale que les verbes construits sur des adjectifs "par nature", *niais / dénaiser* par exemple. Les autres verbes qui étaient censés être construits sur base adjectivale issue d'un participe passé par déflexivation, par exemple *baptisé / débaptiser*, sont désormais formés sur base verbale (*baptiser / débaptiser, coudre / découdre*). Des verbes comme *désoisser* ou *déneiger* restent, eux, construits sur base nominale. *Dé-* entre donc désormais dans trois rapports catégoriels différents : $V \rightarrow V$, $N \rightarrow V$ et $A \rightarrow V^{20}$.

Pour satisfaisantes qu'elles soient, ces analyses ne manquent pas de poser des questions, notamment par rapport à la justification sémantique de la dérivation désadjectivale (*cf.* Corbin (1992)), à savoir, *dé-* étant un préfixe de changement d'état, il doit nécessairement s'adjoindre à une catégorie qui puisse renvoyer à un état. S'il est "logique" que *dé-* s'adjoigne à des adjectifs, quelles sont les contraintes qui pèsent sur les verbes et les noms pour qu'ils puissent servir de base à une opération de préfixation par *dé-* ?

4. Contraintes sur les bases

4.1. Les bases verbales

Les verbes préfixés par *dé-* sont généralement transitifs directs et téliques ; transitivité et télicité étant liées dans la mesure où c'est en général l'objet qui confère au procès ses limites. Ce sont principalement des verbes d'accomplissement – selon la terminologie de Vendler (1967) – qui peuvent effectivement renvoyer à l'état résultant de l'effectuation du procès²¹ ; *cf.*

²⁰ D. Corbin rejoint ainsi les analyses de F. Gerhard (2000) ; une telle évolution a été rendue possible par l'abandon, explicitement revendiqué dans l'article, du principe d'unicité catégorielle.

*boutonner (un manteau) → le manteau est boutonné, monter (une armoire) → l'armoire est montée, coudre (un pantalon) → le pantalon est cousu, etc.*²².

On comprend dès lors pourquoi *dé-* ne s'adjoint pas à des verbes d'activité – toujours selon la terminologie de Vendler –, car ce type de verbe dénote des procès non bornés, qui peuvent donner lieu à un état résultant²³.

Plus curieusement, les verbes d'état ne sont pas de bons candidats à la préfixation par *dé-* : *désaimer*, *désêtre*²⁴ ; *désavoir*²⁵ existent mais sont très rarement employés, et il est difficile d'en former d'autres ; je n'ai par exemple trouvé aucune attestation de *déconnaître* et une seule de *décroire*²⁶.

A cette difficulté à construire des verbes préfixés par *dé-* sur des verbes d'état, il peut y avoir deux explications : soit *dé-* privilégie l'état résultant, soit les verbes d'état dénotent des procès conceptuellement peu compatibles avec l'inversion d'état. La seconde solution paraît plus vraisemblable, notamment si on prend en compte les données fournies par les bases nominales.

²¹ F. Gerhard ajoute par ailleurs que seuls les verbes d'accomplissement à polarité finale peuvent être préfixés par *dé-* (d'où l'impossibilité de *sortir* / **désortir* alors qu'un état résultant, *être sorti*, est bel et bien associé à *sortir*).

²² J'inclue les compléments dans les exemples car ils réalisent les arguments du verbe contenus au niveau de la « prédicate argument structure », selon la LFG (« Lexical Functional Grammar » ; cf. par exemple Bresnan (1982)), ou à celui de la LCS (« lexical Conceptual Structure »), selon les termes de Jackendoff (1990). Ces niveaux se situent, comme le *conceptual* de LCS l'indique, au niveau de la structure conceptuelle, et non à celui de la réalisation syntaxique. Ce niveau peut fournir des informations et pour la morphologie, et pour la syntaxe.

²³ Sur le Web, j'ai cependant trouvé *déskier*, mais avec un sens intéressant, comme le montre l'exemple dont il est issu « ai-je appris à déskier ? », qui correspond plus ou moins à 'ai-je désappris à skier ?' (sorte d'hypallage morphologique).

²⁴ Qui est utilisé dans le vocabulaire philosophique ou psychanalytique : « Ce support donné par l'analyste au sujet supposé savoir, le psychanalyste doit savoir qu'il est voué au désêtre, seule chance pour qu'une cure puisse [...] » users.skynet.be/bk332158/lesite/artmaria.html. Septembre 2004.

²⁵ Qui est davantage employé en tant que nom qu'en tant que verbe ; voici tout de même une occurrence verbale : « Jean de Mairena écrit : "... la finalité de notre école consiste à enseigner à repenser le pensé, à désavoir le su et à douter de son propre doute [...]" » www.inrp.fr/Acces/Biennale/7biennale/Contrib/longue/7097.pdf. Septembre 2004.

²⁶ « Je ne me lève pas le matin en me disant que je dois essayer de faire **décroire** un croyant dans la journée. » www.comlive.net/sujet-34257-19hml. Septembre 2004.

4.2. Les bases nominales

Le problème soulevé par les bases de cette nature est : Comment des noms peuvent-ils renvoyer à des états pour que puisse être construit le présupposé sur lequel *dé-* peut mettre en œuvre son instruction sémantique ?²⁷

Les noms qui servent de base aux verbes préfixés par *dé-* sont de type très différents : on trouve des noms concrets (*os (désosser), rail (dérailler)*) et des noms abstraits (*panne (dépanner), courage (décourager)*)²⁸ ; parmi les noms concrets, des noms qui dénotent des entités naturelles (*os, nerf (dénervé)*) et d'autres qui dénotent des objets fabriqués (*rail, bourse (déboursé)*), les entités naturelles pouvant être animées (*moustique (démoustiquer), rat (dératiser)*²⁹) ou non (*cf. les noms cités pour exemplifier les noms concrets*) ; parmi les noms abstraits, on recense des noms de sentiment (*courage*), des noms d'événement (*panne*), et bien d'autres encore, plus difficiles à caractériser, comme *mode (démoder)*.

Si de tels noms ne dénotent pas en eux-mêmes des états, un état peut cependant être présupposé par l'intermédiaire de la relation qu'entretiennent le Nb et un des arguments du verbe dérivé, le plus souvent l'argument interne. Assez fréquemment, la relation stative établie entre les deux noms est une relation méronymique (1) ou une relation de localisation spatiale (2) :³⁰

- (1)
 - a. désosser un gigot
 - b. dénervé de la viande
 - c. dénoyer des olives

- (2)
 - a. démoustiquer la région
 - b. un train a déraillé
 - c. dépoussiérer des meubles

²⁷ Je laisse de côté ici le cas des "vrais" noms d'état, qui ne sont généralement pas préfixés par *dé-*, sans doute parce qu'ils sont eux-mêmes construits sur base adjectivale et que *dé-* a la capacité de s'adjoindre à des adjectifs : *frais / défraîchir*, mais *frais* → *fraîcheur* → **défraîcheur* / **défraîcheuriser*, etc.

²⁸ Si le verbe *décourager* est bien construit sur le nom *courage* et non sur le verbe *encourager*.

²⁹ Dans la mesure où *dératiser* ne peut avoir été construit sur base adjectivale (**ratisé*), à la différence de *déchristianiser* ou *décléricaliser* par exemple, ce verbe pose un problème formel : dans la théorie de D. Corbin la séquence *-iser* peut être conçue comme un intégrateur de classe (*cf. Corbin (2000)*) ; d'autres, comme Gerhard (2000), considèrent qu'un tel verbe est un parasyntétique ; *désensibiliser* pose un problème identique vu que l'état initial ne paraît pas être un état acquis au terme d'un processus, la base dérivationnelle est donc *sensible* et non *sensibilisé*. Quelques autres verbes préfixés par *dé-* posent le même problème ; je laisse cette question en suspens ici.

³⁰ Pour F. Gerhard (2000), qui travaille dans le cadre des théories cognitives, la relation partie / tout s'apparente à une relation de localisation.

En (1), ce à quoi réfère le Nb (*os, nerf, olive*) peut être considéré comme une partie de ce que dénote l'argument interne du verbe (*le gigot, la viande, les olives*) et en (2) existe une relation de localisation stative entre une cible, *moustique, train, poussière*, et un site, *région, rails, meubles*³¹.

Ces deux types de relations semblent pouvoir être rassemblés sous la dénomination d'« attachement / localisation habituel » forgée par Aurnague & Plénat (1997). Celle-ci est en effet définie par les auteurs comme « toute relation entre deux entités spatiales telles que l'entité localisée ou entité-cible (dans les termes de Vandeloise (1986)) est « habituellement » située au niveau de l'entité localisatrice ou entité-site » (p. 18). Font partie des relations d'attachement habituel (i) les relations méronymiques, (ii) les relations de production (comme dans *écumer du bouillon*³² où ce qui est enlevé, l'entité dénotée par le Nb, *écume*, est produit par le bouillon) et (iii) les relations de fixation / localisation (exemple *épousseter un meuble* : ce qui est enlevé, la poussière, est localisé sur le meuble). La préfixation par *dé-* met en œuvre deux des relations parmi les trois recensées : la relation méronymique et la relation de localisation, mais Aurnague et Plénat précisent que la relation d'attachement habituel ne met en jeu que « des entités naturelles et des artefacts bruts », ce qui n'est pas le cas dans la préfixation par *dé-*. Dans *le train déraile*, les noms *train* et *rail* ne renvoient pas à des « artefacts bruts ». On peut cependant se demander si cette restriction de la relation d'attachement habituel à ces deux types d'entités est réellement justifiée ; peut-être est-elle simplement à rapporter au fonctionnement du préfixe *é-* ; aussi, je considérerai, suivant en cela F. Gerhard (2000), que la relation d'attachement habituel peut s'étendre aux relations entre noms désignant des artefacts non bruts³³.

La notion d'attachement habituel ne permet cependant pas de rendre compte des exemples qui apparaissent sous (3) :

- (3) a. Pierre décourage ses proches.
 b. Paul n'a pas décoléré de toute la journée.
 c. Pierre est parti dépanner une voiture.
 d. Le mobilier de cette époque a très vite été démodé.

Les noms de base *courage, colère, panne* et *mode* dénotent une qualité (*courage*), un sentiment (*colère*), un événement (*panne*) ou autre (*mode*), et la relation qui existe entre le nom de base et l'argument interne (*courage / les proches de Pierre*,

³¹ Les rôles de cible et de site sont distribués différemment selon que le verbe est transitif ou intransitif : de façon générale, lorsque le verbe est transitif, le Nb renvoie à la cible et l'argument interne au site, alors que lorsque le verbe est intransitif, c'est l'argument externe qui renvoie à la cible et le Nb au site.

³² Aurnague et Plénat analysent le fonctionnement du préfixe *é-*.

³³ On constate d'ailleurs que la relation entre *train* et *rail* par exemple correspond tout à fait à la définition de la notion qu'ont donnée les deux auteurs.

panne / voiture) ou l'argument externe (*colère / Paul, mode / le mobilier de cette époque*) ne sont ni des relations méronymiques, ni des relations de localisation ; elles sont d'ailleurs peu aisées à qualifier.

S'il est difficile de cerner avec précision le type de nom qui peut jouer le rôle de base dans une opération de préfixation par *dé-* et s'il est tout aussi difficile d'identifier le type de relation mise en œuvre, on constate cependant que la relation stative initiale présupposée par *dé-* et existant entre le Nb du verbe et l'un des arguments de celui-ci peut être mise en évidence par le biais de constructions syntaxiques.

5. Instanciation dans des constructions syntaxiques

Dans tous les cas avérés de préfixation par *dé-* en effet, le Nb peut être instancié dans l'une des constructions statives du type :

- (4) a. *avoir* SN
b. *être* [SP P SN]³⁴

– Les termes d'une relation méronymique s'instancient principalement dans la construction (4a), ce qui apparaît nettement avec les exemples sous (1) : *désoisser le gigot* présuppose que /le gigot **a un os**/, *dénerver la viande* que /la viande **a des nerfs**/, etc. C'est à partir de cet état initial, que manifeste clairement la structure syntaxique, que va opérer *dé-*, inverseur ; ainsi, au terme du procès dénoté par le verbe dérivé, le gigot n'a plus d'os, la viande n'a plus de nerfs, etc.

– Les termes d'une relation de localisation s'instancient davantage dans la construction (4b) : *le train déraille* présuppose /le train **était sur** les rails/, *il faut démoustiquer la région* /des moustiques **sont dans** la région³⁵, etc.

– Quant aux termes des autres relations, non dénommées, ils se répartissent entre les deux constructions : la plupart des noms de qualité intègrent la construction (4a) (*avoir du courage / décourager*) ; les noms de sentiment ou d'événement, la construction (4b) notamment : *être en colère / décolérer*, *être en panne / dépanner*³⁶ ; on trouve aussi d'autres prépositions, à par exemple : *être à la mode / démoder*.

³⁴ P correspondant à *en, sur, à et dans*. Sur le rôle des verbes *avoir* et *être* dans la mise au jour de ce type de relations, cf. par exemple Benveniste (1966), Riegel (1984) ou Kleiber & Riegel (1993), et sur le rôle de *en* dans *être en*, cf. Flaux & Van de Velde (2000).

³⁵ La construction à la fois existentielle et locative [*il y a X dans Y*] serait plus naturelle avec un indéfini en position sujet, ce qui est le cas de *des moustiques* dans l'exemple.

³⁶ N. Flaux et D. Van de Velde, en étudiant les noms d'état, pointent le rôle de *être en* : « La locution est même tellement caractéristique des états, qu'elle suffit à convertir en Nét. un N qui normalement n'en est pas un. On dit ainsi : *être en ruine / être en beauté*. » Flaux & Van de Velde (2000 : 93). C'est effectivement ce qui se passe pour *panne*, qui est, au moins en français actuel, un nom d'événement, mais qui peut dénoter un état lorsqu'il est instancié dans la construction (4b) avec la préposition *en*.

On peut alors se demander si cette possibilité d’instanciation dans l’une des structures mentionnées joue un rôle pour discriminer entre noms qui sont aptes à servir de base à une opération de préfixation par *dé-* et ceux qui ne le sont pas. Il ne le semble pas, ne serait-ce que parce qu’il existe des noms qui entrent dans l’une des structures mentionnées et qui pourtant ne peuvent être préfixés par *dé-* : *être en ruine* / **déruiner* (un château), *avoir de l’audace* / **désaudacer*, etc. Sans doute faut-il approfondir les types de relations qui peuvent exister entre les Nb et les arguments du verbe.

Il résulte de tout cela, au moins dans l’état actuel de ces recherches, qu’il n’existe aucun critère qui permette de prédire quel nom pourra être préfixé par *dé-*. Le seul critère est, ici aussi, purement sémantique : *dé-* étant en français actuel un inverseur d’état, le Nb doit pouvoir être conçu comme entretenant une relation stative avec un autre élément (qui se réalise en tant qu’argument interne ou externe du verbe dérivé) ; c’est à partir de cet état initial présupposé que sera construit le sens d’inversion. Un tel état de fait conduit parfois à des cas d’ambiguïté dérivationnelle.

6. Cas d’ambiguïté dérivationnelle

En effet, alors que, dans certains cas la dérivation du verbe préfixé est claire – *découdre* ou *déboutonner* sont construits sur base verbale, *désosser* et *dérailler* sont formés sur base nominale –, dans d’autres cas, il semble que rien ne permette de décider entre dérivation déverbale ou dérivation dénominale, ce qui arrive généralement lorsqu’on a affaire à un verbe téléique, lui-même construit sur base nominale : ainsi *déboiser* peut avoir été construit sur le verbe *boiser* (boiser un terrain, état résultatif : le terrain est boisé) ou sur le nom *bois* (le terrain a des bois)³⁷. Le seul critère qui pourrait permettre de choisir entre les deux dérivation est la distinction entre état naturel et état acquis (= résultat d’un procès). Or, il n’est pas sûr que ce type de considération soit pris en compte dans les processus de dérivation. En outre, il faut signaler que la dérivation dénominale n’est pas réservée à une relation entre entités naturelles, cf. par exemple la relation entre deux artefacts, *rail* et *train*, ou autres, *voiture* et *panne* (*il faut dépanner ma voiture*), *coiffure* et *mode* (*cette coiffure est démodée*), etc. Dans certains cas d’ailleurs, la distinction entre “ naturel ” et “ non naturel ” n’est pas évidente à établir, cf. par exemple *débosseler une carrosserie* (*la carrosserie a des bosses / la carrosserie est bosselée*), les bosses sont-elles naturelles ou non ? Tout dépend de ce que l’on entend par “ naturel ” : ‘qui provient de la nature’ ou ‘qui n’est pas intentionnel’ ?

³⁷ Ou même d’ailleurs sur l’adjectif dénominal *boisé*.

7. Prolongements théoriques en guise de conclusion

Au terme de cette petite étude, on comprend pourquoi les auteurs qui ont travaillé sur *dé-* ont eu des opinions aussi divergentes quant à ses possibilités dérivationnelles, et pourquoi D. Corbin est revenue sur plusieurs de ses analyses³⁸ : le préfixe *dé-* ne paraît pas imposer de contraintes autres que sémantiques à ses bases ; ce qui prime pour que les verbes puissent être construits, ce sont donc les propriétés sémantiques du lexème-base, qui doivent être compatibles avec l'instruction sémantique dont le préfixe est porteur, *i.e.* le fait qu'un état, ou plutôt une situation stative, réversible puisse être présupposée. En conséquence, *dé-* est un préfixe polycatégoriel, et il existe des cas d'ambiguïté dérivationnelle où il paraît difficile de trouver un argument qui permette de décider de façon définitive entre tel et tel mode de dérivation. Un tel constat relativise beaucoup l'importance de l'appartenance catégorielle de la base dans la dérivation au profit de l'aspect proprement sémantique³⁹. D. Corbin était parvenue aux mêmes conclusions dans ses articles de 1999 et 2001, où elle considère que « l'instruction catégorielle est elle-même déterminée par leur [= des affixes] instruction sémantique. » (2001 : 65).

Un tel constat, auquel parviennent de nombreux morphologues aujourd'hui⁴⁰, doit-il conduire à remettre en cause la pertinence de la spécification de la catégorie pour le lexème-base comme le propose Plag (1999)⁴¹ ? Je ne le pense pas, un seul argument devrait servir à le montrer.

On a dit que *dé-* s'adjoint principalement à un type particulier de verbes, des verbes téliques, transitifs directs, dont l'effectuation du procès donne lieu à un état résultant réversible ; le préfixe s'adjoint donc au lexème muni de sa structure argumentale (*cf.* note 22). Cela implique que celui-ci soit catégorisé : seuls les verbes sont munis d'une structure argumentale de ce type et peuvent dénoter des procès dont l'effectuation trouve son terme par le biais de l'entité à laquelle réfère le complément. En conséquence, bien que l'aspect purement sémantique prime sur l'appartenance catégorielle du lexème-base – ce qui permet de comprendre que *dé-* s'adjoigne à des adjectifs, des noms et des verbes –, l'information catégorielle reste cependant nécessaire et le lexème ne paraît pas devoir être sous-spécifié de ce point de vue.

³⁸ L'évolution de celles-ci ayant aussi suivi l'évolution de la théorie, du principe de l'unicité catégorielle (*cf.* l'article de 1992) à l'abandon de ce même principe (celui de 2001).

³⁹ Même si les distinctions catégorielles sont établies à partir de propriétés sémantiques, les deux notions ne se recouvrent pas complètement, le fait est bien connu.

⁴⁰ Et ceci quel que soit l'affixe en jeu, *cf.* par exemple les travaux de Aliquot (1996) sur les suffixes collectifs, ou les travaux récents de Fradin & Kerleroux (2003) sur *-eur*.

⁴¹ « It seems that the specification of the syntactic category of the base is an unnecessary complication which leads to empirical and theoretical problems. In a purely semantic approach, the syntactic category of the base can be disregarded because the only restriction necessary is that the base can successfully be interpreted as an appropriate argument of the LCS » (p. 131).

Bibliographie

- Aliquot-Suengas, Sophie. 1996. *Référence collective / sens collectif. La notion de collectif à travers les noms suffixés du lexique français*. Thèse de doctorat, Université de Lille III.
- Aronoff, Marc. 1976. *Word Formation in Generative Grammar*. Cambridge Mass.: MIT Press.
- Aurnague, Michel & Plénat Marc. 1997. "Manifestations morphologiques de la relation d'attachement habituel". In Corbin D., Fradin B., Habert B., Kerleroux F. & Plénat M. éd. *Mots Possibles et mots existants. Silexicales 1* : 14-24.
- Benveniste, Émile. 1960. "Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques". In Benveniste E. *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard, 1966 : 187-207.
- Boons, Jean-Paul. 1984. "Sceller un piton dans le mur ; desceller un piton du mur. Pour une syntaxe de la préfixation négative". *Langue française* 62 : 95-128.
- Bresnan, Joan W. (ed) 1982. *The Mental Representation of Grammatical Theory*. Cambridge: The MIT Press.
- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. 2 vols. Lille: Presses Universitaires du Septentrion. Original edition, Tübingen: Niemeyer.
- Corbin, Danielle. 1991. "Introduction. La formation des mots: structures et interprétations". *Lexique* 10 :7-30.
- Corbin, Danielle. 1992. "Sens et définition : de la compositionnalité du sens des mots construits (réponse à Claire Vanderhoeft)". *Linguisticae Investigationes* XVI / 1 : 189-218.
- Corbin, Danielle. 1997. "La représentation d'une famille de mots dans le dictionnaire dérivationnel du français et ses corrélats théoriques, méthodologiques et descriptifs". *Recherches linguistiques de Vincennes* 26 : 5-38.
- Corbin, Danielle. 2000. "Pour en finir avec la parasynthèse". In Kleiber G., Pellat J.-C. & Buridant C. éd. *Mélanges de grammaire et de linguistique française en hommage au Professeur Martin Riegel pour son soixantième anniversaire*. Leuven. Peeters.
- Corbin, Danielle. 2001. « Préfixes et suffixes : du sens aux catégories ». *Journal of French Language Studies* 11/1, 41-69.
- Corbin, Danielle. à paraître. *Le lexique construit. Méthodologie d'analyse*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Corbin, Danielle & Pierre Corbin. 1991. "Un traitement unifié du suffixe -ie". *Lexique* 10 : 61-145.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit*. Paris, Les Éditions de Minuit.

- Flaux, Nelly & Danièle Van de Velde. 2000. *Les noms en français. Esquisse de classement*. Paris / Gap, Ophrys.
- Fradin, Bernard & Françoise Kerleroux. 2003. "Quelle base pour les procédés de la morphologie constructionnelle ?". In Fradin B., Dal G., Hathout N., Kerleroux F. Plénat M. & Roché M. éd. *Les unités morphologiques. Silexicales 3* : 76-84.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1976. "Déboiser et déboutonner : remarques sur la construction du sens des verbes dérivés par dé-". In Chevalier J.-C. éd. *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique* : 95-138.
- Gerhard, Francine. 1998. "Le préfixe dé(s)-, dit négatif et la notion d'éloignement : du déplacement d'entités au changement d'état". *Scolia 11* : 69-90.
- Gerhard, Francine. 2000. *La préfixation en dé(s)- : formes construites et interprétations*. Thèse de Doctorat, Université de Strasbourg 2.
- Jackendoff, Ray S. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge: MIT Press.
- Kleiber, Georges & Martin Riegel. 1993. « Lexique et anaphore : les hiérarchies « être » et « avoir » ». In A. Hulk, Melka F. & Schroten J. (éds). *Du lexique à la morphologie : du côté de chez Zwaan*. Amsterdam / Atlanta. Rodopi.
- Melis-Puchulu, Agnès. 1991. "Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de "relation" ". *Lexique 10* : 33-60.
- Muller, Claude. 1990. "Contraintes de perception sur la productivité de la préfixation verbale en dé- négatif". *Travaux de linguistique et de philologie XXVIII* : 171-192.
- Plag, Ingo. 1999. *Morphological Productivity. Structural Constraints in English Derivation*. Berlin / New York, Mouton De Gruyter.
- PR : PETIT ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Le Robert, 2000.
- Riegel, Martin. 1984. « Pour une redéfinition linguistique des relations dites de " possession " et d' " appartenance " ». *L'information grammaticale 23* : 3-7
- Scalise Sergio. 1984. *Generative Morphology*. Dordrecht, Foris Publications.
- TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^e et du 20^e siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Éditions du CNRS (t. 1-10) / Gallimard (t. 11-16), 1971-1994.
- Vanderhoeft, Claire. 1992. "Contre la conception sémantique sous-jacente à la morphologie dérivationnelle associative, ou contre une critique faite par Corbin à la lexicographie traditionnelle", *Linguisticae Investigationes XVI/1* : 155-187.
- Vendler Zeno. 1967. *Linguistics in Philosophy*. New York: Cornell University Press.

LES ADJECTIFS TEMPORELS SUFFIXES EN *-IN(OS)* ET *-IATIK(OS)* EN GREC MODERNE

Anna Anastassiadis-Syméonidis
Université Aristote de Thessaloniki

0. Introduction

Ce travail s'inscrit dans le cadre théorique élaboré à SILEX autour de Danielle Corbin à Lille III et concerne deux suffixes du grec moderne (GM), les suffixes *-in(os)* (accentué à la finale) et *-iatik(os)*, accentué à l'antépénultième, qui construisent des adjectifs dénominaux au moyen de la RCM de relation. Dans la première partie, nous allons nous occuper du suffixe *-in(os)*, dans la deuxième partie, nous allons examiner le suffixe *-iatik(os)* et, dans la troisième partie, nous procéderons à une comparaison du sens temporel tel qu'il est exprimé par ces adjectifs construits, afin de déceler s'il y a des différences dans la conception du temps véhiculée par ces adjectifs.

1. Le suffixe *-in(os)*

Les descriptions de ce suffixe livrées par les grammaires et les dictionnaires sont incohérentes en ce qui concerne a) le nombre des suffixes, un seul, deux ou trois suffixes (Hadzidakis 1907 : 114-115), b) la catégorie grammaticale de la base, qui est supposée être un N ou un ADV, et du suffixé, qui est supposé être un adjectif ou un nom, et c) l'instruction sémantique du suffixe. Dans cette partie, nous allons examiner (i) la catégorie de la base et du dérivé et (ii) le sens du nom de base (Nb) et l'instruction sémantique du seul suffixe *-in(os)*.

Nous avons démontré (Anastassiadis-Syméonidis 1999 : 317) qu'il y a en GM un suffixe *-in(os)*, accentué à la finale, dont nous allons nous occuper, un autre, accentué à l'antépénultième, qui construit des adjectifs dénominaux de matériau et une finale *-in(os)*, accentuée à la pénultième, qui se rencontre dans des mots empruntés à l'italien.

(i) Le suffixe *-in(os)* s'applique sur une base nominale ou adverbiale, laquelle pourrait, pourtant, être considérée comme nominale, puisque ces adverbes fonctionnent aussi comme des noms (Berthonneau 1989 : 493) ; nous proposons, par conséquent, une base nominale unifiée. Quant à la catégorie grammaticale du suffixé, nominale si l'on suit les grammaires, nous considérons qu'elle résulte

d'une conversion, qui convertit l'adjectif suffixé en nom, ex. *Patras*_N 'nom de ville' → *patrinos*_A 'de Patras' → *Patrinos*_N 'nom de l'habitant de cette ville'. Les adjectifs construits avec le suffixe *-in(os)* sont, par conséquent, le produit de la RCM_{REL} , qui instaure une relation entre le nom recteur et le Nb : $[[X]_N (-in(os))_{SXF}]_A$.

(ii) Les Nb de notre corpus sont, dans la grosse majorité, des noms de période temporelle ou de lieu, ex. *proinos* 'matinal', *vradinós* 'du soir', *kalokairinos* 'd'été', *pashalinos* 'de Pâques', *aprilianos* 'd'avril', *simerinos* 'd'aujourd'hui', *pantotinos* 'de toujours' — *voreinos* 'du nord', *antikrynos* 'd'en face', *brostinos* 'de devant', *makrinos* 'lointain'. Pourtant, il reste 13% de constructions où le Nb ne présente pas de sens temporel ni spatial et ne semble pas constituer un groupe homogène d'un point de vue sémantique. Dans ce groupe apparemment disparate, nous distinguons (a) un ensemble de deux noms d'aliment, *kreas* 'viande' et *tyri* 'fromage', (b) cinq noms de grands animaux domestiques *alogo* 'cheval', *agelada* 'vache', *vodi* 'bœuf', *gaïdouri* 'âne' et *hoiros* 'porc', et (c) les quatre noms *fos* 'lumière', *skotos* 'ténèbres', *alitheia* 'vérité' et *eleos* 'pitié'.

En ce qui concerne le groupe (a), la relation instaurée entre ces Nb et le nom recteur, nom de temps, est une relation temporelle, puisque *tyrini evdomada* est la semaine juste avant le Carême où il est permis de manger du fromage même mercredi et vendredi. Et la même chose pour *kreatini evdomada* 'semaine où il est permis de manger de la viande même mercredi et vendredi'. En ce qui concerne le groupe (b), nous considérons qu'il s'agit d'une relation spatiale ; ces animaux, qui constituent, au niveau référentiel, le groupe homogène du gros bétail, sont vus comme le lieu d'origine d'où l'on tire/extrait quelque chose, comme la viande, le lait, ou une qualité par ex. la patience dans *gaïdourini ypomoni* lit. 'patience d'âne' 'très grande patience'. Enfin, pour les Nb du groupe (c)¹, nous considérons qu'il s'agit d'une relation spatiale entre le Nb et le nom recteur, puisque la lumière et les ténèbres étaient considérées par les Anciens comme des lieux d'où émanaient la clarté et la vie et l'obscurité et la mort respectivement (Giannakis 2001). De même pour *alitheia*, qui était considérée chez Platon comme le monde vrai.

En observant les Nb de sens spatial, nous distinguons (i) un groupe de N référant à des termes géographiques, ex. *vorrás* 'nord', *oros* 'montagne', *thalassa* 'mer', (ii) des toponymes, ex. *Alexandria* 'Alexandrie', et c) des N/ADV qui construisent des dénominations de la référentialité énonciative qui réanalysent l'unité du niveau référentiel ICI, par exemple *antikry* 'en face', *konta* 'près', *makria* 'loin', *plai* 'à côté', *brosta* 'devant', *piso* 'derrière'.

Considérons maintenant les Nb à sens temporel (Berthonneau 1989). Ils peuvent désigner un sous-intervalle de l'unité de temps AN, comme par exemple *kalokairi* 'été', *theros* 'été', *fthinoporo* 'automne', ou JOUR comme par exemple *proi* 'matin', *vradi* 'soir', ou désigner une des dénominations spéciales d'unités,

¹ A part le nom *eleos* 'pitié'.

ex. *Aprilios* ‘avril’. A part ces Nb, nous observons que les dénominations spécifiques de la référentialité énonciative qui réanalysent les unités du plan référentiel JOUR et AN ne construisent des adjectifs dénominaux qu’avec le suffixe *-in(os)*, ex. *simerinos* ‘d’aujourd’hui’, *apopsinos* ‘de ce soir’, *htesinos* ‘d’hier’, *torinos* ‘de maintenant’, *fetinos* ‘de cette année’, *persinos* ‘de l’année dernière’, *pantotinos* ‘de toujours’.

Pour conclure provisoirement, nous souhaitons mettre l’accent sur le fait qu’avec le suffixe *-in(os)* nous retrouvons une relation entre l’espace et le temps, déjà soulignée dans la bibliographie tant philosophique que linguistique mais pour d’autres phénomènes, car ce suffixe sert à construire des adjectifs dénominaux qui localisent dans l’espace ou dans le temps.

2. Le suffixe *-iatik(os)*

Les descriptions lexicographiques des adjectifs dénominaux en *-iatik(os)* et des adverbes en *-a* construits sur ces adjectifs sont insuffisantes et inexactes en ce qui concerne a) le sens et b) la forme, puisque :

(i) les synonymes ou les paraphrases synonymiques proposées pour chaque adjectif ou adverbe ne sont pas interchangeables dans tous les contextes, ex. pour l’adjectif *vradiatikos* est proposé l’adjectif *vradiinos* (*vradi* ‘soir’) ‘du soir’, mais on ne peut employer que *vradiinos* dans l’unité polylexématique *vradiino deltio eidiseon* ‘bulletin d’information du soir’. De même pour l’adverbe est proposée la paraphrase constituée de l’article défini suivi du nom, ex. *mesimeriatika* = *to mesimeri* (*mesimeri* ‘midi’) ‘à midi’, mais on ne peut employer que *to mesimeri* dans le contexte *koimithika to mesimeri* lit. « j’ai dormi à midi » ‘j’ai fait la sieste’, **koimithika mesimeriatika* étant interdit.

(ii) La *Grammaire du grec moderne (démotique)* (1941) donne deux allomorphes pour ce suffixe : *-iatik(os)* et *-atik(os)*. Mais il n’y a qu’un seul exemple dans notre corpus, l’adjectif *kyriakatikos* (au lieu de *kyriakiatikos*), qui est construit sur le nom *Kyriaki* ‘dimanche’. Avons-nous droit de parler d’allomorphe ?

Pour commencer, nous avons éliminé du corpus les adjectifs en *-iatik(os)* qui subissent un découpage différent, puisqu’ils sont a) soit des dérivés construits par des opérations différentes, ex. *mykoniatikos*, qui est construit avec l’application du suffixe *-ik(os)* sur *Mykoniatiss* ‘habitant de Mykonos’, adjectif converti en nom, lui-même construit sur *Mykonos* ‘nom d’une île des Cyclades’, b) soit des adjectifs porteurs d’un marqueur de classe, ex. *bagiatikos* ‘pas frais’ < turc *bayat* et *-ik(os)*, marqueur de classe, qui sert à intégrer l’adjectif emprunté au turc à la classe des adjectifs non savants.

Les adjectifs dénominaux construits avec le suffixe *-iatik(os)* sont le produit de la RCM_{REL} instaurant une relation entre le nom recteur et le Nb : $[[X]_N$ (*iatik(os)*)_{suf}]_A.

2.1. Le Nom de base

Du point de vue morphologique, le Nb peut être :

- Un morphème lexical primitif, ex. *vradi* ‘soir’ → *vradiatikos* ‘du soir’
- Un mot [–simple] [–construit], ex. *Deutera* ‘lundi’ → *deuteriatikos* ‘du lundi’
- Un dérivé, ex. *anoigo* ‘ouvrir’ → *anoiksi* ‘ouverture/printemps’ → *anoiksiatikos* ‘de printemps’
- Un composé, ex. *Kathari Deutera* lit. “lundi propre” ‘mardi gras’ → *katharodeuteriatikos* ‘de mardi gras’.

Du point de vue sémantique, 85% des Nb du corpus sont des noms qui expriment le temps. En suivant l’analyse des noms temporels proposée par Berthonneau (1989), nous distinguons a) les dénominations d’intervalles temporels, ex. *hronos/hronia/etos* ‘an, année’, *minas* ‘mois’, (*e*)*vdomada* ‘semaine’ et (*i*)*mera* ‘jour’, b) les dénominations de la structure interne de l’unité *hronos/hronia/etos* ‘an/année’: *anoiksi* ‘printemps’, *kalokairi* ‘été’, *fthinoporo* ‘automne’ et *heimonas* ‘hiver’ et de l’unité (*i*)*mera*, ex. *proino* ‘matinée’, *mesimeri* ‘midi’, *apojeuma* ‘après midi’, *vradi* ‘soir’, *nihta* ‘nuit’, et c) les dénominations spéciales de l’unité *minas* ‘mois’, ex. *Ianouarios* ‘janvier’, *Fevrouarios* ‘février’, *Martios* ‘mars’, *Aprilios* ‘avril’ etc., et de l’unité (*i*)*mera* ‘jour’ ex. *Deutera* ‘lundi’, *Triti* ‘mardi’, *Tetarti* ‘mercredi’ etc.

Le Nb peut désigner aussi une fête remarquable religieuse ou civile, que je considère comme un nom de temps, puisqu’il sert à localiser dans le temps un évènement d’une manière non savante, non scientifique, c’est-à-dire dans le calendrier populaire, ex. (fêtes religieuses) *Hristougenna* lit. ‘Christ-naissance’ ‘Noël’, *Ai-Dimitris* ‘Saint-Demètre’, *Pasha* ‘Pâques’ ; (fêtes civiles) *Protaprilia* ‘premier avril’, *Protohronia* ‘premier jour de l’an’.

Enfin sept substantifs servent de Nb sans avoir apparemment aucune relation avec la notion de temps. Il s’agit des noms *paidi* ‘enfant’, *giorti* ‘fête’, *skoli* ‘jour férié’, *feggari* ‘lune’, *gambros* ‘marié’, *nyfi* ‘mariée’ et *kefali* ‘tête’.

Quelle sorte de sens temporel est véhiculé par le Nb ? Selon Taylor (1989), les noms temporels qui font partie des 85% du corpus, évoqués ci-dessus, ont été définis et classés par les experts, les savants, c’est-à-dire les météorologues ou les physiciens au moyen des conditions nécessaires et suffisantes. Par ailleurs, ces mêmes noms ont des définitions populaires résultant de catégories populaires, structurées autour d’éléments prototypiques et créées selon la manière dont le peuple perçoit le monde environnant. Nous avons appris ces définitions populaires bien avant d’entrer en contact avec les définitions des experts, et elles continuent à persister, même après l’enseignement de ces dernières. C’est pourquoi nous pouvons qualifier de printanier le temps qu’il fait en janvier, dire qu’en janvier on a un temps de printemps, tandis qu’on sait bien qu’on est au cœur de l’hiver, qui, suivant la définition des experts, se situe entre le 21 décembre et le 20 mars. Il s’avère que *hiver* peut référer à tout espace temporel évalué comme très froid. De

même un hiver doux reste toujours un hiver pour les experts, tandis qu'il sera qualifié d'été suivant une définition populaire. Par conséquent, le concept de l'hiver n'est pas indépendant de notre connaissance de l'hiver, une connaissance qui constitue la matrice pour la représentation mentale de l'hiver prototypique et explique pourquoi l'hiver selon la définition populaire peut être différent de l'hiver défini par les experts.

Considérons maintenant l'exemple suivant : le nom *Deutera* 'lundi' n'est pas défini que par les experts, c'est-à-dire 'jour qui vient après le dimanche', mais possède aussi le sens stéréotypique de « jour où l'inertie en tant que résultat du repos du dimanche est considérée comme toute naturelle ». Par ex. dans *Deutera eho randevou me ton odontiatro* 'lundi j'ai un rendez-vous avec le dentiste', je me réfère à la définition des experts, mais si je dis *poios paei na doulepsei Deutera ?* 'qui va travailler lundi ?', je me réfère au sens stéréotypique, où sont mis en lumière d'autres traits sémantiques de lundi. Il s'agit évidemment d'une connaissance virtuelle, idéalisée, puisque ce sens n'émerge pas chaque fois qu'il s'agit de travailler lundi. Pour faire justement allusion à ce sens-là, le grec moderne dispose du suffixe *-iatik(os)*.

Il est à noter que les Nb n'ont pas de valeur axiologique eux-mêmes, mais si le suffixe *-iatik(os)* y est appliqué, l'adjectif dérivé a une valeur axiologique et n'a pas de place dans un discours à visée objective, l'adjectif étant entaché de subjectivité, ex. *megalovdomadiatikos kairos* 'temps de semaine sainte', expression qu'on ne trouve pas dans les analyses des météorologues (sauf dans le langage de vulgarisation).

2.2. L'instruction sémantique du suffixe *-iatik(os)*

Suivant les types sémantiques du Nb, ce suffixe opère soit sur la globalité du référent du Nb, ex. *hristougenniatico dendro* lit. 'arbre de Noël' = 'sapin de Noël', *apokriatikos horos* 'bal de carnaval', soit sur un sous-ensemble des propriétés de celui-ci, construisant alors un prototype du référent du Nb, constitué par ces propriétés, ex. *anoiksiatikos kairos* 'temps de printemps' en janvier ou une image stéréotypique de celui-ci, ex. *vradiatiki episkepsi* 'visite de soir' (sous-entendu 'à un moment inopportun'). Un adjectif suffixé par *-iatik(os)* établit entre le nom recteur auquel il est associé et son Nb une relation sémantique temporelle conforme à la sélection opérée.

Il reste à expliquer les sept noms mentionnés ci-dessus (§2.1), qui font apparemment exception, puisqu'ils servent de Nb à un adjectif construit en *-iatikos* sans être intrinsèquement des noms de temps. Considérons les exemples suivants :

— *Paidiatika kamomata* 'manières enfantines' ; il s'agit d'actions faites pendant l'enfance²;

² Différent de *paidiastika kamomata* 'enfantillages, actions puériles'.

— *Giortiatiki atmosfaira* ‘ambiance de fête, festivités’ ; le Nb est l’hypéronyme des noms de fête déjà signalés ;

— *Skoliatika rouha* ‘habits de fête’ ; le Nb est aussi un hypéronyme des noms de fête déjà signalés ;

— *Feggariatiki symperifora* lit. ‘comportement de lune’ = ‘comportement déséquilibré’ ; pour la lune, le satellite naturel de la Terre, le GM dispose de deux signes linguistiques, *selini*, terme scientifique, et *feggari*, qui réfère aussi aux phases de la lune, à travers son mouvement dans le temps naturel, qui, suivant le savoir populaire, exercent une influence néfaste sur l’équilibre psychique des gens.

— *Gambriatiko kostoumi* ‘costume de marié’ ; il s’agit du costume que le marié porte à la cérémonie du mariage.

— *Nyfiatika tragoudia* ‘chansons de la mariée’ ; il s’agit de chansons nuptiales.

— *Kefaliatikos foros* ‘impôt capital’ ; il s’agit d’un impôt payé une fois par an par ‘tête’ (personne adulte)³.

Dans tous ces exemples, le suffixe *-iatik(os)* appliqué à un Nb qui n’est pas intrinsèquement temporel a la propriété de construire un adjectif qui établit entre le nom recteur auquel il est associé et le Nb une relation temporelle relevant de savoirs non scientifiques, puisqu’il y a une référence à un moment important dans la vie des gens, par exemple enfance ou mariage.

Par conséquent, le suffixe *-iatik(os)* sélectionne parmi les propriétés référentielles du Nb auquel il s’applique des propriétés prototypiques ou stéréotypiques et construit un adjectif qui envisage ces propriétés d’un point de vue temporel, relevant de savoirs non scientifiques.

En ce qui concerne la soi-disant allomorphie de *-iatik(os)*, le seul exemple du corpus est l’adjectif *kyriakatikos* ‘de dimanche’. Selon nous, cette forme est le résultat de l’application d’une règle phonologique après le composant dérivationnel, quand il y a un yod dans la dernière syllabe de la base avant la joncture⁴. Par conséquent, le suffixe n’a pas d’allomorphe.

2.3 L’adverbe de temps en *-a* construit sur l’adjectif en *-iatik(os)*⁵

L’adjectif en *-iatik(os)* sert de base à une classe d’adverbes formés à l’aide du suffixe *-a* (équivalent au fr. *-ment*), le suffixe formateur d’adverbes par excellence. Or, l’adverbe hérite du sens temporel relevant de savoirs non scientifiques de l’adjectif en *-iatik(os)*, ce qui implique qu’un tel adverbe ne peut

³ *Kefalikos foros* est la forme répandue.

⁴ Cette règle n’est pas appliquée quand la dernière syllabe de la base comporte une suite de deux voyelles, ex. *proimiatika* ‘pendant la matinée’, *kaikiatika* ‘frais de passage avec un caïque’.

⁵ Les adverbes en *-a* construits sur un adjectif en *-iatik(os)* peuvent fonctionner aussi comme des adverbes de manière, ex. *oi vitrines stolistikian hristougenniatika* ‘les vitrines (des magasins) sont décorées de manière à fêter Noël’.

pas être synonyme de la structure **ART_{DEF} + N** ayant la fonction de localiser dans le temps l'événement décrit. Considérons les exemples :

- (1) a. *to kalokairi forouse palto.*
le été portait gros-manteau
'en été, il portait un gros manteau'
- b. *kalokairiatika forouse palto.*
'en été, il portait un gros manteau'
- c. *to kalokairi forouse kondomaniko.*
'en été, il portait une chemise à manches courtes'
- d. **kalokairiatika forouse kondomaniko.*
'en été, il portait une chemise à manches courtes'
- (2) a. *ti nyhta ekane fasaria.*
la nuit faisait bruit
'la nuit, il y avait du bruit'
- b. *nyhtiatika ekane fasaria.*
'la nuit, il y avait du bruit'
- c. *ti nyhta ekane isixia.*
'la nuit, il faisait calme'
- d. **nyhtiatika ekane isixia.*
'la nuit il faisait calme'
- (3) a. *Ti Megali Evdomada efage kreas.*
la Grande Semaine mangea viande
'la Semaine Sainte, il a mangé de la viande'
- b. *megalovdomadiatika efage kreas.*
'la Semaine Sainte, il a mangé de la viande'
- c. *Ti Megali Evdomada nistepse.*
'la Semaine Sainte, il a jeûné'
- d. **megalovdomadiatika nistepse.*
'la Semaine Sainte, il a jeûné'

Dans les exemples (1-3), les adverbes en *-a* des énoncés (b) et (d) ne sont pas synonymes de l'expression adverbiale correspondante dans les énoncés (a) et (c) respectivement ; la preuve en est l'agrammaticalité de (d). Puisque la structure **ART_{DEF} + N** ne fait que localiser dans le temps, la temporalité exprimée par ces expressions et un adverbe de temps en *-a* ne peut pas être envisagée de la même façon. Mais, sous quelles conditions peut apparaître un adverbe de temps en *-a* construit sur un adjectif en *-iatik(os)* ? Un tel adverbe ayant hérité du sens temporel relevant de savoirs non scientifiques de l'adjectif en *-iatik(os)*, met en lumière l'attitude du locuteur par rapport au référent du Nb de l'adjectif ; en effet, le locuteur qui utilise un tel adverbe non seulement localise dans le temps, mais

suggère en même temps que les inférences qu'entraînent ses connaissances culturelles et ses croyances relatives à la période de temps en question sont démenties. Cet effet de surprise a une influence sur la fréquence plus élevée avec laquelle sont produits ces adverbes, ce qui leur donne une saillance perceptive.

3. Y a-t-il synonymie entre les deux suffixes ?

Nous avons constaté jusqu'à présent que le suffixe *-in(os)* sert à construire des adjectifs dénominaux d'espace ou de temps qui servent à localiser purement et simplement dans l'espace et le temps, et que le suffixe *-iatik(os)* sert aussi à construire des adjectifs dénominaux de temps, mais qui envisagent les propriétés temporelles d'un point de vue relevant de savoirs non scientifiques. Y aurait-il donc synonymie entre les adjectifs dénominaux de temps construits avec ces deux suffixes et le même Nb ?

Pour mieux cerner ce problème, il faut comparer ces adjectifs, ex. *kalokairinos* 'd'été' et *kalokairiatikos* 'd'été'. Nous constatons qu'il y a des Nb appartenant à la même catégorie sémantique qui n'acceptent pourtant pas le même suffixe, par exemple *theros* 'été' → *therinos* 'd'été', mais pas **theriatikos* ; de même, nous avons *earinos*⁶ dans *earini isimeria* 'équinoxe vernal' mais pas **eariatiki isimeria*, et *anoiksiatikos* 'de printemps' mais pas **anoiksinos* ; de même, nous avons *vradinos* dans *vradino deltio eidiseon* 'bulletin d'information du soir' mais pas **vradiatiko deltio eidiseon*, ou encore *vradino forema* 'robe du soir' mais pas **vradiatiko forema*.

En ce qui concerne les cas où des suffixes différents, ex. *-in(os)* et *-iatik(os)*, s'appliquent à un même Nb, ex. *vradi* 'soir', les adjectifs construits correspondants, ex. *vradinos* et *vradiatikos*, ne peuvent pas être synonymes, puisque dans le sens compositionnel de chacun est incluse l'instruction sémantique des suffixes, qui n'est pas la même : des suffixes différents appliqués à un même Nb sélectionnent des propriétés différentes.

En ce qui concerne les cas où un même suffixe, ex. *-iatik(os)*, ne peut pas s'appliquer à tous les Nb qui ont le même sens référentiel, ex. *theros* 'été' et *kalokairi* 'été' mais **theriatikos* 'd'été' vs *kalokairiatikos* 'd'été', les propriétés temporelles sélectionnées par les suffixes n'étant pas les mêmes, il faut qu'il y ait une compatibilité entre l'aspect de la temporalité du Nb et celui du suffixe : le suffixe *-iatik(os)*, puisqu'il sélectionne les propriétés temporelles relevant de savoirs non scientifiques, ne peut pas s'appliquer à une base savante participant à la construction de termes scientifiques.

Si nous prenons en compte le trait [savant]⁷, nous constatons que le suffixe *-in(os)* ne s'applique qu'aux Nb dont le référent est caractérisé comme [+savant], alors que le suffixe *-iatik(os)* ne s'applique qu'aux Nb dont le référent est marqué

⁶ Du Nb °*ear* 'printemps', forme héritée du grec ancien sans statut libre.

⁷ Nous préférons le terme [savant] à [scientifique] proposé par D. Corbin, dans la mesure où la langue de l'Eglise, de registre savant mais pas scientifique, utilise des adjectifs en *-inos*.

comme [–savant] ex. *aivasiliatikos* ‘de père Noël’. Mais comment expliquer qu’il y a pourtant des Nb comme *kalokairi* ‘été’ qui construisent des adjectifs avec les deux suffixes ? Nous considérons que le trait [savant] n’est pas un trait à valeur binaire et qu’il faudrait prendre en compte par exemple la vulgarisation scientifique. Des Nb comme *kalokairi* ‘été’ et *fthinoporo* ‘automne’ auraient donc leur référent défini comme [±savant].

Ce trait est important dans la mesure où il permet d’affiner l’instruction sémantique des suffixes *-in(os)* et *-iatik(os)*. Les deux suffixes localisent dans le temps, mais le suffixe *-iatik(os)* fait en plus autre chose, puisqu’il sélectionne les propriétés prototypiques ou stéréotypiques provenant d’une définition [–savante] du référent du Nb, ex. *protapriliatiko psema* lit. ‘mensonge du premier avril’ = ‘poisson d’avril’, mais *apriliani diktatoria* ‘dictature d’avril’⁸. Par contre, le suffixe *-in(os)* sert à construire des adjectifs dénominaux qui localisent dans le lieu et dans le temps de façon objective, c’est-à-dire sans perceptions prototypiques ou stéréotypiques, et c’est pour cette raison que ces adjectifs font partie de la terminologie scientifique. De même, les adjectifs en *-in(os)* font partie de la langue écrite de l’Eglise, qui utilise le registre savant.

4. Conclusion

Ce modèle, parce qu’il est associatif, présente beaucoup d’avantages :

— Il peut expliquer pourquoi nous pouvons avoir deux adjectifs dérivés du même Nb sans pour autant qu’ils soient synonymes, à condition qu’ils soient construits à l’aide de suffixes différents, ex. *vradiatikos* et *vradinos* ‘du soir’.

— Il peut expliquer pourquoi les adjectifs en *-iatik(os)* et les adverbes correspondants en *-a* sont formés sur l’allomorphe [–savant] du Nb :

(4)	<i>genariatikos</i>	* <i>ianouariatikos</i>	‘de janvier’
(5)	<i>mesimeriatikos</i>	* <i>mesimvriatikos</i>	‘de midi’
(6)	<i>anoiksiatikos</i>	* <i>eariatikos</i>	‘de printemps’
(7)	<i>feggariatikos</i>	* <i>seliniatikos</i>	‘de lune’

— Il peut expliquer pourquoi nous pouvons dire *pragmatika anoiksiatikos kairos* ‘un temps vraiment de printemps’ mais pas **pragmatika earini isimeria* ‘*équinoxe vraiment vernal’. L’adverbe *pragmatika* ‘réellement, vraiment’ éclaire les propriétés prototypiques et stéréotypiques des adjectifs en *-iatik(os)*, que n’ont pas les adjectifs en *-in(os)* ; en effet, il y a une compatibilité entre *pragmatika* et un adjectif en *-iatik(os)* ainsi qu’une incompatibilité entre cet adverbe et un adjectif en *-in(os)* et plus généralement le discours scientifique.

— Il peut expliquer pourquoi l’allomorphe [savant] du Nb construit des adjectifs avec *-in(os)* et non pas avec *-iatik(os)* :

⁸ Expression utilisée pour référer à la dictature qui avait été instaurée en Grèce le 1^{er} avril 1967.

(8)	<i>mesimvrinos</i>	* <i>mesimvriatikos</i>	‘de midi’
(9)	<i>earinos</i>	* <i>eariatikos</i>	‘vernal’
(10)	<i>therinos</i>	* <i>theriatikos</i>	‘d’été’
(11)	<i>heimerinos</i>	* <i>heimeriatikos</i>	‘d’hiver’

— Il peut expliquer pourquoi les dénominations spéciales de la référentialité énonciative qui réanalysent les unités du niveau référentiel JOUR et AN ne sont construites qu’avec le suffixe *-in(os)*, ex.

(12)	<i>simera</i> ‘aujourd’hui’	<i>simerinos</i>	* <i>simeriatikos</i>	‘d’aujourd’hui’
(13)	<i>apopse</i> ‘ce soir’	<i>apopsinos</i>	* <i>apopsiatikos</i>	‘de ce soir’
(14)	<i>hthes</i> ‘hier’	<i>hthesinos</i>	* <i>hthesiatikos</i>	‘d’hier’
(15)	<i>fetos</i> ‘cette année’	<i>fetinos</i>	* <i>fetiatikos</i>	‘de cette année’
(16)	<i>persi</i> ‘l’an dernier’	<i>persinos</i>	* <i>persiatikos</i>	‘de l’an dernier’

Les adjectifs en *-in(os)* instaurent simplement une relation temporelle entre le nom recteur et le Nb, qui désigne une période temporelle.

— Il prend en compte le fait qu’il peut y avoir des mots construits non attestés dans les dictionnaires, faisant partie du lexique potentiel, par ex. parmi les adverbes de temps en *-a*, construits sur un adjectif en *-iatikos*, lui-même construit sur un nom de temps désignant les jours de la semaine, ne sont attestés dans les dictionnaires que les points remarquables, c’est-à-dire le début et la fin de cette chaîne, lundi, vendredi, samedi et dimanche, ex. *deuteriatika* ‘le lundi’, *paraskeviatika* ‘le vendredi’, *savvatiatika* ‘le samedi’ et *kyriakatika* ‘le dimanche’ vs *°tritiatika* ‘le mardi’, *°tetartiatika* ‘le mercredi’ et *°pemptiatika* ‘le jeudi’.

— Il permet d’expliquer pourquoi il y a, à part la construction temporelle Article défini + Ntemporel à valeur adverbiale, les adverbes de temps en *-iatika* et pas les adverbes de temps en *-ina*⁹ : contrairement aux premiers, les adverbes en *-ina* seraient inutiles, puisqu’ils ne serviraient qu’à localiser dans le temps.

Bibliographie

- Anastasiadis-Syméonidis, Anna. 1993. “Une première approche du suffixe *-iatik(os)*” in *Studies in Greek Linguistics-Proceedings of the 14th annual meeting of the Department of Linguistics-Faculty of Philosophy.* , Thessaloniki : Aristotle University of Thessaloniki : 238-257 (en grec).
- Anastasiadis-Syméonidis, Anna. 1999. “Le suffixe *-in(os)* en grec moderne” in *Greek Linguistics ’97-Proceedings of the 3rd International Conference on Greek Language.* Athènes : Ellinika Grammata : 315-323 (en grec).

⁹ Les adverbes en *-ina* ne fonctionnent que comme des adverbes de manière : (a) *dythike heimerina* ‘il s’est habillé en habits d’hiver’.

- Anastassiadis-Syméonidis, Anna. 2002. *Dictionnaire inverse du grec moderne*. Thessaloniki : Institut d'Etudes Néohelléniques.
- Berthonneau, Anne-Marie. 1989. Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé, *Thèse d'Etat, Université de Paris VII*.
- Corbin, Danielle. 1987. Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique, 2 vol. *Tübingen : Max Niemeyer Verlag, (1991²) / Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion*.
- Corbin, Danielle. 1991. "Introduction – La formation des mots : Structures et interprétations". *Lexique 10* : 7-30.
- Geeraerts, Dirk. 1985. "Les données stéréotypiques, prototypiques et encyclopédiques dans les dictionnaires". *Cahiers de Lexicologie 46, 1* : 27-43.
- Giannakis, Georgios. 2001. "Light is Life, Dark is Death: An Ancient Greek and Indo-european Metaphor". *Dodoni-Philologia 30* : 127-153.
- Grammaire du grec moderne (Démotique) (1941), Athènes, (1978²) Thessaloniki, Institut d'Etudes Néohelléniques.
- Hadzidakis, Georges. 1907. Le grec médiéval et moderne. *Volume 2. Athènes : Sakellariou*.
- Kleiber, Georges. 1990. La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical, *Paris : PUF*.
- Kourmoulis, Georges. 1967 *Dictionnaire inverse du grec moderne, Athènes*.
- Melis-Puchulu, Agnès. 1991. "Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de relation". *Lexique 10* : 33-60.
- Taylor, J.R. 1989. *Linguistic Categorization-Prototypes in Linguistic Theory, New York : Oxford University Press*.
- Tegopoulos-Fytrakis. 1991⁴. *Dictionnaire grec, Athènes : Ekdoseis Fytraki*.
- Temple, Martine. 1993. *Le sens des mots construits : pour un traitement dérivationnel associatif. Thèse de Doctorat, Université de Lille III*.

PARADIGMATIC MORPHOLOGY

Geert Booij
Universiteit Leiden, Nederlands

0. Introduction

This article is meant as a reflection on Danielle Corbin's theory of derivational morphology, and thus as an homage to her important work in this domain of linguistic theory. Her basic ideas concerning derivational morphology as published in Corbin (1987) are conveniently summarized in English in an article in the *Yearbook of Morphology 1989* which I translated for her from French into English. It is this article that I will take as my starting point for a discussion of the role of paradigmatic relations in morphology. The three basic, and interdependent ideas in Danielle Corbin's article are (i) that derivational morphology is lexeme-based, (ii) that morphology is associative, i.e. non-separationist, and (iii) that paradigmatic relations play an essential role in accounting for both the semantic and formal regularities in the make up of complex words.

Word-based morphology is the idea that morphology is primarily a set of systematic correspondences between the forms and meanings of the words of a language. These systematic correspondences can also be applied to new cases, and then we speak of productive morphological processes that create words from words. That is, the source of morphology is the network of paradigmatic relations between the existing words of a language. In section 2, I will present a number of arguments for this paradigmatic view of morphology. This position implies that it is the word that forms the basis of morphological operations, and that morphology cannot be defined as the concatenation of morphemes into words. As pointed out by Aronoff (1994), it is better to speak of lexeme-based morphology, because the term 'word-based' has led to the misunderstanding that it is the concrete form of a word that is the basis for morphological operations. However, it is often an abstract stem form of a lexeme that does not surface as a concrete word form that forms the basis for morphology, and hence, the term 'lexeme-based' is more appropriate. We may conclude, therefore, that Corbin's approach to morphology stands in the tradition of paradigmatic, lexeme-based morphology, a tradition that is represented in the Netherlands by the work of Uhlenbeck, Schultink, van Marle and others (cf. Schultink 2000 for a survey).

The second leading idea in Corbin's work is that in morphology form and meaning are associated in a systematic way, and that these two aspects of a

complex word should not be dissociated. The position that they should be separated is called ‘separationist morphology’, and has been defended most explicitly by Beard (1995). As Corbin has shown, it may look at first sight as if there is a many-to-many-relationship between form and meaning in the realm of derivational morphology, but there is a number of ways of accounting for this apparent unsystematicity and mismatch: (i) we should distinguish between the actual, lexicalized and the possible, predictable meaning of a complex words, (ii) there are systematic patterns of polysemy that explain apparent distortions of the systematic form-meaning relationships, (iii) we may assume possible, non-occurring words as the bases for word formation, (iv) there is truncation (the deletion of an affix before another affix), and (v) complex words have to fit into the general morphological shape of a particular category (the paradigmatic integrator factor, as Corbin called it).

As to Beard’s position, I have argued in Boojij (1986) that the apparent many-to-many relationship between form and meaning in the domain of Dutch deverbal agent and instrumental nouns is only apparent, and follows from systematic patterns of polysemy. Therefore, I concluded that Beard’s approach is on the wrong track. The analyses proposed by Corbin aim at making the same point: in a more sophisticated morphological analysis, the apparent distortions between form and meaning can be explained away.

Another source of polysemy mentioned both in Boojij (1986) and Corbin (1989) is the vagueness of the meaning contribution of affixes (cf. also Boojij 2002: 105-110). Hence, there is no reason to dissociate form and meaning in morphology.

We should realize, however, that this associative morphology position pertains primarily to derivational morphology. In the realm of inflection, another approach may be called for. There are many languages with a very complicated relation between inflectional properties and their phonological realization, and this has as led to a number of theories of a dissociative nature: A-morphous Morphology (Anderson 1982), Distributed Morphology (Halle and Marantz 1993), and Paradigm-based morphology (Stump 2001). I will leave the treatment of inflection out of discussion here, but would like to note that even in inflection one might still want to defend the associative position. For instance, Carstairs-McCarthy, in his work on restrictions on the variation that one finds in inflectional paradigms, makes use of the one form-one meaning principle (in the form of the No Blur principle) that presupposes a systematic relation between form and meaning even in the inflectional domain (cf. Cameron-Faulkner and Carstairs-McCarthy 2001).

After this short characterization of Corbin’s theory and its position in current debates on morphology, I will discuss a number of issues in more detail. In Section 2, I will present a number of arguments for paradigmatic morphology, and relate them to Corbin’s analyses as proposed in Corbin (1989). In section 3, I will discuss the phenomenon of paradigmatically governed allomorphy, and argue that

it can be dealt with without making use of possible but non-existing words. Section 4 will present my conclusions.

1. Arguments for paradigmatic morphology

There is a wealth of evidence in the morphological literature for the position that new complex words are created on the basis of relations between existing words. A well known argument is the observation that idiosyncratic properties of existing complex words recur in the polymorphemic sequences corresponding to those complex words that form part of a larger complex word (a somewhat clumsy, but theory-neutral formulation). For instance, the idiosyncratic meaning of the deverbal Dutch noun *woning* ‘house’ derived from the verb *woon* ‘to live’ by means of the suffix *-ing* used for deriving deverbal action nouns, will recur in all words derived from *woning* such as the diminutive noun *woninkje* ‘small house’; hence it is the established lexeme *woning* that is the basis of this word formation process (Booij 1977: chapter 1). The same point is made by Corbin (1989: 47): once the idiosyncratic meaning of the complex word *furch-ette* ‘fork’ has been established, this unpredictable meaning will recur in words derived from it, such as *fourchetée* ‘forkful’. Therefore, the conventional lexicon must be assumed to provide inputs for the derivational component.

Particularly telling is the phenomenon of paradigmatic word formation. An example from Dutch (Van Marle 1985, Booij 2002: 6-8) is the formation of female nouns in *-ster* as counterparts to sex-neutral deverbal nouns in *-er*:

(1)	VERB	NOUN	FEMALE NOUN
	<i>arbeid</i> ‘work’	<i>werk-er</i> ‘worker’	<i>werk-ster</i>
	<i>spreek</i> ‘speak’	<i>sprek-er</i> ‘speaker’	<i>sprek-ster</i>

Although one might assume here that the female nouns have been derived directly from verbal bases, it appears that, in fact, they have probably been derived by replacing the suffix *-er* with the suffix *-ster*. The evidence for this interpretation is that sometimes the verbal base does not exist, and that if the noun in *-er* has idiosyncratic semantic properties, these properties recur systematically. This is the case for the following pairs of words:

(2)	NOUN	LITERAL GLOSS	FEMALE NOUN
	<i>bet-wet-er</i>	‘better-knower, pedant’	<i>bet-weet-ster</i>
	<i>oproer-kraai-er</i>	‘revolution crower, ring leader’	<i>oproer-kraai-ster</i>
	<i>pad-vind-er</i>	‘path-finder, scout’	<i>pad-vind-ster</i>

This is a productive way of coining female nouns, which cannot be understood in terms of concatenation of morphemes, but only as the extension of an existing form-meaning relationship between words ending in *-er* and words in *-ster* to new

cases. More examples of paradigmatic word formation in Dutch can be found in Booij (2002).

The role of paradigmatic relationships between existing words also appears in the following observation in Corbin (1989):

The choice of a particular suffix for prefixed nouns is dictated by the copy principle. For example, nothing forbids the suffixation of *-ité* ‘-ity’ or *-itude* ‘-ity’ to *apte* ‘suitable’ and *inapte* ‘unsuitable’. Both suffixes attach to non-suffixated adjectives ending in /t/ (*matité* ‘dullness, *promptitude* ‘id.’). Yet it is the suffix *-itude* that appears in both adjectives in the attested lexicon: *aptitude*, *inaptitude*. The choice of the suffix *-itude* for *inaptitude* is thus copied from that for *aptitude*. Corbin (1989: 39)

Instead of assuming a specific copy principle, we might conclude that the formation of the word *inaptitude* has taken place on the basis of the paradigmatic relationship (3) and hence X will be *inaptitude*..

$$(3) \quad \text{apte} : \text{aptitude} = \text{inapte} : X$$

Thus, we can avoid the assumption that *inaptitude* is derived from *aptitude* which would lead to a so-called bracketing paradox. Its meaning is a compositional function of the adjective *inapte* and the suffix *-itude*, whereas from a formal point of view this word seems to be derived by prefixation of *in-* to *aptitude* given the choice of *-itude* over *-ité*.

The role of paradigmatic relationships is also clear in the case of the bracketing paradoxes discussed in Spencer (1988): the formation of the expression *transformational grammarian* can only be understood on the basis of the following equation:

$$(4) \quad \text{grammar} : \text{grammarian} = \text{transformational grammar} : X$$

This equation will result in X having the value *transformational grammarian* with the meaning ‘someone who does transformational grammar’.

Paradigmatic relationships also account for the phenomenon of hypercharacterization, where a word ends in a suffix that does not contribute an additional meaning to the word to which it belongs. An example from Dutch is the addition of the denominal personal suffix *-er* to nouns that already have that person-denoting meaning. Thus, the word *Dominicaner* ‘Dominican’ has been coined on the basis of the word *Dominicaan* ‘Dominican’ in order to achieve a uniform formal expression of the category of personal nouns (Van Marle 1985). The same happens to acronyms for particular functions in which the word denoting the person is hidden. For instance, in Dutch the acronym for *universitair hoofddocent* ‘lit. university head teacher, associate professor’ is *UHD*, but many

speakers of Dutch use the word *UHD-er* instead (Booij 2002). Corbin (1989: 38) mentions similar examples from French: plant names normally end in *-ier*, and hence, this suffix has also been added to words such as *peuple* ‘poplar, and *magnolia* ‘id.’ that already denote a tree or plant, resulting in the synonymous words *peuplier* and *magnolier* respectively. Corbin rightly qualifies these words as cases of ‘paradigmatic integration’ because they have been made part of a morphological category, a class of paradigmatically related words that end in the same suffix.

Paradigmatic relationships may also be used to account for another case of apparent distortion of the relationship between morphological structure and semantic interpretation discussed by Corbin (1989: 36ff). The case discussed by Corbin is the word *publiciste* ‘publicity agent’, whose semantic base is not the adjective *public* but the complex noun *publicité*. Corbin’s solution is to assume the underlying morphological structure *public-ité-iste*, and a truncation rule that deletes the suffix *-ité* before *-iste*. Such truncation rules have also been postulated by Aronoff (1976) in order to account for asymmetries between form and meaning.

What we may doubt with respect to this kind of analysis is if we really want to assume a category of truncation rules. Once we make use of paradigmatic relationships, it is possible to state the form-meaning correspondence discussed here more directly, as follows:

$$(5) \quad [X-it\acute{e}]_{N_i} \Leftrightarrow [X-iste]_{N_j} \text{ ‘specialist in } N_i\text{’}$$

This kind of relationships, with an asymmetry between form and meaning, is pervasive in the stratum of non-native complex words in Dutch and other Germanic languages. A classical example is the relation between nouns in *-isme* and nouns in *-ist* that denote adherents of the ideology mentioned by the word in *-isme* such as *marxisme* – *marxist*. Similar pairs of words can be found in French, as the work of Corbin has shown. Once we allow for paradigmatic networks to play a role in the formation of new words, we do not need to assume a truncation rule for the truncation of *-isme* before *-ist*. Instead, we assume a systematic relation between words of the form *X-isme* and words of the form *X-ist* with the meaning ‘adherent to X-ism’. An additional advantage of this approach is that we do not have to make a choice as to the direction of the relation: it is also possible to derive words in *-isme* form words in *-ist*.

The essential role of paradigmatic relationships can also be seen in the realm of compounding. As shown by Krott (2001), the choice of a linking phoneme between the two constituents of a compound in Dutch is largely based on the patterns of linking phonemes in the set of existing paradigmatically related compounds, i.e. compounds that begin or end with the same constituent. This shows that a proper account of both semantic and formal regularities needs access to paradigmatic relations between words.

In short, once we recognize the essential role of paradigmatic relationships in morphology, a number of apparent complications with respect to form-meaning relationships in morphology appear to be due to a fundamental architectural principle of the morphological module, its being paradigmatic in nature.

Finally, let me point out another paradigmatic aspect of Corbin's morphological theory: the postulation of morphological paradigms. A morphological paradigm in Corbin's view is a set of word formation processes with the same semantic contribution, and the same category of base and derived word. We need the notion 'morphological paradigm' in particular for understanding type blocking (Van Marle 1985, Rainer 1988), the phenomenon that word formation processes within the same morphological paradigm compete, and may impede each other's applicability and productivity (see also Bauer 1997). Indeed, such observations can be found in Corbin's work, and thus it can be seen as a clear contribution to paradigmatic morphology.

2. Paradigmatically governed allomorphy

The phenomenon of allomorphy may also seem to form a threat to the assumption of a systematic relation between form and meaning in morphology. There are many sources of allomorphy (for instance, alternations caused by phonological processes), but an important one is obviously the history of a language. Take for instance, the following example from Corbin (1989):

For instance, the consonantal variation in *nager* 'to swim' / *natation* 'swimming' is, as far as I know, unique in French. Therefore, *natation* is not derived from *nager*, but from ^o*nater*, a synonym of *nager*. The plausability of this word as a base of *natation* is confirmed by the fact that the word is not attested in present-day French [...], but [...] did occur in the 14th century, that is, before the appearance of *natation* in 1550. Corbin (1989: 44)

There is one disadvantage in Corbin's approach: she is forced to assume possible simplex words such as *nater* that do not occur as actual words. In fact, we expect such possible words to become actual words very easily, but this is not the case: if someone coined the verb *nater*, this would clearly be felt as a case of back formation, a kind of word formation with a strongly incidental, non-systematic character.

The alternative to Corbin's analysis is to list *natat-ion* as an existing, formally complex noun in *-ation*, with its meaning specified, and without any formal relation to *nager*. In fact the relation between the two words will only be perceived on the basis of their semantic relationship, and it is on this basis that we might also observe the formal similarity between the verbal stem *nag-* and the first part of *nat-ation*. If a new word, say *natative*, is derived, we do not need

nater as a base; instead it will be derived directly from the formally complex noun *nat-ation* through suffix replacement, i.e. paradigmatic word formation.

A classical case of apparent mismatch between form and meaning in French that relates to allomorphy is the use of feminine adjectives as stems for the derivation of adverbs in *-ment*, although there is no feminine or female meaning involved in the derived words:

(6)	MASC.		FEM.	ADVERB
	<i>faux</i>	'false'	<i>fausse</i>	<i>faussement</i>
	<i>lent</i>	'slow'	<i>lente</i>	<i>lentement</i>
	<i>heureux</i>	'happy'	<i>heureuse</i>	<i>heureusement</i>

In these cases one might still think that it is the latent stem-final consonant of the adjectival stem that surface before the suffix *-ement*, and that, therefore, it is still the masculine (or rather, the gender-neuter) form that functions as the stem. However, this analysis fails to explain why, if an adjective has an irregular feminine form, it is this irregular form that shows up before *-ement*:

(7)	<i>beau</i>	'beautiful'	<i>belle</i>	<i>bellement</i>
	<i>blanc</i>	'white'	<i>blanche</i>	<i>blanchement</i>
	<i>fou</i>	'stupid'	<i>folle</i>	<i>follement</i>
	<i>sec</i>	'dry'	<i>sèche</i>	<i>sèchement</i>
	<i>vieux</i>	'old'	<i>vieille</i>	<i>vieillement</i>

Instead of saying that these adverbs are derived from the feminine form of adjectives, as the facts in (7) might seem to force us to (an analysis that implies a semantic mismatch), the following paradigmatic allomorphy rule can be stated: the allomorph for deadjectival derivation in French is formally identical to the feminine form of the adjective (Booij 1997a: 45). Similar patterns of paradigmatically governed allomorphy can be found in many other languages, as shown in Booij (1997a;b). It will be clear that putative semantic mismatches disappear once we accept the idea that allomorphs for a particular morphological process may be identical with the form of other words without being associated with the meaning of those other words. The same point is made by Aronoff (1994) with respect to allomorphy in inflectional paradigms.

3. Conclusions

In this article, I have tried to show that the impressive work on the derivational morphology of French done by Danielle Corbin is a most welcome contribution to the paradigmatic approach to word formation. In order to support this interpretation of Corbin's morphology, I highlighted a number of basic claims as put forward in Corbin (1989), and related these to similar claims and analyses in

Dutch and of other languages. Thus, I have made an (admittedly modest) attempt to make Corbin's work and insights fruitful for the non-French part of the morphological community, and to show in this way how much respect she has earned and deserves for her work on French morphology.

References

- Anderson, Stephen. 1992. *A-morphous morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Aronoff, Mark. 1976. *Word formation in generative grammar*. Cambridge Mass.: MIT Press.
- Aronoff, Mark. 1994. *Morphology by itself*. Cambridge Mass.: MIT Press.
- Bauer, Laurie. 1997. Derivational paradigms. In Geert Booij and Jaap van Marle (eds.), *Yearbook of Morphology 1996*. Dordrecht: Kluwer, 243-256.
- Beard, Robert. 1995. *Lexeme-morpheme base morphology*. Albany N.Y.: SUNY Press.
- Booij, Geert. 1977. *Dutch morphology. A study of word formation in generative grammar*. Dordrecht: Foris.
- Booij, Geert. 1986. Form and meaning in morphology: the case of Dutch 'agent' nouns. *Linguistics* 24, 503-517.
- Booij, Geert. 1997a. Allomorphy and the autonomy of morphology. *Folia Linguistica* 31, 25-56.
- Booij, Geert. 1997b. Autonomous morphology and paradigmatic relations. In Geert Booij and Jaap van Marle (eds.), *Yearbook of Morphology 1996*. Dordrecht: Kluwer, 35-54.
- Booij, Geert. 2002. *The morphology of Dutch*. Oxford: Oxford University Press.
- Cameron-Faulkner, Thera and Carstairs-McCarthy, Andrew. 2001. Stem alternants as morphological signata: evidence from blur avoidance in Polish nouns. *Natural Language and Linguistic Theory* 18, 813-835.
- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen: Niemeyer (2 vols.).
- Corbin, Danielle. 1989. Form, structure and meaning of constructed words in an associative and stratified lexical component. In Geert Booij and Jaap van Marle (eds.), *Yearbook of Morphology 1989*. Dordrecht: Foris, 31-54.
- Halle, Morris and Alec Marantz. 1993. Distributed morphology and the pieces of inflection. In Kenneth Hale and Samuel J. Keyser (eds.) *The view from Building 20, essays in honor of Sylvain Bromberger*. Cambridge Mass.: MIT Press, 111-176.
- Krott, Andrea. 2001. *Analogy in morphology. The selection of linking elements in Dutch compounds*. Nijmegen: Max Planck Institut für Psycholinguistik (Ph. D. dissertation, Catholic University of Nijmegen)
- Marle, Jaap van. 1985. *On the paradigmatic dimension of morphological creativity*. Dordrecht: Foris.

- Rainer, Franz. 1988. Toward a theory of blocking: the case of Italian and German quality nouns. In Geert Booij and Jaap van Marle (eds.), *Yearbook of Morphology 1988*. Dordrecht: Foris, 155-186.
- Schultink, Henk. 2000. *History of morphological research: the Netherlands*. In Geert Booij, Christian Lehman, and Joachim Mugdan (eds.), *Morphology. An international handbook on inflection and word formation*. Berlin /New York: Walter de Gruyter, 162-170.
- Spencer, Andrew. 1988. Bracketing paradoxes and the English lexicon. *Language* 64, 663-682.
- Stump, Gregory T. 2001. *Inflectional morphology. A theory of paradigm structure*. Cambridge: Cambridge University Press.

LE SUFFIXE *-ARD* DANS LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Denis Delaplace
IUFM de Champagne-Ardennes

Danielle et Pierre Corbin se sont souvent rejoints dans le maquis des dictionnaires. Plus précisément dans l'étude critique des traitements que ceux-ci font des unités lexicales et affixes. En témoigne, entre autres, leur article commun paru dans *Lexique* n° 10 et intitulé « Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)* », assis sur un examen minutieux de la description des mots en *-ier* dans le *Grand Robert de la langue française*.

Le présent travail de réflexion morphologique appliquée à un ouvrage lexicographique s'efforce de suivre cet exemple, mais avec quelques différences : tout d'abord, c'est au suffixe *-ard(e)* que je m'intéresse ; ensuite, c'est sur le *Trésor de la langue française (TLF)* que j'ai choisi de travailler, en prenant comme point de départ les dérivés recensés dans cet ouvrage et l'article consacré au suffixe dans le tome trois (*TLF t3*, 1974) ; enfin, dans ce défrichage, je ne peux proposer que quelques pistes d'accès à une grammaire plus développée du suffixe.

1. *TLF* et morphologie des procédés de formation

Le lexicographe et le morphologue ont des approches différentes du lexique : celle du premier est tournée vers le recensement d'unités lexicales attestées et vers la description de ce que leur sens et leurs acceptions ont de plus particulier, celle du second vers l'étude de certains procédés de formation et des caractéristiques communes que chacun d'eux exploite dans les bases utilisées et confère aux unités formées.

Cela n'empêche pas que le *TLF*, comme tout dictionnaire de langue mais à sa manière, introduise des éléments de morphologie des procédés de formation dans sa description des unités lexicales attestées. Si l'on prend comme exemple le dérivé *smicard(e)*, on constate (i) que sa définition inclut le nom *S.M.I.C.* (« celui, celle dont le salaire est le *S.M.I.C.* »), (ii) qu'il est traité en tant que dérivé de *S.M.I.C.* dans le *TLFt15* (1992) sous la rubrique « **DÉR.** » de l'article **S.M.I.C.**, (iii) que la rubrique étymologique de sa sous-entrée se termine par l'indication « de *S.M.I.C.*, suff. *-ard**, *-arde* », l'astérisque marquant que le suffixe est décrit ailleurs dans le *TLF*, en l'occurrence dans l'article de 1974 qui citait déjà le dérivé tout récent (le *S.M.I.C.* a remplacé le *S.M.I.G.* en 1970).

1.1. Définition dérivationnelle

Définir un dérivé (*smicard(e)*) en utilisant son mot-base (*S.M.I.C.*) est une pratique courante en lexicographie, notamment parce qu'elle s'intègre bien dans l'économie des dictionnaires ; mais elle devient difficile, voire impossible, dès que les interprétations des bases et des dérivés se compliquent.

1) Si une base a plusieurs acceptions différentes, il faut préciser celle qui est valable pour l'interprétation du dérivé : pour décrire le nom *zonard(e)* « habitant de la zone, d'une zone », traité sous la rubrique « **DÉR** » de *zone*, le *TLF* est obligé de renvoyer à l'acception « **B 3** » de ce mot, mais celle-ci en recouvre en fait trois successives, parmi lesquelles le point de départ de la dérivation n'est pas clairement indiqué : (a) l'expression *zone militaire*, réduite à *zone*, a servi autrefois, pendant de nombreuses années, à désigner un espace militaire situé autour de Paris et « occupé illégalement par des constructions légères et misérables » ; à partir de là, s'est développée (b) l'acception « faubourg caractérisé par un habitat misérable » (seule compatible avec la définition du dérivé telle qu'elle est formulée), puis (c) l'acception « situation mauvaise » (d'après les formulations révisables du *TLF*).

2) Si plusieurs acceptions différentes correspondent à une même forme dérivée, les choses doivent être examinées sous différents aspects, ce qui complique sérieusement la description :

— si la base elle-même a plusieurs acceptions différentes, il faut préciser celle à laquelle correspond chaque acception de la forme dérivée : pour décrire les huit acceptions énumérées dans l'article **lignard**, le *TLF* fournit ainsi sept indications ou marques de domaine (« parti politique » dans une périphrase définitionnelle, « ÉLECTRICITÉ », « BEAUX-ARTS », « HIST. DE L'ARMÉE », « PÊCHE », « TYPOGR. » et « JOURN. » dans des marques de domaine), qui renvoient à six acceptions spécialisées de la base *ligne*, si l'on admet que, pour les domaines typographique et journalistique, c'est une seule acception de la base qui est à l'origine de deux acceptions différentes du dérivé ;

— dans le cas où plusieurs acceptions d'un dérivé se rattachent à une même acception d'une base, il reste à savoir (i) s'il y a eu plusieurs dérivations distinctes faites directement à partir d'une acception première (pour *lignard*, outre la différence faite entre l'acception typographique « compositeur spécialement chargé de la ligne courante » et l'acception journalistique « rédacteur de journal payé à la ligne », le *TLF* distingue, dans le domaine de l'électricité, entre « a) fil ou installation servant au transport de l'électricité » et « b) ouvrier chargé d'établir une ligne [...] ») ou bien (ii) si l'une des acceptions d'un dérivé ne résulte pas plutôt d'une dérivation sémantique faite sur le sens initial du dérivé : pour *charognard*, dans l'acception « **A.** — oiseau de proie [...] ou animal se nourrissant de charognes », le *TLF* introduit un emploi appliqué « *P. anal.* » à des humains, non défini mais illustré par une citation de 1907, puis il décrit en « **B.** »

un emploi « *P. métaph., péj.* Individu qui suscite une forte désapprobation par son mauvais caractère ou par la rapacité, la cruauté avec lesquelles il exploite la misère d'autrui », sans recourir au mot *charogne* mais en se demandant si le dérivé, parfois, « n'est pas plutôt un néol. formé à partir du rad. du verbe *charogner* et du suff. péj. -ard et donc sans réf. métaph. à l'oiseau »...

3) Enfin, quand une acception d'un dérivé ne se comprend pas (ou pas seulement) par la prise en compte de la base et de l'instruction suffixale, il faut abandonner la définition dérivationnelle : le mot *paillard(e)* ne peut plus être défini à partir de *paille*.

Les définitions de ce type sont par ailleurs rarement assez précises sur le fonctionnement du suffixe : -ard est-il seulement utilisé, comme pourrait le laisser penser la définition « celui, celle dont le salaire est le S.M.I.C. », pour la construction, sur des bases nominales, de noms renvoyant à des personnes regroupées dans une catégorie ? quelle valeur précise confère-t-il aux dérivés (*smicard* vs **smiqueux*, **smiquiste*, **smiquien*, etc.) ?

1.2. Adressage des dérivés

Décrire un dérivé dans l'article consacré à sa base est aussi une pratique lexicographique courante et s'intégrant bien dans l'économie des dictionnaires, même si elle est moins utilisée que la précédente et de façon moins systématique : le *TLF* crée un article **lignard**, mais décrit *zonard(e)* sous **zone**. Cela permet notamment d'insérer *in extremis* des mots oubliés et parfois retrouvés lors de la description des bases, mais ne facilite pas le repérage pour des lecteurs non initiés : trouveront-ils aisément un mot qui n'a pas d'adresse dans l'ordre alphabétique ?

En outre, d'une part elle se heurte également aux difficultés précédentes liées à la polysémie et aux évolutions sémantiques des bases et des dérivés, d'autre part elle traite les dérivés non comme des unités à part entière, mais un peu comme des satellites des bases, ce qui ne s'accorde guère avec la spécificité de l'approche lexicographique.

1.3. Articles lexicographiques consacrés aux affixes

Il est moins fréquent que les dictionnaires consacrent des articles à des affixes lexicaux. L'adoption de cette pratique par le *TLF* permet à ce dernier de mieux présenter le fonctionnement de tel ou tel affixe, mais on ne peut s'appuyer sur des descriptions de ce genre sans tenir compte du fait qu'elles s'inscrivent dans un discours préoccupé, par principe, des unités lexicales attestées plutôt que des opérations morphologiques.

Dans les sections suivantes apparaîtront les insuffisances de la description du *TLFt3*, malgré sa richesse documentaire et même si elle s'appuie sur plus d'un siècle de travaux linguistiques et lexicographiques¹.

2. Organisation de l'article du *TLFt3* sur le suffixe *-ard*

Conformément aux choix éditoriaux, l'article commence par un long volet principal consacré à la description du suffixe en français moderne et se termine par des indications sur sa morphologie, sa prononciation, son étymologie, son histoire, les finales *-ard* et *-arde*, *-art* et *-arte* qui se rapprochent ou non de lui et par quelques éléments bibliographiques. La présente étude, ne retenant les indications finales que quand elles éclairent la réflexion synchronique, porte essentiellement sur la description initiale. En voici l'organisation, chaque subdivision étant illustrée par un exemple-type, que j'ai choisi pour l'évidence de sa décomposition et de son interprétation en français moderne parmi ceux donnés dans l'article :

I. Suff. péj. formateur d'adj. ou de subst. qualifiant ou désignant des personnes.

A. La base est un subst., un ethnique ou un nom propre de pers.

1. La base est un subst. souvent arg. ou fam. désignant une chose concr. [type *binoclard(e)*, formé sur *binocle(s)*]

2. La base est un subst., gén. arg., désignant un défaut moral [type *froussard(e)*, sur *frousse*]

3. La base est un subst., un élément de syntagme, un nom propre, plus rarement un sigle, désignant une réalité sociale ou pol. [type *cagoulard(e)*, sur *Cagoule* (surnom d'une organisation d'extrême-droite de la première moitié du XX^e siècle)]

4. La base est un ethnique ou un subst. désignant un lieu [type *montagnard(e)*, sur *montagne*]

B. La base est un adj.

1. *-ard* s'ajoute à la base [type *faiblard(e)*, formé sur *faible*]

2. *-ard* commute avec un autre suff. ou une finale [type *furibard(e)*, sur *furibond*]

C. La base est un verbe [type *geignard(e)*, formé sur le radical *geign-* de *gein(dre)*]

II. Suff. formateur de subst. désignant des animaux ou de subst. de l'inanimé.

A. Le suff. n'a pas une valeur péj.

1. Le dér. désigne un animal.

a) La base est un subst. désignant un animal [type *busard*, formé sur *buse*]

b) La base est un subst. concr. [type *épaulard*, formé sur *épaule*]

c) La base est un verbe [type *broutard*, formé sur *brout(er)*]

2. Le dér. désigne une chose [type masc. *buvard*, formé sur le radical *buv-* de *boi(re)* ; type fém. *cuissarde*, formé sur *cuisse*]

¹ Les références vont, en ce qui concerne les linguistes, de la *Grammaire des langues romanes* de F. Diez (par exemple, tome II traduit en français en 1874) à l'*Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain* de J. Dubois (1962) et, en ce qui concerne les lexicographes, du Littré (1863-1877) et du Godefroy (1880-1902) au *Petit Robert* (1967).

B. Le dér. est un mot arg. dans lequel *-ard* a gén. une valeur dépréciative [types *plumard*, formé sur *plume* n. f., et *costard*, formé sur *costume*]

3. Dérivés sémantiquement indécomposables

Parmi les dérivés cités dans la description initiale du *TLFt3*, il en est beaucoup dont la structure morphosémantique ne s'impose plus de façon immédiate à l'esprit des locuteurs.

Dans certains cas, comme cela ressort de certaines remarques de l'article, les bases ne sont plus clairement identifiables parce qu'elles sont des mots sortis de l'usage (en **I. C.**, *égrillard(e)* est dit provenir « peut-être de l'a. fr. *esgriller* 'glisser' ») et/ou parce qu'il s'est produit des écarts sémantiques et/ou formels importants entre la base et le dérivé : en **II. A. 2.**, *corbillard* est donné comme dérivé du nom de ville *Corbeil*, mais rares sont les locuteurs qui fassent encore un lien entre les corbillards et les coches d'eau assurant autrefois les transports entre Corbeil et Paris ; de même, en **I. A. 1.**, *couard(e)* 'lâche' est dérivé « de l'a. fr. *coue* 'queue' », mais l'association morphosémantique de *couard(e)* avec *queue*, malgré l'existence de *couette* et des allomorphies du type *jeu / jouer*, est loin d'être spontanée.

Dans d'autres cas, en revanche, la base est identifiable, mais son sens ne permet pas de calculer aisément celui du dérivé : suite à l'évolution des conditions de vie, *paillard(e)* 'débauché, grivois' n'est plus guère associable au sémantisme du mot *paille*, hormis peut-être par l'intermédiaire d'expressions comme *se rouler dans la paille* ou comme *paillasse*.

Quand il s'appuie sur de tels exemples, le descripteur doit disposer d'informations précises concernant la formation de tel mot à partir de telle base : plutôt que d'être amené à formuler des remarques comme celle faite à propos de *bâtard(e)* dans le *TLFt3* en **I. A. 1.** (« Quant à *bâtard*, on peut se demander s'il est bien formé sur *bât* »), mieux vaut qu'il renonce à se servir de tels « dérivés » dans sa description du rôle du suffixe ou du moins qu'il ne les utilise que s'ils apportent un éclairage sur certaines questions : par exemple, *bâtard(e)* a-t-il toujours eu une valeur péjorative ? et le suffixe a-t-il joué un rôle à cet égard ?

En tout état de cause, force est de reconnaître que l'étude du devenir d'une unité lexicale après sa construction déborde le cadre de la morphologie :

— l'utilisation de *corbillard* pour désigner les voitures mortuaires, après des coches d'eau et de grands carrosses, n'était pas inscrite dans la construction du dérivé (ou sa reconstruction à partir de *corbillat*), même si la valeur expressive du suffixe y a peut-être joué un rôle ;

— quant aux patronymes formés depuis longtemps avec ce dernier, bien que certains soient décomposables (*Blanchard*), on sait que leur sens construit n'a généralement plus de rapport direct avec les personnes qui les portent : un individu nommé *Blanchard* pourrait être noir.

Dans ce qui suit, à l'inverse de la description initiale de l'article du *TLFt3*, je délaisserai généralement les dérivés dont l'analyse n'est plus évidente en français contemporain, ne faisant exception que pour quelques exemples du *Dictionnaire historique des argots français* de G. Esnault (1965 ; désormais *DHAF*), que j'utiliserai essentiellement comme témoins de la vitalité du suffixe dans certains usages marqués du français.

4. Des dérivés en grand nombre

Pour contrebalancer les limitations précédentes, on dispose toutefois d'un grand nombre de dérivés analysables, dont plusieurs ne sont même attestés que depuis peu : insistant à plusieurs reprises sur la productivité de certains types, le *TLFt3* cite des créations du XIX^e et du XX^e siècles (*flicard(e)*, *justiciard(e)*, *prérentiard(e)*, etc.), parmi lesquelles deux sont à peu près contemporaines de la parution du volume : *smicard(e)*, évoqué ci-dessus, et *nullard(e)*, recensé en 1970 par le *Supplément* du premier « Grand » Robert mais attesté dès 1953. Certains dérivés décrits dans les derniers tomes jusqu'en 1994 illustrent bien l'actualité du suffixe en français contemporain : *routard(e)*, *soixante-huitard(e)*, *thésard(e)* et *zonard(e)*.

L'inventaire que j'ai réalisé à partir du seul *TLF* dépasse les 400 entrées ou sous-entrées recensant des dérivés analysables, à quoi il faut ajouter :

(i) que de nombreux articles réunissent sous un même lemme, comme on l'a vu pour **lignard**, des acceptions plus ou moins étrangères les unes aux autres du point de vue de ce à quoi elles renvoient et qui sont analysables comme des unités lexicales distinctes ;

(ii) que sont légion les différents substituts formés par déformation des bases et arborant une finale incluant ou évoquant le suffixe et porteuse de sa valeur expressive : type *costar(d)* pour *costume* (suffixation mutilante), types *nibar(d)* pour *nichon* et *guichemar(d)* pour *guichetier* (adjonction mutilante d'un appendice), type *scénar* pour *scénario* (apocope), etc. ;

(iii) que beaucoup de dérivés sont passés entre les mailles du filet du *TLF*, en particulier :

— des ethniques construits à partir de toponymes : noms d'habitants comme *Allosard(e)* d'*Allos* (Alpes) et *Chamoniard(e)* de *Chamonix* (Savoie), surnoms comme *Blanzouillard(e)* de *Blanzy* (Ardennes) et *Quat'chanard(e)* de *Quatre-Champs* (*idem*) ;

— des mots dits *argotiques*, qu'il s'agisse ou non de substituts formés par déformation des bases : *cendar(d)* (pour *cendrier*), *fendard(e)* 'amusant' (pour *fendant(e)* ou bien formé sur la locution verbale *se fend(re) la gueule* ou *la poire...*), *fumard(e)* 'en colère' (pour *fumasse* ou formé sur *fum(er)* 'être en colère'), *paumard(e)* 'malchanceux au jeu', sur *paum(er)*.

5. Catégories des référents qualifiés ou désignés par les dérivés

Comme on l'a vu ci-dessus, le volet initial et principal de l'article du *TLFt3* s'organise en deux parties, la première envisageant le suffixe (**I.**) comme « formateur d'adj. ou de subst. qualifiant ou désignant des personnes », la seconde (**II.**) comme « formateur de subst. désignant des animaux ou de subst. de l'inanimé ». Cette dichotomie, souvent utilisée en lexicographie, réorganise celle adoptée par Diez à propos du suffixe (« 1) Des êtres vivants [...] — 2) Des objets »). La répartition des dérivés se fait donc selon un critère sémantico-référentiel dont on se demande s'il a à voir avec l'instruction propre au suffixe ; il se heurte en tout cas à des difficultés que l'on peut illustrer par les insuffisances de l'article du *TLFt3*.

Tout d'abord, employés comme adjectifs, de nombreux dérivés présentés en **I.** ne qualifient pas seulement des personnes. Cela est particulièrement évident dans les cas où « **4.** la base est [...] un subst. désignant un lieu » (par exemple, *campagnard(e)*, dérivé de *campagne*, dans *buffet campagnard*, ou *savoyard(e)*, dérivé de *Savoie*, dans *fondue savoyarde*), et dans certains de ceux où « **B.** la base est un adj. » : *faiblard(e)* ne qualifie pas une personne dans *le son est faiblard*, *foirard(e)* est appliqué à un chat dans la citation de Queneau utilisée pour montrer la productivité du type où il y a commutation avec un autre suffixe adjectival (*foirard(e)* pour *foireux*, *foireuse*) et, à partir du moment où le mot-base peut être employé pour les chats ou pour d'autres espèces d'animaux, rien n'interdit de faire de même avec des adjectifs comme *froussard(e)*, *trouillard(e)*, etc. ; en revanche, la remarque faite en **I.** et invitant à « noter aussi, qualifiant un subst. de l'inanimé : *guenillard* », appliqué à un salon dans une citation d'Amiel, met plutôt le doigt sur un emploi métaphorique dans la mesure où la base *guenille(s)* renvoie avant tout à des vêtements (portés par des humains).

Par ailleurs, même des substantifs présentés en **I.** sont susceptibles d'être employés pour désigner autre chose que des personnes :

— animaux : *briard(e)*, dérivé du nom de région *Brie*, renvoie entre autres à des chiens d'une race répandue dans cette région, *coquillard* a certes été utilisé pour désigner des faux-pèlerins ou des bandits arborant des coquilles ainsi que pour surnommer les cuirassiers, mais le dictionnaire français-argot signé par Bruant (1901) l'applique aussi aux escargots ;

— choses : *coquillard* et *cabochard* sont donnés par le Bruant comme renvoyant le premier également à l'œil, ce que confirme l'article **coquillard** du *TLF*, le second à la tête, ce dérivé étant décrit également et plus généralement comme un adjectif signifiant 'têtu' ; l'article **lignard** fournit lui-même une définition « fil ou installation servant au transport de l'électricité » au milieu de sept autres acceptions concernant des personnes ; de même, le dérivé *tignard(e)* ne renvoie pas seulement aux habitants de Tignes, mais, en tant que nom masculin, à un fromage produit dans la région de cette commune ; quant à *babillard(e)*, donné comme adj. et subst formé sur une base verbale, le *DHAF* indique qu'il a eu, en

tant que nom masculin, les acceptions ‘ministre du culte protestant’, ‘confesseur’, ‘avocat’, mais aussi ‘montre à répétition’, ‘livre’, ‘journal’ et ‘tableau’, et, en tant que nom féminin, les acceptions ‘lettre’, ‘sonnette’, ‘montre’ et ‘langue’ !

Compte tenu du fait que la partie **II**. présente des substantifs désignant des animaux (*têtard* ‘larve de batracien’) ou des choses (*dossard*, *cuissarde*), il est évident que le suffixe *-ard* ne détermine pas lui-même si les entités que qualifient ou auxquelles renvoient ses dérivés doivent être des personnes, des animaux ou des choses, ce qui incite à le rapprocher plutôt des suffixes adjectivaux dans la mesure où, en français, il est rare que ceux-ci apportent de telles restrictions, à la différence de nombreux suffixes purement nominaux.

Il s’ensuit que la première question à trancher est celle de savoir si le suffixe ne serait pas, au départ, formateur d’adjectifs éventuellement convertibles en substantifs immédiatement ou postérieurement.

6. Catégories grammaticales des dérivés

La description du *TLFt3* n’apporte pas de réponse satisfaisante sur ce point. Du début à la fin, mais sans faire systématiquement ses catégorisations dans toutes les subdivisions, elle admet pour les dérivés les possibilités suivantes :

— « adj. ou subst. » en **I.**, « adj. et subst. » en **I. A. 1.** (*binoclard(e)*), **I. A. 4.** (*montagnard(e)*), **B. 1.** (*faiblard(e)*) et **C.** (*geignard(e)*) ;

— « uniquement subst. » en **I. A. 1.** (*potard(e)*), **I. A. 4.** (*bagnard(e)*), **B. 1.** (*vieillard(e)*) et **C.** (*fiyard(e)*), puis « subst. » en **II.** (*busard*, *broutard*, *cuissarde*, *plumard* et *costard*).

La possibilité que des dérivés soient essentiellement des adjectifs, bien que prévue en **I.** au début de l’article, n’est pas reprise dans la suite. Elle est pourtant préférable pour ceux que l’usage utilise avant tout comme des adjectifs et qui apparaissent souvent comme des substituts de leurs bases adjectivales, porteurs d’une valeur plus expressive : *bon* > *bonnard(e)*, *chic* > *chicard(e)*, *faible* > *faiblard(e)*, *furibond* > *furibard(e)*, *nul* > *nullard(e)*, *vache* adj. dans son acception ‘méchant’ > *vachard(e)*, etc. L’article du *TLFt3* donne lui-même, pour plusieurs items, des citations où ceux-ci sont clairement des adjectifs : *foirard(e)* y est appliqué à un chat par Queneau, *prérentiard(e)* à un ton par le même auteur et *puḍibard(e)* à un président par les frères Goncourt.

Pour ces dérivés clairement adjectivaux, des emplois substantivaux sont certes attestés ou possibles, mais ils apparaissent comme seconds : *nullard(e)* adj. (dans *un chanteur si nullard* ou dans *une chanson si nullarde*) > *nullard* nom (dans *C’est un nullard, ce mec*) ; *fendard(e)* adj. (dans *C’est fendard, cette histoire*) > *fendard* nom (dans *C’est un fendard, ce mec* et même, à la limite, dans *Le fendard, c’est que Mélanie Blanchard était noire* !).

Par ailleurs, les exemples d’adjectifs n’ont pas été donnés dans tous les cas où ils sont possibles. A l’examen, la dissymétrie entre **I.** (personnes : adjectifs et

substantifs) et **II.** (animaux et inanimés : uniquement substantifs) s'avère purement artificielle à cet égard :

— certains adjectifs rangés en **I.** (*faiblard(e)*, *nullard(e)*, etc.) auraient pu être repris en **II.**, si la possibilité adjectivale n'y avait pas été exclue pour des raisons arbitraires du point de vue de la description du suffixe (*un son faiblard*, *une histoire nullarde*) ;

— des dérivés renvoyant à des animaux (*charognard* pour certains rapaces, *tocard* pour un mauvais cheval) s'emploient aussi comme adjectifs appliqués à des personnes (*un huissier charognard*, *une chanteuse tocarde*) ;

— même à l'intérieur de **I.**, certains dérivés donnés comme « uniquement subst. » sont également utilisables comme adjectifs : on ne voit pas trop ce qui s'opposerait à ce que *banlieusard(e)* puisse être un adjectif épithète d'un nom, par exemple dans *cette beurette banlieusarde* ou dans *cette cité-dortoir banlieusarde*.

Enfin, on pourrait creuser l'hypothèse selon laquelle les dérivés décrits comme étant essentiellement des substantifs résulteraient tous en fait de la conversion de dérivés adjectifs. On sait en effet qu'en français la plupart des adjectifs sont convertibles en noms consacrés par l'usage (*noir* pour désigner une couleur ou un individu de couleur noire) et/ou employables transitoirement comme des noms appliqués à des personnes (*c'est un idiot*, *ce garçon*), voire à de l'abstrait (*l'idiot*, *c'est que je le savais*). Et cela est valable pour les adjectifs dérivés (*français* devient nom pour désigner une langue ou un individu, *ennuyeux* dans *c'est un ennuyeux*, *ce garçon* ou dans *l'ennuyeux*, *c'est que je le savais*), y compris ceux formés avec le suffixe *-ard*, comme on l'a vu ci-dessus pour *nullard(e)* et *fendard(e)*.

Parmi les dérivés décrits dans le *TLF* comme étant uniquement des substantifs, tous ceux rangés en **I.** (par exemple, *potard(e)*, *bagnard(e)*, *vieillard(e)* et *fuyard(e)*) seraient alors analysés comme résultant de la conversion d'adjectifs, même si ceux-ci sont rarement attestés et on pourrait par exemple gloser *fuyard(e)* avec une formule du genre « se caractérisant [d'une façon qu'il faudra préciser] par le fait de fuir ».

Il en irait de même pour tous ceux rangés en **II. A.** (types *busard*, *épaulard*, *broutard*, *buvard*, *cuissarde*) et pour la plupart de ceux rangés en **II. B.** (type *plumard*). Seuls résisteraient les substituts expressifs de leurs noms-bases se rattachant au sous-type *costard* pour *costume*, pour lesquels l'hypothèse d'une étape adjectivale entre le nom-base et le nom-substitut-dérivé ne se justifie pas, ce qui doit inciter à les traiter à part sans pour autant ni dédoubler le suffixe ni les reléguer dans les marges du lexique.

À condition d'interpréter les noms propres d'origine germanique comme résultant eux aussi de la conversion de « composés » à tête adjectivale, la description suivante extraite de la partie étymologique du *TLF* se trouve elle-même en accord avec l'hypothèse adjectivale :

Dep. que **Diez** en a formulé l'hyp., les grammairiens [...] s'accordent en gén. à faire remonter le suffixe *-ard* à l'adj. all. *hart* « dur, fort » qui,

pendant la période de l'a.h.all., est entré, comme 2^e élément, dans la compos. de n. propres tels *Adal-hart* (fr. *Alard*), *Bern-hart* (fr. *Barnard*), *Ger-hart* (fr. *Gérard*), *Regin-hart* (fr. *Renard*), *Rîc-hart* (fr. *Richard*)... désignant des individus qui possèdent à un haut degré (*hart*) la caractéristique contenue dans le rad. (*Adalhart* « de grande noblesse »).

7. Catégories grammaticales des mots-bases

A cet égard, l'article du *TLFt3* est particulièrement flottant. Tout d'abord, alors que la partie **I.** est solidement structurée en trois subdivisions selon que la base est un substantif (**A.** : *binocle* > *binoclard(e)*), un adjectif (**B.** : *faible* > *faiblard(e)*) ou un verbe (**C.** : *braill(er)* > *braillard(e)*), cette répartition est abandonnée dans la partie **II.** où la structuration principale se fait selon l'absence de « valeur péjorative » du suffixe (**A.**) ou sa « valeur dépréciative » (**B.**) (voir ci-dessous en **9.**).

Ensuite, si l'on examine la partie **II.**, on retrouve quand même dans la section **A. 1.** réservée aux dérivés désignant des animaux un reste de la structuration selon les catégories des bases : « subst. désignant un animal » en **a**, « subst. concr. » en **b**, verbe en **c**. En revanche, dans la section **A. 2.** réservée aux dérivés désignant des choses, les bases sont données après les exemples, noms et verbes se succédant en fonction de l'ordre alphabétique des dérivés masculins (*billard* < *bille*, *pétard* < *pét(er)*), puis féminins (*cuissarde* < *cuisse*) ; et il en va de même pour les dérivés argotiques masculins de **II. B.** (*costard* < *costume*).

Or il était possible de reprendre les trois distinctions pour l'ensemble de **II.**, y compris pour les dérivés dits « arg. ». Cela aurait donné par exemple :

— Bases nominales > (a) dérivés désignant un animal : *têtard* 'larve de batracien' (classé par erreur en **II. A. 1. a** au lieu de **II. A. 1. b**), *oreillard* attesté régionalement avec l'acception 'lièvre' et dans des recueils argotographiques avec l'acception 'âne' (cf. *DHAF*) ; (b) dérivés désignant une chose : *oreillard* 'oreille d'un fauteuil', *plumard* 'lit' (« arg. »).

— Bases adjectivales > (a) dérivés désignant un animal : *grisard* 'blaireau' et 'goéland' ; (b) dérivés désignant une chose : *grisard* 'peuplier', *mollard* 'crachat' donné comme « arg. » et rattaché à *moelle* par le *TLFt3* à la suite du *DHAF*, mais que le *Dict. du français non-conventionnel* de J. Cellard et A. Rey (1980) fait dériver de *mou* ;

— Bases verbales > (a) dérivés désignant un animal : *broutard* « veau qu'on laisse brouter » ; (b) dérivés désignant une chose : *tortillard* « arbre au tronc qui se tortille » et « train qui suit un parcours sinueux », *couinard* « harmonium » et « téléphone portatif » (*DHAF*).

Enfin, on note plusieurs insuffisances dans les analyses des bases : *grisard* 'blaireau' et 'goéland' est classé en **II. A. 1. b** alors que sa base n'est pas un « subst. concr. », mais plutôt un adjectif ; *clochard* est rattaché à la fois au verbe

cloch(er) dans l'acception 'boiter' en **I. C.** et au nom *cloche* en **I. A.** (dans l'acception 'personne incapable' ? voir s.v. **clochard**²).

Une nouvelle fois, le point de vue morphologique n'est donc pas traité rigoureusement, mais il faut reconnaître que le suffixe ne s'y prête pas au premier abord :

(i) il semble s'appliquer aussi bien à des noms, à des adjectifs ou à des verbes, ce qui en fait un suffixe assez particulier (comme le suffixe évaluatif *-et*, me font remarquer B. Fradin et M. Roché) et incite à se demander si la prise en compte de la catégorie grammaticale de la base est vraiment fondamentale pour décrire son fonctionnement ;

(ii) en raison des conversions réciproques entre les noms, les adjectifs et les verbes, il y a souvent hésitation entre des bases de catégories différentes mais sémantiquement apparentées : l'article du *TLFt3* rattache par exemple à **I. C.** des dérivés dont les bases ne sont pas que des verbes : *paniquard(e)* est certes associable à *paniquer*, mais aussi à *panique*, comme *froussard(e)* et *trouillard(e)*, classés en **I. A.**, respectivement à *frousse* et à *trouille* ;

(iii) il arrive en outre, comme cela est souligné en **I. B. 2.** (mais cela s'observe plus largement), que *-ard* « commute avec un autre suff. ou une finale » et cela ne facilite pas toujours l'identification de la catégorie de la base : si l'adjectif *furibard(e)* a clairement été formé sur l'adjectif *furibond(e)* par greffe du suffixe sur la consonne initiale de la finale adjectivale latine *-bond*), les choses sont moins claires pour l'adjectif *foirard(e)*, qui peut avoir pour base soit directement le verbe *foir(er)* 'avoir peur' soit l'adjectif *foireux / euse* 'qui éprouve de la peur' (construit sur *foir(er)*), et pour l'adjectif *chançard* qui peut avoir pour base soit directement le nom *chance* soit l'adjectif *chanceux / euse* (formé sur *chance*).

Des analyses microlinguistiques plus pointues permettront peut-être de décider si tel dérivé, dans telle configuration, est interprété à coup sûr comme construit sur telle base. En attendant, rien n'interdit de penser qu'en construisant ou en utilisant un dérivé, les locuteurs jouent sur plusieurs ressources de la langue et sur les flous du... système :

(i) patrons morphologiques :

— les frères Goncourt ont probablement formé *pudibard(e)* à partir de *pudibond(e)* sur le modèle de *furibard(e)* à partir de *furibond(e)* ;

— l'appendice *-mar(d)*, attesté en argot depuis 1789 et substitué la plupart du temps aux finales de noms de représentants de certaines professions (*cochemar(d)*, avec jeu homonymique, pour *cocher*, *épice-mar(d)* pour *épicier*, etc.), s'appuie sur l'expressivité du suffixe *-ard* en jouant sans doute sur l'existence de patronymes du type *Guimard* ou *Jacquemard* ;

² Ces deux hypothèses reprises dans l'article **clochard** méconnaissent celle, avancée par G. Esnault dans le *DHAF*, qui fait dériver *clochard*, en le datant de 1895, de *cloche* dans l'acception 'absence de gîte', nom-base attesté en 1890 et rapproché par l'auteur du « picard *cloque* (cloche) dépatoisé ».

(ii) jeux d'associations homonymiques entre des bases morphosémantiquement éloignées les unes des autres :

— on a vraisemblablement construit *communard(e)*, nom ou adjectif, comme substitut de *communiste*, nom ou adjectif, en jouant sur la préexistence de *communard(e)*, dérivé du nom de la Commune de Paris dont il désigne les partisans ;

— *clochard(e)* doit sans doute son succès aux homonymies associées à sa base ;

— 'expressivité de *têtard* '(petit) enfant' s'appuie sur l'allusion à la grosseur de la tête des tout-petits, renforcée par une métaphore faite à partir du nom donné aux larves des batraciens, mais aussi sur la ressemblance de la base avec le radical du verbe *téter* ;

(iii) jeux d'associations homonymiques ou polysémiques entre des bases morphologiquement liées les unes aux autres, les hésitations sur l'identification de celles-ci et sur leurs catégories grammaticales contribuant ainsi sans doute à la richesse du sémantisme des dérivés :

— *fêtard(e)*, rangé en **I. C.** dans l'article du *TLFt3* comme dérivé de *fêt(er)*, doit être rattaché au nom *fête* tiré de la locution verbale *faire la fête* ;

— les diverses acceptions de *gueulard* relevées dans le *TLF* et dans le *DHAF* mettent diversement l'accent sur les différentes façons de concevoir ce à quoi renvoie la base, chacune s'appuyant en même temps sur d'autres aspects du sémantisme du nom *gueule* ou du verbe *gueul(er)* : si l'on insiste plutôt sur l'idée d'orifice dans lequel on fait entrer quelque chose, on a les acceptions 'sac' et 'poêle' ; si c'est plutôt sur la voracité gourmande et presque animale d'êtres humains, on a l'acception 'goinfre' ; si c'est plutôt sur la force de certaines voix, auquel cas le verbe *gueul(er)* s'impose davantage comme base, on a l'acception 'individu qui gueule', qui s'est appliqué plus spécifiquement à des représentants de diverses professions ou activités (« appeleur des boules (loto public) » et « annonceur » selon le *DHAF*), mais aussi à des objets tonitruants (canon, porte-voix, haut-parleur).

Ces jeux d'association, tout plausibles qu'ils soient, ne dispensent pas le chercheur ni de s'interroger sur le fait que *-ard*, à la différence des suffixes qui s'attachent à des bases relevant d'une seule catégorie grammaticale, s'attache apparemment aussi bien à des noms, à des adjectifs ou à des verbes, ni de formuler des hypothèses s'efforçant de rendre compte de son fonctionnement par-delà la variété des bases et des dérivés.

Par exemple, en partant du fait que l'article du *TLF* note en **I. C.** des cas de « concurrence » entre des dérivés déverbaux en *-ard* et des « termes en *-eur* », on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle la plupart des premiers auraient en fait été construits, non pas directement sur des bases verbales, mais secondement sur des noms et/ou adjectifs dérivés déverbaux déjà suffixés par *-eur* / *-euse* (*piaill(er)* > *piailleur* / *piailleuse* > *piaillard(e)*), le suffixe *-ard* venant ajouter sa propre nuance à la valeur agentive du précédent.

8. Types sémantico-référentiels des mots-bases

L'article du *TLFt3* ne s'intéresse pas seulement aux catégories grammaticales des bases, mais tente aussi d'introduire des distinctions entre elles en fonction de leurs types sémantico-référentiels. La partie **I. A.** introduit notamment de nouvelles subdivisions en fonction de ce à quoi renvoient les noms-bases, mais cela aboutit à une sorte de catalogue sans véritable charpente et dont chaque sous-partie n'a pas de définition stricte :

- A.** La base est un subst., un ethnique ou un nom propre de pers.
1. La base est un subst. souvent arg. ou fam. désignant une chose concr. [...]
 2. La base est un subst., gén. arg., désignant un défaut moral [...]
 3. La base est un subst., un élément de syntagme, un nom propre, plus rarement un sigle, désignant une réalité sociale ou pol. [...]
 4. La base est un ethnique ou un subst. désignant un lieu [...]

Le flou de ces catégorisations aboutit à des classements parfois contestables :

— en **1.**, on trouve *soiffard(e)* alors que *soif* ne désigne pas une chose concrète, *chosard(e)* alors que sa description le présente comme « terme formé p. plaisant. sur le modèle de *républicain*, signifiant 'partisan de la chose (publique)' », et *justiciard* « gens de justice », dont la base *justice* (ou *justicier* ?) entre plutôt dans la catégorie **3.** ;

— en **2.**, on trouve *veinard(e)* alors que *veine* 'chance' ne désigne pas un défaut moral ; quant à *goguenard(e)* et à *peinard(e)*, cités à cet endroit, leur construction pose problème, le premier parce que le nom *gogue* 'réjouissance' a disparu de l'usage (mais il ne semble pas désigner un défaut moral), le second parce que son sens rend peu probable une formation à partir de *peine* (qui ne désigne pas non plus un défaut moral) ;

— en **3.**, on trouve un fourre-tout de bases renvoyant à des réalités sociales ou politiques très hétérogènes, par exemple *bondieusard(e)* sur *Bon Dieu*, *dreyfusard(e)* sur *Dreyfus*, *lignard* sur (*Infanterie de*) *ligne*, *quarante-huitard(e)* sur (*18*)*48* et *smicard(e)* sur *S.M.I.C.* !

— en **4.**, aucune base des exemples donnés n'est à proprement parler « un ethnique » (nom d'un peuple) et certains noms de lieux sont des toponymes (*Brie* > *briard(e)*, *Chamonix* > *Chamoniard(e)*, *Savoie* > *savoyard(e)*), tandis que d'autres sont des noms communs renvoyant à des réalités fort diverses (*campagne* > *campagnard(e)*, *bagne* > *bagnard(e)*, *salon* > *salonnard(e)*) ; en outre, beaucoup de noms de lieux renvoient en même temps à des réalités sociales : *bagne* dans *bagnard(e)*, *banlieue* dans *banlieusard(e)*, etc.

S'il est sans doute utile de s'interroger sur les différents types d'entités dénotées par les bases, les distinctions de l'article du *TLFt3*, telles qu'elles sont faites, n'offrent guère d'autre intérêt que de mettre en valeur le large spectre d'action d'un suffixe qui s'attache à des noms-bases très divers, avec peut-être une restriction partielle pour les noms abstraits non marqués expressivement :

paresse > paresseux/euse vs ?paressard(e), crainte > craintif/ve vs ?craintard(e) (mais *chançard(e)* est attesté à côté de *chanceux/euse*). Elles sont par ailleurs très insuffisantes à trois autres points de vue que celui du vague de leurs délimitations.

Premièrement, elles n'insistent pas suffisamment sur le fait que les bases peuvent également être des noms propres ou communs renvoyant à des personnes, comme c'est le cas pour *Dreyfus* dans *dreyfusard(e)* et *Louis-Philippe* dans *louis-philippard(e)*, mais aussi pour *flic* dans le nom *flicard(e)* et *gouape* dans l'adjectif *gouapard(e)* (dérivés rangés en **I. B.**).

Deuxièmement, elles ne s'intéressent ni aux types des propriétés auxquelles renvoient les bases adjectivales de la section **I. B.** (propriétés reposant sur une évaluation comme dans *faible > faiblard(e)*) ni aux types des procès auxquels renvoient les bases verbales de la section **I. C.**, à supposer qu'il faille bien partir d'elles (bases exprimant des extériorisations comme dans *braill(er) > braillard(e)* et dans *gein(dre) > geignard(e)*).

Troisièmement, elles ne sont reprises que très partiellement pour une infime partie des dérivés de la partie **II.**, comme on l'a vu ci-dessus en 7. Or on ne voit pas pourquoi les bases de tous les dérivés nominaux rangés en **II.** ne devraient pas faire l'objet, elles aussi, d'une analyse sémantico-référentielle : par exemple, bases nominales renvoyant à des objets concrets (*plume n.f. > plumard*), bases adjectivales exprimant des propriétés reposant sur une évaluation (*gris > grisard*), bases verbales renvoyant à des extériorisations (*pét(er) > pétard*).

En fin de compte, à supposer que l'on trouve des traits communs aux bases des trois catégories et que privilégierait le suffixe en fonction de son instruction propre, il restera encore à déterminer cette instruction en tenant compte de la diversité des bases et des dérivés.

9. Instruction suffixale

Concernant le sens du suffixe, le *TLFt3* retient avant tout un critère de distinction qui traverse tout l'article, celui de la valeur expressive ou non des dérivés.

La partie **I.** présente *-ard* comme un « suff. péj. formateur d'adj. ou de subst. qualifiant ou désignant des personnes », alors que, pour la partie **II.** réservée aux « subst. désignant des animaux ou [aux] subst. de l'inanimé », une distinction est faite d'une part entre les cas où « le suff. n'a pas une valeur péj. » (**II. A.**) et ceux où « le dér. est un mot arg. dans lequel *-ard* a gén. une valeur dépréciative » (**II. B.**).

Là encore, des insuffisances apparaissent dans la description.

Tout d'abord, alors que la partie **I.** insiste sur la valeur péjorative du suffixe, la partie **II. A.** ne se prononce pas sur la valeur à donner à celui-ci dans les dérivés qu'elle réunit, tandis que la partie **II. B.** regroupe des mots qu'elle dit *argotiques* mais pour lesquels elle remplace *péjoratif* par *dépréciatif* et ce en utilisant l'adverbe *généralement*, ce qui semble indiquer que cette valeur dépréciative n'est pas systématique (et, en effet, des dérivés comme *costard*, *fendard* et *plumard* ne

signifient pas que les énonciateurs portent nécessairement un jugement défavorable sur les costumes, les pantalons et les lits respectivement visés).

Ensuite, on trouve en **I.** des dérivés dont la valeur péjorative n'est pas évidente, en particulier en **I. A. 4.**, quand la base est un « subst. désignant un lieu » (*briard* et *campagnard(e)* n'ont pas nécessairement cette valeur), mais aussi dans d'autres exemples relevant de **I. A.** (*motard(e)*), de **I. B.** (la question se pose pour *vieillard(e)* et pour *rondouillard(e)*) et de **I. C.** (*débrouillard(e)* n'est guère dévalorisant). On pourrait penser que cette valeur présumée première s'est inversée dans certains cas (*débrouillard(e)*) ou atténuée jusqu'à disparaître dans d'autres (*motard(e)*), mais il reste les dérivés non péjoratifs de **II. A.**

Enfin, dans de nombreux cas, un jugement défavorable est déjà associé aux sens des bases des dérivés, si bien qu'il faut préciser le sens du suffixe pour départager ce qui vient de l'instruction propre à ce dernier et ce qui vient de la valeur de la base, péjorative en raison :

— d'un jugement négatif porté sur ce à quoi elle renvoie : cumuler des fonctions avantageuses est considéré comme critiquable et c'est ce comportement que vise *cumulard(e)* parmi les acceptions de *cumuler* ;

— et/ou d'une valeur expressive négative propre à la base : *-ard* s'applique-t-il à *flemme* ou à *frousse* parce que ces noms sont plus marqués que *paresse* et *peur* (*?paressard*, *?peurard*) ?

— et/ou d'une marque expressive négative qui lui est associée morphosémaniquement : *-ard* s'applique-t-il à *bafouiller*, *bredouiller*, *vadrouiller*, *vasouiller*, etc., en raison de la présence du suffixe (ou de la finale) *-ouill(er)*, marqué(e) comme négatif (négative) ?

La partie **HIST.** de l'article s'efforce de tenir compte (i) de la valeur péjorative définie auparavant pour les dérivés de **I.** et (ii) de l'absence de valeur péjorative reconnue aux dérivés de **II. A.**, mais aussi (iii) de la valeur intensive, mais apparemment pas nécessairement péjorative (cf. *Adalhart*, glosé « de grande noblesse »), de l'élément *hart* dans les noms propres germaniques. Cela conduit le rédacteur à insister davantage sur la « valeur augm[entative], intensive » du suffixe, même s'il reconnaît, mais uniquement dans le cas des dérivés adjectivaux « se rapportant à l'homme », qu'elle est « le plus souvent péj. ».

En fin de compte, deux types de notions sont avancés pour déterminer la teneur de l'instruction du suffixe, à savoir d'un côté l'intensi(vi)té, de l'autre la péjoration et la dépréciation. Sans entrer plus avant dans leurs définitions respectives, on peut au moins partir de ce qui leur est commun (elles impliquent une évaluation) et admettre que le suffixe *-ard* fait partie des suffixes évaluatifs, bien qu'il ne satisfasse pas toujours ni le critère de la conservation catégorielle de la base au dérivé (*faible* adj. donne bien *faiblard* adj., mais *geignard* est adj. alors que *gein(dre)* est verbe, à moins que l'on ne passe par un dérivé *geigneur* / *euse* intermédiaire), ni celui de la reprise par le dérivé des propriétés dites *dénotatives* ou *référentielles* de sa base : *faiblard* reconnaît au référent qu'il qualifie la même propriété que *faible*, mais *têtard* ne renvoie pas aux mêmes référents que *tête*.

Ce que l'article du *TLF* dit de la valeur du suffixe manque de précision, mais peut être utilisé pour tenter de mieux la cerner. Voici quelques pistes complémentaires :

— le suffixe associe dès le départ à sa valeur intensive une valeur d'excès qui lui est contiguë : le nom *têtard*, associé par le *TLF* à l'adjectif de l'ancien français *testart* « fort de tête [aux sens propre (« à tête grosse ») et moral (« têtû »)] », aurait pour sens 'x caractérisé par le fait qu'il a une tête jugée excessivement grosse par rapport au reste du corps', ce qui s'applique à des larves de batracien, à des arbres souvent étêtés et à des petits enfants ;

— cette valeur d'excès laisse encore plus que la première le champ libre à l'expression de la subjectivité et de l'affectivité des énonciateurs : parce que *richard* signifie 'riche jusqu'à l'excès', il se prête mieux à l'expression d'un sentiment ou d'un ressentiment que les superlatifs périphrastiques (très riche, fort riche) ou suffixal (richissime) ;

— parfois même, dans l'utilisation du suffixe, la valeur expressive prend le pas sur la valeur évaluative, ce qui se décline en trois variantes : (i) la valeur d'intensité jusqu'à l'excès devient une valeur énonciative de caricature (*coupolard* 'x que l'énonciateur caricature en outrant, dans la description qu'il en fait, son lien étroit avec la *Coupole* de l'Institut') ; (ii) la valeur expressive prédomine, greffée sur l'extrémisme associé au sens du mot-base (*d'acharnement* et *anarchiste*, réduits respectivement en *d'achar(d)* et *anar*) ; (iii) elle finit par être seule retenue, la valeur d'intensité jusqu'à l'excès étant alors évacuée (substitués dits *argotiques* du type *costar(d)* pour *costume* ou *cendar(d)* pour *cendrier*) ;

— cette valeur expressive ne peut pas être considérée *a priori* comme péjorative ni dépréciative, mais une interprétation plus précise dépend en premier lieu du sémantisme des bases : s'il est chargé de positivité (*bon*, *chic*), les dérivés ne sont pas nécessairement dépréciatifs (*bonnard* ne l'est pas dans *On a gagné, c'est bonnard !*) ; s'il est chargé de négativité (*con*, *faible*), ils le sont (*connard*, *faiblard*).

10. Ceci n'est pas une conclusion

Le *TLF*, monument de la lexicographie française, est aujourd'hui accessible sur internet avec ses défauts, en particulier ceux des premiers volumes. Si l'on n'améliore pas ses descriptions, par exemple avec des monographies inspirées des travaux de Danielle Corbin, ne risque-t-il pas, malgré ses nouveaux oripeaux, de finir au cimetière des éléphants ?

NEGATIVE MORPHEMES IN MODERN GREEK: THE CASE OF A- AND MI

Angeliki Efthimiou
Democritus University of Thrace

0. Introduction

In this contribution¹ I intend to analyze² the semantic and structural characteristics of the Modern Greek (henceforth MG) negative morphemes *a-* and *mi* (according to D. Corbin's model cf. Corbin (1987, 1989, 1991)) and to determine the field of application of each morpheme. The corpus of this study is mainly based on two dictionaries: the dictionary of the Triantafyllidis Foundation of the University of Thessaloniki *Lexiko tis koinis Neoellinikis* (1998) (henceforth LKN), and the Dictionary of G. Babiniotis *Lexiko tis Neas Ellinikis Glossas* (1998). I have also compiled a corpus of six Greek newspaper-issues (three issues of *VIMA* and three issues of *KATHIMERINI* —both large circulation and high standard weekly newspapers) by collecting all lexical structures which involved *mi*. *A* and *mi* are two negative morphemes frequently used in MG. The so-called privative *a-* (found in the form of *a-*, *an-*, etc.) is only used as a prefix that forms adjectives:

(1) Base	Derived adjective
<i>aláti</i> 'salt'	<i>análatos</i> 'unsalted', ³
<i>jalizo</i> 'polish'	<i>ajálistos</i> 'unpolished'
<i>epísimos</i> 'formal'.	<i>anepísimos</i> 'informal'

Mi is a negative marker, and is present either in syntactic structures (e.g. *Tou ipe na mi rotisi* 'He told him not to ask'), or in lexical structures (i.e. in word formation)⁴. When *mi* is used in word formation, which will constitute the main

¹ I am grateful to A. Anastassiadis-Symeonidis, Dany Amiot and Z. Gavriilidou for reading this paper and for their invaluable suggestions. I would also like to thank I. Manolessou, K. Stavrianaki and A. Fliatouras for the discussion I have had with them.

² Material of this paper was presented at the 5th international conference on Greek Linguistics, 13-15 September 2001, Sorbonne, Paris.

³ Vs. *alatisménos_{pp}* 'salted' < *alátizo_v* 'salt' and *mi alatisménos* 'not salted'.

⁴ Janda & Joseph (1999) propose that the different *mi(n)* share the property of being members of one and the same constellation.

topic of this paper, it can form adjectives, participles and nouns (cf. Tzartzanos (1963), LKN (1998), Klairis & Babiniotis (1999)) as illustrated in (2):

(2)	Base <i>kivernitikós</i> ‘governmental’ <i>anastrépsimos</i> ‘reversible’ <i>parállilos</i> ‘parallel’ <i>ananéosi</i> ‘renewal’, <i>antistasi</i> ‘resistance’. <i>katepsigménos</i> ‘frozen’	Derived adjective, noun, etc. <i>mi kivernitikós</i> ‘non-governmental’ <i>mi anastrépsimos</i> ‘irreversible’, <i>mi parállilos</i> ‘not parallel’ <i>mi ananéosi</i> ‘non-renewal’, <i>mi antistasi</i> ‘non-resistance’. <i>mi katepsigménos</i> ‘not frozen’
-----	--	--

As Janda & Joseph (1999) note, when *mi* is used in word formation, it never takes the final (assimilating) *-n*, which may occur in other uses of *mi*: **min emfánisi* ‘non-appearance’ vs. *min érthis* ‘don’t come’. We will deal first with the main characteristics and behaviour of privative *a-*, then we will discuss the corresponding properties of *mi*, concluding finally with a number of remarks on the comparison of the two negative morphemes.

1. *a-*: general characteristics

A- was used as a prefix in Ancient Greek (henceforth AG). According to *Liddell-Scott* dictionary (1996), AG *a-* formed only adjectives mainly from verbs. Petrounias in his etymology of *a-* in LKN suggests that, initially, *a-* combined only with verbs in order to form adjectives. Later, this pattern was extended to form adjectives from noun and adjective bases as well. Besides, MG *a-* has a second origin. According to Petrounias (in LKN), *a-* is used in neological loan translations: e.g. *anistorikós* < *unistoric*. MG neological *a-* formations either translate words formed by prefixes of English or French origin or words prefixed with the international⁵ scientific *a-*, which in turn originate from AG. In other words, *a-* was used as loan from AG into the international scientific vocabulary, and was thus reintroduced into MG: *azoikos* < *Fr. azoïque*, *alojikos* < *Fr. alogique*, *ágnathos* < *E. agnathous*, *axromatizmos* < *Fr. achromatisme*. As shown in the examples above, the AG pattern was extended under French or English influence so as to form derivatives with ‘complex’ morphological structure like adjectives in *-ikos* (e.g. *alojikos* ‘logical’, *anedafikós* ‘groundless’), or to appear within the structure of so-called ‘parasyntetic’ nouns (e.g. *axromatopsia* < *Fr. achromatopsie*)⁶. The so-called privative MG *a-* forms adjectives from adjectives (cf. (3)), nouns (cf. (4)) and verbs (cf. (5)):

⁵ This international *a-* has not the same characteristics as *-a* in AG or MG.

⁶ We will not deal with these cases in this paper.

- (3) *avéveos* ‘uncertain’ < *véveos* ‘certain’, *anétimos* ‘unready’ < *étimos* ‘ready’, *ákakos* ‘not bad’ < *kakós* ‘bad’, *áglikos* ‘not sweet’ < *glikós* ‘sweet’, *anómalos* ‘irregular, uneven’ < *omalós* ‘regular, even’.
- (4) *akéfalos* ‘headless, acephalous’ < *kefáli/kefalí* ‘head’, *ádendros* ‘treeless’ < *dendro* ‘tree’.
- (5) *aniperáspistos* ‘undefended’ < *iperaspízo* ‘defend’, *aprosármostos* ‘unadaptable’ < *prosarmózo* ‘adapt’, *ápsitos* ‘unbaked’ < *psíno* ‘bake’, *anapofásistos* ‘undecided’ < *apofásizo* ‘decide’, *ametávlitos* ‘unchanged, unchangeable’ < *metavallo* ‘change’, *anamfisvítitos* ‘unchallengeable, unchallenged’ < *amfisvító* ‘challenge’ *anapánditos* ‘unanswered, unanswerable’ < *apandó* ‘answer’.

In example (3) above, *a-* seems to combine with simple adjectival bases. Notice, however, that there are some quite clear cases where *a-* prefixation does not apply. *A-*, like English *un-* (cf. Zimmer 1964), is not attached to ‘negative’ bases, although some exceptions do occur: *akakos* ‘un-bad’. We might add that there also appears to be a restriction on the use of *a-* with what we might call extremely positive and extremely negative terms: thus **an-ipéroxos*, ‘un-excellent’, **an-éksoxos* ‘un-superb’, **an-apésios* ‘un-awful’ sound rather odd. Furthermore, *a-*, like English and German *un-* (cf. Funk 1986), excludes adjectives denoting colors, shapes or materials and relational adjectives (e.g. *kókkinos* ‘red’, *ksílinos* ‘wooden’, *atomikós* ‘atomic’). Some exceptions to the rule that excludes relational adjectives from MG *a-* prefixation are encountered in neological loan translations: e.g. *afísikos* ‘unnatural’ < *fisikós*. These observations force us to consider that only those few adjectives that are connected with normative features can be prefixed with *a-*, while all others are blocked. In addition, it seems that for an adjective to serve as base to *a-* prefixation, a necessary, though insufficient, condition is for it to denote some value which itself represents a standard or norm (like *alithinos* ‘true’, *glikos* ‘sweet’), rather than to denote deviation from the standard (like *vromikos* ‘dirty’, *pseudis* ‘false’) or just affinity to evaluatively neutral poles (like *megalos* ‘big’, *mikros* ‘small’, *grigoros* ‘quick’, *argos* ‘slow’) (cf. Funk 1986 for similar remarks on English and German *un-*). In (4), we notice a strong tendency for *a-* to combine with concrete nouns, although abstract nouns are not totally excluded: cf. *aneúthinos* ‘irresponsible’ and also *ypeúthinos* ‘responsible’ < *euthíni* ‘responsibility’, *ápsixos* lit. ‘without soul’, ‘dead, without courage’ < *psixi* ‘soul’. In (5), *a-* combines quite freely with transitive verbs or with intransitive verbs reflecting the affectedness of the subject in the action of the verb (e.g. *axórtagos* ‘whose hunger cannot be satisfied’ < *xortaín(o)* ‘satisfy my hunger’, *axrónistos* ‘who is younger than one year old’ < *xroníz(o)* ‘become one year old’). By far the largest group of the *a-* derivatives of our corpus (cf. also

the listed *a*-derivatives of LKN) is that derived from verbs or past participles of verbs⁷. Next, we will discuss some problems concerning *a*-deverbal derivatives.

1.1. *a*-deverbal adjectives

Generally, *a*-deverbal adjectives seem to be formed from the verb stem of the passive aorist or the past participle: *akúrastos* ‘untiring, tireless’ (*kuráz-omai* ‘become tired’ < *kurás-tika*_{aor-pass} or *kuras-ménos*_{pp}), *áplitos* ‘not washed’ (*plén-o* ‘wash’ < *plí-thika*_{aor-pass} or *plí-ménos*_{pp})⁸. A question remains, however, of what is really negated in these adjectives. Is it the action denoted by the verb base or the state denoted by the adj./past participle used as a base? Such problems arise also with *kse*-derivatives that have a reverse meaning: ex. *kseklidóno* ‘unlock’ < *klidóno* ‘lock’ or *klidóménos* ‘locked’? Based on the meaning of *kse*- and *a*-derivatives, we can assume that it is better to accept a participle base, because what is refuted is not the action itself but the state resulting from the action.

It must be noted, however that, although there are adjectives like those in the first column of (6), it is impossible to find compound adjectives like those in the first column of (7) or (8):

(6) Derived negative Adj	Opposite positive Adj/pp
<i>ápsitos</i> ‘unbaked’	<i>psiménos</i> ‘baked’
<i>aklídotos</i> ‘unlocked’	<i>klidóménos</i> ‘locked’
<i>avasánistos</i> ‘not tortured’	<i>vasanísménos</i> ‘tortured’
<i>aksíristos</i> ‘unshaved’	<i>ksirísménos</i> ‘shaved’
(7) Derived negative Adj	Base (compound Adj/pp)
* <i>akakópsitos</i>	<i>kakopsiménos</i> ‘badly baked’
* <i>amisópsitos</i>	<i>misopsiménos</i> ‘half-baked’
(8) Derived negative Adj	Base (compound Adj/pp)
* <i>axilioklidotos</i>	<i>xilioklidóménos</i> ‘locked a thousand times’
* <i>axiliovasánistos</i>	<i>xiliovasanísménos</i> ‘tortured a thousand times’
* <i>afreskoksíristos</i>	<i>freskopsiménos</i> ‘fresh-baked’ ⁹

⁷ As Zimmer notes (1964: 35) English *un*- seems to display a similar behavior: “By far the largest group of listed forms (about 50%) is that derived from past participles of transitive verbs”.

⁸ A. Anastassiadis-Symeonidis (1995), working with D. Corbin’s model, has shown that the ending *-tos* of these deverbal adjectives is a class marker rather than a derivational suffix. A class marker is a suffix-like ending without any semantic role (for this term see Corbin 1987, 1991, and Anastassiadis-Symeonidis 1995, 1997).

⁹ Vs. *mi kakopsiménos* ‘not badly baked’, *mi misopsiménos* ‘not half-baked’, *mi xilioklidóménos* ‘not locked a thousand times’, etc.

Note also the doubtful finite verbal forms *?kakopsino* [lit. bad(ly)+bake], *misopsino* [lit. half+bake], (vs. (7)) or *?xilioklidóno* [lit. thousand+lock], **xiliovasanízo* [lit. thousand+torture], **freskopsíno* [lit. fresh+bake], (vs. (8)).

Furthermore, there are no participles or compound adjectives in *-menos* prefixed by *a-*:

- (9) **akakopsiménos*, **amisopsiménos*, **axilioklidoménos*,
**axiliovasanisménos*, **afreskopsiménos*

Zimmer (1964) notes a similar resistance of compound adjectives (of the type well-mannered, self-sufficient, heart-breaking etc.) to *un-*affixation. The examples in (7)-(9) may indicate that the deverbal adjectives formed with privative *a-* cannot be derived from compound verbal adjectives/past participles in *-menos*; they can only be derived from verb bases (either from the passive participle or the passive aorist form). Privative deverbal adjectives cannot exist unless a corresponding verb base exists also.

The examples shown above were all examples of ungrammatical deverbal adjectives with privative *a-*. Based on these examples, we must not conclude that *a-* cannot be adjoined to compound verbal bases, since there are adjectives like (10) which are acceptable in MG.

- (10) *anexusiodótitos* ‘unauthorized’ < *exusi-o-dot(ó)* ‘authorize’ < *exusía* ‘authority’ + *-dot(ó)* ‘give’¹⁰
avithoméritos ‘whose depth has not been measured’ < *vith-o-metr(ó)* ‘measure the depth (of the water)’ < *vithós* ‘bottom of the sea + *metr(ó)* ‘measure’

Notice that, in this case, the base of these compound adjectives is quite different from that in the examples above. In examples (7) and (8), it is not always easy to find an attested and/or fully acceptable verb base, except for the form of the past participle (or sometimes the form of the aorist). Furthermore, the 1st member of the compound is an adjunct to the verb, denoting manner, frequency, etc. Contrary to the examples (7) and (8), the examples in (10) have a fully acceptable and attested verbal base.¹¹ Notice also that in (10) the first member of the compound works as a verb complement, and usually denotes the object of the verb.

¹⁰ In *exusi-o-dot(ó)*, the second member of the compound is a bound stem.

¹¹ Moreover, these examples illustrate that privative *a-* can only negate the action itself but not the parameters that can modify an action. For example, the expression *áditos ándras* ‘undressed man’ refers to a man who is not dressed, while **akompsóditos ándras* ‘not elegantly dressed man’ (vs. *kompodiménos ándras* ‘elegantly dressed man’) refers to a man who is not dressed elegantly, but we would assume that he is dressed, rather than undressed.

1.2. *a-* negation: the absence of an entity, a property or a state

MG *a-* derivatives, like their cross-linguistic analogues (i.e. English *un-* and *in-* derivatives, etc.), denote the absence of a property, a state or a thing. In a considerable number of cases, the result of these negatively prefixed derivatives is that the thing, property or state which is absent is a desirable or expected one (*an-álatos* ‘unsalted’, *an-eleúteros* ‘unfree’, *a-ksíristos* ‘unshaved’), and this is why they are often associated with a depreciatory or negative content. Based on the works of Jespersen and Zimmer, Horn (1989: 274) notes that also “in German, Swedish, French, and English [...] many negatively affixed adjectives are depreciatory, derogatory, or evaluatively negative in terms of denotation or connotation”. However, there are also negatively prefixed derivatives with neutral or ‘positive’ meaning (e.g. *ákakos* ‘un-bad’, *adorodókitos* ‘unbribeable’, *akúrastos* ‘untiring, tireless’), but, in all these cases, their base denotes something undesirable.

Negative affixation is thought to admit or tend to form gradable, rather than ungradable opposites, or in other terms, to develop a contrary, rather than merely contradictory interpretation (cf. *inter alia* Jespersen 1917, Zimmer 1964, Horn 1989). MG *a-*, as its cognates in the European languages, can produce both contrary and contradictory opposites (cf. *ápsitos* ‘unbaked’ vs. *ánisos* ‘uneven’), but, in general, it tends to express contrary rather than contradictory opposition. In this paper, the distinction between contradictory and contrary corresponds to the distinction between ungradable and gradable opposites, or to the distinction between complementary adjectives and antonyms, but, as several linguists have already noted (cf. Lyons 1977), it has a wider applicability (for discussion of these terms cf. Lyons 1977, Cruse 1986 and, for Greek data, cf. Nakas 1993).¹²

As we saw earlier, *a-* derivatives denote the absence of a property, state or thing. In general, when *a-* attaches to a verb base (or participle), the derivatives denote the absence of a state. These derivatives usually enter into relations of the type of both gradable and ungradable opposites: cf. *aksíristos* ‘unshaved’, *ligótero* / *perissótero aksíristos* ‘more / less unshaved’, but *anexusiodótitos* ‘unauthorized’, **ligótero* / *perissótero anexusiodótitos* ‘more / less unauthorized’.

¹² As Cruse (1986:198) notes, «the essence of a pair of complementaries is that between them some conceptual domain is divided into two mutually exclusive compartments, so what does not fall into one of the compartments must necessarily fall into the other. There is no ‘no man’s land’, no neutral ground, no possibility of a third term lying between them». Examples of complementaries are *true: false*, *dead: alive*. Although complementaries are considered to be normally ungradable (i.e., they are odd in the comparative or superlative form, or when modified by intensifiers), there is also a class of complementaries that are more or less gradable. In Cruse (1986), gradable complementaries are exemplified by the pair *clean: dirty* (cf. *very clean*, *fairly dirty*). On the other hand, antonyms, known also as opposites *par excellence*, do not strictly bisect a domain (Cruse 1986). Their main feature is that their semantic core is linked with evaluation along a scale and, as a result, they are fully gradable. Antonymy is exemplified by such pairs as *long: short*, *good: bad*, *hot: cold*.

Sometimes *a-* with verbs or past participles produces forms that are primarily contradictory, but, which, when lexicalized, tend to develop a contrary meaning as well: e.g. *aparádektos* ‘unaccepted, awful’.

When *a-* is attached to noun bases, the derivative denotes the absence of an entity. This category of *a-* adjectives does not usually enter into relations of opposition: for example, *alatisménos* ‘salted’ may be regarded as the opposite of *análatos* ‘unsalted’, but *akéfalos* ‘headless’ does not have an opposite term. We believe that this semantic difference may be explained by the different type of relationship established between the noun base and the noun which modifies the negatively prefixed adjective: for example, in *anáлата fasolia* ‘unsalted beans’ the relationship between the two nouns is alienable, while in *akéfalos soma* ‘headless body’ the relationship between the two nouns is inalienable¹³. When *a-* is attached to adjectival bases, the derivative denotes the absence of a property. This class of *a-* derivatives tends to form both gradable and ungradable opposites: e.g. *ithikós* ‘moral’ / *aníthikos* ‘immoral’, *áksios* ‘worthy, capable’ / *anáksios* ‘unworthy’, *eparkís* ‘adequate’ / *aneparkis* ‘inadequate’, *ikanós* ‘capable’ / *aníkanos* ‘incapable’, *ísos* ‘even’ / *ánisos* ‘uneven’.

In general, *a-* derivatives are considered to have a more or less evaluative character and to express deviation from a norm¹⁴. Sometimes, the forms derived with *a-* seem euphemistic (or, more precisely, imply attenuation): *analithis* ‘untrue’ is milder than *pseudís* ‘false’, *aneleútheros* ‘unfree’ is milder than *sklávos* ‘slave’. Generally, *a-* applied to a positive base, creates a less pejorative form than the opposing negative term. Notice that Zimmer (1964) reports a similar behavior of English *un-*. Furthermore, many *a-* derivatives have acquired a second meaning: *amétritos* ‘not counted, uncountable’ vs. *amétrita astéria* ‘too many stars’.

The present remarks on the semantics of MG *a-* are only preliminary and that further research needs to be conducted on the semantics of *a-* and the restrictions against its use. Let us now turn to the features of the MG negative morpheme *mi*.

2. Some characteristics of *mi* constructions

Mi forms participles, adjectives and nouns:

- (11) *mi ikanopiitikós* ‘unsatisfactory’, *mi kivernitikós* ‘non-governmental’, *mi anastrépsimos* ‘irreversible’, *mi parállilos* ‘not parallel’, *mi ananéosi* ‘non-renewal’, *mi antístasi* ‘non-resistance’, *mi pliromí* ‘non-payment’, *mi íparxi* ‘non-existence’

Tzartanos (1989) notes that the use of *mi* in lexical structures is a feature of learned language. He also observes that these structures are usually preceded by a

¹³ See more details on the alienable-non alienable distinction in Heine (1997).

¹⁴ Anscombe (1994: 320) also notes that French *in-* adjectives denote deviation from the norm.

determiner: *I mi ananéosi tis engrafís* ‘The non-renewal of the enrolment’. Nevertheless, this use of *mi* was already present in Ancient Greek. According to the dictionary of Liddell-Scott, Ancient Greek *mē* formed nouns, adjectives and adverbs denoting negation: *ta mi díkea* ‘unjust’, *i mi empiría* ‘lack of experience’, *mi kalōs* ‘not well’¹⁵.

MG *mi*, like its English or French equivalent *non-* (cf. also German *nicht-*), tends to attach to individual-level nominals (i.e. denoting ‘properties that an individual retains, more or less, and can be directly identified with the individual’ cf. Pustejovsky (1995: 15)), or to nominal bases denoting customary or habitual behavior:

- (12) *mi kapnistís* ‘non smoker’, *mi Amerikanós* ‘non American’, *mi Italós* ‘non Italian’, *mi ergazómenos* ‘non working’, *mi kátikos* ‘non inhabitant’, *mi ptixiúxos* ‘non-graduate’, *mi polítis* ‘non-citizen’, *mi lefkós* ‘non-White’, *mi komunistís* ‘non-communist’, *mi idikós* ‘non-specialist’¹⁶

Notice that Zimmer (1964), Algeo (1971), Funk (1971), Bauer (1983), Marchand (1969) and Horn (1989) report a similar behavior of English *non-*:

- (13) non-smoking persons, non-drinking patrons, non-Christian

As Veloudis (1982) and Markantonatou & Tambouratzis (2001) also observed, *mi* combines with noun bases denoting events (i.e. usually with deverbal nouns in *-si* or *-i*):

- (14) *mi ananéosi* ‘non-renewal’, *mi pólemos* ‘non-war’, *mi íta* ‘non-defeat’, *mi anáptiksi* ‘non-development’, *mi sképsi* ‘non-thought’, *mi xrísi* ‘non-use’, *mi apodoxí* ‘non-acceptance’, *mi emfánisi* ‘non-appearance’, *mi simetoxí* ‘non-participation’, *mi sinergasía* ‘non-cooperation’, *mi ríthmisi* ‘non-adjustment’, *mi ipurgopísi* ‘non-ministerization’¹⁷

Zimmer (1964: 32) also remarks that English *non-* displays a similar behavior. He notes that “the great majority of *non-* forms in the dictionary listings have underlying forms which are themselves morphologically complex; most of them end in *-al*, *-ible*, *-ic*, *-ous*, etc.”. He continues by saying that “this may be associated with the fact that many simplex adjectives [...] have obvious simplex antonyms”.

¹⁵ Cf. also in MG *apotelesmatikós* ‘successful’, *an-apotelesmatikós* ‘unsuccessful’, *mi apotelesmatikós* ‘not successful’ vs. *apotelesmatiká* ‘successfully’, *an-apotelesmatiká* ‘unsuccessfully’, *mi apotelesmatiká* ‘not successfully’.

¹⁶ Cf. also the well-known AG phrase ‘Pas *mē* Hellēn barbaros’.

¹⁷ Many *mi* constructions appear in the speech of politicians and newspapers (cf. also Markantonatou & Tambouratzis (2001)).

Nevertheless, *mi* does not combine with concrete nouns (cf. also Veloudis (1982) and Markantonatou & Tambouratzis (2001)):

- (15) **mi karékla* ‘non-chair’, **mi-vivlío* ‘non-book’

Mi also tends to combine with relational adjectives in *-ikós* derived from verb (cf. Anastasiadis-Simeonidi, this volume) or noun bases and with deverbal adjectives in *-imos*:

- (16) *mi violojikós* ‘non biological’, *mi paragojikós* ‘non-productive’, *mi kanonikós* ‘abnormal’, *mi lektikós* ‘non verbal’, *mi katastreptikós* ‘non-destructive’, *mi gramikós* ‘non-linear’, *mi toxikós* ‘non-toxic’, *mi metadotikós* ‘non-contagious’, *mi embistefikós* ‘non-confidential’, *mi anastrépsimos* ‘irreversible’, *mi diathésimos* ‘unavailable’, *mi viósimos* ‘non-viable’

Di Sciullo & Tremblay (1996) in their study of French negative morphemes use the following examples in order to provide evidence about the similar behavior of French *non-*:

- (17) *non-violence, non-destruction, non compatible, non modéré, non moral*
 (18) **non-chaise, non-pluie*

The examples of (17) and (18) show that French *non-*, like its MG counterpart *mi*, combines only with (and also constructs) predicate-words (i.e. words projecting an argument structure).¹⁸ On the basis of these feature of French *non-*, which are not shared by the French negative affix *in-* (based on other criteria as well), Di Sciullo & Tremblay (1996) claim that *non-* is rather a compounding element, than a derivational prefix. On the other hand, most linguists consider English *non-* as prefix rather, than the first element of a compound.

2.1. *mi* negation: the formation of contradictory negatives

As shown above, *mi* usually constructs predicate words. Based on this remark we can suggest that the domain of *mi* negation concerns mainly predicates, while *a-*negation is restrained to what is relevant to entities, properties and states (see §1.2).

Furthermore, as already noted by Klairis & Babiniotis (1999: 120), *mi* constructions tend to form contradictory oppositions, like *kapnistís / mi kapnistís*. *Mi* constructions, like English *non-*derivatives, divide the world up into two classes: the things denoted by the lexemes without *mi* and those denoted by lexemes with *mi*. The fact that most constructions in *mi* are not compared and are

¹⁸ On the argument structure of *-imos*, cf. Mela-Athanasopoulou (1997).

not modified by *poly* ‘very’, etc. also supports the interpretation of *mi* as a contradictory negative.

Thus, *mi* constructions seem to have more or less a classifying function. Bauer (1983:152) makes similar remarks about English *non-*: “[...] *non-smoker* [...] is not a negation of the predicate ‘to smoke’ [...] What it is, rather, is a classificatory device, used to classify people by excluding them from the set of smokers”.

Furthermore, as noted by LKN, there are some cases where *mi* adjectives are more euphemistic than *a-* adjectives or non morphologically related antonyms: *mi ilikrinís* ‘not sincere’ / *anilikrinís* ‘insincere’, *mi sostós* ‘not right’ / *lanthasménos* ‘wrong’, *mi filós* ‘non-friend’ / *exthrós* ‘enemy’, *omalós* ‘regular, normal’ / *anómalos* ‘irregular, abnormal’ / *mi omalós* ‘not regular, non normal’. Zimmer (1964) and Horn (1989) note a similar behavior of English *non-*: «a predication of the form S is *non-P* tends to be interpreted as a weak negation of S» (Horn 1989: 289). Funk (1971) makes a similar point by associating the semantics of *non-* with the interpretation ‘other than Adj’ instead of ‘not Adj’.¹⁹

Finally, we must notice that the meaning of *mi* constructions is quite transparent: e.g. *adiáthetos* ‘undelivered, sick’ / *mi diathésimos* ‘unavailable’, *apróvleptos* ‘unpredictable, strange’ / *mi provlepómenos* ‘unpredictable’ / *mi provlefthís* ‘unpredicted’.

3. On the nature of *mi*

The main problem with *mi* constructions is whether these are to be treated as words or as phrases in linguistic theory. Although grammars and dictionaries treat them only as phrases, there is evidence that these constructions have a different linguistic behavior. Evidence that *mi* does not form syntactic phrases comes mainly from the fact that a word cannot be inserted into these structures:

- (19) a. *poly paragogikós* ‘very productive’
 **mi poly paragogikós* ‘non very productive’
 b. *sxedón mi viósimos* ‘almost non-viable’
 **mi sxedón viósimos*

In general, it is noted that *mi* constructions respond negatively to most syntactic operations (coordination, moving, etc.):

- (20) a. *i mi ananéosi* ‘the non-renewal’
 b. **mi i ananéosi, o mi entopismos i lanthasmenos entopismos tha éxei sinépies...* Lit. ‘the non-localisation and the erroneous localisation will have consequences ...’

¹⁹ Based on these remarks showing that there are many similarities between MG *mi* and its English and French counterpart *non-*, we can suggest that *mi* might frequently be used in neological loan translations. As shown above, *a-* is also used in neological word formations.

- c. **o mi í lanthasmenos entopismos... i mi kapnistés kai i peristasiakí kapnistés tha exoun epiptósis...* Lit. ‘the non smokers and the circumstantial smokers will have consequences’
- d. **i mi & peristasiakí kapnistés...*

On the basis of these criteria, we might draw the conclusion that *mi* structures display a morphological behavior²⁰ (i.e. they should be treated like compounds or derivatives).

Nevertheless, unlike *a-* derivatives that constitute one phonological word, *mi* constructions behave like [word word] compounds²¹ in terms of prosodic phonology: they have two primary word stresses and one phrasal stress. The fact that their stress pattern is identical to that of independent words and that they do not exhibit any kind of phonological amalgamation or phonological sandhi processes (cf. (19)) — not to mention that they are also written like separate graphical words — proves that *mi* behaves more as a first member of a compound than as a prefix:

- (21) a. [mí] [italós] ‘non italian’
 *[mitalós], *[miitalós]
- b. [mí] [anáptiksi] ‘non-development’
 *[mianáptiksi], *[mjanáptiksi]

We have seen so far that, based on phonological and structural criteria, we can propose that *mi* behaves as a first member of compounding rather than as a totally free element or as a prefix. We shall try to use semantic criteria as well, in order to determine whether it is possible to distinguish between the semantics of *mi* and *a-*.

4. *a-* vs. *mi*: some semantic considerations-conclusion

In an attempt to compare the semantic behavior of *a-* and *mi*, we can proceed to the following preliminary remarks:

- *a-* constructs only adjectives, while *mi* constructs adjectives, participles and nouns; *a-* can alter the grammatical category of its base, while *mi* cannot.
- Furthermore, *a-* negation is restrained to what is relevant to entities, properties and states, while *mi* negation concerns mainly predicates (see §2).
- *mi* seems acceptable with present participles that have been converted into nouns, while *a-* derivatives cannot be derived from present participles.

²⁰ These criteria (of inseparability, replacement, etc) have also been used by Anastassiadis-Symeonidis (1986) and Ralli (1992) in their discussion of Greek structures like *psixrós pólemos* ‘cold war’, *mávri lísta* ‘black list’, etc.

²¹ On [word word] compounds cf. Anastassiadis-Symeonidis (1986) and Ralli (1992).

- Many *a-* derivatives have acquired a metaphorical meaning, whereas the meaning of *mi* constructions is more transparent.
- *mi* constructions have more or less a classifying function, while *a-* derivatives have an evaluative nature.
- Furthermore, *mi* adjectives are more euphemistic than *a-* adjectives or non morphologically related antonyms.
- Therefore, we can assume that *mi* has a neutral and descriptive character, while *a-* is more evaluative in nature. *A-* derivatives tend to negate both the emotive and the descriptive meaning of the base they attach to, while *mi* negates objective or descriptive content. *Mi* constructions seem to be evaluatively neutral contradictories²².
- Both *a-* and *mi* may frequently be used in neological loan translations.

With these remarks, we can conclude that, although phonological and structural evidence allows us to suggest that *mi* behaves as a first member of compounding rather than as a totally free element or as a prefix, it is considerably more difficult to arrive at the same conclusion on the basis of semantic criteria. So far, we have shown that the semantic behavior of *mi* and *a-* is not the same. However, we have no means to decide conclusively whether *mi* negation is more 'lexical' in nature than *a-* negation. Future research based on the semantics of these two morphemes will show whether a distinction into compounding elements and prefixes can account for their different semantic behavior.

Bibliography

- Algeo John. 1971. "The voguish uses of *non*". *American Speech* 41: 87-105.
- Anastasiadis-Symeonidis Anna. 1986. *I neologia stin koini neoelliniki*. Thessaloniki: University of Thessaloniki.
- Anastasiadis-Symeonidis Anna. 1995. "To temaxio *-tos* sta rimatika epitheta tis neoellinikis". *Studies in Greek Linguistics* 15: 473-484.
- Anastasiadis-Symeonidis Anna. 1997. "On Modern Greek Denominal Adjectives". In G. Booij, A. Ralli & S. Scalise (eds.), *Proceedings of the 1st Mediterranean Conference of Morphology* (Mytilene, Greece, Sept. 19-21 1997) Patras: University of Patras: 29-40.
- Anscombe Jean-Claude. 1994. "L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs". In P. Attal (ed.), *Proceedings of the conference "La Négation"*. *Linx*: 299-321.
- Bauer Laurie. 1983. *English Word-formation*. Cambridge: Cambridge University Press.

²² Zimmer (1964), Jespersen (1942) and Gyurko (1972) also note the neutral character of English *non*.

- Corbin Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. 2 vol. Tübingen: Max Niemeyer Verlag; 2^e ed. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires de Lille. 1991.
- Corbin Danielle. 1989. "Form, structure and meaning of constructed words in an associative and stratified lexical component". *Yearbook of Morphology* 2: 31-54.
- Corbin Danielle. 1991. "Introduction: la formation des mots-structures et interprétations". *Lexique* 10: 7-30.
- Cruse D. Alan. 1986. *Lexical Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Di Sciullo Anna-Maria & Tremblay Mireille 1996. "Configurations et interprétation: les morphèmes de négation". *Recherches linguistiques de Vincennes* 25: 27-52.
- Funk Wolf-Peter. 1971. "Adjectives with negative affixes in Modern English and the problem of synonymy". *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 19: 364-386.
- Funk Wolf-Peter. 1986. "Towards a definition of semantic constraints on negative prefixation in English and German". In D. Kastovsky & A. Swedek (eds), *Linguistics across Historical and Geographical Boundaries*. vol 2. Berlin/N. York: Mouton de Gruyter: 877-889.
- Gyurko Lanin. 1972. "Zimmer's theory of affixal negation and some factors influencing productivity". *Linguistics* 80: 28-43.
- Heine Bernd. 1997. *Possession: Cognitive sources, forces, and grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Horn Lawrence. 1989. *A Natural History of Negation*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Janda Richard, Brian Joseph. 1999. "The modern Greek *mi(n)(-)* as a morphological constellation". *Greek Linguistics* 97. Proceedings of the 3rd international conference on the Greek Language. Athens: Ellikika Grammata: 341-351.
- Jespersen Otto. 1917. *Negation in English and Other Languages*. Kopenhagen: Ejnar Munksgaard.
- Klairs Christos, Georgios Babiniotis. 1999. *Grammatiki tis neas ellinikis. II. To rima*. Athens: Ellikika Grammata.
- Liddel, H. G. & R. Scott 1996. *A Greek-English Lexicon*. Oxford: Clarendon Press.
- Lyons John. 1977. *Semantics*. 2 vol. Cambridge: Cambridge University Press.
- Marchand Hans. 1969. *The Categories and Types of Present-day English Word-Formation*. München: Beck.
- Markantonatou Stella & Tambouratzis Giorgos. 2001. "Merikes posotikes paratirisis gia ti xrisi tis grammatikis arnisis sti nea elliniki". *Studies in Greek Linguistics* 21: 436-447.
- Mela-Athanasopoulou Elisabeth. 1997. "Argument Structure in Morphology". In G. Drachman, A. Malikouti-Drachman, J. Fykyias & C. Klidi (eds). *Greek*

- Linguistics* '95. Proceedings of the 2nd international conference on Greek Linguistics. Graz: W. Neugebauer Verlag: 187-196.
- Mettinger Arthur. 1990. "Oppositeness of meaning, word-formation, and lexicography: the English prefix *un-*". in J. Tomaszczyk & Lewandowska-Tomaszczyk (eds). *Meaning and Lexicography*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins: 94-111.
- Nakas Athanasios. 1993. "I lexiki antithesi kai i ritoriki tis". *Lexicographiko Deltio* 19: 199-274.
- Nespor Marina & Angeliki Ralli. 1996. "Morphology-Phonology Interface: Phonological Domains in Greek Compound". *The Linguistic Review* 13: 357-382.
- Pustejovsky James. 1995. *The Generative Lexicon*. Cambridge: The MIT Press.
- Ralli Angeliki. 1992. "Compounds in Modern Greek". *Rivista di Linguistica* 4/1: 143-174.
- Tzartanos Achilleas 1989. *Neoelliniki Syntaksis tis Koinis Dimotikis*. Athens: Organizmos Ekdoseos Sxolikon Biblion.
- Veloudis Ioannis. 1982. *Negation in Modern Greek*. PhD. University of Reading.
- Zimmer Karl. 1964. "Affixal Negation in English and Other Languages: An Investigation of Restricted Productivity". Supplement to *Word* 20:2 (Monograph 5) N. York.

LES ADJECTIFS RELATIONNELS ET LA MORPHOLOGIE

Bernard Fradin

LLF, CNRS & Université Paris 7 Denis-Diderot

1. Introduction

Depuis son introduction sous l'appellation de « pseudo-adjectif » par Postal (1969), l'adjectif relationnel a donné lieu à de nombreuses études et il tend aujourd'hui à être vu comme une sous-classe des adjectifs. C'est du moins l'opinion qu'on peut avoir à la lecture d'ouvrages généraux sur le sujet (Goes 1999; Noailly 1999). L'intérêt des classes est qu'elles permettent de prédire le comportement des unités qu'elles subsument : ces dernières doivent manifester les propriétés qui sont données comme définitoires de la classe (de manière relative ou stricte, suivant que les propriétés sont données par défaut ou non). Inversement, si les unités censées appartenir à une classe manifestent un comportement erratique quand on le rapporte aux propriétés de celle-ci, c'est le signe que cette classe a tout lieu d'être remise en question. C'est à une conclusion de ce genre à laquelle j'aboutirai après l'examen des adjectifs dits « relationnels ». Mais si l'on ne peut plus se fonder sur l'appartenance à une classe pour déterminer le comportement d'un élément lexical, quelles ressources nous reste-t-il pour décrire ce comportement ? C'est à ce point que la morphologie offre des voies neuves que Danielle Corbin avait commencé à explorer. L'hypothèse est que les règles de construction de lexème (RCL) construisant les adjectifs dénominaux spécifient les relations sémantiques qu'entretient le nom base (Nb) avec le nom recteur (Nr) et déterminent de ce fait la sémantique de l'adjectif, laquelle, à son tour, permet de prédire pour une large part le comportement de ce dernier. L'examen des adjectifs suffixés en *-EUX* nous servira à tester la démarche. Je mettrai au jour quelques-unes des contraintes à l'œuvre et montrerai comment elles expliquent que certains adjectifs basculent d'un comportement typique d'adjectif qualificatif à un comportement d'adjectif relationnel.

La première section (§2) discute les divers critères qui ont été proposés pour distinguer la classe des adjectifs relationnels suivant les plans morphologique, syntaxique et sémantique. La suivante (§3) met en lumière les propriétés sémantiques d'un sous-groupe d'adjectifs en *-EUX* et la dernière (§4) montre comment ces dernières empêchent d'identifier la classe visée de manière cohérente.

2. Critères pour les classes d'adjectifs

2.1. Les A qualificatifs

Goes propose de distinguer plusieurs pôles dans la catégorie A dont certains seraient plus prototypiques que d'autres (Goes 1999). La prototypicité qu'il adopte se mesure par le nombre de propriétés que partagent les éléments relevant de la catégorie en question. Ces propriétés sont, pour l'essentiel, les propriétés distributionnelles énumérées dans le tableau 1. Elles sont celles des A qualificatifs typiques.

	PROPRIÉTÉ	EXEMPLE
1	Emploi attribut	<i>X (être +devenir +sembler) A</i>
2	Epithète antéposée	<i>A N, gros chagrin</i>
3	Epithète postposée	<i>NA, loup gris</i>
4	Gradable	<i>très A, (plus+moins+aussi) A que X</i>
5	Répétition	<i>Un ciel bleu, bleu. (Warren 1984)</i>
6	Apposition	<i>Le président, efficace, nous a reçu. (Bosredon 1988)</i>

Tableau 1. Propriétés distributionnelles des A qualificatifs

Trois sont essentielles à ses yeux : la gradabilité (*très A*, comparatif), le fait de pouvoir être attribut, le fait de pouvoir être épithète, préposée ou postposée. Tous les A ne présentent pas à la fois les deux ordres (même avec un changement de sens). Sur la base de statistiques, Goes note que l'antéposition de l'adjectif constitue l'ordre marqué en français et la postposition l'ordre non marqué (p. 101). La propriété 5 n'est qu'une autre manière d'exprimer la gradabilité de l'adjectif, puisque la répétition signifie dans cette construction le haut degré¹. De même, l'apposition n'est qu'une autre instanciation de la fonction attribut car « tout adjectif qui peut être apposition peut être attribut, et vice-versa » (op cit. p. 129). Les adjectifs primaires (c'est-à-dire non dérivés et appartenant au vieux fonds de la langue) prototypiques les plus neutres, du type de *court*, sont des A qualificatifs qui partagent les propriétés 1, 2, 3 et 4 (op cit. p. 232), avec une tendance à la désémanantisation en position antéposée.

Au plan sémantique, les adjectifs prototypiques sont intersectifs parce que lorsqu'ils figurent dans la structure (1a), ils impliquent (1b) aussi bien que (1c).

- (1) a SN est UN N A Ce vêtement est une robe courte.
 b |= SN est UN N Ce vêtement est une robe.
 c |= SN est A Ce vêtement est court.

¹ Et non pas le centrage comme en (a) *Un programme linguistique linguistique*, c'est-à-dire 'complètement linguistique'. Voir Wierzbicka (1986).

La traduction sémantique du sous-syntagme *robe courte* sera représentée par (2) :

$$(2) \quad T(\textit{robe courte}) = (\lambda x. \textit{robe}'(x) \wedge \textit{court}'(x))$$

2.2. Les A relationnels

Les adjectifs relationnels typiques e.g. *présidentiel* peuvent être distingués des qualificatifs sur les trois plans, morphologique, syntaxique et sémantique.

2.2.1. Plan morphologique A la suite de Danielle Corbin, Mélis-Puchulu (1991) considère que seul le critère morphologique discrimine de façon certaine les adjectifs relationnels. Ceux-ci sont des A dénominaux dérivés à partir d'un N-base qui peut être un nom commun (*présidentiel*) ou bien un nom propre (*suédois*, *hugolien*). Sémantiquement, ces adjectifs sont relationnels parce qu'ils instaurent une relation entre la sémantique de leur nom base et celle de leur nom recteur. Le tableau 2 donne les principaux suffixes susceptibles de marquer des adjectifs relationnels en français².

SFX	EXEMPLE	SFX	EXEMPLE
-ACÉ	<i>herbacé</i>	-IER	<i>forestier</i>
-AIN	<i>diocésain</i>	-IN	<i>opalin</i>
-AIRE	<i>universitaire</i>	-IAQUE	<i>isiaque</i>
-AL	<i>parental</i>	-IQUE	<i>steppique</i>
-ARD	<i>oreillard</i>	-ISTE	<i>abstentionniste</i>
-É	<i>étoilé</i>	-ITE	<i>annamite</i>
-EL	<i>présidentiel</i>	-OIS	<i>lillois</i>
-ESQUE	<i>éléphantescue</i>	-OL	<i>espagnol</i>
-EUX	<i>argileux</i>	-OTE	<i>chypriote</i>
-IEN	<i>crânien</i>	-U	<i>feuillu</i>

Tableau 2. Les adjectifs relationnels selon Mélis-Puchulu (1991)

Il est vrai que l'immense majorité des adjectifs dits relationnels est incluse dans le groupe des adjectifs dénominaux. Noailly soutient même que « les AR sont tous des adjectifs dérivés sur une base nominale » (Noailly 1999 : 22). Cette proposition est trop forte comme nous le verrons au §2.2.3. Ce groupe renferme aussi des A dont les propriétés s'écartent de celles des adjectifs relationnels typiques, comme l'examen des critères syntaxiques va le montrer³.

² Cette liste doit probablement être revue. Ainsi, *-ol* apparaît dans quatre mots et ne relève pas d'un procédé morphologique productif, si on le distingue du suffixe employé en chimie (*éthanol*). Inversement, le suffixe *-ais* formant des gentilés ne figure pas dans le tableau.

³ Parmi les adjectifs dénominaux figurent aussi des adjectifs qui ne sont pas (ou plus) relationnels sans pour autant être qualificatifs e.g. *occasionnel*, *personnel* pour n'en citer que deux.

2.2.2. **Plan syntaxique** Les adjectifs relationnels typiques, du genre *présidentiel*, ne présentent que la propriété 3 du tableau 1, comme le rappellent les exemples (3) (Goes 1999 : 239).

- (3) a Les élections présidentielles
 b *Les présidentielles élections
 c *Les élections sont présidentielles.
 d *C'est très présidentiel.

Cette distribution serait le reflet de leur sémantique : ils ne prédisent pas, ils classifient.

Classifying adjectives occur primarily in attributive positions. Again, this is to be expected, since their function is the modification of the reference of the noun they determine, and not the formation of a predication. (Warren 1984 : 96)

Pour Bosredon aussi les adjectifs relationnels établissent une nouvelle classe référentielle à partir de « l'opération de dénomination » instaurée par le nom recteur.

Ainsi, *sac postal* comparé à *sac* est-il à la fois une nouvelle appellation et une sous-classe du nom générique. Par contre, si je parle d'un *timbre usagé*, je préconstruis l'existence d'un référent déterminant qui a pour nom *timbre* mais non un objet appelé : *timbre usagé*. D'où la possibilité de la prédication [e.g. *le timbre est usagé*]. (Bosredon 1988 : 5-6)

Ces points de vue reprennent celui de Bolinger (1967 : 15) selon lequel les A relationnels modifiaient la référence du Nr et non son référent (voir aussi Levi 1978). Il est indéniable que les A en question ont un rôle classifiant. Ce qui est moins clair, c'est pourquoi ils sont tels. L'idée selon laquelle c'est parce qu'ils forment un sous-syntagme **NA** lexicalisé (cf. Noailly 1999 : 22) me paraît être la plus plausible. Mais on doit distinguer pour cette même structure les cas où le syntagme **NA** est lexicalisé, comme en (4a), et ceux où il ne l'est pas et où un SP peut être substitué à l'adjectif, comme en (4b).

- (4) a *sac postal* = 'sous classe des sacs'
sécurité sociale = 'système assurant la sécurité des citoyens face à certains aléas sociaux'
ours polaire = 'Ursus maritimus'
 b (réseau + service + code + dédouanement) postal, voie postale
 (cohésion + psychologie + promotion) sociale, climat social
 (expédition + mer + navigation) polaire

L'effet classifiant n'apparaît qu'avec les premiers. Pourtant l'emploi comme attribut reste impossible pour les cas (4b) : **le dédouanement est postal*, **la cohésion est sociale*. On doit en conclure que la propriété de classifiante n'est pas corrélée au fait d'être un A relationnel.

Avant de poursuivre, il faut remarquer que les critères du tableau 1 discriminent non pas la classe des adjectifs mais celle des prédicats gradables, comme l'argumentait déjà Maling (1983), sur la base d'exemples du type (5) et (6) :

- (5) Marie semble complètement (hors d'elle + à bout de forces).
Marie était très en (colère + forme + verve).
- (6) Il a vu une femme (hors d'elle + à bout de forces) qui l'appelait.
Trois hommes en (colère + forme + verve) l'ont insulté.
- (7) ?*Marie semble complètement (hors de la ville + sur le toit).
*Marie était très en (vacances + Allemagne + chasse).

En (5) le prédicat satisfait les propriétés 1 et 4 bien qu'il soit un syntagme prépositionnel (SP). En (6) le SP fonctionne comme épithète **NA** (ce qui appuie l'idée que la position postposée est basique). Le contraste entre (5) et (7) montre que n'importe quel SP ne constitue pas un prédicat gradable.

Les quatre critères syntaxiques mentionnés jusqu'à présent se combinent, permettant de distinguer plusieurs sous-groupes d'adjectifs. Mais ils ne permettent pas à eux seuls de discriminer les adjectifs relationnels, comme cela ressort du tableau 3.

	(Aa)	(Ab)	(Ba)	(Bb)	(Ca)	(Cb)
1. Attr.	-	-	+	+	+	+
2. AN	-	-	-	-	-	+
3. NA	+	+	+	+	+	+
4. Grad.	-	-	-	-	+	+
5. Dénom.	-	+	-	+	+	+

Tableau 3. Sous-classes délimitées par les critères syntaxiques et morphologiques

Exemples : (Aa) *cadet*, (Ab) *présidentiel* ; (Ba) *borgne*, (Bb) *mensuel* ; (Ca) *pansu*, (Cb) *courageux*.

La classe (Ab) correspond aux A classiquement reconnus comme relationnels du type *présidentiel*, *polaire*, etc. Or ces derniers se distinguent des adjectifs qualificatifs qui ne sont pas prédicables (colonne (Aa)) (cf. Tamba-Mecz 1980) uniquement en prenant en compte le critère morphologique, noté 5 dans le tableau 3 :

- (8) Son frère cadet
Sa main gauche
- (9) a *Son cadet frère
b *Son frère est cadet
c *Son frère très cadet.

On sait qu'il existe des A qualificatifs qui sont prédicables tout en étant ni antéposables, ni gradables : *bai*, *borgne*, *bot*, *isocèle*, *nubile*, *réroactif* (cf. la liste dans Goes 1999 : 236; Paoli 1999). Ils correspondent à la colonne (Ba).

- (10) Le capitaine est borgne.
Ce triangle est isocèle.
Cette clause est réroactive.
- (11) a *Le borgne capitaine
*L'isocèle triangle
b *Le capitaine est moins borgne qu'avant.
*Ce triangle est plus isocèle que l'autre.
*Cette clause est très réroactive.
c *Un capitaine très borgne
*Le triangle le plus isocèle des trois
*Une clause très réroactive

Une fois encore, ces A sont indistinguables des A relationnels comme *alimentaire* ou *mensuel* (colonne (Bb)), si on se limite aux critères syntaxiques. D'où la nécessité de tenir compte du fait que ces derniers sont dénominaux :

- (12) Notre revue est mensuelle.
Une intoxication qui est à la fois allergique et alimentaire.
- (13) a *Notre mensuelle revue
*Ces alimentaires intoxications
b *Notre revue est (très + complètement) mensuelle.
Votre intoxication est (*très + complètement) allergique.
c *Une revue très mensuelle
*Une intoxication (extrêmement + complètement) alimentaire

(12) montre que les A de la colonne (Bb) peuvent s'employer comme prédicats tout en gardant leur interprétation relationnelle : *alimentaire* signifie bien ici 'qui se rapporte à l'alimentation'. Sur la base des contrastes mettant en jeu les colonnes (A) et (B), on est fondé à croire que le critère morphologique est décisif. Les colonnes (C) montrent cependant qu'il s'agit d'un critère nécessaire mais

nullement suffisant, puisque des A dénominaux peuvent avoir toutes les propriétés syntaxiques des A qualificatifs prototypiques, comme le rappelle (14) (voir aussi Bartning 1980 : 59; Hietbrink 1985), y compris l'antéposition (cf. (15a)).

- (14) a Le spectacle était dantesque.
Il est devenu pansu.
Votre lait est crémeux.
b Un spectacle complètement dantesque
Un lait très crémeux
c Il est devenu très pansu.
Le ciel est très nuageux.
- (15) a Une courageuse initiative
b Une initiative courageuse

Les faits examinés invitent à tirer deux conclusions : (i) il est nécessaire de mobiliser les cinq critères du tableau 1 pour parvenir à isoler la classe des A relationnels (Ab) ; (ii) le fait que trois sous-groupes d'adjectifs dénominaux se dégagent en fonction des valeurs que prennent ces critères interdit de se focaliser sur les seuls A relationnels (Ab) sans rien dire des adjectifs de groupes (Bb) *mensuel* et (C) *dantesque, courageux*. D'un point de vue descriptif, rien n'impose de décrire un groupe plus que l'autre, si ce n'est une question de commodité.

Une autre donnée très importante doit être prise en compte, à savoir le fait qu'un même adjectif peut passer d'un groupe à l'autre en fonction du type du N recteur (sur ce point cf. Goes 1999 : 255 notamment). C'est ce que montre le contraste entre (17) et (18) à propos de la possibilité de prédication :

- (16) La 1^{ère} chambre criminelle
La notation musicale
Le canal lymphatique
- (17) *La 1^{ère} chambre est criminelle
*La notation est musicale
*Ce canal est lymphatique
- (18) Votre attitude est criminelle.
Le son de sa voix était musical.
Son tempérament est lymphatique.

En (18) l'adjectif se comporte comme un qualificatif (Ca), alors qu'en (16) il satisfait les conditions définissant le type (Ab)⁴. Ces derniers faits appuient l'idée

⁴ Des faits parallèles concernant la suffixation en *-EUX* sont discutés dans Fradin (2007).

que ce qui est décisif, c'est moins d'arriver à assigner les A à une classe que de repérer ce qui fait qu'ils changent de comportement. Si l'on parvient à identifier les paramètres qui déterminent ce changement, il deviendra possible de prédire l'interprétation de l'adjectif dans la construction. En revanche, le fait de savoir qu'il appartient à une classe lexicale déterminée (qualificatif, relationnel) ne nous aide pas dans cette tâche. L'hypothèse que je fais est que non seulement la construction où figure l'adjectif — à travers le N recteur notamment — mais aussi le N base a son mot à dire.

2.2.3. Plan sémantique La propriété sémantique qui distingue les A relationnels typiques, de type (Ab), des autres adjectifs et notamment des A qualificatifs est leur capacité à libérer leur Nb pour en faire l'argument potentiel d'une relation sémantique instaurée par leur N recteur. Comme l'ont remarqué tous les travaux sur le sujet depuis Bartning (1980), cette propriété se manifeste d'autant plus clairement que le Nr est un prédicat d'action. C'est ce qui fait, par exemple, que *élection présidentielle* a l'interprétation 'élection du président'. Je ne propose pas un traitement de la sémantique des A relationnels ici, car cela nous entraînerait trop loin (voir notamment McNally & Boleda 2004; Mezhevich 2004; Partee & Borschey 2003). Je me contente d'indiquer dans les grandes lignes ce qu'il pourrait être⁵. La traduction sémantique d'un nom commun comme *palais* introduit une relation R qui a deux arguments, le second étant le N lui-même (cf. (19a)). La sémantique d'un adjectif relationnel équivaut à celle de son Nb (cf. (19b)). La combinaison de ces informations au niveau du SN (incomplet) donne quelque chose comme (19c), qui capte bien l'idée que le Nb est argument dans une relation provenant du Nr.

- (19) a $T(\textit{palais}) = (\lambda x. \lambda y. R(x, y) \wedge \textit{palais}'(y))$
 b $T(\textit{présidentiel}) = \textit{président}'$
 c $T(\textit{palais présidentiel}) = (\lambda y. R(x, y) \wedge \textit{palais}'(y) \wedge \textit{président}'(x))$

La question de savoir si la nature de la relation peut (ou doit) être précisée plus avant reste à discuter. Dans le cas présent, le prédicat qui l'instancierait pourrait être par défaut *habiter-dans'*(x, y), si ce dernier provenait du lexème *palais*. Mais dans bien des cas, le prédicat semble provenir du contexte.

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent va de pair avec l'idée que les A relationnels sont un sous-groupe des A dénominaux. Cette propriété s'est même révélée cruciale pour distinguer les A relationnels des A qualificatifs (§2.2.2). Or elle s'avère fautive : certains adjectifs se comportent exactement comme des A relationnels de type (Ab) alors même qu'ils ne sont pas morphologiquement dérivés et partant pas dénominaux. C'est le cas d'un grand nombre d'adjectifs

⁵ Je m'inspire pour cela du traitement de McNally et Boleda (2004) sans le reprendre toutefois, car leur formalisation de la notion d'espèce soulève des problèmes.

d'un usage courant issu du latin ou du grec, par exemple *lymphatique* (exemple (16)) < lat. *lymphaticus*, ou bien encore *terrestre* < lat. *terrestris*, *solaire* < lat. *solaris*, *galactique* < grec γαλακτικός. Les contrastes (20) confirment, avec l'exemple de *terrestre*, que ces A ont le comportement des A relationnels :

- (20) a *Cette sismologie est terrestre.
 b *La terrestre sismologie
 c La sismologie terrestre
 d *La sismologie très terrestre

Ces A fonctionnent comme des A relationnels parce qu'ils sont sémantiquement associés à un N lexical, respectivement : *lymphe*, *terre*, *soleil*, *galaxie*. Du coup, les SN où ils figurent ont une interprétation du type (21b), sur le modèle de (19c) :

- (21) a $T(\textit{terrestre}) = \textit{terre}'$
 b $T(\textit{sismologie terrestre}) = (\lambda y. R(x, y) \wedge \textit{sismologie}'(y) \wedge \textit{terre}'(x))$

Sismologie terrestre s'interprète bien comme 'sismologie relative à la terre'. Le mécanisme serait identique pour (*transport* + *champ magnétique* + *croûte* + *orbite*) *terrestre*. En bref, le critère sémantique est crucial pour décider qu'un A est relationnel. Il invite à redéfinir les A relationnels comme étant ceux dont l'interprétation met en jeu un N sémantique (N') corrélable à un N existant lexicalement. Il s'ensuit que les A relationnels ne sont pas nécessairement dénominaux.

2.2.4. Questions émergentes Les critères du tableau 1 délimitent la classe des prédicats gradables. Au plan sémantique, ceux-ci incluent la majorité des adjectifs absolus (ceux qui sont extensionnels et intersectifs (*riche*, *lavable*), type (C)), les adjectifs relatifs, qui comprennent les adjectifs dimensionnels et évaluatifs (*gros*, *habile*, *bon*), et excluent les adjectifs non-standard (*faux*, *occasionnel*)⁶. Deux critères, morphologique et sémantique, doivent être ajoutés aux critères du tableau 1 pour parvenir à cerner la classe des adjectifs habituellement considérés comme relationnels (type (Ab)). Ce faisant, on fait apparaître les classes également dignes d'intérêt (Bb) et (C). Cette situation fait émerger les questions suivantes :

Q1. Pourquoi certains adjectifs dénominaux se comportent-ils comme des A qualificatifs absolus dans la majorité de leurs emplois ? (*boueux*, *pansu*, *voûté*).

⁶ Sur la classification sémantique des adjectifs et la discussion des classifications mentionnées ici, il existe beaucoup de travaux (cf. Vendler 1968; Bolinger 1967; Kamp 1975; Hamann 1991; Kennedy & McNally 1999; Partee 2005). Ces travaux établissent clairement qu'il n'y a pas deux classes d'adjectifs (les qualificatifs et les relationnels), contrairement à ce que suppose Schnedecker (2002). La dénomination des classes varie selon les auteurs.

Q2. Pourquoi certains adjectifs dénominaux se comportent-ils comme des A relationnels (type (Ab)) dans certains de leurs emplois et comme A qualificatifs absolus (C) dans d'autres ? (*musical, lymphatique*).

Q3. Pourquoi certains A dénominaux peuvent-ils être prédiqués tout en restant relationnels (Bb) ? (*mensuel, alimentaire*).

Q4. Pourquoi certains A dénominaux ne peuvent-ils jamais être attribués ni être gradables ? (*polaire, postal, palière*).

Dans ce qui suit, j'aborderai uniquement la question Q1 en prenant comme terrain les adjectifs suffixés en *-EUX*. Ce choix est dicté par le fait que les adjectifs relevant de Q1 se situent à un des pôles du système que constituent les adjectifs dénominaux, ce qui devrait rendre leur spécificité plus facile à découvrir.

3. Aspects de la sémantique des adjectifs dérivés en *-EUX*

Je me propose de répondre à Q1 en essayant de tirer au clair les informations qu'il faut stipuler pour rendre compte du fonctionnement sémantique des adjectifs en *-EUX*. Je me limite aux A formés sur un N extensif concret⁷, dont (22) fournit quelques exemples :

- (22) (vallée + prairie + eau + colline) argileuse, (sol + terrain + schiste + talus) argileux, (jardin + talus + pays) broussailleux, (voie + futaie) broussailleuse, (lac + lagon) poissonneux, (mer + côte + rivière) poissonneuse, clocher bulbeux, eau gazeuse, lait crémeux, purée grumeleuse, viande filandreuse, forêt ombreuse, étagère poussiéreuse

Je me focaliserai sur la détermination des valeurs sémantiques centrales des A en question (§§3.1., 3.2) et sur la question de leur gradabilité (§4).

3.1. L'explicitation des contraintes

J'admettrai que les RCL imposent des contraintes sur la relation qui existe entre le lexème-base et le lexème dérivé. Pour les A dénominaux, dont les A en *-EUX* sont formellement un sous-groupe, je fais l'hypothèse supplémentaire que cette relation se fonde sur ce que Cadiot et Nemo (1997) appellent la sémantique extrinsèque. Cela veut dire que le prédicat qui instaure la relation est anthropocentré et qu'il décrit un scénario dans lequel le référent du Nb ou celui du Nr est un participant. Les prédicats en question sont typiquement des V d'action dans la mesure où les verbes tendent « to reflect segments of causal structure » (Croft 1991 : 161) et que les humains sont des participants qui peuvent initier un

⁷ Un N est extensif quand son référent a une extension dans l'espace ou dans le temps Flaux & Van De Velde (2000). Un N est concret quand son référent possède une dimension perceptible ou mesurable (voir Godard & Jayez 1995). Les A en *-EUX* examinés correspondent aux groupes 1 et 2 de Fradin (2007). Les exemples proviennent de FRANTEX, du dépouillement de deux années du journal *Le Monde* et de la Toile.

enchaînement causal. La contrainte C1 vise à garantir que la relation est bien de ce type.

CONTRAINTE C1. Le lien sémantique entre le Nb et le Nr met en jeu un chaînage causal, c'est-à-dire une relation qui exige que les arguments (du prédicat) soient catégorisés comme Agent / Patient pour être comprise de manière appropriée.

La notion de 'chaînage causal' renvoie à Croft (1991) et Agent et Patient sont définis suivant les critères proposés par Dowty (1991) et Van Valin & Lapolla (1997) notamment. Je fais l'hypothèse que C1 est la contrainte par défaut pour les A dénominaux et qu'elle est à l'œuvre avec les A relationnels de type (Ab) et (Bb). Elle se trouve sollicitée dès lors que le Nr met en jeu ou implique un événement. Quant à la relation elle-même, c'est la sémantique du Nr (plus rarement du Nb) qui l'instaure.

Les adjectifs en *-EUX* se distinguent des autres A dénominaux par le fait qu'ils ne font pas appel à C1 mais à C2, contrainte qui met en jeu une relation d'un type opposé, fondée sur ce que Cadiot et Nemo appelle la sémantique intrinsèque. Au lieu de recourir à un prédicat introduisant un scénario anthropocentré, la relation s'établit à partir des propriétés caractéristiques associées au référent du Nb ou du Nr. La contrainte C2 fonctionne comme la complémentaire de C1 : elle implique la négation de cette dernière et, partant, elle est compatible avec toute relation ne mettant pas en jeu de chaînage causal. Sur le fond, elle reprend sur un mode plus précis la caractérisation que donnait Corbin & Corbin (1991) de la sémantique des dérivés en *-EUX*.

CONTRAINTE C2. Le lien sémantique entre Nb et Nr met en jeu une propriété caractéristique d'un de ses référents. Deux sous-cas se présentent :

- (i) la propriété en question est une propriété inhérente typique du Nb.
- (ii) elle est une propriété du Nr et repose sur le fait que le référent du Nb modifie de manière significative la nature du référent du Nr.

La couleur, la forme, la consistance sont des exemples de propriété inhérente typique. Ainsi le lait a une couleur typique, qui est une variété de blanc. La sémantique de *laiteux* est construite sur cette propriété⁸. En C2 (ii), « modifie de manière significative » veut dire que l'incidence du référent du Nb sur le référent du Nr est telle qu'elle influe sur le comportement des gens vis-à-vis du référent du SN dont le Nr est la tête : on n'agit pas nécessairement de la même manière si on a affaire à un étang poissonneux ou bien à un étang qui n'est pas tel (cela vaut a fortiori pour pont et pont dangereux).

⁸ Les propriétés typiques jouent aussi un rôle central dans la sémantique des N dérivés en *-ET* (cf. Fradin 2003, 2005).

Le fait que les A en *-EUX* ne tombent pas sous le régime de C1 rend compte immédiatement de l'agrammaticalité de (23), puisque cela interdit au Nb (*lait, coton*) d'être argument dans la structure argumentale associée au Nr (*vente, filière, production*), laquelle met en jeu un chaînage causal. Le Nb ne peut pas être participant dans le scénario introduit par le Nr, contrairement à ce que la construction requiert. A l'inverse, les A dérivés en *-IER* satisfaisant cette contrainte, on prédit que les expressions (24) seront grammaticales :

(23) *Les (ventes + filières) laiteuses

*La production cotonneuse

(24) Les (ventes + filières) laitières

La production cotonnière

Les A en *-EUX* dont je m'occupe ici mettent aussi en jeu des contraintes spécifiques, C3 et C4, qui précisent les propriétés de la relation intrinsèque qu'autorise C2. La contrainte C3 va de pair avec le rejet de C1. Quant à C4, elle exclut un type de relation intrinsèque a priori possible.

CONTRAINTE C3. La relation entre les référents de Nb et de Nr doit être d'origine naturelle : elle ne doit en aucun cas résulter d'une intervention humaine.

CONTRAINTE C4. Le Nb ne doit pas dénoter une partie du référent du Nr.

En excluant les relations méronymiques, C4 peut expliquer le contraste entre (25a) et (25b). Alors que les A dérivés en *-U* sont construits sur des N dénotant une partie du corps (humain, en général) (Mélis-Puchulu 1991), cela est impossible pour les A en *-EUX*. La relation élément / collection étant une variété de relation méronymique (cf. Winston, Chaffin & Hermann 1987; Vieu 1991), C4 rend compte du même coup de l'agrammaticalité de (26a) face à (26b).

(25) a bossu, branchu, fessu, mamelu, moustachu, pattu, pansu, ossu, ventru,

b *bosseux, *brancheux, *fesseux, *mameleux, *moustacheux, *patteux, *panseux, osseux, *ventreux.

(26) a *forêt hêtreuse

b forêt de hêtres

L'existence de C4 est moins facile à justifier que celle de C3 parce que les dérivés en *-EUX* auxquels s'applique la contrainte font défaut. Je vais revenir sous peu sur l'exception apparente que constitue *osseux* ainsi que sur l'application de C3.

Les relations qui satisfont à la fois C2, C3 et C4 ne sont pas très nombreuses. Trois nous occuperont principalement ici⁹, qui expriment : (i) la matière du référent du Nr, (ii) un repérage spatial, (iii) un événement ne mettant pas en jeu une causalité externe. J'examinerai d'abord l'interaction de ces contraintes avec les relations (i) et (ii) (§3.2), avant d'aborder la relation (iii) (§3.3).

3.2. Le jeu des contraintes sur les relations

3.2.1. Compléments de matière Les compléments de matière se manifestent en français par la biais d'une construction syntaxique dont (27) fournit une représentation schématique. Les points de suspension peuvent correspondre à une suite nulle ; (27b) énonce que 'la valeur de x est équivalent à y pour la dimension MATIÈRE' e.g. *banc en pierre* 'banc dont la valeur est 'pierre' pour la dimension MATIÈRE'¹⁰.

- (27) a ... **N1... en N2**
 b $EQ(x, y, MATIÈRE) \wedge N1'(x) \wedge N2'(y)$
 c $N2 = N$ non-comptable, référent(N2) = substance, référent(N1) \neq substance

Le nom *os* peut instancier le N2 de (27) (cf. (28a)), alors que cela n'est possible pour aucun des autres Nb sollicités par la suffixation en *-U* (cf. (28b)).

- (28) a (particule + ceinture + cavité + appendice + squelette) en *os*
 b *N en (bosse + branche + moustache + patte...)

Parallèlement, un rapide sondage dans Frantext révèle que le nom recteur que modifie *osseux* ne correspond jamais à un ensemble dont les *os* seraient une partie (d'où la présence de *osseux* en (25b)). Dans une majorité de cas, *osseux* figure dans des exemples de type (29a) et s'interprète comme un complément de matière : le Nb dénote la substance dont est constitué le référent du Nr, comme par exemple, quand Cuvier emploie *squelette osseux* à propos des poissons qui ne sont pas cartilagineux. Bien que le français ne dispose pas de moyen morphologique spécifique pour exprimer la relation 'être de la matière X', je fais l'hypothèse que la dérivation en *-EUX* (et probablement d'autres) peut servir à cette fin. Pour cela, elle reformule (27b) en (i) $EQ(x, y, MATIÈRE) \wedge Nr'(x) \wedge Nb'(y)$ et réutilise les conditions (27c) en substituant Nb à N2 et Nr à N1.

⁹ D'autres sont évoquées dans Fradin (2007 : §6), comme la forme, le goût, l'aspect.

¹⁰ La structure (i) **N1 de N2**, associée aux mêmes conditions que (27a), peut aussi servir à exprimer le fait que N2 dénote la matière dont le référent de N1 est constitué e.g. (a) *banc de pierre*. Les deux constructions ne sont toutefois pas toujours équivalentes, comme en témoignent (b) et (c), pour des raisons qui ne me sont pas claires et que je ne chercherai pas à élucider : (b) *une digue construite (en pierre + *de pierre)*, (c) *un mur (*en eau + d'eau)*. Des exemples des deux constructions seront mentionnés, sans commentaire sur leur grammaticalité.

Dans d'autres cas, comme (29b), la relation est une relation spatiale dont (30) fournit une expression schématique. Les exemples (29b) s'interprètent comme (30a) : le référent du Nb est le lieu (= site) où se trouve le référent du Nr (= Figure) e.g. 'il y a des fibres dans les os'. On note alors que l'équivalent paraphrastique est fourni par (31b) et non par (31a).

- (29) a (particule + ceinture + cavité) osseuse, (appendice + éclat + squelette) osseux
 b fibres osseuses, tuberculose osseuse
 c visage osseux
- (30) a $LOC(y, P_{LOC}(x)) \wedge Nb'(x) \wedge Nr'(y)$
 b $LOC(y, P_{LOC}(x)) \wedge Nb'(y) \wedge Nr'(x)$
 P_{LOC} = préposition locative équivalant à *sur* ou *dans*
- (31) a *fibres en os, *tuberculose en os
 b fibres des os, tuberculose des os

Le basculement d'une interprétation à l'autre est déterminé par la sémantique du Nr. En (29a) le Nr dénote soit une configuration de la matière, soit une entité concrète (ceinture, squelette). En (29b) le Nr dénote un mode de constituance de la matière (fibre) et un événement (tuberculose)¹¹ ayant un terrain où il se manifeste (le siège de la tuberculose est les os). Le fait que l'exemple (29c) aussi mette en jeu une relation spatiale incite à considérer cette dernière comme une relation par défaut, mobilisable quand aucune autre plus spécifique ne peut s'instaurer. Le fait que (29c) inverse la distribution de Site et Figure par rapport à (29b) et présente la lecture (30b) appuie cette idée. Il est à noter qu'en (29c), les os ne constituent pas une partie du visage (au même titre que le nez, les joues, les yeux, etc.). Ils ne sont qu'un constituant de cette partie du corps.

La contrainte sur le N2 en (27) — il doit dénoter une substance — se retrouve avec l'adjectif dénominal. Elle rend compte du fait que le Nb ne puisse exprimer la matière du Nr en (32a, b), dans la mesure où le Nb dénote respectivement un objet dénombrable et un phénomène naturel. Seule l'interprétation spatiale (30b) est possible ('il y a des poissons dans l'étang'). De manière parallèle, la contrainte sur le N1 exclut la lecture « matière » en (32c). Ici encore, seule l'interprétation par défaut est possible, c'est-à-dire l'interprétation spatiale ('il y a de la crème dans le lait').

¹¹ Les noms de maladies se comportent comme des N d'événement (pour les critères cf. Kiefer 1998; Godard & Jayez 1995): (a) *Sa tuberculose a (commencé + fini) en 1881.* (b) *Sa tuberculose survint quand il s'y attendait le moins.* (c) *Pendant sa tuberculose, il est allé à la montagne.*

- (32) a étang poissonneux, sol caillouteux
 b région venteuse
 c lait crémeux

Mais la relation spatiale n'est pas exempte de contraintes non plus. Ainsi (33a) ne peut signifier 'torrent où se trouvent des cailloux' (= (30b)). Les cailloux ne dénotant pas une substance, l'interprétation où ils seraient la matière est aussi exclue. D'où l'agrammaticalité de (33a). La seule interprétation qu'autorise (33b) serait celle selon laquelle les cailloux dévalent comment un torrent. Elle semble se calquer sur le modèle de (33c), où N1 et un N d'événement (voir note 11). Elle ne peut se faire jour en (33a), probablement pour la raison même qui rend (33d) impossible à savoir, une violation de C2 (i) : les avalanches, chutes, etc. ne sont pas vues comme une propriété inhérente des cailloux.

- (33) a *torrent caillouteux
 b torrent de cailloux
 c avalanche de cailloux
 d *avalanche caillouteuse

Quant à la contrainte sur la relation spatiale qui exclut (33a), je ne suis pas en mesure de la formuler de manière satisfaisante pour le moment¹².

Le jeu des contraintes données jusqu'à présent prédit les interprétations observées en (34). Les compléments en **de N2** expriment uniquement la matière alors que l'A dénominal permet tout autant une relation exprimant la matière que la spatialité (sur le mode (30b) e.g. 'il y a de l'argile dans la falaise').

- (34) a sol (pierreux + de pierre + en pierre), goutte (huileuse + d'huile + *en huile)
 b falaise (argileuse + d'argile + ??en pierre), berge argileuse

La variation interprétative observée en (34) se manifeste pour autant que le N1 n'impose pas une dimension exclusive à l'interprétation, ce qui se passe quand ce N dénote une dimension comme en (35). Pour cette raison, l'adjectif en (35a) n'a que la lecture spatiale, en (35b) la lecture consistance, en (35c) la lecture couleur, etc.

- (35) a surface (huileuse + *d'huile + *en huile)
 b consistance (huileuse + ?*d'huile + *en huile)
 c couleur (laiteuse + de lait + *en lait)

¹² L'idée selon laquelle le Site devrait englober totalement la Figure se heurte au contre-exemple (32a) *sol caillouteux*.

L'eau étant un liquide, elle ne peut être constituée d'argile, ce qui explique les acceptabilités en (36a) : seule la lecture spatiale est possible. Une explication du même ordre vaut pour (36b) : le rhinocéros est le site où se trouve la laine. En (36c), la lecture « matière » est impossible aussi bien pour le SP que pour l'adjectif. Seule est disponible la lecture « apparence » (non encore mentionnée) : pour la dimension ASPECT, les nuages sont identiques au coton. En (36d), l'interprétation matière est impossible tant pour l'A que pour le SP, parce que l'eau n'est pas une substance solide. La lecture spatiale est aussi prohibée, probablement parce qu'il est difficile de la concevoir comme inhérente (C2 (i)). Quant au SN incomplet *mur d'eau*, c'est le N1 qui semble fournir la dimension pertinente, celle de FORME ou de DISPOSITION : il s'interprète comme '(de l') eau qui prend la forme d'un mur'.

- (36) a eau (argileuse + *d'argile + *en argile)
 b rhinocéros (laineux + *de laine + *en laine)
 c un ciel plein de nuages (cotonneux + *de coton)
 d mur (*aqueux + d'eau + *en eau)

Les exemples (32)-(36) illustrent comment les contraintes qu'impose la RCL qui fabrique les A en *-EUX* combinées au contenu sémantique propre du Nb et du Nr déclenchent des basculements interprétatifs et détermine ce qui est grammatical et ce qui ne l'est pas.

3.2.2. L'incidence de C3 Venons-en aux effets de C3. Cette contrainte prend effet quel que soit le type de la relation. Ainsi, en (37a) l'adjectif en *-EUX* ne peut servir à exprimer l'idée que l'épuisette contienne des poissons, car les épuisettes (ou les étals) ne contiennent (présentent) pas de poissons de manière naturelle (contrairement aux lacs, rivières, etc. cf. (21)). Les jardins zen étant des artefacts, *caillouteux* ne peut faire l'affaire en (37b) pour la même raison.

- (37) a *épuisette poissonneuse, étal (*poissonneux + de poissons)
 b Le jardin (*caillouteux + de cailloux) du temple Daito ku-ji.

A l'instar de (29), (38a) montre que l'interprétation du Nb comme matière est favorisée si le Nr dénote une configuration ou un état de la matière ; (38b) peut aussi, marginalement, avoir une lecture spatiale.

- (38) a particules (argileuses + d'argile), gangue (argileuse + d'argile)
 (appendice + surplomb) rocheux, aiguille rocheuse, (couche +
 plaque)(neigeuse + de neige), corps gazeux
 b végétation (broussailleuse + de broussailles)

Le point est qu'on n'a pas l'équivalent de (34) ou (38) quand le Nr dénote un artefact. Si l'on veut dire que l'objet fabriqué est constitué de la matière dénotée par le Nb, il faut passer par le SP.

- (39) a (banc + mur)(*pierreux + de pierre), hache (*pierreuse + de pierre + en pierre)
 b chandail (*laineux + de laine + en laine)
 c vaisselle (*argileuse + d'argile + en argile)

Les contrastes observés en (39) sont aussi à mettre sur le compte de C3.

3.3. La relation événement

Les exemples (40) illustrent les différentes interprétations que peut avoir l'adjectif dénominal *neigeux*. Chacune est fondée sur une propriété inhérente de la substance que dénote le N *neige*, sur le modèle de ce que nous avons vu à la section précédente.

- (40) a (couche + plaque) *neigeuse*, (flocon + feston) *neigeux*
 b (cimes + contrées + montagnes + plaines) *neigeuses*, (pics + ravins) *neigeux*
 c (chair + peau + crinière + ceinture d'écume) *neigeuse*, tempes *neigeuses*, chignon *neigeux*, (seins + pieds) *neigeux*

La relation mise en jeu concerne la matière en (40a), la location spatiale en (40b) et la couleur en (40c). Cette dernière relation tire parti du fait que la neige a une couleur typique (une variété de blanc) et peut se formuler sur le modèle de (27) comme (ii) EQ(x, y, COULEUR) \wedge Nr'(x) \wedge Nb'(y) e.g. *crinière neigeuse* = 'crinière équivalente à la neige pour la dimension couleur'. Cet emploi de *neigeux* est très courant dans les textes littéraires, comme l'attestent les exemples (41) (tirés de Frantext)¹³ :

- (41) (...) sur ta conque d'azur posent un pied **neigeux** (LECONTE DE LISLE)
 un parterre (...) de pavots rouges, de marguerites **neigeuses** (RENARD)
 une espèce de purée **neigeuse** du goût le plus exquis (GAUTIER)
 de légères aigrettes blanches (...) roulées en boule **neigeuse** (LOTI)
 la moustiquaire (...) fait une boule **neigeuse** au dessus du lit (DURAS)

Mais *neigeux* peut également modifier un N d'événement comme en (41). Dans ce cas, aucune des interprétations précédentes ne convient. La relation en jeu est

¹³ En fait, les trois derniers exemples évoquent en même temps une relation où le Nb exprime la consistance du référent du Nr. Ce type de cumul interprétatif est assez fréquent.

celle qu'introduit la description de l'événement qu'exprime le Nr et le référent du Nb dénote un participant à cet événement : *averse neigeuse* veut dire 'averse de neige' au sens où c'est la neige qui tombe. La situation que je viens d'illustrer à propos de *neigeux* se retrouve avec d'autres A en *-EUX* (cf. (43))¹⁴, lesquels offrent par ailleurs une variété d'interprétations du même ordre que celle illustrée en (40) à propos de *neigeux*.

(42) averses neigeuses

- (43) a fermentation vineuse
 b émanations sulfureuses
 c (diffusion + pression) gazeuse, échange gazeux
 d coulée boueuse

Le fait que les SN incomplets (43) puissent être sujets de *se produire* ou apparaître avec des verbes aspectuels (*durer, commencer...*) (cf. (44)) démontre qu'ils dénotent un événement :

- (44) a Des averses neigeuses se produiront en cours de nuit.
 b L'échange gazeux dure cinq minutes.
 c Aucune émanation sulfureuse n'a eu lieu.
 d Des coulées boueuses se produisent souvent à l'automne.

Dans tous ces cas, la description de l'événement se matérialise par un prédicat verbal associé au Nr dans lequel le (corrélat sémantique du) Nb est argument. Dans cette optique, les N *averse* et *fermentation* auraient comme représentation respective (45a) et (45b), et la représentation sémantique des SN incomplets correspondants est donnée en (46).

- (45) a $T(\textit{averse}) = (\lambda x. \lambda e. \textit{tomber-du-ciel}'(e, x))$
 b $T(\textit{fermentation}) = (\lambda x. \lambda e. \textit{fermenter}'(e, x))$

- (46) a $T(\textit{averse neigeuse}) = (\lambda e. \textit{tomber-du-ciel}'(e, x) \wedge \textit{neige}'(x))$
 b $T(\textit{fermentation vineuse}) = (\lambda e. \textit{fermenter}'(e, x) \wedge \textit{vin}'(x))$

Fermentation vineuse décrit l'événement qui a lieu quand le vin fermente. Cette interprétation s'élabore sur le modèle de ce qu'on a quand les A relationnels de type (Ab) modifient un N déverbal (ou mettant en jeu un verbe), comme dans *élection présidentielle* (= 'événement qui consiste à élire le président'). Dans les deux cas, on a affaire à un scénario. Il existe néanmoins une différence capitale

¹⁴ Et plus largement avec les A dénominaux en général : (a) *explosion (émotive + affective), manifestation lycéenne, réaction populaire*.

entre les deux situations : en (42)-(43) le scénario est sans chaînage causal, contrairement à ce qui se passe avec les A dénominaux (Ab), dont la sémantique est régie par la contrainte C1 (cf. §2.2.3). En (42)-(43) la relation satisfait en creux la contrainte C2, parce que les verbes associés au Nr ne dénotent pas une action causée ou, a fortiori, un schéma agentif et anthropocentré. La majorité sont des verbes inaccusatifs exprimant un changement d'état ayant une cause interne (*fermenter*), un mouvement à direction inhérente (*couler, tomber*), ou bien l'émission d'une substance (*diffuser, émaner*) (cf. Levin & Rappaport Hovav 1995). Elle satisfait aussi positivement C2 parce qu'elle exprime une propriété inhérente du référent du Nb : le vin a pour propriété de fermenter (quand il se forme), le soufre de produire des émanations, le gaz d'exercer une pression ou de se diffuser, etc. La relation en question satisfait aussi C3, puisque l'événement introduit par le Nr est toujours un événement naturel (cf. (33d) par contraste).

On retiendra donc que les relations mettant en jeu un scénario ne sont pas exclues par les contraintes régissant la sémantique des A dénominaux en *-EUX* pourvu qu'aucun chaînage causal ne soit impliqué.

4. Le paramétrage de la gradabilité

Je voudrais montrer que la nature de la relation instaurée entre le Nr et le Nb des A dénominaux passés en revue détermine certaines propriétés considérées comme caractéristiques des A relationnels. Je m'en tiendrai ici à la gradabilité, exclue pour les A relationnels typiques (Ab), normale pour les A dénominaux (C).

Les A en *-EUX* sont gradables, et fonctionnent comme des prédicats non bornés¹⁵, dans la configuration suivante (voir aussi note 16) :

(i) la relation entre le Nr et le Nb est une relation spatiale dans laquelle Nr est le site et Nb la figure (cas (30b)).

(ii) le Nb est un nom comptable (cf. (47)) ou massique (cf. (48)) susceptible de figurer dans la structure (iii) **beaucoup de N**.

- (47) a étang très poissonneux
 b L'Océan Artique est plus poissonneux que la Mer Noire.
- (48) a sentier très boueux
 b Le sentier est moins boueux mais plus poussiéreux en été.

La propriété de gradabilité se traduit par le fait que le haut degré de l'adjectif entraîne le haut degré de la quantification du référent du Nb : (47a) et (48a)

¹⁵ Les prédicats non bornés (*riche, court*) vont de pair avec les échelles ouvertes. Si l'on suit l'analyse de Kennedy & McNally (1999), *très* met en jeu un standard de référence d_s fixé contextuellement (standard non trivial) par rapport auquel est évalué le degré. Avec les prédicats bornés (*vide, éteint*) le standard est fixé indépendamment du contexte. Ces prédicats peuvent être modifiés par des adverbes marquant que la limite est atteinte (*complètement*) mais pas par *très*. L'inverse est vrai des prédicats non bornés.

- (54) eau très gazeuse
visage très osseux

Conclusion

Les principaux points qu'on retiendra de cette étude sont les suivants :

1. Distinguer la classe des adjectifs relationnels en tant que classe lexicale ne sert à rien pour rendre compte des phénomènes qui regardent les A dérivés en *-EUX*, car cette classe n'est pas opératoire : elle ne permet pas de prédire la phénoménologie des A en question. On peut penser qu'il en va de même pour les autres A dénominaux, mais ce point reste à étudier.
2. Plutôt qu'une classe, l'étiquette « adjectif relationnel » regroupe des propriétés de construction qui marchent de concert. Elle ne peut servir qu'à discriminer les adjectifs à partir de leur comportement de surface. Il est probable qu'il en va de même des autres classes, mais ce point reste aussi à étudier.
3. Le contenu sémantique positif des RCL qui fabriquent les A dénominaux, et particulièrement ceux en *-EUX*, est très mince, puisqu'il se limite à spécifier les contraintes qui pèsent sur les relations sémantiques qui pourront s'instaurer entre le Nr et le Nb au niveau de la syntaxe. L'ajustement de ces contraintes et des relations joue un rôle essentiel dans la détermination des propriétés des A dérivés.
4. Les relations sémantiques en question ne sont pas propres à la morphologie. Elles se trouvent sollicitées à d'autres endroits de la grammaire et sont parfois également exprimées par des moyens syntaxiques.

Remerciements

Merci à François Mouret et Françoise Kerleroux pour leurs commentaires sur une première version de ce texte.

Bibliographie

- Bartning Inge. 1980. *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*. Vol. 10, *Romanica Stockholmiensia*. Stockholm: Almqvist & Wiksell International.
- Bolinger Dwight. 1967. "Adjectives in English". *Lingua* **18** 1:1-34.
- Bosredon Bernard. 1988. "Un adjectif de trop: l'adjectif de relation". *L'information grammaticale* 37:3-7.
- Cadiot Pierre & François Nemo. 1997. "Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale". *French Language Studies* **7**:127-146.

- Corbin Danielle & Pierre Corbin. 1991. "Un traitement unifié du suffixe **-er(e)**". *Lexique* 10:61-145.
- Croft William. 1991. *Syntactic Categories and Grammatical Relations: The Cognitive Organization of Information*. Chicago: The University Press of Chicago.
- Dowty David R. 1991. "Thematic proto-roles and argument selection". *Language* 67 3:547-619.
- Flaux Nelly & Danièle Van de Velde. 2000. *Les noms en français. Esquisse de classement*. Paris / Gap: Ophrys.
- Fradin Bernard. 2003. "Le traitement de la suffixation en **-ET**". *Langages* 152:51-77.
- Fradin Bernard. 2005. "Problemi semantici in morfologia derivazionale". In *La formazione delle parole. Atti del XXXVII convegno internazionale di studi della SLI*, Grossman M. & A. M. Thornton (eds). 163-192. Roma: Bulzoni.
- Fradin Bernard. 2007. "Three puzzles about denominal adjectives in **-eux**". *Acta Linguistica Hungarica* 54 1:3-32.
- Godard Danièle & Jacques Jayez. 1995. "Types Nominaux et Anaphores: le cas des objets et des événements". *Cahiers Chronos* 1:41-58.
- Goes Jan. 1999. *L'Adjectif entre nom et verbe*. Paris / Bruxelles: Duculot.
- Hamann Cornelia. 1991. "Adjectivesemantik - Adjectival Semantics". In *Semantik Semantics*, von Stechow A. & D. Wunderlich (eds). 657-673. Berlin / New York: Walter de Gruyter.
- Hietbrink Martin. 1985. "A propos du statut exceptionnel des adjectifs dénominaux". *Langue française* 66:41-53.
- Kamp J. A. W. 1975. "Two theories about adjectives". In *Formal Semantics of Natural Language*, Keenan E. L. (ed). 123-155. Dordrecht: D. Reidel Publishing Company.
- Kennedy Christopher & Louise McNally. 1999. "From Event Structure to Scale Structure: Degree Modification in Deverbal Adjectives". In *SALT*, Vol. IX, Mathews T. & D. Strolovitch (eds). 163-180. Ithaca: CLC Publications.
- Kiefer Ferenc. 1998. "Les substantifs déverbaux événementiels". *Langages* 131:56-63.
- Levi Judith N. 1978. *The syntax and semantics of complex nominals*. New York: Academic Press.
- Levin Beth & Malka Rappaport Hovav. 1995. *Unaccusativity*. Cambridge: MIT Press.
- Maling Joan. 1983. "Transitive adjectives: a case of categorial reanalysis". In *Linguistic Categories: Auxiliaries and Related Puzzles*, Vol. 1, Heny F. & B. Richards (eds). 253-289. Dordrecht: D. Reidel Publishing Company.
- McNally Louise & Gemma Boleda. 2004. "Relational adjectives as properties of kinds". In *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics*, Vol. 5,

- Bonami O. & P. Cabredo Hofherr (eds). 179-196. Paris: CNRS & Université de Paris 7.
- Mélis-Puchulu Agnès. 1991. "Les adjectifs dénominaux: des adjectifs de 'relation'". *Lexique* 10:33-60.
- Mezhevich Ilana. 2004. "English Compounds and Russian Relational Adjectives". In *Proceedings of the North Western Linguistic Conference 2002*. 95-114. <http://hdl.handle.net/1892/87>.
- Noailly Michèle. 1999. *L'adjectif en français*. Gap / Paris: Ophrys.
- Paoli Francesco. 1999. "Comparative Logic as an Approach to Comparison". *Journal of Semantics* 16 1:67-82.
- Partee Barbara H. 2005. "Are There Privative Adjectives?" Paper read at Conference on the philosophy of Terry Parsons, at Notre Dame, February 2003.
- Partee Barbara H. & Vladimir Borschev. 2003. "Genitive, relational nouns, and argument-modifier ambiguity". In *Modifying Adjuncts*, Lang E., C. Maienborn & C. Fabricius-Hansen (eds). 67-112. Berlin / New York: Mouton / De Gruyter.
- Postal Paul M. 1969. "Anaphoric Islands". In *Papers of the Fifth Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*. 205-239. Chicago.
- Schnecker Catherine. 2002. "Présentation: les adjectifs "inclassables", des adjectifs du troisième type?" *Langue française* 136:3-19.
- Tamba-Mecz Irène. 1980. "Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation". *Travaux de linguistique et de littérature* XVIII 1:119-132.
- Van Valin Robert D. Jr. & Randy J. LaPolla. 1997. *Syntax. Structure, meaning and function*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Vendler Zeno. 1968. *Nominalizations and Adjectives*. The Hague / Paris: Mouton.
- Vieu Laure. 1991. *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles: une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en Langage Naturel*. Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier, Non publiée, Toulouse.
- Warren Beatrice. 1984. *Classifying adjectives*. Vol. 56, *Gothenburg Studies in English*. Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Wierzbicka Anna. 1986. "Italian reduplication: cross-cultural pragmatics and illocutionary semantics". *Linguistics* 24 2:287-315.
- Winston M. E., R. Chaffin & D. Hermann. 1987. "A taxonomy of part-whole relations". *Cognitive Science* 11:417-444.

CONTRAINTES SUR LA CATÉGORIE DE LA BASE ET DE L'OUTPUT DANS LA DÉRIVATION

Claudio Iacobini
Università di Salerno
Sergio Scalise
Università di Bologna

0. Introduction¹

Aronoff (1976: 48) propose un principe, appelé *Unitary Base Hypothesis* (UBH), qui consiste essentiellement en une contrainte sur les règles de formation des lexèmes, selon laquelle chaque affixe dérivationnel peut être appliqué aux bases appartenant à une seule catégorie lexicale majeure (Nom, Adjectif ou Verbe). À cette contrainte sur la base correspond une contrainte sur le output, appelée *Unitary Output Hypothesis* (cf. Scalise 1984: 137), qui affirme que chaque affixe peut former des dérivés appartenant à une seule catégorie lexicale majeure.

Corbin (1987: 482) accepte ces deux principes et elle les unifie sous le nom de *Principe d'Unicité Catégorielle* (PUC). L'œuvre de Danielle Corbin, caractérisée par l'interaction entre la formulation explicite des principes théoriques et l'attention scrupuleuse aux données linguistiques, a mis en relief certaines exceptions systématiques au PUC concernant en particulier les suffixes évaluatifs et les préfixes (cf. Corbin 1991: 21). Ce problème a été approché en accordant un rôle plus central à la sémantique : d'après Corbin (1999), c'est l'instruction sémantique dont chaque affixe est porteur qui détermine la sélection de la base, les types de sens que l'affixe peut construire, et donc, par ricochet, les

¹ Ce travail, terminé en janvier 2003, reprend et développe un sujet que nous avons présenté sous forme d'exposé lors du premier *Forum de Morphologie* organisé par SILEX en 1997. Nous nous réjouissons de l'intérêt qu'a suscité notre sujet récemment. Ces dernières années, différents chercheurs se sont efforcés de démontrer l'importance des facteurs sémantiques dans la combinaisons entre bases et affixes. Leurs travaux constituent un apport précieux, tant au niveau descriptif que théorique (à mentionner surtout ceux de Plag 2004 et de Lieber 2007). Nous avons décidé de conserver le texte dans sa version de 2003 et espérons bientôt avoir l'occasion de présenter nos recherches les plus récentes sur ce sujet.

combinaisons homo- ou hétérocatégorielles que l’affixe peut construire entre base et dérivé².

Dans ces dernières années, d’autres linguistes (cf. Rainer 1993: 110-113) ont constaté l’insuffisance du recours aux seuls critères syntaxiques pour identifier les contraintes sur la sélection des bases des règles de construction des lexèmes (RCL), et, par conséquent, les aspects sémantiques ont gagné en importance. Le rapport entre les contraintes sur la base et les caractéristiques des outputs des RCL n’a pourtant pas reçu à l’heure actuelle une considération suffisante.

Dans ce travail nous examinerons les caractéristiques sélectives des préfixes de l’italien dans le but de montrer que les préfixes pour la plupart peuvent être appliqués à des bases appartenant à des catégories différentes (environ 40% des préfixes productifs peuvent être antéposés à des noms, à des adjectifs et à des verbes). Nous démontrerons que la préfixation sélectionne les bases selon des critères surtout sémantiques. La mise en relation des contraintes sur la base avec les caractéristiques des outputs met en évidence une distinction fondamentale entre les préfixes et les suffixes de l’italien : les suffixes (même ceux qui ne respectent pas l’UBH) déterminent la catégorie du dérivé (autrement dit, la catégorie de l’output est toujours unique et déterminée par le suffixe) ; les préfixes, en revanche, ne déterminent pas la catégorie du dérivé, mais ils la reproduisent, l’output étant toujours de la même catégorie que celle de la base³.

1. Préfixation et UBH

Le débat sur les restrictions catégorielles des bases a porté surtout sur la suffixation. Pour ce qui concerne la préfixation, il y a accord sur le fait qu’elle respecte moins ces restrictions. Nous avons donc décidé d’aller au-delà de l’affirmation générale selon laquelle les préfixes ne respectent pas l’UBH, ou qu’ils la respectent moins que les suffixes, et de baser notre réflexion sur des données qui, tout en étant représentées en résumé sous forme de tableaux, concernent l’ensemble des préfixes productifs de la langue italienne, et permettent par conséquent de formuler des généralisations sur le fonctionnement des affixes en relation à la sélection des bases.

Considérons les données dans le Tableau 1. Dans la première colonne, il y a les préfixes dont l’emploi est productif dans la formation des mots courants. Nous n’avons pas pris en compte les préfixes qui, tout en étant attestés dans plusieurs mots courants, sont cependant de productivité douteuse, voire nulle (par exemple *contra-*, *per-* *se-*, cf. *contrapporre* ‘opposer’, *permettere* ‘permettre’, *separare*

² Sur l’évolution de la réflexion de D. Corbin et du groupe SILEX au sujet du PUC, voir Dal (1997).

³ Sur la distinction entre les affixes qui déterminent la catégorie et la structure argumentale du dérivé, et les affixes qui n’ont pas cette capacité, voir Randall (1984).

‘séparer’)⁴. Dans les autres colonnes, nous avons indiqué la catégorie des bases auxquelles chaque préfixe peut être appliqué de façon productive : [+] indique la productivité du processus de préfixation, [-] indique son absence (ou sa non-productivité), [?] indique des doutes sur la productivité du processus. Pour les catégories Nom et Adjectif, nous avons distingué entre des bases simples (c’est-à-dire sans structure morphologique dérivationnelle, ex. *campana* ‘cloche’, *popolo* ‘peuple’, *bello* ‘beau’) et des bases complexes (c’est-à-dire avec structure morphologique dérivationnelle, ex. *campanile* ‘clocher’, *popolare* ‘populaire’, *bellezza* ‘beauté’). Deux raisons sont à l’origine de cette distinction entre bases simples ou complexes. La première raison (qui concerne les noms aussi bien que les adjectifs) est le fait de pouvoir identifier avec certitude la catégorie des bases. Si un dérivé est formé par un seul affixe dérivationnel, ôter cet affixe permet d’identifier la base et de déterminer la catégorie. Par contre, une fois enlevé le préfixe, si le mot reste complexe, on ne peut pas être sûr que la préfixation est le dernier procédé dérivationnel. Les préfixes, qui normalement respectent les contraintes catégorielles (*ri-* seulement avant des verbes, *in-* “négation” seulement avant des adjectifs), à cause de la suffixation des mots dont ils font partie peuvent se trouver au début de mots d’une catégorie différente de celle à laquelle ils peuvent normalement s’ajouter (ex. *ricostruzione* ‘reconstruction’, *rideterminabile* ‘redéterminable’, *ingiustizia* ‘injustice’, *insonorizzare* ‘insonoriser’), ce qui rend la reconstruction de leur procédé dérivationnel très complexe⁵. La deuxième raison de distinguer entre bases simples et complexes ne concerne que les adjectifs. La consultation du Tableau 1, montre que, contrairement à ce qui se passe avec les noms, il y a de nombreux préfixes qui s’ajoutent à des adjectifs complexes, mais qui ne peuvent pas être ajoutés aux adjectifs simples⁶. Ce comportement est dû au fait que les préfixes fonctionnent de façon différente si la base est un adjectif qualificatif ou un adjectif de relation⁷.

⁴ La liste des préfixes ne contient pas les préfixes *ad-* et *in-* qui participent à la formation de verbes parasynthétiques (voir § 4), et aussi le préfixe *non-*, étant donné sa nature ambiguë entre préfixe et mot libre. L’évaluation de la productivité des préfixes repose principalement sur le critère d’attestation lexicographique dans les dictionnaires de l’usage et dans les dictionnaires des néologismes; l’étude théorico-descriptive est basée sur une série de publications, entre autres: Bisetto, Mutarello, Scalise (1990), Iacobini (2000, 2004a et b).

⁵ Des mots à la structure dérivationnelle apparemment semblable tels que *riutilizzato* ‘réutilisé’ et *inutilizzato* ‘inutilisé’ donnent un exemple du fait que le préfixe n’est pas un indice fiable de la catégorie du mot complexe auquel il appartient.

⁶ En ce qui concerne la préfixation nominale, certains préfixes ayant une valeur locative (*ante-*, *anti-2*, *avan-*, *cis-*, *extra-*, *intra-*, *oltre-*, *trans-*) ont une productivité douteuse devant des noms complexes. La raison de ce phénomène est que les noms de lieu ne sont typiquement pas dérivés en italien.

⁷ On sait bien que la distinction entre adjectifs qualificatifs et adjectifs de relation ne peut pas être considérée équivalente à celle entre adjectifs simples et complexes: tous les adjectifs de relation sont complexes, mais plusieurs adjectifs qualificatifs le sont aussi. On connaît bien par ailleurs le phénomène qui attribue aux adjectifs de relation une valeur qualificative; et on sait aussi que

La distinction entre les adjectifs simples et les adjectifs complexes, tout en étant simpliste et mécanique, permet de donner des indications sur le comportement sélectif des préfixes à l'intérieur de la catégorie adjectif⁸. L'importance de la catégorie 'adjectif de relation' est justifiée aussi par le fait qu'il n'y a pas de raisons pour identifier la préfixation des adjectifs de relation avec celle des noms : malgré la grande affinité entre noms et adjectifs de relation, de nombreux préfixes peuvent être appliqués à des noms, mais non à des adjectifs de relation (parmi ces préfixes *auto-*, les préfixes négatifs *dis-* et *s-*, et certains préfixes évaluatifs *iper-*, *ipo-*, *macro-*, *maxi-*, *mega-*, *micro-*, *mini-*, *semi-*). La situation opposée est également attestée (ex. *circum-*).

Pour mettre en relief la sélection des préfixes avec deux types différents d'adjectif, nous avons élaboré le tableau 2, qui est le résultat d'une analyse qualitative qui n'est pas basée exclusivement sur le critère de la complexité de la base.

Préfixes	Ns	Nc		Ac	V
<i>a-/an-</i>	+	+	+	+	-
<i>ante-</i>	+	?	-	+	-
<i>anti-1</i> 'nég.'	+	+	+	+	-
<i>anti-2</i> 'loc.'	+	?	-	+	-
<i>arci-</i>	?	?	+	+	-
<i>auto-</i>	+	+	-	+	+
<i>avan-</i>	+	?	-	-	-
<i>circum-</i>	-	-	-	+	-
<i>cis-</i>	+	?	-	+	-
<i>co-/con-</i>	+	+	-	+	+
<i>contro-</i>	+	+	-	+	+
<i>de-</i>	-	-	-	-	+
<i>dis-</i>	+	+	+	+	+
<i>ex-</i>	+	+	-	?	-
<i>extra-</i>	+	?	+	+	-
<i>in-</i> 'nég.'	?	?	+	-	-
<i>infra-</i>	+	+	+	+	-
<i>inter-</i>	+	+	-	+	+
<i>intra-</i>	+	?	-	+	?
<i>iper-</i>	+	+	+	+	+

Préfixes	N	Aq	Ar	V
<i>a-/an-</i>	+	+	-	-
<i>ante-</i>	+	-	+	-
<i>anti-1</i> 'nég.'	+	+	+	-
<i>anti-2</i> 'loc.'	+	-	+	-
<i>arci-</i>	?	+	-	-
<i>auto-</i>	+	+	-	+
<i>avan-</i>	+	-	-	-
<i>circum-</i>	-	-	+	-
<i>cis-</i>	+	-	+	-
<i>co-/con-</i>	+	+	+	+
<i>contro-</i>	+	?	+	+
<i>de-</i>	-	-	-	+
<i>dis-</i>	+	+	-	+
<i>ex-</i>	+	?	?	-
<i>extra-</i>	+	+	+	-
<i>in-</i> 'nég.'	?	+	-	-
<i>infra-</i>	+	+	+	-
<i>inter-</i>	+	+	+	+
<i>intra-</i>	+	-	+	?
<i>iper-</i>	+	+	?	+

des noms non construits ayant une valeur classificatrice peuvent être utilisés avec la même fonction que les adjectifs de relation (ex. *fari antinebbia* 'phares antibrouillard').

⁸ Remarquons par ailleurs que si un préfixe peut être ajouté à un adjectif qualificatif complexe, il peut être ajouté normalement également à un adjectif qualificatif simple. Une exception est constituée par certains préfixes qui ne peuvent pas être appliqués aux adjectifs simples (ex. *auto-*, *multi-*, *pluri-*), mais qui peuvent en revanche s'ajouter à des adjectifs déverbaux (ex. *autoestinguente* 'qui s'éteint tout seul', *multiaccessoriato* 'multiaccessorisé', *pluridecorato* 'plusieurs fois décoré', *plurinquisito* 'ayant fait l'objet de plusieurs enquêtes').

<i>ipo-</i>	+	+	?	+	?
<i>macro-</i>	+	+	-	?	-
<i>maxi-</i>	+	+	-	-	-
<i>mega-</i>	+	+	-	?	-
<i>meta-</i>	+	+	-	+	-
<i>micro-</i>	+	+	-	?	-
<i>mini-</i>	+	+	-	-	-
<i>multi-</i>	+	+	-	+	-
<i>neo-</i>	+	+	?	+	-
<i>oltre-</i>	+	?	-	+	-
<i>para-</i>	+	+	-	+	-
<i>pluri-</i>	+	+	-	+	-
<i>poli-</i>	+	+	-	+	-
<i>post-</i>	+	+	-	+	+
<i>pre-</i>	+	+	-	+	+
<i>pro-</i>	+	+	?	+	-
<i>retro-</i>	+	+	-	+	+
<i>ri-/re-</i>	-	-	-	-	+
<i>s-</i>	+	+	+	+	+
<i>semi-</i>	+	+	+	+	?
<i>sopra-/vra-</i>	+	+	?	+	+
<i>sotto-</i>	+	+	?	+	+
<i>stra-</i>	?	?	+	+	+
<i>sub-</i>	+	+	+	+	+
<i>super-</i>	+	+	+	+	+
<i>sur-</i>	-	+	-	+	+
<i>trans-</i>	+	?	-	+	-
<i>ultra-</i>	+	+	+	+	-
<i>vice-</i>	+	+	-	-	-

Tableau 1. Intervention de la complexité

<i>ipo-</i>	+	+	+	?
<i>macro-</i>	+	-	-	-
<i>maxi-</i>	+	-	-	-
<i>mega-</i>	x	-	-	-
<i>meta-</i>	+	-	+	-
<i>micro-</i>	+	-	-	-
<i>mini-</i>	+	-	-	-
<i>multi-</i>	+	+	+	-
<i>neo-</i>	+	+	+	-
<i>oltre-</i>	+	-	+	-
<i>para-</i>	+	?	+	-
<i>pluri-</i>	+	+	+	-
<i>poli-</i>	+	-	+	-
<i>post-</i>	+	-	+	+
<i>pre-</i>	+	?	+	+
<i>pro-</i>	+	?	+	-
<i>retro-</i>	+	+	+	+
<i>ri-/re-</i>	-	-	-	+
<i>s-</i>	+	+	-	+
<i>semi-</i>	+	+	-	?
<i>sopra-/vra-</i>	+	+	+	+
<i>sotto-</i>	+	+	+	+
<i>stra-</i>	?	+	-	+
<i>sub-</i>	+	+	+	+
<i>super-</i>	+	+	+	+
<i>sur-</i>	+	-	+	+
<i>trans-</i>	+	-	+	-
<i>ultra-</i>	+	+	+	-
<i>vice-</i>	+	-	-	-

Tableau 2. Autres critères

Légende : Ns = nom simple ; Nc = nom complexe ; As = adjectif simple ; Ac = adjectif complexe ; Aq = adjectif qualificatif ; Ar = adjectif de relation ; V = verbe.

Nous nous bornerons ici à quelques réflexions sur les aspects principaux de la sélection catégorielle.

a) La préfixation nominale est dominante : il n’y a que trois préfixes (*de-*, *ri-*, *circum-*) qui ne peuvent pas être ajoutés de manière productive aux noms. Tous les autres préfixes s’ajoutent aux noms et six préfixes (*avan-*, *macro-*, *maxi-*, *mega-*, *micro-*, *mini-*, *vice-*) ne s’ajoutent qu’à des noms.

b) En dehors des préfixes *ri-* et *de-* (qui ne s’ajoutent qu’à des verbes), tous les préfixes qui s’ajoutent aux verbes s’ajoutent également aux noms et aux adjectifs. Néanmoins, en regardant attentivement les données, nous remarquons que la catégorie verbe semble être plus étroitement corrélée à la catégorie nom qu’à la

catégorie adjectif : les préfixes qui sélectionnent les verbes ne sélectionnent presque jamais des adjectifs simples, à l'exception des évaluatifs (atypiques dans la préfixation verbale).

c) Pour ce qui concerne les préfixes qui s'ajoutent aux adjectifs, environ la moitié des quarante préfixes attestés peuvent être ajoutés à des adjectifs aussi bien qu'à des noms et l'autre moitié aux trois catégories lexicales majeures. Seul le préfixe *circum-* ne s'ajoute qu'à des adjectifs.

d) Considérer les adjectifs du type *intramusculaire*, *précolombien* comme le résultat de la préfixation de noms (selon la proposition de Corbin 1987 : 121-139), signifierait que certains préfixes impliqués dans ce type de construction peuvent être appliqués à des verbes et à des noms, mais qu'ils ne peuvent pas être utilisés devant des adjectifs, ce qui serait une violation de la version « étendue » de l'UBH, formulée à partir des traits syntactiques de la théorie X-barre, selon laquelle un même affixe peut être appliqué ou bien à des noms et à des adjectifs [+N], ou bien à des verbes et des adjectifs [+V], mais il ne peut pas s'appliquer à des noms et à des verbes (cf. Scalise 1984: 138-45).

e) Parmi les préfixes qui s'ajoutent de façon productive aux noms et aux adjectifs mais qui ne s'ajoutent pas aux verbes il y en a certains qui ont un signifié locatif et qui sont attestés antéposés à des verbes même s'ils ne sont plus utilisés de façon productive dans cet emploi (ex. *ante-porre* 'placer avant', *circumnavigare* 'circumnaviguer', *oltre-passare* 'dépasser', *pro-gredire* 'progresser', *tras-porre* 'transposer'). D'autres préfixes, présents dans des verbes d'emploi courant, mais qui ne sont plus productifs, sont : *ab-* *abrogare* 'abroger', *contra-* *contrapporre* 'opposer', *intro-* *introdurre* 'introduire', *ob-* *omettere* 'omettre', *per-* *percorrere* 'parcourir'. La perte de productivité de l'emploi préverbal est probablement due à un manque de bases disponibles, étant donné que la plupart des verbes nouvellement formés ne semblent pas constituer des bases possibles pour les signifiés exprimés par ces préfixes⁹. Le choix de prendre en considération seulement les préfixes productifs a eu pour effet de limiter les violations de l'UBH : étant donné qu'environ 90% des préfixes peuvent s'ajouter à des noms, la possibilité d'ajouter les mêmes préfixes également aux verbes augmenterait les cas de violation de l'UBH.

Bien que les préfixes qui s'ajoutent aux verbes ne soient pas très nombreux, il y a quand même beaucoup d'exceptions à l'UBH, comme nous pouvons le voir dans le Tableau 3, où on a réparti les données du Tableau 2 en trois groupes, selon que le préfixe s'adjoit à une seule, à deux ou aux trois catégories. Dans le Tableau 3, nous observons qu'environ 20% des 49 préfixes pris en considération s'adjoignent à une seule catégorie ; environ 40% s'adjoignent à deux catégories (noms et

⁹ L'italien participe donc à la tendance commune aux autres langues romanes concernant la contrainte de l'usage du préfixe préverbal et des types de sens que ces préfixes peuvent exprimer par rapport à la langue latine, cf. Lüdtke (1996), Iacobini 2004a).

adjectifs) ; et presque 40% peuvent s’adjoindre à des bases des trois catégories différentes¹⁰.

Une catégorie		Deux catégories				Trois catégories				
<i>avan-</i>	N	<i>a-/an-</i>	N	Aq	-	<i>auto-</i>	N	Aq	-	V
<i>de-</i>	V	<i>ante-</i>	N	-	Ar	<i>co-/con-</i>	N	Aq	Ar	V
<i>circum-</i>	Ar	<i>anti-1</i>	N	Aq	Ar	<i>contro-</i>	N	Aq?	Ar	V
<i>macro-</i>	N	<i>anti-2</i>	N	-	Ar	<i>dis-</i>	N	Aq	-	V
<i>maxi-</i>	N	<i>arci-</i>	N?	Aq	-	<i>inter-</i>	N	Aq	Ar	V
<i>mega-</i>	N	<i>cis-</i>	N	-	Ar	<i>intra-</i>	N	-	Ar	V?
<i>micro-</i>	N	<i>ex-</i>	N	Aq?	Ar?	<i>iper-</i>	N	Aq	Ar?	V
<i>mini-</i>	N	<i>extra-</i>	N	Aq	Ar	<i>ipo-</i>	N	Aq	Ar	V?
<i>ri-/re-</i>	V	<i>in-</i>	N?	Aq	-	<i>post-</i>	N	-	Ar	V
<i>vice-</i>	N	<i>infra-</i>	N	Aq	Ar	<i>pre-</i>	N	Aq?	Ar	V
		<i>meta-</i>	N	-	Ar	<i>retro-</i>	N	Aq	Ar	V
		<i>multi-</i>	N	Aq	Ar	<i>s-</i>	N	Aq	-	V
		<i>neo-</i>	N	Aq	Ar	<i>semi-</i>	N	Aq	-	V?
		<i>oltre-</i>	N	-	Ar	<i>sopra-/vra-</i>	N	Aq	Ar	V
		<i>para-</i>	N	Aq?	Ar	<i>sotto-</i>	N	Aq	Ar	V
		<i>pluri-</i>	N	Aq	Ar	<i>stra-</i>	N?	Aq	-	V
		<i>poli-</i>	N	-	Ar	<i>sub-</i>	N	Aq	Ar	V
		<i>pro-</i>	N	Aq?	Ar	<i>super-</i>	N	Aq	Ar	V
		<i>trans-</i>	N	-	Ar	<i>sur-</i>	N	-	Ar	V
		<i>ultra-</i>	N	Aq	Ar					

Tableau 3. Préfixes et catégorie lexicale

Il est intéressant de remarquer que les préfixes qui peuvent être ajoutés aux trois catégories sont parmi les plus productifs : ils sont attestés dans un très grand nombre de mots, et sont considérés comme les plus représentatifs de la catégorie préfixe. À l’exception des deux préfixes préverbaux *de-* et *ri-*, il n’en est pas de même pour les préfixes pouvant être ajoutés à une seule catégorie : *circum-* est peu productif (il est attesté bien qu’il ne soit plus utilisé de façon productive devant des verbes cf. *circumnavigare*). Les autres (*macro-*, *maxi-*, *mega-*, *micro-*, *mini-*), qui proviennent des langues de spécialité ou du langage scientifique, sont entrés récemment dans la langue courante, et se distinguent des autres préfixes utilisés pour exprimer des valeurs dimensionnelles et évaluatives par le fait qu’ils ne tirent pas leur signifié d’une réinterprétation métaphorique de leur valeur locative initiale.

¹⁰ Dans le but de simplifier la présentation des données et la confrontation avec d’autres recherches, nous avons considéré les adjectifs comme une seule catégorie ; nous avons cependant indiqué le type d’adjectifs auquel chaque préfixe s’adjoit.

2. Facteurs sémantiques

L'analyse des données présentées dans §1 a montré en quoi les contraintes catégorielles ne s'avèrent pas suffisantes à limiter de façon adéquate le domaine des bases possibles des préfixes. Dans les §§2.1-2.2 nous montrerons l'importance des caractéristiques sémantiques, argumentales et d'*Aktionsart* dans la sélection des bases et dans la détermination des caractéristiques des dérivés.

2.1. Contraintes à l'intérieur d'une catégorie lexicale

Les préfixes pouvant être antéposés à une seule catégorie lexicale (ex. nom) ne peuvent pas s'ajouter à tous les noms : ils opèrent des sélections de nature sémantique à l'intérieur de la catégorie lexicale à laquelle ils s'ajoutent¹¹. Par exemple, *meta-* peut être ajouté à des noms abstraits (*metadiscorso* 'métadiscours', *metateoria* 'métathéorie'), mais non pas à des noms concrets (**metasedia* 'métachaise'), tandis que *maxi-* est normalement antéposé à des noms désignant un référent concret ou quantifiable (*maximoto* 'maxi-moto', *maxischermo* 'maxi-écran'); le préfixe *co-* (qui peut être antéposé non seulement à des noms mais aussi à des verbes et des adjectifs) s'ajoute aux noms dont le référent est humain et agentif (*coautore* 'co-auteur'), à des noms d'action (*coproduzione* 'coproduction'), mais il ne s'ajoute pas à des noms désignant des entités concrètes (**coscarpa* 'co-chaussure') ou bien des êtres animés mais non humains (**cotopo* 'corat').

Les préfixes sélectionnent les bases verbales en tenant compte aussi de leur caractéristiques aspectuelles : les préfixes exprimant une valeur réversative (*de-*, *dis-*, *s-*) sélectionnent en effet des verbes qui décrivent des actions téliques (verbes d'accomplissement et d'achèvement : *destabilizzare* 'déstabiliser', *disunire* 'désunir', *scucire* 'découdre'). Ceci est dû au fait que l'action réversative présuppose l'achèvement d'une action préalable (la structure argumentale de ces verbes est typiquement à deux arguments, l'un ayant le rôle d'agent, l'autre le rôle de patient). Les caractéristiques aspectuelles des bases influent également sur la valeur sémantique du dérivé, par exemple le préfixe *dis-* peut être ajouté aussi à des verbes duratifs non téliques (verbes qui expriment des états ou des actions), mais dans ce cas le préfixe exprime une valeur antonymique (*disapprovare* 'désapprouver', *disobbedire* 'désobéir').

2.2. Signifiés divers en relation avec la catégorie de la base

Certains préfixes peuvent exprimer des signifiés différents selon la catégorie de la base à laquelle ils s'ajoutent. Par exemple, *anti-* devant les noms peut exprimer une valeur antinomique qu'on peut gloser : 'le contraire de N' (*antieroe* 'antihéros'). Il peut aussi avoir une valeur antagoniste qu'on peut gloser : "contre

¹¹ Les restrictions phonologiques sont marginales dans la préfixation de l'italien, cf. Iacobini (2004a §3.6).

N” (*antifascismo* ‘antifascisme’). Devant les adjectifs de relation il n’exprime qu’une valeur antagoniste (*anticlericale* ‘anticléric’).

Les préfixes pouvant avoir des valeurs spatiales aussi bien qu’appréciatives (ex. *sopra-/vra-*, *extra-*) expriment systématiquement une valeur spatiale devant des adjectifs de relation (*extracomunitario* ‘extracomunautaire’, *sovranazionale* ‘supranational’) et appréciative devant les adjectifs qualificatifs (*extrarapido* ‘extrarapide’, *sovrappieno* ‘plein à craquer’). Quand l’adjectif-base peut être utilisé dans un sens relationnel aussi bien que qualificatif, le préfixe adapte son interprétation en fonction de celle de l’adjectif de base (*extraprovinciale* ‘extraprovincial’ relationnel, ‘ayant une mentalité étroite’ qualificatif). Dans le cadre des préfixes qui modifient les valeurs dimensionnelles et qualitatives, il y a des préfixes qui n’expriment que des valeurs quantitatives (*maxi-*), d’autres exprimant des valeurs uniquement qualitatives (*extra-*), et d’autres qui, ayant en principe la possibilité de modifier les traits quantitatifs aussi bien que les traits qualitatifs, exercent principalement une des deux fonctions par rapport à l’autre (ex. *super-* principalement qualificatif, *mega-* principalement quantitatif).

La structure morphologique de la base peut donner lieu à différentes interprétations sémantiques. Par exemple, dans le cas des verbes dénominaux d’accomplissement et d’achèvement, les préfixes *de-*, *dis-*, *s-*, ont une valeur réversible qui se manifeste au travers des bases verbales qui ne sont pas dénominatives (ex. *fare* → *disfare* ‘faire’ / ‘défaire’, *comprimere* → *decomprimere* ‘compresser’ / ‘décompresser’). Mais ils permettent aussi une interprétation privative (avec portée sémantique sur le noyau nominal du verbe) : c’est la cas, par exemple, de la différence entre *stappare* dans le sens de ‘enlever le bouchon’ (valeur privative) et dans le sens de ‘ouvrir la bouteille’ (valeur réversible).

Pour évaluer le rôle de la sémantique des préfixes dans la sélection des bases, nous avons élaboré le Tableau 4 dans lequel les préfixes ont été classés selon des regroupements sémantiques, et nous avons indiqué les catégories des bases auxquelles chaque préfixe s’applique (colonne centrale). La colonne de droite présente un résumé des catégories lexicales sélectionnées par chaque regroupement sémantique de préfixes.

Les signifiés exprimés par les préfixes peuvent être ramenés aux catégories sémantiques suivantes : position (dans laquelle nous pouvons distinguer les valeurs locatives et temporelles), négation (divisée en opposition, contraire, privation et réversion), appréciation (par laquelle nous indiquons l’expression des valeurs dimensionnelles et évaluatives), quantification, répétition, réflexivité, union, réciprocité. Dans ce cas aussi nous nous limitons à des observations de caractère général :

a) Plurivocité sémantique des préfixes. Normalement, chaque préfixe n’exprime pas un seul signifié, mais un ensemble de signifiés qui peuvent généralement être ramenés à un signifié plus abstrait qui les comprend. Le signifié

locatif est à l'origine de plusieurs sens dérivés des préfixes¹². Les indications temporelles sont normalement exprimées par des préfixes qui indiquent principalement des valeurs locatives, même si certains préfixes (ex. *pre-*, *post-*) sont actuellement utilisés avec une valeur temporelle. La plupart des préfixes négatifs et des évaluatifs dérivent sémantiquement de valeurs locatives. Dans ces cas aussi, certains préfixes sont actuellement utilisés plus dans leurs signifiés dérivés que dans la valeur locative originale (cf. parmi les négatifs, *dis-*, *s-*; parmi les évaluatifs *iper-*, *super-*).

ESPACE	'DEVANT, AVANT': <i>ante-(N)</i> , <i>anti</i> ⁻² (<i>N</i>), <i>avan-(N)</i> , <i>pre-(N,Ar)</i>	<i>N,Ar</i>	
	'DERRIÈRE, EN ARRIÈRE, MOUVEMENT CONTRAIRE': <i>anti</i> ⁻¹ (<i>N,Ar</i>), <i>contro-(N,Aq)</i> , <i>post-(N,Ar)</i> , <i>retro-(N,Aq,Ar,V)</i> , <i>ri-/re-(V)</i>	<i>N,Aq,Ar,V</i>	
	'EN FACE, POSITION OPPOSÉE': <i>anti</i> ⁻¹ (<i>N</i>), <i>contro-(N,Ar)</i>	<i>N,Ar</i>	
	'PRÈS': <i>para-(N,Aq,Ar)</i> , <i>sub-(Ar)</i>	<i>N,Aq,Ar</i>	
	'DEDANS, À L'INTÉRIEUR, AU MILIEU': <i>inter-(N,Ar,V?)</i> , <i>intra-(Ar)</i>	<i>N,Ar,V?</i>	
	'DEHORS, AU DEHORS, À L'EXTÉRIEUR': <i>extra-(N,Ar)</i>	<i>N,Ar</i>	
	'SUR, DESSUS': <i>sopra-/vra-(N,Aq,Ar,V)</i> , <i>super-(N,Ar)</i> , <i>sur-(Ar)</i>	<i>N,Aq,Ar,V</i>	
	'SOUS, DESSOUS': <i>infra-(N,Ar)</i> , <i>ipo-(N)</i> , <i>sotto-(Ar,V?)</i> , <i>sub-(N,Ar,V)</i>	<i>N,Ar,V</i>	
	'AU-DELÀ DE, PAR DELÀ, À TRAVERS': <i>meta-(N,Ar)</i> , <i>oltre-(N,Ar)</i> , <i>trans-(N,Ar)</i> , <i>ultra-(N,Ar)</i>	<i>N,Ar</i>	
	'AUTOUR': <i>circum-(Ar)</i>	<i>Ar</i>	
	'EN DE ÇÀ': <i>cis-(N,Ar)</i>	<i>N,Ar</i>	
	'PROVENANCE, SÉPARATION': <i>de-(V)</i> , <i>dis-(V)</i> , <i>s-(V)</i>	<i>V</i>	
	'HIÉRARCHIE': <i>contro-(N)</i> , <i>pro-(N)</i> , <i>sotto-(N)</i> , <i>sub-(N)</i> , <i>vice-(N)</i>	<i>N</i>	
	TEMPS	'ANTÉRIORITÉ': <i>ante-(N,Ar)</i> , <i>anti</i> ⁻² (<i>N,Ar</i>), <i>avan-(N)</i> , <i>pre-(N,Aq,Ar,V)</i>	<i>N,Aq,Ar,V</i>
		'POSTÉRIORITÉ': <i>post-(N,Ar)</i> , <i>retro-(Aq,V)</i> , <i>sopra-/vra-(V)</i> , <i>ultra-(Ar)</i>	<i>N,Aq,Ar,V</i>
'ENTRE': <i>inter-(N,Ar,V)</i>		<i>N, Ar,V</i>	
'NOUVEAUTÉ': <i>neo-(N,Ar)</i>		<i>N, Ar</i>	
NÉGATION	'OPPOSITION': <i>anti</i> ⁻¹ (<i>N,Ar</i>), <i>contro-(N,Aq,Ar,V)</i>	<i>N,Aq,Ar,V</i>	
	'CONTRAIRE': <i>a-(Aq)</i> , <i>dis-(Aq,V)</i> , <i>in-(N?,Aq)</i>	<i>N?,Aq,V</i>	
	'PRIVATION': <i>a-(N,Aq)</i> , <i>de-(V)</i> , <i>dis-(N,V)</i> , <i>in-(N)</i> , <i>s-(N,V)</i>	<i>N,Aq,V</i>	
	'RÉVERSION': <i>de-(V)</i> , <i>dis-(V)</i> , <i>s-(V)</i>	<i>V</i>	

¹² Les préfixes qui expriment un signifié locatif sont les plus nombreux et ont une articulation interne plus développée.

DIMENSION ET ÉVALUATION	'DIMENSION ET QUANTITÉ MAJEURE': <i>iper-(N), macro-(N), maxi-(N), mega-(N), sopra-/vra-(N), super-(N)</i>	N
	'DIMENSION ET QUANTITÉ MINEURE': <i>micro-(N), mini-(N), sotto-(V?), sub-(Aq?)</i>	N,Aq?,V?
	'QUALITÉ MAJEURE': <i>arci-(N?,Aq), extra-(Aq), iper-(N,Aq,V?), mega(N)-, sopra-/vra-, stra-(N?,Aq,V), super-(N,Aq,V), sur-(N,V), ultra-(N,Aq)</i>	N,Aq,V
	'QUALITÉ MINEURE': <i>infra-(N), intra-(V?), ipo-(N,Aq,V?), para-(N,Aq), semi-(N,Aq,V?), sotto-(N,Aq?,V), sub-(N,Aq)</i>	N,Aq,V
QUANTIFIC.	'NOMBREUX, BEAUCOUP': <i>multi-(N,Aq,Ar), pluri-(N,Aq,Ar), poli-(N,Ar)</i>	N,Aq,Ar
RÉPÉTITION	<i>ri-/re-(V), retro-(V), sotto-(V), sopra-/vra-(V)</i>	V
RÉFLEXIVITÉ	<i>auto-(N,Aq,V)</i>	N,Aq,V
UNION, RÉCIPR., RELATION	<i>co-(N,Aq,Ar,V), inter-(N,Aq,Ar,V)</i>	N,Aq,Ar,V
EN FAVEUR DE	<i>pro-(N,Aq?,Ar)</i>	N,Aq?,Ar

Tableau 4. Préfixes et sémantique

b) Corrélations entre les catégories des bases et le signifié des préfixes.

Certains signifiés sont exprimés par les préfixes uniquement, de préférence, en relation à des bases d'une catégorie déterminée : la négation contraire, ainsi que l'appréciation, sont exprimées typiquement par le biais des adjectifs qualificatifs ; les signifiés de type itératif et réversatif sont appliquées aux verbes ; la quantification s'applique aux noms (on applique aux noms aussi les préfixes qui expriment la position dans une relation hiérarchique, mais certains d'entre eux, par ex. *sotto-* et *sub-*, dans d'autres sens peuvent être appliqués aussi à des bases d'une autre catégorie) ; les préfixes à valeur locative s'appliquent surtout à des noms et à des adjectifs de relation. Les préfixes exprimant négation oppositive, union, réflexivité ou réciprocité s'appliquent plus volontiers aux noms, aux verbes et aux adjectifs.

Le verbe est la catégorie qui comporte le plus de contraintes relativement au nombre, à la variété des préfixes et aux types de signifiés qu'ils expriment. Seule un nombre réduit de préfixes locatifs ou temporels peut s'appliquer aux verbes. L'appréciation est beaucoup moins utilisée avec les verbes qu'avec les adjectifs et les noms, pour lesquels, en outre, il y a une plus grande possibilité de gradation et un plus grand nombre de préfixes disponibles. Les préfixes évaluatifs sont normalement antéposés à des verbes duratifs non téliques, en particulier à des verbes qui expriment des actions (*sovrastimare* 'surestimer', *sottovalutare* 'sous-estimer', *ribollire* 'rebouillir') ; mais ils peuvent aussi s'appliquer à des verbes statifs (*risapere* 'être (bien) connu', *sovrabbondare* 'surabonder'), rarement à des verbes d'accomplissement (*iperridurre* 'réduire à l'extrême', *sovrasfruttare* 'surexploiter'). Pour qu'un verbe puisse être préfixé avec des évaluatifs, il doit avoir un aspect duratif : le préfixe influence la réalisation du processus, il n'est donc pas possible d'utiliser des préfixes évaluatifs avec des verbes qui expriment

des événements ponctuels, qui se produisent sans déroulement (ex. *apparire* ‘apparaître’, *scoppiare* ‘éclater’, *smettere* ‘cesser’).

c) Ressemblance entre les bases des préfixes qui sélectionnent plusieurs catégories. La mise en corrélation entre les bases appartenant à plusieurs catégories et sélectionnées par un même préfixe permet de saisir les caractéristiques sémantiques et/ou argumentales communes aux bases dont il est question.

Comme nous l’avons vu dans le Tableau 4, certains préfixes locatifs peuvent s’appliquer aux noms aussi bien qu’aux verbes. Comme le remarque Fábregas (2001), on peut localiser dans l’espace « o bien los individuos y los seres o bien los participantes implicados en un evento, pero no es posible ubicar las propiedades ». Les noms qui désignent des êtres individuels et les verbes qui expriment des événements impliquant des participants sont des bases possibles pour les préfixes locatifs ; les noms de masse et les verbes qui décrivent des événements sans participants (comme les impersonnels) sont par contre exclus. Les adjectifs de relation, de par leur caractère dénominal, sont sélectionnés régulièrement par les préfixes locatifs. En revanche, les adjectifs qualificatifs (puisque ils expriment une propriété) ne sont pas des bases possibles¹³.

Un autre exemple est représenté par le préfixe *auto-*, qui, dans l’emploi réflexif, détermine une coréférence entre le rôle d’agent et le thème (cf. *l’avvocato difende l’imputato* ‘l’avocat défend l’accusé’ et *l’imputato si autodifende* ‘l’accusé se défend lui-même’). Ce préfixe peut donc avoir comme base des verbes transitifs, mais aussi des noms ou des adjectifs (qui ne sont pas nécessairement déverbaux, cf. *autoironia* ‘auto-ironie’, *autoparodia* ‘auto-parodie’) pourvu qu’ils aient une structure argumentale avec deux rôles thématiques : un agent et un patient. Par contre, des noms désignant des objets concrets, des adjectifs relationnels, et des verbes intransitifs ne sont pas des bases possibles.

Une analyse de type sémantico-argumental, permet d’ailleurs un traitement unitaire des incohérences apparentes dans la sélection des bases à travers les différentes langues romanes. Par exemple, tandis que le préfixe italien *ri-* ne peut s’appliquer qu’à des bases verbales, le préfixe espagnol équivalent *re-* peut s’appliquer de manière productive non seulement aux verbes mais aussi aux adjectifs (cf. *rebonito* ‘très joli’, *reseco* ‘très sec’). Comme en italien, dans l’emploi préverbal du préfixe espagnol *re-* on peut distinguer deux significations principales : 1) ‘répétition’ d’une action (*ricostruire* ‘reconstruire’) ou d’un état (*riabitare* ‘réhabiter’); 2) ‘intensification’ (*riscaldare* ‘réchauffer’), un signifié auquel s’ajoute parfois l’idée de ‘réitération’ (*rigirare* ‘retourner’). Comme le démontre Martín García (1998), le deuxième type de signifié est limité aux verbes qui ne sont pas téliques : des verbes qui expriment des états (*risapere* ‘re-savoir’)

¹³ Les seuls adjectifs qualificatifs auxquels ont peut antéposer des préfixes à la valeur locative sont les adjectifs déverbaux auxquels ne correspond pas un verbe préfixé attesté (ex. *retroilluminato* ‘rétro-illuminé’).

ou des actions (*ricercare* ‘rechercher’). En revanche, le signifié de répétition utilise comme base des verbes téliques : verbes d’accomplissement (*ricostruire* ‘reconstruire’) et d’achèvement (*ricominciare* ‘recommencer’). Lorsqu’il s’applique aux adjectifs, le préfixe *re-* n’exprime qu’une valeur d’intensification. Ceci s’explique par le fait que normalement les adjectifs n’expriment pas des actions, et que l’intensification correspond bien à l’expression de la qualité. L’analyse en termes d’*Aktionsart* dégagée ici parvient à un traitement unitaire de l’apparente divergence entre les deux langues (seulement les verbes en italien, verbes et adjectifs en espagnol) : l’espagnol exploite la polysémie du préfixe, tandis que l’italien n’étend pas l’emploi du préfixe aux adjectifs, qui formeraient des bases sémantiquement compatibles (des cas marginaux tels que *ripieno* ‘rempli’ sont attestés). Cela va de pair avec le fait qu’en italien, la valeur d’intensification du préfixe est aussi quasiment non productive avec les bases verbales.

3. Importance de la notion de catégorie lexicale

Dans les paragraphes précédents, on a vu que la prise en compte des facteurs sémantiques permet de décrire la sélection des bases de façon plus efficace et cohérente que ce que l’on peut faire en n’utilisant que des critères syntaxiques et catégoriels.

On pourrait donc se demander si les contraintes imposées aux bases par les affixes dérivationnels peuvent être exprimées en termes uniquement sémantiques, et par conséquent si l’on peut se passer de la notion de catégorie lexicale dans la description du fonctionnement des règles de construction de lexèmes (RCL).

Nous sommes persuadés qu’en l’état actuel de la théorie linguistique la réponse à cette question doit être négative. Même si plusieurs linguistes sont d’accord sur le fait qu’en principe les caractéristiques des différentes catégories lexicales peuvent être exprimés par le biais des traits sémantiques (cf. Chomsky 1986, Bosque 1989, Levin 1993, Pesetsky 1995), il reste pourtant plusieurs points de désaccord sur la façon dont cette correspondance se réalise (voir par exemple la réponse de Jackendoff 1993 à Emonds 1991), mais surtout, il y a accord sur le fait que la théorie sémantique n’est pas suffisamment développée pour n’avoir pas besoin du découpage en catégories lexicales.

La notion de catégorie lexicale est, par conséquent, toujours cruciale dans la description des RCL, puisqu’elle peut synthétiser une série de caractéristiques qui ne trouvent pas un traitement unitaire à partir des traits sémantiques. Cette propriété est particulièrement utile lorsqu’on veut formaliser les relations entre les bases des RCL et les outputs. On sait que celles-ci sont du point de vue sémantique beaucoup plus homogènes que les inputs, et que leur catégorie lexicale est déterminée par les RCL qui les ont générées. Les critiques que l’on peut soulever à l’encontre d’une étude des bases dérivationnelles basée uniquement sur la classification catégorielle ne doivent donc pas amener à

l'abandon des informations de type catégoriel. Au contraire (en reprenant la formulation originaire des UBH d'Aronoff 1976), la théorie morphologique doit être à même d'intégrer la catégorisation syntaxique à la caractérisation sémantique.

4. Rapport entre catégorie de la base et catégorie de l'output

La fonction primaire des RCL est de former des nouveaux lexèmes, dont le signifié est prévisible à partir des éléments qui les composent. Une analyse adéquate du fonctionnement des RCL doit donc être à même de mettre en relation les caractéristiques des bases avec les caractéristiques des dérivés.

La proposition de Corbin (1999), selon laquelle la catégorie de l'output dépend de l'interaction entre la base et la sémantique de l'affixe dérivationnel, est très intéressante et demande certainement à être développée. Elle risque pourtant de laisser à l'arrière plan certaines généralisations concernant la fonction des préfixes et des suffixes dans les langues romanes, et en particulier le rôle différent que les deux types d'affixes ont dans la détermination de la catégorie du lexème dérivé, puisqu'elle concerne surtout les caractéristiques individuelles de chaque affixe.

Nous allons ici reprendre très brièvement (par manque de place) les deux cas dans lesquels les préfixes du français ont, d'après Corbin, une fonction transcategorisatrice. Il s'agit de phénomènes très connus qui ont fait couler beaucoup d'encre : a) la construction de verbes préfixés à partir de bases nominales ou adjectivales (*alleggerire* 'alléger', *imburrare* 'beurrer') couramment appelé parasyntétiques ; b) la formation d'adjectifs dénominaux du type *antifumo* 'antitabac', *sottomarino* 'sous-marin'. Pour les deux phénomènes on a proposé nombreuses interprétations qui nient une intervention transcategorisatrice de la part des préfixes¹⁴. Pour ce qui concerne les verbes italien du type *alleggerire*, *imburrare*, il faut rappeler qu'il s'agit des seules formations préfixées dont le signifié est proche du produit des suffixes dérivationnels (cf. *accertare* 'établir' e *verificare* 'vérifier', *imbarbarire* 'devenir barbare' e *civilizzare* 'civiliser')¹⁵. Laisant de côté la discussion sur la légitimité d'autres interprétations du processus dérivationnel parasyntétique, il importe de souligner que les suffixes verbalisateurs déterminent toujours la classe flexionnelle des dérivés (les verbes dérivés de façon productive par le biais de la suffixation et de la conversion appartiennent tous au groupe en *-are*). Dans le cas des verbes parasyntétiques, en revanche, il n'y a pas un lien direct entre le préfixe et la classe flexionnelle (cf. *aggiustare* 'réparer' e *appesantire* 'alourdir', *ingrassare* 'engraisser' e *indurire* 'durcir'). Il s'agit là d'une différence importante puisque les suffixes

¹⁴ Pour une vue panoramique sur la parasyntèse voir Serrano Dolader (1995); parmi les travaux les plus récents voir aussi Iacobini (2004b), et Martín García à paraître, qui dénie aux constructions du type *antifumo* 'antitabac' le statut d'adjectif, en les considérant comme des substantifs avec une fonction appositive.

¹⁵ Nous ne considérons pas ici le cas des suffixes appréciatifs.

dérivationnels (y compris les évaluatifs) déterminent la classe flexionnelle du lexème morphologiquement complexe (cf. *candeliere* → *candelierino* ‘chandelier’ / ‘petit chandelier’), tandis que les préfixes n’ont aucune influence sur la classe flexionnelle des dérivés : même dans le cas des verbes irréguliers la conjugaison du verbe préfixé est identique à celle du verbe de base. Le signifié exprimé par les verbes parasynthétiques se distingue donc du signifié exprimé par les verbes préfixés, puisque les parasynthétiques véhiculent un signifié de type actionnel¹⁶. Ils ne peuvent pas non plus être rapprochés de la dérivation suffixale pour ce qui concerne la détermination de la classe flexionnelle.

Pour ce qui concerne la capacité présumée d’une dizaine de préfixes (parmi lesquels *anti-*, *contro-*, *inter-*, *multi-*, *pluri-*, *poli-*, *post-*, *pre-*, *pro-*) de transformer un nom en adjectif, il faut remarquer que ces mêmes préfixes peuvent être appliqués de manière productive à des noms pour construire des noms (*antieroe* ‘anti-héros’, *controriforma* ‘contre-réforme’, *intertempo* ‘temps partiel’, *multielaboratore* ‘multiprocesseur’ etc.). La proposition de Corbin d’attribuer à la préfixation la transformation de la base nominale en base adjectivale dans les cas tels que *antirughe* ‘antirides’, *controcarro* ‘antichar’, *interfacoltà* ‘interfaculté’, *multilingue* ‘multilingue’, entraîne l’une des deux conséquences suivantes (également non souhaitables) : a) l’affirmation qu’un seul et même préfixe prénominal ayant un signifié unique peut former des noms mais aussi changer la catégorie de la base en adjectif (un phénomène qui n’est pas attesté dans la dérivation suffixale); b) la postulation de deux préfixes homonymes et synonymes, l’un catégorisant l’autre non catégorisant. Il s’agit d’une hypothèse qui reproduit une des conséquences critiquables de l’application catégorielle de l’UBH, c’est-à-dire le dédoublement, le triplement, etc. d’affixes identiques sous tous les points de vue à l’exception du type des catégories lexicales sélectionnées ou produites.

Même en laissant de côté ces cas controversés, la dérivation préfixale est un procédé tout à fait différent de la dérivation suffixale, pour ce qui concerne la relation entre catégorie de la base et de l’output. Le Tableau 5 (qui adapte la proposition de Corbin 1987: 479) donne les dérivations affixales possibles entre les catégories lexicales majeures de l’italien. Les cases en gris clair concernent les cas problématiques dont nous avons déjà parlé plus haut, les cases en gris foncé mettent en évidence les dérivations impossibles pour la préfixation. Il faut remarquer que les deux exemples considérés par Dressler (1989) comme les cas prototypiques de la dérivation dans une perspective typologique, à savoir la formation de noms concrets à partir des verbes (*costruire* → *costruzione* ‘cons-

¹⁶ Tous les verbes parasynthétiques ayant comme base un adjectif expriment une valeur causative ‘rendre (plus) A’ (*ammorbidire* ‘assouplir’, *indebolire* ‘affaiblir’, *scaldare* ‘échauffer’). La même valeur est exprimée par environ la moitié des parasynthétiques dénominatifs (*ammuffire* ‘moisir’, *incenerire* ‘incinérer’, *spezzare* ‘casser’). L’autre moitié des verbes parasynthétiques dénominatifs peuvent exprimer une valeur locative (*incoronare* ‘couronner’, *informare* ‘enfoumer’) ou bien instrumentale (*accoltellare* ‘poignarder’). Voir Iacobini (2004b).

truire' / 'construction') et la dérivation de noms abstraits à partir des adjectifs (*bello* → *bellezza* 'beauté'), en italien, comme dans les autres langues romanes, ne peuvent être réalisés que par des suffixes ; en outre il est impossible de former des

BASE	OUTPUT	SUFFIXATION	PREFIXATION
N	> N	<i>dente</i> > <i>dentista</i>	<i>eroe</i> > <i>antieroe</i>
N	> A	<i>sasso</i> > <i>sassoso</i>	
N	> V	<i>scandalo</i> > <i>scandalizzare</i>	
A	> N	<i>bello</i> > <i>bellezza</i>	***
A	> A	<i>cattivo</i> > <i>cattivello</i>	<i>utile</i> > <i>inutile</i>
A	> V	<i>veloce</i> > <i>velocizzare</i>	
V	> N	<i>costruire</i> > <i>costruzione</i>	***
A	> ADV	<i>veloce</i> > <i>velocemente</i>	***
V	> A	<i>amare</i> > <i>amabile</i>	***
V	> V	<i>cantare</i> > <i>canticchiare</i>	<i>fare</i> > <i>rifare</i>

Tableau 5. Dérivations possibles en italien

adjectifs déverbaux par le biais de la préfixation. Pour ce qui concerne la suffixation, les dérivés homocatégoriels adjectivaux et verbaux ne sont possibles qu'avec des suffixes évaluatifs (qui, tout comme les préfixes, ne changent pas la catégorie du dérivé). En revanche, dans le cas des noms dérivés à partir de noms, et en laissant de côté les suffixes évaluatifs (*casa* → *casetta* 'maisonnette'), il existe plusieurs suffixes dérivationnels introduisant des traits qui distinguent la base du dérivé (*dente* 'dent' [-animé] → *dentista* 'dentiste' [+animé, +humain] ; *pollo* 'poulet' [+animé] → *pollaiolo* 'poulailler' [-animé]) et qui donc déterminent la catégorie lexicale du dérivé (cf. Scalise 1994: 185-187).

Nous pouvons donc conclure que l'homocatégorialité entre base et dérivé est très marquée dans la suffixation (et réduite aux suffixes évaluatifs), tandis qu'elle est normale en préfixation.

Nous soulignons un autre facteur qui distingue les suffixes des préfixes : les violations de l'UBH qui se produisent dans la suffixation sont non seulement moins nombreuses que dans la préfixation, mais elles donnent des lexèmes appartenant à une seule catégorie. En revanche, les préfixes qui s'ajoutent à des bases de catégories différentes forment des dérivés ayant les mêmes catégories que les bases. Il est donc plausible, qu'une part importante des violations de l'UBH par des préfixes puisse être ramenée au fait que les préfixes ne modifient pas la catégorie de la base à laquelle ils s'adjoignent, et que, par conséquent, la sélection de la base réponde essentiellement aux critères de compatibilité sémantique entre la base et le préfixe. Par contre, les suffixes peuvent être plus facilement classés par rapport à la catégorie lexicale des bases et des dérivés. Même dans le cas où un suffixe s'adjoit à des lexèmes ayant une catégorie différente (par exemple à des noms et à des verbes), la catégorie sélectionnée par défaut par le suffixe est évidente, comme l'a montré Dal (1997 : 110-113) à propos du suffixe agentif *-eur* du français, qui sélectionne principalement des

verbes exprimant un procès mettant en jeu un agent ou encore des noms processifs¹⁷.

5. Prévisibilité de la catégorie du dérivé

L'apport sémantique des affixes dérivationnels produit une certaine homogénéité sémantique des lexèmes formés au moyen d'une RCL déterminée par rapport à l'ensemble de leurs bases. Ceci est valable pour la préfixation aussi bien que pour la suffixation. Les deux types d'affixes ont par contre en italien des comportements différents pour ce qui concerne la détermination catégorielle du dérivé. Les suffixes déterminent toujours de manière univoque la catégorie du dérivé, tandis que les préfixes ne déterminent pas la catégorie et forment des lexèmes appartenant à toutes les catégories pouvant être des bases. Le comportement catégoriel des deux types d'affixes est résumé dans le tableau 6 (X, Y, Z = catégories lexicales). L'output typique des RCL déterminant la catégorie est illustré en (1) ; tandis que dans (2) il y a le cas, moins fréquent, des bases de catégorie différente sélectionnées par une RCL qui détermine la catégorie. Le comportement des RCL qui ne déterminent pas la catégorie est représenté en (3) et en (4). Une RCL a un comportement toujours homogène : soit il détermine la catégorie, soit il la reproduit. Le cas (4) exemplifie le fait que les RCL qui ne déterminent pas la catégorie et qui sélectionnent des bases de catégories différentes ne peuvent pas former de dérivés appartenant à une seule de ces catégories en excluant l'autre ou les autres.

	Base	Chgt catégoriel	Dérivé	Exemple
1	X	oui	Y	<i>bello_A</i> > <i>bellezza_N</i> ; <i>popolo_N</i> > <i>popolare_A</i>
2	X ou Z	oui	Y	<i>veloce_A</i> > <i>velocizzare_V</i> ; <i>canale_N</i> > <i>canalizzare_V</i>
3	X	non	X	<i>costruire_V</i> > <i>ricostruire_V</i> ; <i>utile_A</i> > <i>inutile_A</i>
4	X ou Z	non	X ou Z	<i>ordine_N</i> > <i>disordine_N</i> , <i>onesto_A</i> > <i>disonesto_A</i> , <i>fare_V</i> > <i>disfare_V</i>

Tableau 6. Affixation et catégorie du dérivé

Pour ce qui concerne la dérivation en italien, il y a donc une congruence systématique du comportement des suffixes dérivationnels (cas 1 et 2 du tableau 6) et des préfixes (cas 3 et 4). Les suffixes dérivationnels représentent systématiquement la tête du lexème construit parce qu'ils en déterminent la catégorie lexicale (ainsi que les principaux aspects sémantiques et la classe flexionnelle), tandis que la catégorie du lexème préfixé n'est pas déterminée par le préfixe, mais par la base lexicale¹⁸. Cette régularité permet d'établir de façon

¹⁷ Il faut souligner que pour ce qui concerne les suffixes, les seuls critères catégoriels ne suffisent pas à sélectionner de façon adéquate la base des procédés dérivationnels.

¹⁸ La notion de tête morphologique a de nombreux emplois, parfois contradictoires (Bauer 1990), il y a de toute manière accord sur le fait que la tête du mot dérivé est l'élément qui détermine la

univoque la catégorie du lexème dérivé : elle est identique à celle du suffixe, s'il y a suffixation, ou à celle de la base, s'il y a préfixation.

6. Conclusion

L'attention accordée au rôle de la sémantique dans la sélection des bases opérée par les RCL permet de cerner des régularités qu'il serait impossible d'expliquer par le biais des critères uniquement catégoriels. Les critères sémantiques ne peuvent pourtant pas remplacer complètement l'emploi des catégories lexicales dans la description du fonctionnement des RCL. La mise en relation de la base avec la catégorie de l'*output* a démontré qu'il y a une distinction nette entre les RCL qui déterminent la catégorie du dérivé et celles qui ne la déterminent pas : les premières imposent à la base des contraintes plus importantes de type catégoriel et forment des dérivés appartenant à une unique catégorie ; les deuxièmes imposent des contraintes de type principalement sémantique et forment des dérivés qui représentent toutes les catégories des bases sélectionnées.

La distinction positionnelle entre les deux types d'affixes dans la langue italienne (les préfixes et les suffixes) permet que la tête du dérivé (c'est-à-dire l'élément qui en détermine la catégorie lexicale) puisse être identifiée comme l'élément se trouvant à droite.

Bibliographie

- Aronoff, Mark. 1976. *Word formation in generative grammar*. Cambridge : The MIT Press.
- Bauer, Laurie. 1990. "Be-heading the word". *Journal of Linguistics* 26, 1-31.
- Bisetto, Antonietta, Mutarello, Rossella, Scalise, Sergio. 1990. "Prefissi e teoria morfologica". In M. Berretta, P. Molinelli, A. Valentini (eds.), *Parallela 4. Morfologia*. Tübingen : Gunter Narr, 29-41.
- Bosque, Ignacio. 1989. *Las categorías gramaticales*. Madrid : Síntesis.
- Chomsky, Noam. 1986. *Knowledge of Language. Its Nature, Origin and Use*. New York : Praeger.
- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. 2 vol. Tübingen : Niemeyer ; 2^e édition, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille, 1991.
- Corbin, Danielle. 1991. "Introduction. La formation des mots : structures et interprétations". *Lexique* 10, 7-30.

catégorie lexicale. La distinction nette que l'italien présente entre les deux types d'affixes (suffixes tête et préfixes non-tête), tout en n'étant pas universelle (Mithun 2003), répond à un principe de régularité, tel que celui exprimé par Vennemann (1974), selon lequel à l'intérieur d'un processus de formation des mots l'ordre entre tête et modifieur est cohérent.

- Corbin, Danielle. 1999. "Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale". *Faits de Langue* 14, 65-77.
- Dal, Georgette. 1997. "Du principe d'unicité catégorielle au principe d'unicité sémantique : incidence sur la formalisation du lexique construit morphologiquement". In Buvet P.-A., S. Cardey, P. Greenfield, H. Madec (eds.), *Linguistique et informatique : théories et outils pour le traitement automatique des langues*, BULAG numéro special, 110-115.
- Dressler, Wolfgang U. 1989. "Prototypical differences between inflection and derivation". *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 42, 3-10.
- Emonds, Joseph E. 1991. "Subcategorization and Syntax-Based Theta-Role Assignment". *Natural Language and Linguistic Theory* 9, 369-429.
- Fábregas Alfonso, Antonio. 2001. "Prefijos y base única : un intento de análisis". inédit, Instituto Universitario Ortega y Gasset / Universidad Autónoma de Madrid.
- Grossmann, Maria. 1999. "Gli aggettivi denominali come base di derivazione in italiano". In A. Mioni, P. Benincà, L. Vanelli. (eds.), *Fonologia e Morfologia dell'italiano e dei dialetti di Italia*. Atti del XXXI Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana, Padova 1997. Roma : Bulzoni, 401-422.
- Iacobini, Claudio. 2000. "I prefissi dell'italiano". In A. Mioni, P. Benincà, L. Vanelli (eds.), *Fonologia e Morfologia dell'italiano e dei dialetti di Italia*. Atti del XXXI Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana, Padova 1997. Roma : Bulzoni, 369-399.
- Iacobini, Claudio. 2004a. "Prefissazione". In M. Grossmann, F. Rainer (eds.) *La formazione delle parole in italiano*. Tübingen : Niemeyer, 97-163.
- Iacobini, Claudio. 2004b. "Parasintesi". In M. Grossmann, F. Rainer (eds.) *La formazione delle parole in italiano*. Tübingen : Niemeyer, 165-188.
- Iacobini, Claudio. 2005. "I verbi italiani come base di derivazione prefissale". In M. Grossmann, A.M. Thornton. (eds.), *La formazione delle parole*. Atti del XXXVII Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana, L'Aquila 2003. Roma : Bulzoni, 289-307.
- Jackendoff, Ray. 1993. "On the Role of Conceptual Structure in Argument Selection : A reply to Emonds". *Natural Language and Linguistic Theory* 11, 279-312.
- Levin, Beth. 1993. *English verb classes and alternations*. Chicago : University of Chicago Press.
- Lieber, Rochelle. 2007. "The category of roots and the roots of categories : what we learn from selection in derivation". *Morphology* 16 (2), 247-272.
- Lüdtke, Jens. 1996. "Gemeinromanische Tendenzen IV. Wortbildungslehre / Tendances communes aux langues romanes IV. Formation des mots". In G. Holtus, M. Metzeltin, Ch. Schmitt. (eds.), *Lexicon der Romanistischen Linguistik*. Tübingen : Niemeyer, vol. II, 1, 235-272.

- Martín García, Josefa. 1998. *La morfología léxico-conceptual : las palabras derivadas con re-*. Madrid : Ediciones de la Universidad Autónoma de Madrid.
- Martín García, Josefa. 2005. “Los nombres prefijados en aposición”. *Verba* 32, 25-57.
- Mithun, Marianne. 2003. “Why prefixes?”. *Acta Linguistica Hungarica* 50 (1-2), 155-185.
- Pesetsky, David. 1995. *Zero Syntax. Experiencers and Cascades*. Cambridge (Mass.) : The MIT Press.
- Plag, Ingo. 2004. “Syntactic category information and the semantics of derivational morphological rules”. *Folia Linguistica* 38 (3-4), 193-225.
- Randall, Janet H. 1984. “Grammatical information in word structure”. *Quaderni di Semantica* 5, 313-330.
- Rainer, Franz. 1989. *I nomi di qualità nell'italiano contemporaneo*. Wien : Braumüller.
- Rainer, Franz. 1993. *Spanische Wortbildungslehre*. Tübingen : Niemeyer.
- Scalise, Sergio. 1984. *Generative Morphology*. Dordrecht : Foris.
- Scalise, Sergio. 1994. *Morfologia*. Bologna : Il Mulino.
- Serrano Dolader, David. 1995. *Las formaciones parasintéticas in español*. Madrid : Arco Libros.
- Vennemann, Theo. 1974. “Theoretical word order studies : Results and problems”. *Papere zur Linguistik* 7, 5-25.

DES NOMS INDISTINCTS

Françoise Kerleroux
Université de Paris 10 & UMR 7114 MODYCO

È di una desolatezza tonificante
— come un mattino invernale —
patire un'ingiustizia. PAVESE

0. Introduction

On observe en français des N suffixés en *-ION*¹, en relation sémantique et formelle avec un adjectif : *discrétion*, *correction*, *irrésolution*. Leurs bases sont à identifier comme des adjectifs (*discret*, *correct*, *irrésolu*) sur le critère des constructions syntaxiques qu'ils instancient et sur le critère de constructions morphologiques identificatrices, telles que la construction d'antonymes par préfixation en *-IN* (*indiscret*, *incorrect*, *irrésolu*) et la construction d'adverbes par suffixation en *-MENT* (*discrètement*, *correctement*, *résolument*). On relève trois traitements de ces N en *-ION* désadjectivaux dénotant la propriété :

A. Dans la plupart des ouvrages de divers types, manuels et études originales, ces N de propriété en *-ION* restent invisibles (Lehman & al., (1998), Dubois (1962, 1999), Corbin (1987)). A la différence des N à suffixe *-ION* identifiés comme des N abstraits déverbaux, qui dénotent « l'action et/ou le résultat de l'action », et dont le suffixe *-ION* (ou *(t)ion* ou *-ation*) est listé dans le paradigme des suffixes nominalisateurs de verbes (Corbin, 1987 : 487, Lehman & al., 1998 : 147).

Le fait que les N de propriété à suffixe *-ION* ne tiennent pas de place dans des ouvrages de morphologie lexicale pourrait s'expliquer si les phénomènes sont supposés ne pas constituer des faits de morphologie constructionnelle du français, mais n'être que les traces de phénomènes propres à la morphologie du latin, traces qui ne pourraient être décrites en français qu'au titre de « régularités mineures » : mineures par le nombre clos des couples ADJ / [[ADJ]-ion]_N du type *abject* / *abjection*, mineures par le mode particulier de leur apparition dans le lexique

¹ Par cette graphie unique nous voulons référer à toutes les formes de la finale suffixale. On emploie N pour nom, V pour verbe, A pour adjectif.

français, à savoir celui de l' « emprunt » que firent les traducteurs de mots latins qu'ils francisaient au plus juste pour en constituer une traduction. Mais ce début d'explication est vacillant puisque les N déverbaux abstraits sont eux aussi supposés être les produits de l'emprunt et non les objets de l'héritage : le TLF écrit par exemple (à l'entrée *-TION, -SION*) : « on compte dans nos fonds un ensemble de 6 000 formes environ se terminant par *-tion*, dont la plupart sont des emprunts ». Resterait le critère quantitatif : des milliers de N déverbaux abstraits distingués et quelques dizaines de N désadjectivaux laissés indistincts.

B. François Dell est le seul morphologue² à notre connaissance à proposer d'enregistrer ces phénomènes comme un fait de morphologie constructionnelle du français ; il propose de voir en *-ION* un suffixe susceptible d'être sélectionné par la règle de nominalisation désadjectivale au même titre que *-ité* dans *fertilité*, ou *-itude* dans *aptitude / inaptitude*, et signale donc la double valeur morphologique de la forme *-ION* : « Le suffixe *-ion, -ition, -ation* permet de former des nominalisations désadjectivales aussi bien que déverbaux : *discret / discrétion, précis / précision, concis / précision.* » (1979 : 190, note 13)

C. L'identité de forme entre un N désadjectival (*confus / confusion, correct / correction, résolu, résolution*) et un N déverbal (*confondre / confusion, corriger / correction, résoudre / résolution*) est rapportée à l'existence d'une seule unité lexicale : le N abstrait déverbal, qui serait utilisé comme « forme substitutive », « Ersatzform », succédané d'un N désadjectival proprement dit, qui, lui, comporterait l'un des suffixes nominalisateurs d'adjectifs répertoriés : *dissimulation* comme forme substitutive de l'inexistant **dissimilitude*. C'est la proposition de Rainer (1989) dans sa grande thèse sur *I nomi di qualità* dans l'italien contemporain, langue qui précisément fait parfois la différence et dérive sur un V comme *riservare* un N abstrait déverbal en *-zione (riservazione)* et sur le radical du participe passé adjectivisé un N désadjectival en *-ezza : riservat-ezza*

Nous allons essayer de comprendre comment ces N de propriété désadjectivaux en *-ION* peuvent se voir attribuer des statuts aussi différents : mots empruntés et hors système morphologique français (si nous avons raison d'interpréter ainsi leur absence), mots construits (selon Dell), formes substitutives (selon Rainer). Dans ce but nous allons présenter les données (§1), que nous avons organisées en trois ensembles, selon que la configuration de lexèmes liés par la forme et par le sens compte

— un couple Adjectif / N (*abject / abjection*),

² Apothéloz (2002) enregistre sous les deux rapports catégoriels V>N et A>N les formes respectives de *évolution, modernisation* d'une part, et de *adéquation*, de l'autre, sans autre commentaire.

— un triplet constitué d'un verbe, d'un adjectif et d'un N (*corriger, correct, correction*),

— un autre triplet non immédiatement observable, constitué d'un verbe, d'un adjectif qui a la même forme que le participe passé (et dont le statut adjectival est prouvé par la préfixation en *in-*), et d'une forme nominalisée (*résoudre, résolu (irrésolu), résolution, (irrésolution)*).

Au §2, nous contrasterons les données du français avec celles de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol et de l'italien. A cause de la divergence manifestée entre langues germaniques et langues romanes sur cette question de la formation de N de propriété sur la base d'adjectifs déverbaux (i.e. identiques au participe passé), on essaiera de caractériser le système correspondant de la morphologie latine (§3). On se demandera (§4) si on peut conclure qu'une langue peut emprunter non seulement des centaines (ou milliers ?) d'unités lexicales, mais tout un pan du système morphologique sous-jacent qui gouvernait ces formes dans la langue d'origine.

1. Les données

1.1. Les configurations A / N

On observe en français des couples d'adjectifs, morphologiquement simples, en correspondance avec des Noms de propriété en *-ION*. En tant qu'adjectifs ils présentent la capacité dérivationnelle de fournir des antonymes par préfixation en *-in* (*indiscret*), et des adverbes de manière par suffixation en *-ment* (*discrètement*). Comme le montre le tableau 1, tous les adjectifs ne construisent pas d'antonymes par préfixation de *-in*, mais tous les lexèmes préfixés par l'afixe *-IN* négatif sont des adjectifs (ou des dérivés d'adjectif, (cf. la démonstration de Dell, 1979, sur *immortaliser* et Dell 1970 : 141-145). (Par E, nous indiquons le statut emprunté des termes, tel que le DHLF l'enregistre).

A simple (E)	A préfixé en <i>-in</i>	N de propriété (E)	ADV
abject		abjection	abjectement
adéquat	inadéquat	adéquation	adéquatement
		inadéquation	inadéquatement
circonspect		circonspection	
contrit		contrition	
concis		concision	
dévot		dévotion	dévotement
discret	indiscret	discretion	discrètement
		indiscrétion	indiscrètement

Tableau 1. Adjectifs simples reliés à un N en *-ION*

On peut établir que ces N en *-ION* illustrent le type des N de propriété sur la base du fait qu'ils peuvent apparaître dans des constructions syntaxiques caractéristiques de ces derniers, à savoir :

— reprise discursive : **être A... SON N**

- (1) il est abject / son abjection
il est gentil / sa gentillesse

— construction **être d'UN (A) N** et notamment expression du parangon (cf. (2b)) :

- (2) a il a été (d'une grande abjection + d'une totale abjection).
il a été d'une grande gentillesse.
b il est d'une sagesse d'ange.

— constructions (**faire preuve de + manifester**) (**beaucoup de + UN grand**) N :

- (3) il a fait preuve d'une véritable abjection
il a manifesté une grande gentillesse

— construction **le comble de la N, c'est de...**

- (4) Le comble de (l'abjection + la discrétion + l'indiscrétion), c'est de...
Le comble de la gentillesse, c'est de..

1.1.1. Selon le scénario recensé sous (A) ci-dessus, ces données n'intéressent le morphologue que par leur propriété négative : les termes adjectifs et noms rassemblés ici ne sont pas les objets d'une régularité de type morphologique à l'intérieur du système morphologique français, c'est-à-dire qu'on ne considère pas que le N en *-ION* soit construit sur la base de l'adjectif en français. D'une part, en effet, la morphologie du français construit des N de propriété désadjectivaux en mettant en jeu un ensemble de suffixes spécialisés au nombre desquels *-ION* n'est jamais décompté :

- (5) Liste des suffixes nominalisateurs d'adjectif :
- | | |
|--|----------------------------------|
| <i>-ité</i> (<i>complicité, fidélité</i>) | (le plus courant) |
| <i>-itude</i> (<i>exactitude, négritude</i>) | |
| <i>-eur</i> (<i>lourdeur, ampleur</i>) | (réservé à des A non construits) |
| <i>-esse</i> (<i>svelteesse, joliesse</i>) | (suffixe non disponible) |
| <i>-ise</i> (<i>gourmandise, vantardise</i>) | |
| <i>-ce</i> (<i>impatience, élégance</i>) | |
| <i>-ie</i> (<i>barbarie, jalousie</i>) | |
| <i>-ice</i> (<i>avarice, justice</i>) | (suffixe non disponible) |
| conversion (<i>calme, sérieux</i>) | |

D'autre part, les morphologues ont enregistré les informations d'étymologie et d'histoire culturelle rassemblées par les spécialistes de phonétique historique et

les historiens de la langue (Chaurand 1978 : 40-47, Lusignan, 1986, Guiraud, 1963, Rey, 1998, Introduction au *DHLF*, Nyrop 1936, Zink, 1990,) qui attribuent à ces termes le statut technique de « mot emprunté ». Précisons, mot emprunté au latin, dans l'un de ses états de latin classique, latin chrétien, latin médiéval. Par cette étiquette, on indique que ces termes ont la forme, francisée au plus près, que leur ont donnée, en particulier, les traducteurs des XIII^e et XIV^e siècles, qui les ont pris dans le contexte concret de leur texte latin d'origine et en ont proposé un calque comme traduction³. Les formes nominales en *-ION* ne sont donc pas l'effet de l'évolution historique du latin au latin tardif et au roman et ne correspondent pas aux calculs qui résultent de l'application des lois phonétiques. En particulier parmi les N du latin en *-io*, ceux qui étaient construits sur un radical en *-at-* ont donné « naturellement » *-at-ionem* > *aison*, lorsqu'ils ont subi l'évolution phonétique, tandis que leur extraction par les traducteurs a fourni des N en *-ation* (*comparaison* vs *abdication*).

L'objectif de définir positivement le rôle de la morphologie constructionnelle dans la structuration du lexique français implique de repérer et mettre à part ce genre de phénomènes : en effet ces paires d'unités lexicales montrent que, « dans la théorie morphologique que nous explorons, il ne suffit pas que des mots soient apparentés formellement et sémantiquement pour qu'ils puissent être dérivés l'un de l'autre. Encore faut-il que les relations formelles et sémantiques puissent être de façon conjointe considérées comme régulières » (Corbin, 1987 : 89). Encore faut-il que les régularités observées soient formulables dans les termes d'une théorie morphologique synchronique qui rend compte de la compétence dérivationnelle des locuteurs.

1.1.2. La proposition (B) ci-dessus n'a pas été argumentée par Dell lui-même, ni, à notre connaissance, reprise par d'autres. Si la construction de N abstraits désadjectivaux du français devait compter le suffixe *-ION* comme l'un de ses procédés, il faudrait signaler son homonymie avec le suffixe *-ION*, constructeur de N abstraits déverbaux. On distingue bien l'élément suffixal *-AGE* de *feuillage*, illustrant le rapport catégoriel entre N désignant une unité et N collectif, de celui qui construit des N déverbaux abstraits (*effeuillage*). Et on admet à cette occasion la possibilité de N ambigus : *pavage*, comme N collectif et comme N de procès. Il faudrait surtout définir les conditions auxquelles ce suffixe nominal désadjectival sélectionne les bases adjectifs avec lesquelles il est compatible. Or, la propriété commune aux N de propriété en *-ION* de ce premier ensemble de données est une

³ On mentionne toujours l'exemple de Nicole Oresmes, traducteur en français de *l'Ethique à Nicomaque* (en latin) et les listes qu'il avait constituées de mot-calques francisés (les nouvelles formes) et de mots du vieux fonds roman (indicateurs de la valeur sémantique) (Chaurand, 1977 : 40-46, Nyrop, 1936, vol IV, §168)

propriété étymologique : *discret*, comme *contrit* ou *dévo*t, sont des avatars de formes de participes passés latins⁴.

1.1.3. On voit que le scénario (C) défini ci-dessus ne peut s'appliquer aux données du tableau 1 : puisqu'il n'y a pas de V dans la configuration de lexèmes formellement et sémantiquement reliés, il n'y a pas non plus de N déverbal abstrait qui puisse être tenu pour la forme par procuration d'un N de propriété.

Les configurations à trois termes, V, A, N

On observe aussi en français, illustrée par le tableau 2, une autre régularité partielle, que Danielle Corbin aurait peut-être classée parmi ces régularités « mineures » qu'elle constituait en autant de contre-feux dirigés contre les tenants de l'irrégularité principielle du lexique (1987 : 188, 191, 283). On observe des relations formelles et sémantiques entre un verbe, un adjectif et un N suffixé en *-ION*, le verbe et l'adjectif constituant respectivement deux paires avec un N en *-ION*, qui assume donc et le rôle de N déverbal et le rôle de N désadjectival.

V	Adjectif simple (E)	A préfixé en in-	N en -ION	N en -ION préfixé en in-	ADV dérivé de l'A
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
confondre	confus		confusion		confusément
corriger	correct	incorrect	correction	in correction	correctement incorrectement
décider	∅	indécis	décision	indécision	
distinguer	distinct	indistinct	distinction	indistinction	distinctement indistinctement
préciser	précis	imprécis	précision	imprécision	précisément imprécisément

Tableau 2. N en *-ION* reliés à la fois à un A simple et à un V

Chacun des N en *-ION* (non préfixés) peut instancier les constructions de deux types, celles qui caractérisent un N déverbal abstrait (*confondre* / *confusion*) et celles d'un N désadjectival de propriété (*confus* / *confusion*).

1.2.1. Ainsi un N comme *confusion* instancie les constructions propres à un N **déverbal abstrait** construit sur le V *confondre* (modulo les allomorphies du radical). Il a l'interprétation : « action de confondre entre elles deux personnes ou deux choses » :

- (6) Sa confusion des deux dates a provoqué les reproches de l'examineur.

⁴ La généralisation ne marche que dans ce sens : des adjectifs français étymologiquement reliés à des adjectifs issus de participes latins peuvent être la base de N de propriété à suffixes autres : cf *compact*, *compacité* ; *exact*, *exactitude* ; *désuet*, *désuétude*.

C'est là la construction des N que Grimshaw (1990) appelle **N d'événement complexe**, qui se caractérise par

- le nombre singulier exclusif,
- l'emploi exclusif d'un déterminant défini, article ou adjectif possessif,
- la présence obligatoire d'un groupe prépositionnel complément (le plus souvent en *de*),
- l'occurrence possible d'adjectif à valeur aspectuelle (cf. (7a)),
- la construction négative par préfixation de *NON-* (cf. (7b)).

- (7) a Sa constante confusion de ces deux dates a provoqué l'ire du prof.
 b la non-confusion des deux dates a servi de test.

1.2.2. En effet les N en *-ION* sont les produits réguliers attendus de l'un des procédés morphologiques français de construction de N abstraits déverbaux.

La liste des suffixes nominalisateurs de bases verbales est donnée en (8). « Historically there are a number of suffixes by which French nouns expressing an action or the result of an action have been derived from verbs. The following competing noun-forming suffixes are attested :

(8)	-ade	bousculade
	-age	abattage
	-aison	comparaison
	-ance	espérance
	-at	résultat
	-ation	centralisation
	-ée	traversée
	-(e)ment	glissement
	-erie	tricherie
	-is	cliquetis
	-ure	blessure
	conversion	la nage, le vol

La productivité de ces suffixes varie considérablement : le plus productif est *-ation* et ses allomorphes, ainsi que *-age et -ment* » (Kelling, 2003).

1.2.3. Le N *confusion* instancie également les constructions propres à un N désadjectival abstrait dénotant la propriété. Il a l'interprétation « état de ce qui est confus » et les constructions sont celles illustrées en (1)-(4).

- (9) Il est d'une telle confusion que...
 Il est resté d'une grande confusion.
 (10) Le comble de la confusion, c'est de...

- (11) Il a manifesté une grande confusion.

On peut fournir des phrases en constraste illustrant chacune des constructions de N de procès et de N de propriété, pour les autres lexèmes figurant dans la colonne (4) du tableau 2 :

- (12) a La correction des copies lui a pris deux jours.
b Dans toute cette affaire il a été d'une grande correction.
- (13) a La distinction des deux tirages lui a pris deux minutes.
b C'est une femme d'une grande distinction⁵⁵.
- (14) a Il a pris la décision de partir.
b Il a fait preuve de beaucoup (de décision + d'indécision) dans cette affaire.

Selon le scénario (A), cette correspondance sémantique n'est pas l'effet de l'application d'une règle morphologique dans le cas de la relation entre adjectif et nom, *confus / confusion*, *correct / correction*, mais une trace étymologique du système latin, d'autant mieux conservé que les termes de ces paires A / N ont été empruntés et mis en forme française au coup par coup, comme dans les cas précédemment mentionnés dans le tableau 1. Comme la forme nominale en *-ION* est unique dans chaque cas, qui est le support d'une relation sémantique et formelle à un adjectif et à un verbe, on conclut que tous les éléments lexicaux ici considérés sont des « empruntés au latin », ce que confirme la consultation du DHLF (*Dictionnaire Historique de la Langue Française*).

Avec les données de ce tableau 2 nous avons sous les yeux l'occurrence d'une même forme de N en *-ION*, pour deux rôles définis distinctivement dans le système morphologique du français, celui de N déverbal abstrait, rapporté aux procédés de la liste (8), et celui de N désadjectival abstrait, rapporté aux procédés de la liste (5).

1.3. Les configurations avec V, A « issu du participe passé », et N

Le tableau 3 rassemble un échantillon de données qui sont beaucoup plus nombreuses que celles des tableaux 1 et 2. Ces données sont déconcertantes pour un morphologue.

1.3.1. On a un premier problème d'identification : en effet, les termes de la colonne (a), immédiatement reconnaissables comme des participes passés des verbes *abattre*, *espérer*, *résoudre*, etc., doivent (aussi) être identifiés comme des

⁵⁵ Le N de propriété *distinction* est ici en correspondance avec l'adjectif *distingué* issu du participe passé, cf ci-dessous, tableau 3.

adjectifs, puisqu'ils sont préfixés en *-in* dans la colonne (b). Or la préfixation en *in-* en français est exclusivement réservée à des bases adjectivales. Il n'existe pas de verbe **inadapter*, **inattendre*, **inconnaître*, **insoumettre*, **irrésoudre*, etc., susceptibles de fournir les formes *inadapté*, *inconnu*, etc. (Dell, 1970, 1979 : 190).

(a)	(b)	(c)	(d)
PRTCP-A	A préfixé en <i>-in</i>	N de propriété	N antonyme
abattu		abattement	
adapté	inadapté	adaptation	inadaptation
attendu	inattendu	∅	∅
connu	inconnu	∅	∅
déterminé	indéterminé	détermination	indétermination
dissimulé		dissimulation	
espéré	inespéré	∅	∅
réfléchi	irréfléchi	réflexion	irréflexion
soumis	insoumis	soumission	insoumission
résolu	irrésolu	résolution	irrésolution

Tableau 3. Participes passés A et N de propriété correspondants

1.3.2. Un second problème tient à ce que ces termes ont des propriétés qui définissent la catégorie adjectif (à savoir la construction morphologique des antonymes en *-in* et des adverbes de manière en *-ment*), mais ils ne sont pas corrélés à des N de propriété désadjectivaux que l'on pourrait attendre, en usant de l'un ou de l'autre des procédés de suffixation préposés à cette instruction, (cf. liste [3]). Pourquoi n'observe-t-on pas **adaptitude*, **dissimulitude* ou **résoluité* ? De fait, nous n'avons relevé que deux formations de N de propriété en *-itude* sur une base d'adjectif-participe passé (dorénavant APP), à savoir *branchitude* sur *branché* et *affectitude* sur *affecté*, élégante traduction proposée par B. Fradin pour traduire les termes métalinguistiques *affectedness* et *affected*⁶.

La qualité adjectivale des formes de la colonne (a) du tableau 3 ci-dessus ne serait donc pas pleine et entière, puisque la règle de construction des N désadjectivaux (*négritude*, *barbarie*, *fertilité*, *ringardise*, etc.) ne les prend pas sur bases. Mais ces APP sont, comme les adjectifs simples des tableaux 1 et 2, en correspondance réglée avec des N en *-ION*, lesquels instancient les constructions propres aux N de propriété, et ces N en *-ION* sont simultanément les N déverbaux abstraits attendus, constructibles à partir des V qui fournissent les participes passés⁷.

⁶ *Affectitude* a été employé dans le compte-rendu d'une séance de travail du GDR 2220 au tout début 2000. Les dictionnaires sont d'accord pour caractériser *finitude* comme un emprunt à anglais *finitude* ; et *infinité* à lat. *infinitas*.

⁷ On note que la forme nominalisée unique en double relation avec un V et avec un A n'est pas exclusivement un N en *-ION* : on relève *abattement*, ou *réserve*. On relève aussi des lacunes et des suppléments : (a) *Il est très abattu. Il est d'un tel abattement qu'il n'est pas sorti de la journée.* (b)

1.3.3. Récapitulation des phénomènes observés

Une seule forme, deux catégories. Des participes passés affichent un statut catégoriel d'adjectifs, lequel est manifesté à la fois par des constructions morphologiques (préfixation en *IN-*, suffixation en *-MENT*) et par des constructions syntaxiques caractéristiques des adjectifs listées en (15) et illustrées en (16) :

- (15) a Position épithète dans un SN
 b Cooccurrence avec un spécificateur de degré (*très*).
 c Emploi prédicatif derrière les verbes *demeurer, rester, sembler, etc.*
 d Instanciation de schémas de comparaison, et de coordination avec des adjectifs
- (16) a C'est un homme (réfléchi + dissimulé + déterminé).
 b Un événement très attendu.
 c Il est resté soumis à ses chefs.
 d Il est plus dissimulé que discret.
 Avec Axa vous êtes tranquille et protégé.

Ce premier phénomène, relevé par les grammairiens (Wagner & Pinchon, 1962 : 313-314) a été l'objet de nombreuses études de la part des générativistes des années soixante-dix, pour qui il constituait le cas des « adjectival passives » par contraste avec le passif obtenu par transformation (Freidin 1975, Wasow 1977, Lieber 1980, Bresnan 1982, Maling 1983, Scalise 1984, 1994, Levin & Rappoport 1986, Rainer 1989, 1993, Radford 1988 : 420-435, Stowell 1992). Nous ne faisons ici que le mentionner et le situer, faute de place.

Une seule forme nominale complexe, pour deux types de N, par ailleurs morphologiquement distingués en français.

En effet, nous voulons examiner ici le second phénomène, celui de la forme des N de propriété en correspondance avec de tels APP, qui, à notre connaissance, n'a été étudié en tant que tel que par Rainer 1989 (et par Lüdtke 1978, qu'il cite et que nous n'avons pas pu consulter). L'analyse synchronique de Rainer concernant ces « participi aggetivali » et les N de propriété qui leur sont appariés consiste à faire état de « formations substitutives », ou de « Ersatzformen », pour décrire la parfaite identité formelle entre le N déverbal abstrait et le N désadjectival. Par le fait, cette description ne s'intègre pas dans le format d'une règle de construction morphologique, qui ne met en jeu par principe que deux lexèmes, la base et le construit. L'impossibilité de rendre compte de ces données ainsi décrites dans le

*Il est très réservé. Il est d'une telle réserve que personne n'ose lui parler. (c) Il est très connu. Il est d'une telle (*connaissance + notoriété).*

cadre d'une opération de dérivation morphologique a été commentée avec un grand détail par Rainer (1989) et démontrée de façon parallèle par Fradin (1996).

2. Les données parallèles de l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien

La propriété des participes passés de se construire syntaxiquement et morphologiquement comme des adjectifs n'est pas réservée au français. Il est donc indispensable de confronter les phénomènes du français relevés dans le tableau 3 à ce qui se passe en anglais, en allemand, en espagnol et en italien. Les résultats sont très clairs : l'allemand et l'anglais construisent sur la base de ces APP des N de propriété selon les règles morphologiques de leur système, en y employant leurs suffixes respectifs « par défaut » : *-HEIT* pour l'allemand, *-NESS* pour l'anglais. L'identité catégorielle de ces adjectifs dans les deux langues est donc prouvée de façon convergente et par les constructions syntaxiques de (15) et par les trois construits morphologiques de l'adjectif antonyme, de l'adverbe de manière et du N de propriété.

En revanche l'espagnol, comme le français, met en usage comme N de propriété une forme identique à celle du N déverbal (en *-ción*). Quant à l'italien, ses données sont hétérogènes : la tableau 8 présente à la fois des formes où le N abstrait déverbal est pour ainsi dire « emprunté » pour faire office de N de propriété (*moderazione*), et des formes clairement désadjectivales comme *reservatezza*, par suffixation de *-EZZA* sur le radical de l'adjectif-participe *reservat-*.

En anglais (cf. tableau 4), la suffixation en *-NESS* peut construire des N de propriétés sur adjectifs simples (a) et (b), sur adjectifs construits suffixés (c, d, e), sur des expressions figées (f) et sur des formes en *-ed* (g), elles-mêmes bases de formes antonymiques préfixées ou pas (Quirk et al., 1985 : §7.15).

	ADJECTIF	N DE PROPRIÉTÉ
(a)	<i>happy</i>	<i>happiness</i>
(b)	<i>kind</i>	<i>kindness</i>
(c)	<i>useful</i>	<i>usefulness</i>
(d)	<i>selfish</i>	<i>selfishness</i>
(e)	<i>boundless</i>	<i>boundlessness</i>
(f)	<i>up-to-date</i>	<i>up-to-dateness</i>
(g)	<i>bounded</i>	<i>boundedness</i>
	<i>unbounded</i>	<i>unboundedness</i>
	<i>affected</i>	<i>affectedness</i>
	<i>unaffected</i>	<i>unaffectedness</i>
	<i>unaccounted</i>	<i>unaccountedness</i>
	<i>indebted</i>	<i>indebtedness</i>
	<i>undetected</i>	<i>undetectedness</i>

Tableau 4. Les données de l'anglais

En allemand, le suffixe *-HEIT* construit des N de propriété sur des bases adjectivales (Tableau 5) et et sur les APP à forme faible (*befriedigt*) ou forte (*unbeholfen*) (Tableau 6).

ADJECTIF	SENS DE L'A	N ABSTRAIT	SENS DU N
<i>klug</i>	'intelligent'	<i>die Klugheit</i>	'intelligence'
<i>schön</i>	'beau'	<i>die Schönheit</i>	'beauté'
<i>blind</i>	'aveugle'	<i>die Blindheit</i>	'cécité'

Tableau 5. Données de l'allemand : base adjectivale

APP PRÉFIXÉ	SENS DU APP	N ABSTRAIT	SENS DU N
<i>unangemessen</i>	'inconvenant'	<i>Unangemessenheit</i>	'inconvenance'
<i>unbefriedigt</i>	'mécontent'	<i>Unbefriedigtheit</i>	'mécontentement'
<i>befangen</i>	'intimidé'	<i>Befangenheit</i>	'timidité'
<i>unbefangen</i>	'sans préjugé'	<i>Unbefangenheit</i>	'naturel, absence de préjugé'
<i>beherrscht</i>	'maître de soi'	<i>Beherrschtheit</i>	'maîtrise de soi'
<i>unbeherrscht</i>	'qui ne sait pas se dominer'	<i>Unbeherrschtheit</i>	'non maîtrise de soi'
<i>unbeholfen</i>	'gauche'	<i>Unbeholfenheit</i>	'maladresse'
<i>verfroren</i>	'frileux'	∅	
<i>unverfroren</i>	'insolent'	<i>Unverfrorenheit</i>	'insolence'
<i>entschlossen</i>	'décidé'	<i>Entschlossenheit</i>	'résolution'
<i>unentschlossen</i>	'indécis'	<i>Unentschlossenheit</i>	'irrésolution'
<i>verspielt</i>	'folâtre'	<i>Verspieltheit</i>	'enjouement'
<i>betroffen</i>	'affecté'	<i>Betroffenheit</i>	'désarroi'
<i>verliebt</i>	'amoureux'	<i>Verliebtheit</i>	'état amoureux'

Tableau 6. Données de l'allemand : base participiale

VERBE	APP (ET ANTONYME)	N	N ANTONYME
<i>limitar</i>	<i>limitado / ilimitado</i>	<i>limitación</i>	?? <i>lo ilimitado</i>
<i>satisfacer</i>	<i>satisfecho / insatisfecho</i>	<i>satisfacción</i>	<i>insatisfacción</i>
<i>decidir</i>	<i>decidido / indeciso</i>	<i>decisión</i>	<i>indecisión</i>
<i>resolver</i>	<i>resuelto / irresoluto</i>	<i>resolución</i>	?? <i>falta de resolución</i>
<i>corregir</i>	<i>corregido (PP)</i>		
	<i>correcto (A) / incorrecto</i>	<i>corrección</i>	<i>incorrección</i>
<i>considerar</i>	<i>considerado</i>	<i>consideración</i>	?? <i>falta de consideración</i>
	<i>desconsiderado</i>		
<i>someter</i>	<i>sometido (PP)</i>		
	<i>sumiso (A) / insumiso</i>	<i>sumisión</i>	<i>insumisión</i>

Tableau 7. Données de l'espagnol

L'espagnol ne semble jamais mettre en jeu aucun de ses 30 suffixes nominalisateurs d'adjectif, dont 7 sont disponibles (Rainer, 1993 : 221-225), et parmi lesquels *-idad* représente la forme « par défaut », mais, comme le français, il met systématiquement en correspondance l'adjectif à forme de participe passé et le N déverbal. On note quelques cas de dédoublement de la forme du participe passé (*corregido, sometido*) et de celle de l'adjectif (*correcto, sumiso*), analogues à ceux présentés dans le tableau 2 des données du français (Bosque & Demonte, t. 1, §44)

Pour l'italien, à la différence du français et de l'espagnol, un sous-ensemble des N de propriété désadjectivaux a le format morphologique que fait prévoir le système, mettant en œuvre le suffixe *-EZZA* (Rainer, 1989 : 161-200). L'italien produit ainsi des paires de N sur deux radicaux d'un unique lexème verbal : un N abstrait déverbal construit sur le thème du V /riserva/ cf. *riserva-re* : [*riservazione*]_N et un N abstrait désadjectival *riservatezza* construit sur le thème du participe passé adjectival /riservat/. Mais que certaines formes de PP soient bien identifiables comme des APP n'est pas une condition suffisante pour l'apparition du « bon » suffixe : cf *moderazione*, ci-dessous, et *costernato / costernazione, estenuato / estenuazione*.

Verbe	N de procès	APP	N de propriété	Glose
<i>correggere</i>	<i>correzione</i>	<i>corretto</i>	<i>correttezza</i>	'fair play'
<i>arretrare</i>	<i>arretramento</i>	<i>arretrato</i>	<i>arretratezza</i>	'arriération'
<i>comporre</i>	<i>composizione</i>	<i>composto</i>	<i>compostezza</i>	'(bonne) tenue'
<i>conoscere</i>	∅	<i>conosciuto</i>	∅	'connu'
		<i>sconosciuto</i>		'inconnu'
<i>decidere</i>	<i>decisione</i>	<i>deciso</i>	<i>decisione</i>	'décision'
		<i>indeciso</i>		
<i>dissipare</i>	∅	<i>dissipato</i>	<i>dissipatezza</i>	'débauche'
<i>considerare</i>	<i>considerazione</i>	<i>considerato</i>	<i>consideratezza</i>	'pondéré'
		<i>sconsiderato</i>	<i>sconsideratezza</i>	'irréfléchi'
<i>moderare</i>	<i>moderazione</i>	<i>moderato</i>	<i>moderazione</i>	
<i>riservare</i>	<i>riserva</i>	<i>riservato</i>	<i>riservatezza</i>	'caractère confi- dentiel'
<i>risolvere</i>	<i>risoluzione</i>	<i>risolto</i>	<i>risolutezza</i>	'résolution'
		<i>risolto</i>		

Tableau 8. Les données de l'italien

Même en prenant en compte l'hétérogénéité des données de l'italien, on observe une répartition principale entre langues germaniques et langues romanes, en ce qui concerne la question d'un N de propriété en correspondance avec un APP. L'anglais et l'allemand produisent la forme nominale désadjectivale attendue par des moyens morphologiques, de même que l'italien pour un petit sous-ensemble des formes concernées. Quant à l'espagnol et au français, on n'a pas encore caractérisé le fait d'employer une forme indistinguable de celle du N déverbal

abstrait **construit sur** la base du Verbe source des PP et des APP. Mais cette répartition conduit nécessairement à enquêter sur le système du latin, comme d'ailleurs les données des paires de ADJ et de N « empruntés » des tableaux 1 et 2 ci-dessus nous y conviaient déjà.

3. Le système morphologique latin de dérivation sur bases verbales et adjectivales

3.1. Selon les linguistes latinistes consultés⁸, la situation des participes passés du latin ressemble à celle du français ; leurs capacités constructionnelles tant syntaxiques que morphologiques montrent que ces unités, hors de la flexion (temps composés du passif), peuvent avoir le statut catégoriel d'adjectif (des contraintes sémantique sont en jeu, concernant le caractère statif, que nous ne pouvons examiner ici).

3.2. Ces APP sont construits sur ce que Aronoff (1994) appelle le « third stem », le troisième thème (dans le listage traditionnel qu'on en fait pour identifier un verbe en latin). Ce thème comporte la voyelle thématique et une consonne, le plus souvent /t/, parfois /s/ (*perturb-a-t*). Ce thème est la base de 9 formes dérivées :

- a) participe passé passif, participe futur actif, supin
- b) N d'agents en *-or*, N déverbaux en *-io*, N en *-ur(a)*,
- c) V désidératifs en *-urio*, verbe intensifs (*volvo, volut-, voluto*),
- d) verbes itératifs en *-ti-o*.

Ces données permettent de voir que ce troisième thème est indépendant de toute valeur syntaxique ou sémantique (cf. l'interprétation « actif » du participe futur et « passif » du participe passé) : c'est pourquoi Aronoff l'appelle « a particular morphomic form of the verb », une pure « sound form » et non pas le signifié d'un lexème.

3.3. Les N en *-io*, construits sur ce thème, tels *perturbat-io, confus-io, celebrat-io*, peuvent instancier les deux rôles de N déverbal abstrait et de N de propriété. Soit les exemples donnés dans le tableau 9. Dans le cas d'un verbe comme *celebrare*, « célébrer (une fête) », le N *celebratio* peut instancier les constructions propres aux N de procès : *celebratio matrimonii* « la célébration du mariage (eut lieu le lendemain) », et également celles propres au N de propriété en relation avec l'adjectif verbal *celebratus* « célébré, estimé », comme en témoigne un exemple explicite fourni par Gaffiot : *equestres statuæ Romanam celebrationem habent* :

⁸ Un grand merci à Bernard Bortolussi et à Lyliane Sznajder (université de Paris X-Nanterre), qui ne sont pas responsables de mes erreurs ou incompréhensions.

V	APP	APP préfixé	N de propriété
<i>adaequo</i>	<i>adaequatus</i>	Ø	<i>adaequatio</i> 'justesse'
<i>caveo</i> 'être sur ses gardes'	<i>cautus</i> 'circonspect, prudent'	<i>incautus</i> 'imprudent'	<i>cautio</i> 'fait d'être sur ses gardes'
<i>celebrare</i>	<i>celebratus</i>	<i>incelebratus</i> 'non mentionné'	<i>celebratio</i> 'estime, faveur'
<i>parare</i>	<i>paratus</i>	<i>imparatus</i>	<i>imparatio</i> 'mauvaise disposition'
<i>perturbare</i>	<i>perturbatus</i>	<i>imperturbatus</i>	<i>perturbatio, imperturbatio</i> 'impassibilité'

Tableau 9. V, A et N en *-io* reliés

les statues équestres « sont en faveur à Rome » (lit. : « jouissent d'une bonne estime »)⁹.

3.4. Les grammairiens relèvent la formation, au fil du temps, (chez les auteurs chrétiens, en particulier) de N de propriété en correspondance avec ces APP par emploi des suffixes spécifiques des N désadjectivaux : en *-itas* et en *-itudo* (cf. *aptus* > *aptitudo*, *falsus* > *falsitas*, *certus* > *certitudo*). Ce qui peut être pris pour un argument en faveur de la valeur de N de propriété des N en *-io*, car sinon, pourquoi le latin, disposant d'APP, se serait-il passé jusqu'à St-Jérôme ou Grégoire de Naziance d'expressions de ce type qui nominalisent un adjectif ?

3.5. Retour sur l'ampleur du phénomène de l' « emprunt » dans le lexique français

La vulgate a été évoquée plus haut (Guiraud, 1963 : 25-38, Lusignan, 1986, Chaurand, 1969, 1978, Zink, 1987, 1990). En ce qui concerne le N en *-io* du latin, le calcul sur les formes phonétiques impose de voir comme empruntées les formes françaises en *-ation* (par contraste avec les formes en *-aison*).

Les emprunts de ces noms en *-io*, francisés en *-ation* (et autres formes, cf. Di Lillo, 1983) auraient été massifs : nous avons mentionné plus haut ce que le TLF écrit à l'entrée *-tion*, sur « un ensemble de 6 000 formes environ se terminant par *-tion*, dont la plupart sont des emprunts ». Zink (1990 : 85-86) en cite environ cent-cinquante, et beaucoup parmi eux sont susceptibles d'avoir instancié les

⁹ On relève par ailleurs que l'adjectif *celeber* est la base du verbe *celebrare*, et que le N de propriété correspondant : *celebritas* a la forme d'un N de propriété désadjectival avec le suffixe *-ITAS* spécialisé dans cette instruction.

constructions des N de propriété : *abjection, abnégation, abstraction, agitation, animation, application, complication, déformation, détérioration, distraction*, etc. L'idée communément admise est que, à cause de la massivité de ces emprunts, l'analyse en serait devenue possible, selon une découpe en *-ation*, elle-même effet de la quantité majoritaire des verbes dits du premier groupe à « third stem » en *-a-t* : *dissimul-a-t*. La langue aurait alors disposé des moyens de réanalyser *-ation* comme un véritable suffixe du français (cf. la productivité actuelle de ce procédé de suffixation pour les dérivés des verbes désadjectivaux en *-is(er)*, par exemple).

5. Conclusion provisoire

5.1. Nous faisons l'hypothèse que les données du tableau 3 qui nous paraissent si déconcertantes, au premier abord, et bien plus encore une fois confrontées au traitement du même problème par l'anglais et par l'allemand, s'expliquent par la conjonction de deux faits d'ordre radicalement différents :

— par la morphologie du latin et le statut syntaxico-sémantique des N déverbaux suffixés en *-io*, employés comme N déverbaux abstraits, d'une part, et comme N de propriété désadjectivaux (en correspondance avec la construction adjectivale des formes de participes passés), d'autre part.

— par le mode de transmission initialement principal, à savoir par la voie de l'emprunt de ces formes latines en *-io*, localisées dans des textes où l'on fait la supposition qu'elles apparaissent dans le cadre de leur (double) construction caractéristique.

Ainsi ne sommes-nous pas en train de faire de la morphologie diachronique en traversant du latin au français. Nous conjoignons des informations de morphologie latine avec des informations sur « les intellectuels et la langue française au XIII^e et XIV^e siècles », comme le dit S. Lusignan, Ce faisant nous tentons de fournir une description synchronique des données du français sans lui donner le statut d'une règle morphologique de construction.

5.2. On pense ainsi être à même de distinguer des phénomènes très différents : le statut adjectival de ce qui est identifié traditionnellement et de manière exclusive comme « participes passés » est un problème de linguistique générale, non propre à une langue ni à un groupe de langues (Haspelmath, 1994). La forme d'un N de propriété en correspondance avec un adjectif est un problème de morphologie propre à chaque langue. Mais nous observons un cas où le choix de formation de ce nom abstrait prend en partie la forme d'un problème d'histoire culturelle.

Nous faisons l'hypothèse que les langues romanes ne vont pas **chercher** le N déverbal abstrait pour l'employer à titre de N de propriété, en correspondance avec ces adjectifs verbaux dont la forme grammaticalisée est le participe passé. Mais elles **trouvent** les N en *-io* du latin, dans leur double capacité syntaxico-sémantique, transposés dans le format de chacune (*modération, moderación,*

moderazione), dans leurs lexiques respectifs, fournis de centaines de mots extraits de textes et « empruntés », avant de les réanalyser et de construire des N en *-ation* (*-zione, -ción*) à leur compte. Les langues germaniques anglais et allemand ne pouvant trouver ces N en *-io* transposés et empruntés, recourent à leurs moyens morphologiques propres respectifs¹⁰.

5.3. Ces hypothèses sont suspendues à de nombreuses vérifications.

— A tout le moins, par exemple, sait-on si les lexiques de l'italien et de l'espagnol ont été le réceptacle de «cette énorme vague d'emprunts et de calques savants qui déferlera sur le moyen français » (Guiraud, 1963 : 26) ?

— Autre suspens : Nous n'avons raisonné que sur les paires APP / N en *-ION*. Et nous n'avons d'information sur le statut des N déverbaux du latin que pour cette forme en *-io*.

Or nous avons déjà indiqué (note 6) que d'autres paires existent, infiniment moins nombreuses, qui mettent en correspondance un APP et un N en *-ment*.

- (17) Elle semble très raffinée / C'est une personne d'un grand raffinement
La façade est très dépouillée / C'est une façade d'un grand dépouillement

5.4. Ainsi ne savons-nous pas si nous avons rencontré le cas de ce que D. Corbin a appelé des « régularités mineures » ; elle voulait désigner par là des règles qui expriment des régularités partiellement prédictibles et qui ne s'appliquent que si les items qui doivent les subir sont marqués en ce sens (1987 : 191). Nous comprenons rétrospectivement que nous étions prêts à concevoir les phénomènes d'emprunt comme constituant des vestiges, c'est-à-dire des occurrences rares et isolées, comme celles que nous avons fait figurer dans les tableaux 1 et 2, susceptibles d'être listés exhaustivement (nos relevés ne parviennent pas à la vingtaine) Ou comme les cas détectés par D. Amiot (1997 : 79-85), qui trie les formations françaises et les formations empruntées parmi les verbes apparemment préfixés en *PRÉ-*. Ici la massivité même du cas des adjectifs-participes (qui se comptent par dizaines, ou centaines) et des N de propriété en *-ION* serait paradoxalement un facteur d'invisibilité.

Mais l'observation de ces données, que le leurre de l'homonymie a quasiment fait disparaître des descriptions et des articles de dictionnaire, nous permet de revenir sur les notions de règle de construction de lexèmes et sur les propriétés des éléments agencés par l'énoncé de la règle.

¹⁰ Mais l'anglais, par le biais d'emprunts, présente néanmoins quelques paires comme *addicted / addiction*

Les phénomènes du type correspondant aux données rassemblées dans les tableaux 1 et 2 peuvent être rapportés à une régularité qui associe une base adjectivale $[X]_A$ et un N suffixé $[[X]_A -ion]_N$ à condition de lister les adjectifs concernés, moins d'une vingtaine selon nos relevés. Dans ce premier cas de mise en relation formelle et sémantique entre un A et un N de propriété, nous n'avons pas affaire à une règle de construction de lexème, au sens où ce procédé serait disponible. Mais nous avons pu observer que les listes habituellement dressées des suffixes nominalisateurs désadjectivaux comportent des formes suffixales encore moins rentables, et pas plus disponibles (cf. les quatre exemples recensés de N en *-ICE* : *avarice, justice, injustice, malice*).

La question de l'énoncé de la régularité qui associe des APP et des N de propriété en *-ION* est plus problématique. Comment pourrait-on faire la liste des PP susceptibles d'être lexicalisés comme A, alors que ces mouvements sémantiques sont par définition imprévisibles ? Une expression usuelle comme « un écran haute définition » présente l'emploi de *définition* comme N de propriété. Cet emploi semble relativement récent.

Bibliographie

- Amiot, Dany. 1997. *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion
- Apothéloz, Denis. 2002. *La construction du lexique français*. Ophrys
- Aronoff, Mark. 1976. *Word formation in generative grammar*. Cambridge : The MIT Press.
- Aronoff, Mark. 1994. *Morphology by itself*. Cambridge : The MIT Press.
- Bosque Ignacio, Demonte V. 1999. *Gramatica descriptiva de la lengua espanola*, Madrid : Espasa.
- Bresnan, Joan. 1982. "The passive in lexical theory", in *The mental representation of Grammatical relations*, Cambridge : The MIT Press.
- Chaurand, Jacques. 1969. *Histoire de la langue française*, Paris : PUF
- Chaurand, Jacques, 1977. *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Paris : Bordas.
- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Niemeyer.
- Dell, François. 1970. *Les règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*. PhD, MIT, (non publié).
- Dell, François. 1979. "La morphologie dérivationnelle du français et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative". *Revue romane*, 189-216.
- Di-Lillo, A. 1983. « Morphologie des noms en (-t)-ion du français ». *Cahiers de lexicologie*, 43 : 117-135.
- Fradin, Bernard. 1996. "On morphological entities and the copy principle". *Acta Linguistica Hungarica*, 43 : 111-151.

- Freidin, Robert. 1975. "The analysis of passives". *Language*, 51-2 : 384-465.
- Grimshaw, Jane. 1990. *Argument Structure*. Cambridge : The MIT Press.
- Guiraud, Pierre. 1963. *L'ancien français*. Paris : PUF.
- Haspelmath, Martin. 1994. "Passive Participles accross Languages", in *Voice, Form & Function*, Fox Barbara & Paul J. Hopper (eds), Amsterdam, John Benjamins, 151-177.
- Kelling, Carmen. 2003. "The role of agentivity for suffix selection". *Proceedings of the Third Mediterranean Meeting of Morphology*. Booij Geert, Janet De Cesaris, Sergio Scalise & Angela Ralli (eds). Barcelona: IULA-Universitat Pompeu Fabra.
- Lehmann, Alise, Françoise Martin-Berthet. 1998. *Introduction à la lexicologie*. Paris : Dunod.
- Levin, Beth, Malka Rappaport. 1986. "The formation of adjectival passives". *Linguistic Inquiry* 17 : 623-661.
- Lieber, Rochelle. 1980. *On the organisation of the lexicon*. PhD, MIT, diffusé par IULC.
- Lüdtke, Jens. 1978. *Prädikative Nominalisierungen mit suffixen im französischen, Katalanischen, und Spanischen*. Tübingen : Narr.
- Lusignan, S. 1986. *Parler vulgairement – les intellectuels et la langue française au XIII^e et XIV^e siècles*. Paris / Montréal : Librairie J. Vrin / Presses de l'Université de Montréal.
- Maling, Joan. 1983. "Transitive adjectives : a case of categorial reanalysis", in F. Heny & B. Richards (eds), *Auxiliaries and related puzzles*, Dordrecht : Reidel, 253-289.
- Matthews, Peter H. 1991². *Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Meillet, Alfred, Jean Vendryès. 1979. *Traité de grammaire comparée des langues classiques*. Paris : Honoré Champion.
- Nyrop, Kristoffer. 1936. *Grammaire historique de la langue française. Vol. 3 Formation des mots*. deuxième édition revue. Copenhague : Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- Quirk, Randolph, Sidney Greenbaum, Geoffrey Leech & Jan Svartvik. 1985. *A comprehensive grammar of the English Language*. Londres : Longman.
- Radford, Andrew. 1988. *Transformational grammar*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Rainer, Franz. 1989. *I nomi di qualità nell'italiano contemporaneo*, Wien, Braumüller.
- Rainer, Franz. 1993. *Spanische Wortbildungslehre*. Tübingen : Niemeyer.
- Rey, Alain. 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Scalise, Sergio. 1984. *Generative Morphology*. Dordrecht, Foris.
- Scalise, Sergio. 1994. *Morfologia*. Bologna : Il Mulino .
- Siegel, S. 1974. *Topics in English morphology*. PhD, MIT Cambridge.

- Stowell, Tim. 1992. "Passive and the lexicon : comments on Belletti", in Stowell Tim & Eric Wehrli (eds), *Syntax and the Lexicon*. New York : Academic Press, 45-52.
- Wagner, Robert-Léon, Jacqueline Pinchon. 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.
- Wasow, Thomas. 1977. "Conditions on Transformations", in Culicover, Peter, Thomas Wasow & Adrian Akmajian (eds). *Formal syntax*, New York : Academic Press, 327-377.
- Zink, Gaston. 1987. *L'ancien français*. Paris : PUF.
- Zink, Gaston. 1990. *Le moyen français*. Paris : PUF.

LES YODS FLUCTUANTS DANS LA MORPHOLOGIE DU VERBE FRANÇAIS

Yves Charles Morin
Université de Montréal

Ce travail examine le statut grammatical du yod fluctuant dans la morphologie du verbe français et les implications théoriques soulevées par son analyse*. Il s'agit du yod qui alterne avec Ø dans le paradigme de verbes comme VOIR : (*vous*) voyez [vwaje] ~ (*il*) voit [vwa]. Le plus souvent, ce yod ne reçoit qu'un traitement rapide (parfois limité à une petite note de bas de page) dans les analyses morphophonologiques du verbe français, où il est le plus souvent traité comme une consonne épenthétique insérée entre le radical /vwa/ et la voyelle d'une désinence suivante. Nous verrons qu'au contraire, on doit l'analyser de la même manière que les autres consonnes fluctuantes, p. ex. le [m] de (*vous*) dormez [dɔrme], qui ont fait l'objet d'une grande attention et pour lesquelles de nombreux outils théoriques ont été élaborés.

Van den Eynde et Blanche-Benveniste (1970: 406) dans leur analyse de la flexion du verbe français expriment ainsi les objectifs de la linguistique structurale : « Le but de toute analyse est d'arriver à décrire une multitude de formes en partant d'un nombre restreint d'éléments et de règles de combinaison entre ces éléments, qui permettent de présenter ces formes comme "prédictibles" ». Les analyses structurales de la flexion verbale ne s'intéressaient pas directement aux rapports entre les grammaires (représentations et règles) qu'elles dégageaient et les opérations mentales du sujet parlant, à l'exception notable de celle de Martinet (1958 [1969]). Les premières analyses génératives (p. ex. Schane 1968) n'étaient pas fondamentalement différentes en esprit des analyses antérieures, même si l'objectif avoué incluait la description des grammaires mentales. L'étude de Paradis et El Fenne (1995) se veut résolument mentaliste : ces auteures font état d'implications cognitives qu'elles soumettent à la vérification expérimentale à l'aide de tests psycholinguistiques.

Ces analyses ne sont pas que descriptives. Elles ont aussi souvent pour but d'illustrer les principes et les méthodes d'analyse d'un modèle théorique

* C'est avec une infinie tristesse que j'offre cette étude à la mémoire de Danielle Corbin. La recherche présentée ici a été subventionnée en partie par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Fonds F.C.A.R. du gouvernement du Québec.

particulier. Les chercheurs — tout en se conformant aux conceptions théoriques générales qu'ils retiennent sur l'architecture des grammaires — sont souvent conduits à créer ou à modifier certains outils d'analyse qui peuvent soit avoir une portée universelle, soit être spécifiques à certaines langues.

Le système verbal du français sert souvent de banc d'essai pour la mise au point d'outils théoriques parce qu'il est relativement riche et que son fonctionnement est bien connu de la communauté scientifique. Les chercheurs peuvent ainsi présenter leur analyse sans préciser les sources de leurs données, ni même parfois les généralisations qui fondent leurs analyses. Les faits de prononciation sont tenus pour acquis et la variabilité y est inexistante ou évacuée (cf. Van den Eynde et Blanche-Benveniste 1970: 415). Quand une référence empirique est donnée, ce peut être à des ouvrages normatifs héritiers de la tradition des Bescherelle (1842 à 1878), ouvrages — rappelons-le — ne précisant que la graphie conventionnelle des formes, et non la prononciation. Il est vrai que les manuels normatifs plus récents qui décrivent la prononciation des formes verbales ne sont guère plus informatifs. Ils ne donnent le plus souvent qu'un style, l'« écrit oralisé », dont la prononciation le plus souvent se déduit de la graphie.

Cette pratique n'invalide pas nécessairement les résultats. Dans certains cas, une attention plus précise aux faits de prononciation aurait néanmoins permis une appréciation plus juste du système verbal du français et évité des généralisations abusives.

1. Les consonnes fluctuantes des radicaux verbaux dans la morphologie du verbe français

	présent de l'indicatif	présent du subjonctif	imparfait de l'indicatif	présent du conditionnel
sg	dɔʁ	dɔʁm	dɔʁm-ε	dɔʁm-i-ʁ-ε
1pl	dɔʁm-ɔ̃	dɔʁm-j-ɔ̃	dɔʁm-j-ɔ̃	dɔʁm-i-ʁ-j-ɔ̃
2pl	dɔʁm-e	dɔʁm-j-e	dɔʁm-j-e	dɔʁm-i-ʁ-j-e
3pl	dɔʁm	dɔʁm	dɔʁm-ε	dɔʁm-i-ʁ-ε

Tableau 1. Le paradigme type : le verbe DORMIR

Comme le montre le tableau 1, on peut décrire la plupart des formes finies du verbe DORMIR en partant d'un radical [dɔʁm] qu'on appelle long (par opposition au radical court [dɔʁ] des trois formes du singulier du présent de l'indicatif) en y ajoutant diverses désinences. Les formes du singulier et de la 3pl des présents de l'indicatif et du subjonctif, cependant — que nous appellerons les *formes fortes* du verbe par opposition aux *formes faibles* — se limitent à des radicaux nus (sans désinence). Le radical long [dɔʁm] est utilisé pour les formes fortes du subjonctif

et de la 3pl de l'indicatif. Les formes fortes du singulier de l'indicatif font appel au radical court [dɔʁ], obtenu par troncation de la consonne finale du radical long.

La même relation formelle entre des radicaux longs et courts vaut pour un grand nombre d'autres verbes et fait intervenir d'autres consonnes fluctuantes que [m], p. ex. [t] pour BATTRE : (*il*) *bat* [ba] ~ (*ils*) *battent* [bat], ou [v] pour VIVRE : (*il*) *vit* [vi] ~ (*ils*) *vivent* [viv]. La distribution des radicaux longs et courts peut varier selon les verbes, p. ex., le futur de VIVRE est construit à partir du radical long : (*ils*) *vivent* [viv] ~ (*ils*) *vivront* [vivʁɔ̃], mais celui de ÉCRIRE à partir du radical court : (*ils*) *écrivent* [ekʁiv] ~ (*ils*) *écriront* [ekʁivʁɔ̃]. Dans tous les cas, le radical court s'observe aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif.

De nombreuses descriptions ont été faites des consonnes fluctuantes, pratiquement toutes dans une perspective morphématique, c'est-à-dire où les mots-formes peuvent être découpés en morphes permettant de faire ressortir un radical et le cas échéant des désinences, comme dans la présentation que nous venons de faire. L'analyse morphématique typique du verbe est la suivante : « Tout verbe français se conjugue en ajoutant les désinences [...] à un radical ou thème » (Martinet 1958 [1969: 101]); les radicaux et les désinences peuvent varier considérablement selon les analyses. Les analyses morphématiques peuvent être morphophonologiques ou distributionnelles.

Les analyses morphophonologiques du verbe français sont de loin les plus nombreuses. Dans celles-ci, la distinction entre radicaux longs et radicaux courts n'existe pas au niveau de la représentation formelle où se fait la combinaison (certains parlent de « syntaxe ») des radicaux et des désinences. À ce niveau, les formes verbales sont toutes construites sur le radical long, dont la consonne finale cependant peut ou non être activée au niveau des représentations phonologiques ou phonétiques. Ainsi pour le verbe DORMIR, la 3sg (*il*) *dort* [dɔʁ], aussi bien que la 3pl (*ils*) *dorment* [dɔʁm], sont construites à partir du même radical °dɔʁm (aussi noté //dɔʁm//, /dɔʁm/..., selon les conventions propres aux différentes théories pour indiquer le niveau de représentation pertinent). Les mécanismes proposés pour rendre compte de l'activation ou la désactivation de la consonne finale sont multiples et variés : morphèmes soustractifs, prosodies (au sens firthien), consonnes latentes, consonnes flottantes, règles de troncation, satisfaction optimale de contraintes, etc. Pour la discussion, j'utiliserai le terme de consonne latente pour *toutes* les analyses morphophonologiques et je mettrai cette consonne entre accolades dans la représentation morphophonologique, ainsi °dɔʁ{m} pour DORMIR et °ba{t} pour BATTRE¹.

Les analyses distributionnelles sont plus rares et se divisent en deux classes selon qu'elles font intervenir ou non une consonne thématique. Dans la première, la consonne flottante des analyses précédentes est un suffixe thématique (ou

¹ Le plus souvent, les analyses morphophonologiques examinent aussi les alternances vocaliques du type (*il*) *veut* [vø], (*vous*) *voulez* [vule], (*ils*) *veulent* [vœl], dont il ne sera cependant pas question ici.

marqueur de classe morphologique). Ainsi, p. ex., (*il*) *dort* [dɔʁ], (*vous*) *dormez* [dɔʁ+m+ɛ], *ils dorment* [dɔʁ+m], sont construits à partir du radical unique /dɔʁ/, auquel on ajoute la consonne thématique /m/ à certains tiroirs de la conjugaison, puis, le cas échéant, certaines désinences (pour une démarche de ce type, cf. Marty 1971 et Kilani-Schoch et Dressler 2002: 303, 2005: 175–178).

Dans la seconde, les radicaux longs et courts sont des morphes distincts non décomposés. Martinet (1958 [1969], 1979) en particulier a proposé une analyse de ce type, qui constitue l'analyse distributionnelle la plus connue et probablement la plus influente (en particulier par ses transpositions didactiques). C'est une analyse que l'on peut qualifier de paradigmatique : il y a trois paradigmes principaux pour la distribution des radicaux courts et longs (verbes de type A, B ou C, 1969: 105). Il n'y a pas de relations directes entre *la forme* du radical court et celle du radical long d'un même verbe, autres qu'historiques. La stabilité des distributions historiques, cependant, peut avoir un fondement fonctionnel : on ne s'attend pas à ce que le verbe *CUIRE* passe du paradigme B au paradigme A (celui de *BATTRE*) qui ferait apparaître un infinitif *[kujɪʁ] dont la terminaison « est imprononçable en français » (1969: 106). Martinet n'exclut pas l'existence de liens lexicaux entre les représentations phonologiques des radicaux d'un même verbe ou entre l'ensemble des radicaux et les désinences². Ces liens joueraient un rôle important lors de l'apprentissage de la langue et seraient responsables des innovations; ils ne relèvent cependant ni de la morphologie ni de la phonologie³. J'ai moi-même exploré la possibilité d'un autre type d'analyse distributionnelle, cette fois non paradigmatique et implicative (Morin 1987). Cette analyse incorporait directement dans l'analyse morphologique un certain nombre de liens lexicaux, ayant la forme de valeurs par défaut et de relations d'implication entre les radicaux.

Il règne une très grande part d'arbitraire dans tous les découpages qui ont été proposés. Après un siècle d'analyse ou presque, aucun consensus ne semble près de se dégager. Le problème pourrait très bien provenir du modèle morphématique lui-même. Les modèles analogiques récents adoptant l'hypothèse que la morphologie se confond avec l'ensemble des liens lexicaux (ceux-là même que Martinet excluait de la morphologie), en faisant l'économie d'un mécanisme de conjugaison, n'ont pas ce problème. Les formes verbales apprises sont enregistrées intégralement dans le lexique mental, sans découpage et reliées les

² Martinet utilise le terme « solidarité des différentes formes d'un paradigme » pour renvoyer au réseau des liens qui unissent ces formes.

³ Paradis et El Fenne semblent ne pas comprendre les enjeux théoriques opposant les différents modèles. Elles font une lecture des plus surprenantes des analyses distributionnelles à travers leur prisme morphophonologique et, en particulier, attribuent à Martinet des positions que celui-ci n'a jamais cessé de combattre (cf. Martinet 1965). Selon ces auteures, « Martinet (1969) proposes two phonotactic constraints [...] *mr [...] and *izr, which causes the *deletion* [sic] of the fricative [as in *lire* /liz-ʁ/ > [liʁ]] » (Paradis et El Fenne 1995: 196–197). On a vu *supra* ce que dit Martinet à ce propos. Plus généralement, on se méfiera de *toutes* les interprétations morphophonologiques que font ces auteures des travaux qu'elles examinent.

unes aux autres par un réseau de liens plus ou moins étroits (cf. Bybee 2001). La compréhension et la production de formes nouvelles se fait grâce à des procédés analogiques activés par ces liens. Les notions de radical et de désinences peuvent être redéfinies (dans le métalangage) à partir des liens unissant les segments phoniques à l'intérieur d'un même mot, sans exiger un découpage unique; ainsi la consonne finale de la 3pl (*ils lisent* [liz]) pourra simultanément être interprétée comme partie d'un radical [liz] — le même que dans la 2pl (*vous lisez* [lize]) — et comme marque désinentielle de 3pl, par rapport au radical court [li] de la forme forte de 3sg (*il lit* [li]) (cf. Morin 1998). Cette réinterprétation des découpages morphologiques ne jouera pas de rôle essentiel dans cet article.

2. Les yods fluctuants des radicaux verbaux

2.1 Les analyses avec yod épenthétique

Si vous ouvrez un manuel quelconque⁴ présentant les formes conjuguées du français « parlé » (ou « oral »), il est très vraisemblable que vous y verrez des formes du présent de l'indicatif semblables à celles des tableaux 2a et 2b, qui mettent en évidence trois distributions pour les yods fluctuants : (1) les verbes dont l'infinitif se termine par *-ayer* (du type PAYER), (2) le verbe BOUILLIR et (3) l'ensemble des autres verbes. Il est cependant traditionnel de dire que les premiers ont deux conjugaisons, une totalement régulière avec un yod fixe (PAYER¹) apparaissant à toutes les formes, et l'autre avec un yod fluctuant (PAYER²) ayant la même distribution que BROUYER, ESSUYER, etc. Il ne reste donc que deux classes de verbes ayant un yod fluctuant : la classe générale où le yod ne s'observe que dans les formes faibles suivies d'une désinence commençant par une voyelle et, isolé, BOUILLIR où le yod s'observe aussi à la 3pl du présent de l'indicatif et aux formes fortes du subjonctif.

Les analyses morphophonologiques s'accordent généralement pour donner au yod fluctuant de BOUILLIR le même statut que celui des consonnes latentes {m} et {t} de DORMIR et MENTIR, dont les distributions sont identiques, c'est-à-dire qu'elles l'analysent comme une consonne *latente* {j} du radical °bu{j}. Les solutions sont partagées pour les autres yods fluctuants selon l'origine historique du yod : (1) yod ancien pour les verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE et ENNUYER/FUIR et (2) yod récent pour les verbes du type CRIER/RIRE. Dans les toutes premières analyses morphophonologiques du verbe français, les yods fluctuants anciens étaient des segments latents au même titre que le {m} de DORMIR (Hall⁵ 1948: §2.314; Trager⁶ 1944: §§2.1, 4.13; 1955: §§4.102, 4.210,

⁴ Cf. Bouix-Leeman *et al.* (1980), Gouvard (2004), Le Goffic (1997), Lerond (1980), Pouradier Duteil (1997), Scrick et Armant (1986), Warnant (1962, 1987).

⁵ L'analyse de Hall, cependant, présuppose que tous les yods flottants ont la même distribution que celui de BOUILLIR, cf. la représentation /ǃvwaj/ du radical de ENVOYER, § 2.314 et les règles §2.343.3 pour la réalisation de la 3pl, qui produisent la 3pl [ǃvwaj]. Cela semble correspondre à l'usage décrit par Michaelis et Passy (1897), comme nous verrons.

4.330) — les yods fluctuants récents pouvaient être épenthétiques ou latents selon des critères qui ne sont pas toujours très clairs (*cf.* Trager 1955: §§4.101).

	PAYER ¹	PAYER ²	BROYER	ESSUYER	CRIER
sg	pej	pe	bɤwa	esɥi	kɤi
1pl	pejɔ̃	pejɔ̃	bɤwajɔ̃	esɥijɔ̃	kɤijɔ̃
2pl	peje	peje	bɤwaje	esɥije	kɤije
3pl	pej	pe	bɤwa	esɥi	kɤi

Tableau 2a. Verbes en *-er* avec yod fluctuant

	BOUILLIR	EXTRAIRE	CROIRE	FUIR	RIRE
sg	bu	ɛkstɤ	kɤwa	fɥi	ɤi
1pl	bujɔ̃	ɛkstɤejɔ̃	kɤwajɔ̃	fɥijɔ̃	ɤijɔ̃
2pl	buje	ɛkstɤeje	kɤwaje	fɥije	ɤije
3pl	buj	ɛkstɤ	kɤwa	fɥi	ɤi

Tableau 2b. Verbes en *-r, -re, -ir* avec yod fluctuant

Généralement, cependant, les yods fluctuants sont analysés comme des *consonnes épenthétiques*⁷. Il existerait dans la phonologie du français un procédé général d'épenthèse de yod ayant pour effet de briser les suites vocaliques commençant par une voyelle antérieure ou centrale [i, ɛ, a], mais non ceux qui commencent par la voyelle [e], puisque dans les mêmes usages normés, l'on dit (*nous*) *créons* [kɤeɔ̃], (*vous*) *créez* [kɤe] sans yod intercalaire.

⁶ Trager (1955) choisit d'avoir des segments latents distincts pour le yod fluctuant de BOUILLIR et celui des autres verbes.

⁷ Benguerel (1968: 44), El Fenne (1994: 197–198), Félice (1950: 12), Gertner (1973: 30, 31), Isaac (1985: 333–334), Le Goffic (1997: 59, 129), Paradis et El Fenne (1995: 199n24), Schane (1968: 113, 150n29), Swiggers et Van den Eynde (1987: 240n28), Tranel (1987: 120), Van den Eynde et Blanche-Benveniste (1970: 410). L'analyse, essentiellement distributionnelle de Benguerel, ne fait cependant qu'exceptionnellement appel à ce genre d'épenthèse. La présentation de Le Goffic (1997: 129) pourrait laisser croire qu'il postule un « radical ... [vwaj] (voy-) devant voyelle accentuée » pour décrire les usages normés; il précise plus bas cependant: « Le radical [vwaj] fournit la totalité du présent (avec [j] de transition devant voyelle) »; cet auteur hésite cependant sur l'interprétation à donner à ce [j]: « De fait, étymologie aidant, le [j] (présenté ci-dessus [dans les usages normés] comme un yod de transition) pourrait être considéré comme une consonne appartenant au radical, et tronquée à certaines formes, si ce n'est que sa troncation s'étend à la personne 6 du présent et au futur, ce qui n'est pas le cas général » (Le Goffic 1997: 69).

Bien que les auteurs soient souvent avares d'explications, ce semble être pour des raisons générales de symétrie des distributions, d'économie ou d'élégance des descriptions qu'on écarte la solution par consonne latente. Si le radical des verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE et ENNUYER/FUIR se terminait par une consonne latente {j}, il faudrait définir des règles d'activation spécifiques à cette classe de conjugaison dont les consonnes latentes ne sont pas activées dans les mêmes contextes que celles de °bu{j} 'bouillir' ou de °dɔk{m} 'dormir'.

L'analyse par épenthèse est cependant tout à fait *ad hoc*. On comprend mal qu'un procédé phonologique vaille pour [i, ε, a] et non pour la voyelle [e] qui est intermédiaire entre [i] et [ε]⁸. De plus, les suites vocaliques que l'épenthèse est censée briser ne sont pas inconnues en français, comme dans *souahéli* [swaeli], *pharaon* [fɑʁɑɔ̃], *Aglaé* [aglae], ou même dans la conjugaison du verbe CRÉER, dont la voyelle du radical est [ε] pour de nombreux locuteurs parisiens (parmi d'autres), qui disent (*il*) *crée* [kʁε] et (*il*) *créait* [kʁεε] sans pour autant insérer de yod.

D'autre part, l'épenthèse s'observe aussi, dans certains styles⁹, devant les désinences verbales *-ions*, *-iez* [jɔ̃, je] de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif qui commencent déjà par un yod, comme dans (*vous*) *noyiez* [nwajje]. L'épenthèse ne s'observe pas, cependant, devant la terminaison *-ier* [je] servant à dériver les noms d'arbre à partir de celui de son fruit. Le nom *noyer* /nwa+je/, dérivé de *noix* [nwa], se prononce [nwaje], et jamais *[nwajje]. Elle ne s'observe pas non plus dans le style de la conversation courante devant les mêmes désinences verbales (*vous*) *noyiez* [nwaje]. Il semble difficile d'invoquer la nécessité d'une épenthèse devant [jɔ̃, je] qui ne s'observe jamais dans les noms et seulement de manière variable dans les verbes.

Ces contre-exemples à l'analyse par épenthèse offriront peu de résistances aux formalistes aguerris. Chacun selon son modèle théorique favori trouvera les meilleurs arguments du monde qui expliquent pourquoi l'épenthèse ne se produit pas dans de tels cas — ou décrètera qu'il s'agit de simples exceptions aux véritables régularités fondamentales qu'il convient de retenir.

Les défenseurs de l'analyse par épenthèse devraient néanmoins avoir beaucoup plus de difficultés à modéliser la grammaire des locuteurs qui ne distinguent pas [e] et [ε] dans leur système phonologique, comme c'est le cas (entre autres) de nombreux locuteurs des français méridionaux. Pour ceux-ci, la voyelle finale du radical de EXTRAIRE (frm. (*il*) *extrait* [ε(k)stre]) est la même que celle de CRÉER (frm. (*il*) *crée* [kre]). On ne saurait expliquer pourquoi la voyelle

⁸ Gertner (1973: 30, 31) insiste pour dire que l'épenthèse après [i], p. ex. pour APPUYER, est distincte de celle que l'on observe après les autres voyelles. Il s'agit d'une simple stipulation. De plus, nous verrons (§ 2.2) qu'au tournant du siècle, l'épenthèse après [i] dans des verbes comme APPUYER (alors absente des verbes comme CRIER) pouvait être aussi peu motivée phonétiquement que les autres.

⁹ Cf. Morin (2007) pour une analyse détaillée des doubles yods des 1pl et 2pl de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

[e] du premier et non celle du second déclenche l'épenthèse dans des contextes identiques : frm. (*il*) *extrayait* [ɛs(k)treje], mais (*il*) *créait* [kreej].

2.2 Les usages de la région lyonnaise

Alors qu'au milieu du XVI^e siècle, l'usage de Peletier, originaire du Mans, préfigure déjà celui qui apparaît dans les tableaux 2a et 2b, celui de Meigret, originaire de Lyon, connaît des yods partout où le radical était alors suivi d'une voyelle, *chva y* compris. Bien que nos données soient encore très lacunaires, il semble bien que cet usage se soit en partie conservé dans certains français de la zone d'influence culturelle de Lyon, en particulier dans les basilectes lausannois¹⁰, où le yod peut apparaître non seulement dans (*il/ils*) *déploie/dépioient* [deplwaj], (*ils*) *croient* [kɔwaj], mais aussi dans (*il/ils*) *scie/scient* [sij]. Le yod *y* est fixe pour les verbes dont l'infinitif se termine par *-er* (comme PAYER 1 dans le tableau 2a). Il n'est fluctuant que pour les verbes du type EXTRAIRE, CROIRE, FUIR et RIRE, dont les infinitifs se terminent par *-r(e)*. Le yod fluctuant de ces verbes a la même distribution régulière que les consonnes latentes de °bu{ɟ} 'bouillir', °dɔɾ{m} 'dormir', ou °ba{t} 'battre'.

Benguerel, originaire de Lausanne, décrit ainsi la variété dont il rend compte : « The language whose verbal forms are studied here is Standard Spoken French, as normally used by educated persons in France and in adjacent regions of Belgium and Switzerland. It is not claimed that the study accounts for all variations which may be encountered either in very fast or in very slow speech » (1968: 9). Il semble décrire son propre usage introspectif de la norme où transparaissent certains usages basilectaux. Les verbes du type PAYER ont un yod fixe (comme PAYER¹ dans le tableau 2a) et les formes fortes des verbes du type BROYER, ESSUYER, CRIER n'ont pas de yod. Le yod fluctuant basilectal n'apparaît qu'avec les verbes dont l'infinitif ne se termine pas par *-er*. L'auteur les note à la 3^{pl} du présent de l'indicatif et dans les formes du subjonctif des verbes VOIR, ASSEOIR, SURSEOIR (p. 45), FUIR (p. 35), ENFUIR (p. 67), RIRE, TRAIRE (p. 55), d'où des oppositions du type (*il*) *voit* [vwa] ≠ (*ils*) *voient* [vwaj] et (*il*) *rit* [ri] ≠ (*il*) *rient* [rij]. La conjugaison qu'il retient pour les verbes CROIRE, POURVOIR et PRÉVOIR (p. 43), cependant, est conforme à la norme des manuels, p. ex. (*il/ils*) *croit/croient* [kɔwa]¹¹.

Les travaux de Martinet sur la morphologie verbale laissent transparaître un usage voisin du précédent. On sait que cet auteur, comme il l'a admis lui-même, a

¹⁰ Je tiens à remercier chaleureusement Marianne Kilani-Schoch et Pierre Knech pour avoir bien voulu compléter mes observations sur ces usages — j'espère ne pas avoir trop déformé leurs propos.

¹¹ Frei (1929: 76) note le rôle morphologique du yod fluctuant pour les verbes CROIRE et VOIR dans la langue populaire. Les exemples retenus sont compatibles aussi bien avec les usages de la région lyonnaise que ceux de la région parisienne (cf. *infra*).

tendance à décrire son propre usage — riche en traits savoyards (cf. Morin 2000: 97, 107n10, 110–111, 124n35). Les observations qu’il consigne dans ses travaux pourraient bien aussi fournir un témoignage des usages de la zone d’influence culturelle de Lyon.

Martinet note un yod final à la 3pl de RIRE et SOURIRE, et indirectement de FUIR « en face de 3sg [il ʁi], on doit avoir le plus souvent [nu ʁij-ʒ] et, moins fréquemment sans doute, 3pl [il ʁij] de telle sorte que le paradigme se confond en fait avec celui de *fuir* » (1958 [1969: 102]). Il fait des observations semblables pour le subjonctif de TRAIRE: « *Traire* et les verbes de la même famille seraient conformes au type B [= paradigme de CUIRE] si était ‘correcte’ une phrase comme [il fo kʒə la trej] qui vient *fort naturellement* » (1958 [1969: 112], c’est moi qui souligne). Dans un ouvrage plus récent, il relève un yod final à la 3pl des verbes TRAIRE, ASSEOIR, FUIR « chez beaucoup d’enfants et quelques adultes » (Martinet 1979: 88), ainsi que des formes fortes du subjonctif de VOIR: « chez beaucoup d’enfants et certains adultes, 1, 2, 3, 3pl se distinguent, au subjonctif, par la prononciation du /-j/ final du monème verbal: [ki vʁaj] *qu’il voie*, en face de [i vʁa] *il voit* » (1979: 116).

Sans les présenter comme des usages généraux, il reconnaît que l’emploi du yod dans certaines des formes fortes des verbes précédents est naturel, au moins pour « certains adultes ». Pour les verbes dont l’infinitif se termine par *-er*, cependant, il condamne assez directement l’usage des yods des formes fortes aussi bien au singulier de l’indicatif qu’à la 3pl des verbes APPUYER et PRIER, donnant « des formes *incorrectes* assez fréquentes » (1958 [1969: 103], c’est moi qui souligne), et des verbes NETTOYER et ENVOYER, ayant « des formes analogiques comme [i netʁaj] et [il ɔ̃vʁaj], très fréquentes aussi bien chez les enfants que chez les adultes *peu cultivés* » (1958 [1969: 103], c’est moi qui souligne — on notera l’absence de liaison [z] dans le dernier exemple, qui renvoie certainement à un singulier *il envoie*).

2.3 Le témoignage de Passy au tournant du XX^e siècle

L’usage retenu par Michaelis et Passy (1897) au tournant du XX^e siècle fait aussi apparaître des yods en finale des formes fortes, dans des conditions cependant assez différentes des usages modernes de la région lyonnaise. Ce dictionnaire note probablement l’usage *ordinaire* de la bourgeoisie parisienne à cette époque (les puristes ont souvent reproché le parti pris « populiste » de l’enseignement de Passy, qui ne se cantonnait pas au style de la conversation distinguée comme ceux-ci l’auraient voulu) et, dans une certaine mesure, celui de la langue populaire.

D’un côté, cet usage est relativement conservateur. Il ne connaît pas nécessairement de yod épenthétique entre [i] et une voyelle suivante, en particulier dans la conjugaison des verbes du type CRIER. Ainsi, on y fait une

distinction entre *ennuyer* [ã'nɥije] où le yod est obligatoire¹² et *plier* [plie] où il ne l'est pas. Le yod fluctuant dans les variétés conservatrices du français de cette époque ne peut donc s'expliquer naturellement comme le résultat d'une épenthèse, puisque celle-ci ne s'observe pas ailleurs dans des contextes très semblables, cf. aussi les mots savants *quia* [kɥia], *quiétude* [kɥietyd] ou *requiem* [rekɥiem], qui ne requièrent pas le yod épenthétique dans le contexte [ɥi—V]. Plus d'un demi-siècle plus tard, Martinet (1958 [1969: 102–103]) fait état de distinctions semblables à celles de Passy, avec un yod obligatoire dans les formes du type *fuyons* [fɥijõ], *appuyons* [apɥijõ], mais non dans *rions* [riõ] ou *prions* [priõ].

Si l'on refuse les analyses *ad hoc*, on conclura — pour le moins — que dans les variétés conservatrices du français, le yod fluctuant des verbes du type ENNUYER/FUIR n'était pas plus épenthétique que les consonnes fluctuantes de BOUILLIR, DORMIR ou BATTRE, et devrait être analysé comme une consonne flottante (si c'est là la solution adoptée pour ces autres verbes), mais dont les conditions d'activations sont parfois distinctes. Si l'on admet ce genre de solution, les considérations de symétrie des distributions, d'économie ou d'élégance des descriptions conduisent à donner la même analyse au yod fluctuant des verbes du type PAYER/EXTRAIRE et NOYER/CROIRE.

D'un autre côté, cet usage est innovateur par rapport à l'évolution attendue dans la région parisienne. En effet, comme il apparaît dans les tableaux 3a et 3b, il connaît des yods finals à la 3pl du présent de l'indicatif (ainsi qu'aux formes fortes du subjonctif) de nombreux verbes qui ne les ont pas au singulier de l'indicatif.

Les verbes dont l'infinitif se termine par *-ayer* et *-oyer* n'ont pas tous la même conjugaison. Seuls les verbes BAYER, EFFRAYER, ESSAYER, ÉTAYER et RAYER se conjuguent comme le verbe PAYER du tableau 3a, les autres ont un yod fixe utilisé à toutes les personnes : BALAYER, DÉLAYER, ÉGAYER, etc. De la même manière, seuls ABOYER, CHOYER, EMPLOYER, ENVOYER, NOYER, REMPLOYER et RENVOYER se conjuguent comme EMPLOYER, les autres ayant un yod fixe : APITOYER, ATER-

	<i>payer</i>	<i>employer</i>	<i>essuyer</i>	<i>crier</i>
sg	pe	ãplwa	esɥi	kɥi
1pl	pejõ	ãplwajõ	esɥijõ	kɥiõ
2pl	peje	ãplwaje	esɥije	kɥie
3pl	pej	ãplwaj	esɥij	kɥi

Tableau 3a. Verbes en *-er* avec yod fluctuant dans le dictionnaire de Michaelis et Passy

¹² Le yod de *ennuyer* [ã'nɥije] est issu d'un changement analogique, non d'un changement phonétique, probablement au ^{xvi}e siècle, en remplacement de la forme ancienne [ã'nyje].

	<i>traire</i>	<i>croire</i>	<i>fuir</i>	<i>rire</i>	<i>bouillir</i>
sg	tʁɛ	kʁwa	fʁi	ʁi	bu
1pl	tʁɛjɔ̃	kʁwajɔ̃	fʁijɔ̃	ʁiɔ̃	bujɔ̃
2pl	tʁɛje	kʁwaje	fʁije	ʁie	buje
3pl	tʁɛj	kʁwaj	fʁij	ʁi	buj

Tableau 3b. Verbes en -r, -re, -ir avec yod fluctuant dans le dictionnaire de Michaelis et Passy

OYER, BROYER, CHARROYER, NETTOYER, OCTROYER, PLOYER, etc.¹³ La présentation matérielle du dictionnaire ne permet pas de relever la variabilité dans l'usage des yods fluctuants. Les auteurs ne précisent les formes fortes du singulier de l'indicatif que lorsqu'elles sont différentes de celles de la 3pl. Pour PAYER, par exemple, l'article lexical se lit : « **pɛ** *ind. prés. sg. d. pɛ:j* [dont la graphie est, pour les] 3sg & 1sg *paie* ou *paye* [et pour la] 2sg *paies* ou *payes* ». Les autres formes sont à dériver du radical, dont l'article lexical est : « **pɛ(:)j** [pɛje ou pɛje] v. pay- ». Une variante de prononciation *je paye* [pɛj] est néanmoins implicite dans le schéma du second article lexical (variante appartenant dans certains cas à l'usage spécifique de Passy, comme il est précisé dans les pages consacrées à l'interprétation des variantes, p. 315).¹⁴

Contrairement aux usages de la région lyonnaise (tels qu'ils apparaissent dans le travail de Benguerel), la présence d'un yod servant à distinguer les formes du singulier de celles de la 3pl au présent de l'indicatif, ainsi que les formes du singulier de l'indicatif de celles du subjonctif, s'observe autant avec des verbes dont l'infinitif se termine par *-er* qu'avec les autres. L'évolution historique qui a conduit à cette distribution ne peut être qu'analogique.

2.4 Le témoignage de Damourette et Pichon au début du xx^e siècle

On ne trouve, plus tard, que quelques témoignages isolés sur les usages parisiens spontanés. Bauche (1920: 37, 115–116, 131–132) fait quelques observations éparses dans la langue populaire, notant la généralisation du yod fluctuant à l'ensemble des formes fortes du présent des verbes ENVOYER, NETTOYER et NOYER, et l'existence d'une opposition entre les formes du singulier et celles de la 3pl pour les verbes ASSEOIR (*il s'assoit* [aswa] ≠ *ils s'assoient* [aswaj]) et CROIRE (*il croit* [krwa] ≠ *ils croyent* [krwaj]), ainsi que probablement pour le verbe FUIR

¹³ On doit admettre que les verbes préfixés, MÉCROIRE, PRÉVOIR, REVOIR, SURSEOIR, ou DISTRAIRE, EXTRAIRE se conjuguent comme les simples CROIRE, VOIR, ASSEOIR et TRAIRE auxquels les auteurs renvoient tacitement.

¹⁴ Dans les transcriptions phonétiques des ouvrages didactiques de Jean Passy et Rambeau (1926), des variantes sans yod sont parfois mentionnées à la 3pl dans les textes de style relevé: (*ils voient (leur maman)* [vwaj (vwa)] (p. 10, l. 6), *emploient (la maréchaussée)* [ãplwa] (p. 90, l. 30), (*Les mondes fuient (pareils à des graines vannées)* [fʁi] (p. 222, l. 26). On notera d'autre part que les auteurs n'hésitent cependant pas à proposer des rimes inexactes, mais conformes à l'usage noté dans le dictionnaire, comme (*le flot se) broie* [brwaj] rimant avec (*vaisseaux de) proie* [prwa].

(l'auteur note seulement le subjonctif *que je fuye*, mais il est possible que cette forme s'observe aussi à la 3pl de l'indicatif pour les mêmes locuteurs). Bien que l'auteur oppose ces usages à ceux de la norme du bon parler, rien ne permet de dire qu'on ne les retrouve pas dans le parler spontané d'autres classes sociales.

Damourette et Pichon (1930; 95–96 § 849) notent seulement une distinction entre l'indicatif et le subjonctif dans le parler de certains locuteurs (sous-entendu de « parlure optimale ») pour les verbes du type PAYER : indicatif (*je paie*, (*tu paies*, (*il paie*, (*ils paient* [pɛ:] ≠ subjonctif (*que je paye*, (*tu payes*, (*il paye*, (*ils payent* [pɛ:j] et VOIR : indicatif [vwa:] ≠ subjonctif [vwa:] ~ [vwaj:]. Ils ajoutent « [c]ette distinction est tout à fait à recommander ». Des distinctions semblables s'observeraient pour les verbes du type CRIER et SCIER, mais seulement dans « le parler vulgaire » : indicatif (*je crie* [kri:], (*je scie* [si:] ≠ subjonctif (*que je crie* [kri:j], (*que je scie* [si:j]. (Les auteurs ne semblent cependant pas disposer de données suffisantes qui permettraient de dire que le yod ne s'utilise pas à la 3pl du présent de l'indicatif). Ils ajoutent que « [c]es prononciations différenciatives méritent d'être encouragées par les grammairiens ».

2.5 Les usages contemporains : verbes en *-er*, *-r* et *-re*

Il est difficile de déterminer précisément quels sont les usages contemporains en raison de l'absence d'enquête approfondie et du petit nombre des formes pertinentes produites spontanément dans la conversation¹⁵.

La double conjugaison pour les verbes du type PAYER donnée par les ouvrages descriptifs est probablement une fiction commode pour des usages individuels très variables (certains locuteurs utilisant le yod partout dans la conjugaison de certains verbes, comme BALAYER dans l'usage décrit par Passy). Il est probable aussi que certains locuteurs ont des conjugaisons relativement « mixtes », p. ex. (*j'essaie* [ɛsɛj] ou (*je paie* [pɛj] avec un yod, mais (*j'essaierai* [ɛsɛrɛ] ou (*je paierai* [pɛrɛ]. Ce modèle mixte est assez fréquent pour avoir pu entraîner des analogies du type (*je vous conseillerais* [kɔ̃sɛkɛ] (observées aussi bien en France qu'au Québec).

Les formes avec un yod final pour la 3pl et les formes fortes du subjonctif comme les décrivent Michaelis et Passy semblent toujours fréquentes de nos jours dans les usages spontanés non surveillés pour certains des verbes du type EFFRAIER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE et ENNUYER/FUIR¹⁶. Ces usages sont rapportés par Le Goffic (1997: 44, 59–60, 69, 71, 96, 126), le plus souvent sous la rubrique de « formes déviantes » pour les verbes ASSEOIR, CROIRE, VOIR et ceux

¹⁵ Le corpus de Denise François (1974: 671), par exemple, ne permet de relever que quatre formes pertinentes: (*tu ris* [ɾi], (*on rit* [ɾi], (*tu payes* [pɛj], (*j'appuie* [apɥi] — toutes du singulier.

¹⁶ Ce yod est parfois concurrencé par [v], fréquemment pour le verbe CROIRE: (*ils croi[v]ent* [krwɔv], plus rarement pour S'ASSEOIR: (*ils s'assoiv]ent* [aswɔv], VOIR: (*ils voi[v]ent* [vwɔv], ÊTRE: (*qu'ils soiv]ent* [swɔv] (Cf. Damourette et Pichon (1911–1930: §847, p. 86; §849, p.p 102, 104, Morin 1987: 69 — la forme analogique de CROIRE est assez fréquente pour être notée dans le manuel de Le Goffic 1997: 60).

qui se terminent en -AYER (sous PAYER) et -OYER (sous EMPLOYER et ENVOYER)¹⁷. Il est fort probable que cet usage se soit aussi étendu aux verbes RIRE/SOURIRE, comme dans l'usage décrit par Martinet, ainsi qu'aux verbes du type CRIER : (*il crie* [kri], (*il rit* [ri] ~ (*ils crient* [krij], (*ils rient* [rij], (*qu'il crie* [krij], (*qu'il rie* [rij]), comme je le notais antérieurement dans mon propre usage (Morin 1971 : 156 [1979 : 95]) et dans celui de ma famille maternelle (milieu maraîcher, près de Saint-Germain-en-Laye, dans une région alors rurale, proche — incidemment — de la résidence familiale des Passy).

Mes observations directes pour le français de la région parisienne (en dehors de ma famille) sont très réduites. Mes données pour le français du Québec sont beaucoup plus riches et montrent qu'un certain nombre de ces verbes (en particulier OUBLIER, DÉCRIER et VOIR) admettent une terminaison [j] à la 3pl du présent de l'indicatif et aux formes fortes du subjonctif, mais non à la 3sg du présent de l'indicatif (ou alors, avec une fréquence moins élevée que pour les précédentes).

2.6 Les usages contemporains : verbe en -ir (*bouillir*)

Le verbe BOUILLIR est le dernier survivant d'une série de verbes ayant un yod fluctuant issu d'un [ʎ] palatal, qui comprenait les verbes CUEILLIR (et les dérivés AC-, RECUEILLIR), FAILLIR (et DÉFAILLIR), SAILLIR (et les dérivés AS-, TRESSAILLIR), et qui s'est stabilisé dans la conjugaison de ces derniers : (*il queut* [encore au XVI^e siècle] > (*il cueille*, (*il défaut* > (*il défaille*, quand ils se sont pas simplement devenus défectifs (la norme donne par exemple (*elle faut* > (*elle faillit*, mais de nombreux tiroirs du verbe FAILLIR sont en fait inusités dans l'usage ordinaire).

Nous avons vu que les descriptions du français oralisé et les descriptions morphophonologiques qui s'en inspirent considèrent que le verbe BOUILLIR a conservé sa conjugaison ancienne (apparaissant dans le tableau 2b), qui serait aussi régulière que celle de DORMIR. Les usages spontanés sont cependant moins simples. Certains locuteurs rapprochent sa conjugaison de celle de RIRE dans la norme, faisant appel au radical court à la 3pl du présent de l'indicatif, aux formes fortes du subjonctif et aux formes du futur-conditionnel : *il faut que l'eau boue* [bu], *quand l'eau boura* [bura]; d'autres généralisent le radical long à toutes les formes fortes : *pendant que l'eau bouille* [buj]; enfin pour beaucoup, le verbe est défectif pour tous les tiroirs où la norme requiert les formes fortes longues [buj] (cf. Le Goffic 1997: 47–48).

¹⁷ Dubois (1967: 74) mentionne que « les formes marquées... *ils essuyent* [esuj], *ils nettoient* [netwaj], *ils extrayent* [ekstrej], etc. ne sont pas rares en langue parlée, même si elles sont considérées comme fautives ». Il ne précise pas, cependant, si ces formes sont surtout fréquentes à la 3pl comme ses exemples semblent le suggérer.

2.7 Le statut du yod fluctuant en français

Il ne fait aucun doute que dans de nombreuses variétés de français, le yod fluctuant que l'on observe dans la conjugaison des verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR et CRIER/RIRE ne peut raisonnablement être considéré comme une simple consonne épenthétique. Il existe peut-être des usages conformes à la norme du français oralisé, telle qu'elle apparaît dans les tableaux 2a et 2b (mais il est difficile de savoir, car on ne peut se fier au jugement introspectif des témoins pour décider¹⁸). Même limitée à ces usages, l'analyse épenthétique serait inappropriée. Elle le serait pour les nombreux locuteurs qui ne connaissent pas d'opposition phonologique entre [e] et [ɛ], mais qui distinguent néanmoins les paradigmes de EXTRAIRE et de CRÉER. Elle est *ad hoc* pour les autres, car elle ne s'observe pas en dehors des formes verbales qu'elle est censée expliquer. Elle est également inappropriée pour les usages anciens qui opposent les verbes du type ENNUYER/FUIR, avec un yod devant les désinences à initiale vocalique, à ceux du type CRIER/RIRE où ce yod n'apparaît pas.

Dans de nombreux usages modernes, le yod s'observe plus ou moins fréquemment à la finale des formes fortes. La norme entérine un usage variable pour *toutes* les formes fortes de *tous* les verbes dont l'infinitif se termine par *-ayer*, et l'exclut pour les autres. Les usages réels sont plus complexes comme nous avons vu. En particulier, dans l'usage parisien décrit par Passy, dans les usages modernes discutés par Morin (1971, 1987: 30–32) et dans les usages « déviants » modernes décrits par Le Goffic (1997), le yod fluctuant des paradigmes des tableaux 3a et 3b a la même distribution que le [m] fluctuant de DORMIR dans le tableau 1 et que le yod fluctuant de BOUILLIR dans le tableau 2b. Dans une analyse morphophonologique, le yod fluctuant de ces paradigmes serait donc une consonne latente, comme l'observent Morin (1987: 30–32) et Le Goffic¹⁹ :

¹⁸ De nombreux témoins m'ont assuré ne jamais produire certaines formes verbales que j'avais notées plusieurs fois dans leur usage spontané.

¹⁹ Le Goffic (1997: 96) présente la même analyse, avec troncation du yod final au singulier du présent de PAYER dans certains usages (qu'il ne considère pas « déviants » dans ce cas). Je soulignais dans des termes semblables l'alignement des paradigmes des verbes avec yod fluctuant sur ceux des verbes avec d'autres consonnes fluctuantes comme DORMIR et ÉCRIRE dans les usages populaires de la région parisienne et du Québec (Morin 1987: 30–32). Ceci a cependant échappé à El Fenne (1994: 197) qui renvoie explicitement à ma discussion (lire cependant « Morin 1987: 31 », pour « Morin 1978: 31 »), mais qui, étrangement, affirme: « La glide /j/ n'est jamais réalisée à la 3pl Ind prés ». Paradis et El Fenne (1995: 199n24) affirment à leur tour: « Verbs like *nettoyer* 'to clean', whose 3sg. is *nettoie* [netwa] but 1pl. is *nettoyons* [netwajɔ̃] in the Present Indicative, are not analyzed as FC [= consonne latente] stems since their 3pl. always end with a vowel (e.g. *ils nettoient* [netwa], not [netwaj]), except in some (Quebec French) dialects, where the whole paradigm contains a j (i.e. *je nettoie* [netwaj], *tu nettoies* [netwaj], etc.) ». On peut supposer que leurs conclusions auraient été radicalement différentes si elles avaient vraiment tenu compte des données alors disponibles sur les divers usages du français.

(...) *ils* [ãplwaj] (et de même au subjonctif), par extension du thème [ãplwaj], le [j] étant traité comme une consonne du radical tronquée au singulier du présent. LE GOFFIC (1997: 69)

On mentionnera aussi l'extension épisodique du [j] comme marque de subjonctif de l'auxiliaire ALLER du futur périphrastique, probablement limitée à quelques constructions impersonnelles (et qui n'a pas encore été relevée dans d'autres études, à ma connaissance) dans des constructions du type *j'ai bien peur qu'il (ne) [vaj] falloir lui annoncer cette nouvelle*. Cet usage pourrait résulter du 'recyclage' de la forme ancienne [vaj] du subjonctif de VALOIR, remplacée par [val] dans les usages populaires (ainsi que dans la norme pour PRÉVALOIR) et d'un croisement avec le subjonctif régulier *aille* [aj] de ALLER (difficilement utilisable dans ce contexte, cependant). Quoi qu'il en soit de son origine, le [j] fluctuant de l'auxiliaire ALLER s'inscrit dans la même dynamique générale des alternances examinées ici.

La distribution des yods fluctuants s'aligne donc sur celle des autres consonnes latentes de la flexion verbale.

3. L'organisation de la flexion

L'observation respectueuse des données exige donc de revoir les analyses qui admettaient un peu trop rapidement que le yod fluctuant dans la conjugaison des verbes du type PAYER/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR et CRIER/RIRE est une simple consonne épenthétique. Cela peut mener à des réaménagements plus ou moins complexes des diverses solutions morphophonologiques formelles, sans néanmoins remettre en question ce genre d'analyses — qui sont en effet assez souples pour accommoder les distributions les plus diverses.

C'est pour cette raison que de nombreuses analyses ne se contentent pas de dire, le cas échéant, qu'elles sont descriptivement supérieures aux précédentes (p. ex., « the system we propose results in a considerable simplification of [the description of the] French verbal inflection », Paradis et El Fenne 1995: 169), mais qu'elles reflètent mieux l'organisation de la flexion dans le lexique mental des locuteurs : la validité des hypothèses sur l'organisation de la flexion se manifestant par les explications qu'elle permet de faire sur le comportement des locuteurs, leurs hésitations, leurs innovations, et — par agrégation sociale de ces actes individuels — sur le changement historique.

Ainsi, pour nous limiter au problème des yods fluctuants, Martinet (1958 [1969: 102]) semble dire que son modèle *explique* le développement du yod fluctuant qui apparaît à un moment donné dans le paradigme de RIRE et SOURIRE. Dans ce modèle, les verbes construits sur un radical unique ont normalement « la désinence /-e/ à l'infinitif et au participe passé ». Ne faisaient « exception à cette règle que [...] quelques verbes à thème [= radical] en voyelle dont l'infinitif est en /-r/ et dont le participe passé non fléchi est identique au thème nu [...] comme

INCLURE, EXCLURE, FRIRE [...], RIRE et SOURIRE ». Inversement, les verbes ayant un suffixe infinitif /-r/ attaché à un radical se terminant par une voyelle ont le plus souvent un second radical à finale consonantique. « L'incertitude sur ce qu'était ce deuxième radical dans le cas de FRIRE a dû contribuer à limiter l'emploi de ce verbe aux temps et aux personnes où l'on attend le thème court /fri-/ »; ce qui expliquerait pourquoi ce verbe est défectif (cf. cependant Morin 1995). Pour RIRE et SOURIRE, par contre, de nouveaux radicaux à finale consonantique se sont ajoutés, /rij-/ et /surij-/, qui se conforment ainsi mieux aux régularités phonologiques inter- et intra-paradigmatiques. Rien de tout ceci n'est cependant très convaincant; cette explication ferait attendre l'unicité du radical des verbes dont l'infinitif est en /-e/, comme APPUYER et PRIER. Le même changement s'y est cependant produit, mais pour des raisons différentes : « on passe automatiquement de /apyi/ à /apyij-ʒ/, de /pri/ à /prij-ʒ/ parce que [i], devant voyelle suivante, dégage régulièrement un [j] qui élimine l'hiatus. Le conditionnement est ici phonique et purement synchronique » (Martinet 1958 [1969: 103]). L'auteur n'explique malheureusement pas pourquoi il fait ces distinctions. On retiendra cependant le rôle qu'il attache aux affinités phonologiques dans l'organisation de la flexion.

Paradis et El Fenne semblent aussi faire intervenir la dimension cognitive dans leur analyse :

[t]he system we propose [...] makes important new predictions concerning the selection of infinitive suffixes in relation to the nature of a stem-final consonant (floating/non-floating). We show that these predictions are confirmed²⁰ by the results of production tests, administered by El Fenne (1994), which clearly indicate that the floating consonant system we propose reflects the competence of French speakers. PARADIS et EL FENNE (1995: 169)

Un des résultats importants de leur analyse serait qu'elle permettrait d'expliquer pourquoi les locuteurs peuvent le plus souvent « prédire » le suffixe d'infinitif d'un verbe à partir de la représentation phonologique attribué à son radical :

[V]erbs with a final FC [= consonne latente] never select the suffix *-er*, the most productive Infinitive suffix (11,294 verbs). [...] Conversely, the presence of a PC [= consonne non latente] at the end of a verb indicates to the speaker that the suffix *-er* will have to be selected, except in 30 verbs in *-ir* such as *cueillir* 'to pick up' (only 0.3% of the verbs)

²⁰ Il est important de souligner, cependant, que les résultats de ces tests de production — quelle que soit leur interprétation — ne peuvent confirmer quelque « prédiction » que ce soit sur la sélection du suffixe de l'infinitif. Dans les deux tests, on demandait aux sujets de produire de nouvelles formes verbales d'un verbe fictif après qu'ils aient entendus certaines des formes imaginées par l'expérimentateur. Les formes présentées aux sujets comprenaient *toujours* la forme de l'infinitif. Par exemple dans le premier test, on a « demandé à chacun des sujets de dériver oralement toutes les formes fléchies du présent de chaque logatome [= verbe fictif] à partir des trois formes suivantes: la forme infinitive (ex.: *vanître*) et les formes (ex.: /vani/, /vanis/), que [l'expérimentateur] lui indiqu[ait] oralement. Ensuite, nous leur avons demandé de dériver la 1^{pl} du futur à partir de l'infinitif » (El Fenne 1994: 165–166). On n'a jamais demandé aux sujets de « prédire » de formes à l'infinitif.

where the final consonant is a permanent one. [...] In other words, if the stem ends with a PC other than *r* or *j*, the speaker may correctly predict that the suffix will be *-er*.

PARADIS et EL FENNE (1995: 199–200)

Comme ce travail l'a montré, la première partie de cette conclusion est fautive, au sens strict, pour un certain nombre de locuteurs de français dont le yod fluctuant dans la conjugaison des verbes NOYER, ENNUYER ou CRIER se comporte de la même manière que le [m] fluctuant de DORMIR. La seconde — voulant que les verbes construits sur un radical unique ont nécessairement un infinitif en *-er*, sauf si ce radical se termine par [r] ou [j] — l'est aussi, trivialement, pour ces locuteurs qui connaissent des infinitifs sans affixe qui se terminent par une consonne autre que [r] ou [j]. Le plus connu est le verbe atypique FICHE sans marqueur explicite d'infinitif, comme dans *tu vas me fiche la paix!* On a vu récemment apparaître dans la langue des cités une nouvelle série de verbes sans marque d'infinitif, ni de participe passé, qui sont également problématiques : p. ex., MARAVE 'frapper', BICRAVE 'vendre', FÈCHE 'chauffer', TÈJE 'jeter', DOPE 'puer', etc. (cf. Seguin et Teillard 1996, Goudailler 1997, qui relèvent une cinquantaine de ces verbes); ces verbes sont invariables et ne connaissent que des formes de l'infinitif, du participe passé, de 1sg/2sg/3sg/3pl du présent de l'indicatif et du subjonctif et de 2sg l'impératif, comme dans *il s'est fait tège, je l'ai tège, pourquoi il(s) la tège(nt)?, tu veux que je la tège?, tège-le!*

Au-delà de ces simples observations empiriques, dont on pourrait probablement tenir compte dans une reformulation plus prudente des « prédictions », il est important d'examiner la nature des prédictions que le sujet parlant serait amené à faire.

Dans son usage épistémologique normal, le terme *prédire* s'applique à des événements qui n'ont pas encore été observés ou qui n'étaient pas déjà observables au moment où la prédiction aurait pu être formulée. Ainsi les modèles défendus par Martinet (1969), Kilani-Schoch et Dressler (2002), et bien d'autres, prédisent que si un locuteur du français décidait de créer un verbe par conversion dénominale, alors ce verbe appartiendrait à la conjugaison productive (infinitif en *-er*, participe passé en *-é*, consonne finale du radical stable, etc.). Ces modèles prédisent, par exemple, que le verbe dénominal formé à partir du nom *fart* 'cire à ski' (prononcé [far] ou [fart]) emprunté au norvégien aurait pu être du type FARER (inf. [fare], 3sg/3pl [far]) ou FARTER (infinitif [farte], 3sg/3pl [fart]), mais qu'il était hautement improbable qu'un des types FARIR (inf. [farir], 3sg/3pl [far]), FARTRE (inf. [fartr], 3sg [far], 3pl [fart]) ou FARTIR (inf. [fartir], 3sg [far], 3pl [fart]) ait été produit.

Les « prédictions » mentionnées par les deux auteures, au contraire, sont totalement neutres et autorisent également chacun des cinq types FARER, FARIR, FARTER, FARTRE et FARTIR. Les termes « prédire » et « prévisible », dans l'usage qu'elles en font, ne se comprennent qu'à l'intérieur d'une démarche de sous-spécification des représentations dans un modèle lexical de la flexion, et

pourraient respectivement se traduire dans la langue ordinaire par « retrouver à l'aide de règles » et « restituable à l'aide de règles », sans nécessairement renvoyer à des prédictions (au sens habituel) sur des comportements *innovateurs* des locuteurs.

Pourrait-on cependant hasarder des prédictions (au sens habituel) fondées sur la généralisation exploitée par les deux auteures dans leur analyse, à savoir que les locuteurs associent plus volontiers le suffixe d'infinitif *-er* aux verbes dont les paradigmes sont construits à partir d'un seul radical et un suffixe différent aux verbes dont les paradigmes sont construits à partir de plusieurs radicaux? (Rappelons qu'il ne s'agit pas des « prédictions » proposées par ces deux chercheuses.)

Pour le français standard, on s'attendrait à ce que le suffixe *-er* s'étende aux verbes comme COURIR, CUEILLIR, COUVRIR, OFFRIR ayant un radical fixe. Parallèlement, on s'attendrait à ce que dans les usages décrits plus tôt, le suffixe *-er* les verbes NOYER, ENNUYER et CRIER soit remplacé par un autre, probablement par *-re* sur le modèle de CROIRE, FUIR et RIRE. Aucun véritable changement dans cette direction n'a cependant été relevé; j'ai néanmoins observé un lapsus *elle va s'ennuire* [sãñqir], (immédiatement corrigé sans pause en *s'ennuyer*). Dans un grand nombre de dialectes, par contre, CUEILLIR est passé à la conjugaison productive (avec un infinitif [kœje, kije], cf. ALF, carte 365); ce changement pourrait cependant avoir d'autres sources.

Inversement, on ne s'attendrait pas à ce que des verbes de la conjugaison productive développent des consonnes fluctuantes. Ce cas, cependant, est bien attesté. Ainsi dans le français du Québec, les verbes usuels dont le radical se termine par une voyelle ont développé un nouveau radical (si l'on se place dans une perspective morphématique traditionnelle) en y ajoutant la consonne [s] ou [z], p. ex., SCIER (*ils sci[z]ent* [siz]), PUER (*ils pu[z]ent* [pyz]), ou JOUER (*ils jou[z]ent* [ʒuz]), qui ne s'observe typiquement qu'à la 3pl du présent de l'indicatif et aux formes fortes du présent du subjonctif (cf. Morin 1987: 66–68; 1998).

On s'attendrait aussi à ce que dans les dialectes normands — où les suffixes de l'infinitif correspondant à *-er* et *-oir* de la langue standard ont fini par se confondre (le plus souvent sous la forme [-e]) — les verbes correspondant à FALLOIR, POUVOIR, SAVOIR, VALOIR, VOULOIR, dont les infinitifs sont devenus [fale, puve, save, vale, vule] dans le normand de Jersey, par exemple, aient eu tendance à adopter la conjugaison productive avec radical unique, conformément au modèle des autres verbes ayant un infinitif en [-e]; il n'en n'est rien (cf. Le Maistre 1966: xxx–xxxiii).

4. Conclusion

Les analyses morphophonologiques de la flexion verbale française se fondent le plus souvent sur les formes phonétiques idéalisées de la norme de « l'écrit oralisé » du français standard — qu'on retrouve dans les manuels à l'intention des

étrangers ou que l'on peut induire de *l'orthographe* des manuels normatifs issus de la tradition plus que centenaire des frères Bescherelle et destinés au grand public (nonobstant l'impression de rigueur scientifique que donne parfois la référence à un corpus de « 11 294 verb[e]s »). Ces analyses admettent relativement souvent que le yod fluctuant des verbes du type PAYER²/EXTRAIRE, NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR et CRIER/RIRE s'analyse comme une consonne épenthétique venant briser les suites de deux voyelles produites par l'ajout de désinences à initiale vocalique.

Nous avons vu que même pour la norme du français oralisé, cette analyse peut être relativement problématique, selon la nature du conditionnement phonologique autorisé dans chacun des modèles morphophonologiques, puisque l'épenthèse se produit après les voyelles [i, ε, a], mais non après [e] comme dans la conjugaison de CRÉER. On comprend mal que ces modèles n'aient jamais précisé comment ils rendraient compte des usages dans les variétés régionales du français standard qui ne font pas de distinction phonologique entre [ε] et [e], sans que l'organisation générale de la flexion verbale n'y soit différente.

L'observation attentive des données permet de voir que dans certains usages, ces yods fluctuants ont des distributions semblables à celles des autres consonnes fluctuantes de la flexion verbale, comme le [m] fluctuant de DORMIR ou le [v] fluctuant de ÉCRIRE, auxquels on a souvent donné le statut de consonnes latentes, c'est-à-dire de consonnes qui peuvent ou non être activées en fonction de divers paramètres phonologiques ou morphologiques.

Comme l'observe Le Goffic (1997: 69, *cf. supra* note 7), il n'y a aucune raison de ne pas attribuer le même statut au yod fluctuant de la norme du français oralisé : les paramètres déclenchant l'apparition de la consonne latente varient selon les verbes (ainsi {v} est activé à l'infinitif et au futur-conditionnel de VIVRE et SUIVRE, mais non d'ÉCRIRE). Ils ont aussi beaucoup varié dans l'histoire (*cf. Morin* 2001). La non-activation de {j} à la 3pl et aux formes fortes du subjonctif de NOYER/CROIRE, ENNUYER/FUIR dans le français oralisé (et de BOUILLIR, dans certains usages) n'a rien pour surprendre.

Si un verbe ne connaît pas de consonnes fluctuantes dans sa flexion, alors plus souvent qu'autrement il appartient à la classe morphologique des verbes ayant *-er* [-e] comme marque d'infinitif; et inversement s'il en connaît, il n'appartient généralement pas à cette classe. Dans un modèle formel, il est souvent possible d'omettre les informations précisant le suffixe d'infinitif d'un verbe donné, lorsqu'on peut le retrouver à l'aide d'autres informations que le linguiste décide d'inclure dans le lexique selon ses options théoriques ou méthodologiques, que ce soit au moyen d'une représentation formelle spécifique pour les consonnes fluctuantes comme dans l'analyse de Van den Eynde et Blanche-Benveniste (1970) ou — plus récemment — de Paradis et El Fenne (1995), soit en donnant une liste de plusieurs radicaux comme dans les analyses dérivées de Martinet (1958). On ne peut donc en tirer aucun argument décisif qui permettrait d'appuyer une conception ou une autre des représentations mentales du sujet parlant, et en

particulier le statut des représentations des consonnes fluctuantes, quelles qu'elles soient.

Bibliographie

ALF = Gilliéron et Edmont (1902–1910).

Bauche, Henri. 1920. *Le langage populaire*. Paris : Payot.

Benguereel, André-Pierre. 1968. Generation of verbal forms in French. In André-Pierre Benguereel et Allan W. Grundstrom (éds.), *Studies in French Grammar and Phonology, SCRL Monographs 4*. Santa Barbara : Speech Communications Research Laboratory, 1–77.

Bescherelle, Henri-Honoré et Louis-Nicolas. 1842. *Le véritable manuel des conjugaisons ou la science des conjugaisons à la portée de tout le monde*. Paris : Dépôt central des publications classiques. [2^e éd. 1843, 3^e éd. 1852, Paris : Bescherelle, 5^e éd. 1865, Paris : E. Dentu].

Bescherelle, Henri-Honoré et Louis-Nicolas. 1843. *Dictionnaire usuel de tous les verbes français*. Paris : Breteau et Pichery. [2^e éd. 1855, 3^e éd. 1858].

Bescherelle, Henri-Honoré et Louis-Nicolas. 1877. *Le véritable manuel des conjugaisons ou Dictionnaire des huit mille verbes*, 6^e éd. Paris : E. Dentu. [7^e éd. 1884].

Bescherelle, Henri-Honoré. 1860. *Petit manuel des conjugaisons. Dictionnaire des huit mille verbes usuels de la langue française*. Paris : P. Dupont. [1866. St-Germain : Toinon]

Bescherelle, Henri-Honoré. 1878. *Dictionnaire des huit mille verbes usuels de la langue française par ordre alphabétique de terminaison*. Paris : P. Dupont.

Bescherelle, Louis-Nicolas. 1860. *L'art de conjuguer ou simples modèles de conjugaison pour tous les verbes de la langue française*. Paris : Fourant.

Bouix-Leeman, Danielle, Hélène Colonna-Cesari, Jean Dubois et Claude Sobotka-Kannas. 1980. *Larousse de la conjugaison*. Paris : Larousse.

Bybee, Joan L. 2001. *Phonology and language use*. Cambridge : Cambridge University Press.

Damourette, Jacques et Édouard Pichon. 1927–1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : Éditions d'Artrey.

Dubois, Jean. 1967. *Grammaire structurale du français : le verbe*. Paris : Larousse.

El Fenne, Fatimazohra. 1994. *La flexion verbale en français : contraintes et stratégies de réparation dans le traitement des consonnes latentes*. Thèse de Ph.D. Québec : Université Laval.

Félice, Théodore de. 1950. *Éléments de grammaire morphologique*. Paris : Didier.

Fouché, Pierre. 1956. *Traité de prononciation française*. Paris : Klincksieck. [2^e éd. 1959.]

Fouché, Pierre. 1961. *Phonétique historique du français, les consonnes*. Paris : Klincksieck. [2^e éd. 1966.]

Frei, Henri. 1929. *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle*. Paris : Gauthner. [Reprint 1982. Genève : Slatkine.]

- Gertner, Michael. 1973. *The morphology of the Modern French verb*. La Haye : Mouton.
- Gilliéron, Jules et Edmond Edmont. 1902–1910. *Atlas linguistique de la France*. Paris : Champion.
- Goudailler, Jean-Pierre. 1997. *Comment tu tchatches! Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Gouvard, Jean-Michel. 2004. *Précis de conjugaison*, s. l. : Armand Colin.
- Hall, Robert Anderson Jr. 1948. Structural sketches 1 : French. *Supplement to Language. Language Monograph* 24.
- Isaac, Luc. 1985. *Calcul de la flexion verbale en français contemporain*. Genève : Droz.
- Kilani-Schoch, Marianne et Wolfgang U. Dressler. 2002. Affinités phonologiques dans l'organisation de la morphologie statique : l'exemple de la flexion verbale française? *Folia Linguistica* 36, 297–312.
- Kilani-Schoch, Marianne et Wolfgang U. Dressler. 2005. *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Tübingen : Gunter Narr.
- Lerond, Alain. 1980. *Dictionnaire de la prononciation*. Paris : Larousse.
- Le Goffic, Pierre. 1997. *Les formes conjuguées du verbe français oral et écrit*. Gap/Paris : Ophrys.
- Le Maistre, Frank. 1966. *Dictionnaire jersiais-français*. Jersey : Don Balleine.
- Martinet, André. 1958. De l'économie des formes du verbe en français parlé. In *Studia philologica et litteraria in honorem L. Spitzer*. Berne : Francke, 309–326. [Repris dans Martinet. 1969: 91–120.]
- Martinet, André. 1965. De la morphonologie. *La Linguistique* 1, 16–31.
- Martinet, André. 1969. *Le français sans fard*. Paris : PUF.
- Martinet, André. 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.
- Marty, F. 1971. Les formes du verbe en français parlé. In André Rigault. éd.), *La grammaire du français parlé*. Paris : Hachette.
- Michaelis, Hermann et Paul Passy. 1897. *Dictionnaire phonétique de la langue française*. Hanover/Berlin : Charles Meyer. [2^e éd. 1914.]
- Morin, Yves Charles. 1971. *Computer experiments in generative phonology : Low-level French phonology*. Ann Arbor, Mich. : Phonetics Laboratory, University of Michigan. [2^e éd. 1979, par Kenneth C. Hill.]
- Morin, Yves Charles. 1987. Remarques sur l'organisation de la flexion des verbes français. *ITL Review of Applied Linguistics* 77–78, 13–91.
- Morin, Yves Charles. 1995. De l'acquisition de la morphologie : le cas des verbes morphologiquement défectifs du français. In Lucien Kupferman et Hava Bat-Zeev Shyldkrot. édd.), *Tendances récentes en linguistique française et générale, volume dédié à David Gaatone*. Amsterdam : Benjamins, 295–310.
- Morin, Yves Charles. 1998. La flexion du verbe français à l'oral : morphématique ou analogie? In Mireille Bilger, Karel Van den Eynde et Françoise Gadet. (éds.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven/Paris : Peeters, 69–78.
- Morin, Yves Charles. 2000 [2001]. Le français de référence et les normes de prononciation. In Michel Francard, Geneviève Geron et Régine Wilmet

- (éds.), *Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3–5 novembre 1999)*, vol. 1. *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 26, 91–135.
- Morin, Yves Charles. 2001. La troncation des radicaux verbaux en français depuis le moyen âge. In Patrick Bellier (éd.), *Études diachroniques. Recherches linguistiques de Vincennes* 30, 63–86.
- Morin, Yves Charles. 2007. Les yods des terminaisons *-ions* et *-iez* de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes français. In Élisabeth Delais-Roussarie et Laurence Labruno (éds.), *Des sons et des sens : données et modèles en phonologie et en morphologie*. Paris : Hermès, 125–140.
- Paradis, Carole et Fatimazohra El Fenne. 1995. French verbal inflection revisited : constraints, repairs and floating consonants. *Lingua* 95, 169–204.
- Passy, Jean et A. Rambeau. 1926. *Chrestomathie française : morceaux choisis de prose et de poésie avec prononciation figurée à l'usage des étrangers*, 5^e éd. révisée par Paul Passy. London : Harrap.
- Pouradier Duteil, Françoise. 1997. *Le verbe français en conjugaison orale*. Frankfurt : Peter Lang.
- Schane, Sanford. 1968. *French phonology and morphology*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Sctrick, Robert et Éliane Armant. 1986. *Encyclopédie de la conjugaison*. Paris : Garnier.
- Seguin, Boris et Frédéric Teillard. 1996. *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*. Paris : Calmann-Lévy.
- Swiggers, Pierre et Karel Van den Eynde. 1987. La morphologie du verbe français. *ITL Review of Applied Linguistics* 77–78, 151–251.
- Trager, George. 1944. The verb morphology of spoken French. *Language* 20, 131–141.
- Trager, George. 1955. French morphology : verb inflection. *Language* 31, 511–529.
- Tranel, Bernard. 1987. *The sounds of French, an introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Van den Eynde, Karel et Claire Blanche-Benveniste. 1970. Essai d'analyse de la morphologie du verbe français. *Orbis* 19, 404–429.
- Warnant, Léon. 1962. *Dictionnaire de la prononciation française*. Gembloux : Duculot. [2^e éd. revue et corrigée 1964; 3^e éd. revue et corrigée 1968.]
- Warnant, Léon. 1987. *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*. Gembloux : Duculot [4^e éd. du précédent].

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA FORMATION DES GENTILÉS

Marc Plénat

UMR 5610 ERSS, CNRS & Université Toulouse 2

En proposant la notion de Règle de Construction de Mots (RCM), Danielle Corbin (1987, 1991) posait le problème de savoir quels facteurs peuvent intervenir dans le choix de l'un ou l'autre des procédés morphologiques associés à chaque grand type dérivationnel. Il n'est pas certain que la notion de RCM doive être conservée, mais le problème de la concurrence entre modes de formation sémantiquement apparentés demeure. Il ne fait guère de doute que les contraintes qui entrent en considération sont diverses — sémantiques et phonologiques —, et partiellement contradictoires entre elles. Danielle et moi avons proposé au GDR 2220 un programme de recherche en vue d'étudier ces interactions entre sens et forme. Sa disparition prématurée a interrompu le projet, dont elle devait impulser l'aspect sémantique. Je présente ici, pour honorer sa mémoire chère entre toutes, un fragment de ce programme : quelques considérations phonologiques sur la concurrence entre les suffixes qui, à partir d'un toponyme, servent à bâtir un gentilé.

La formation des noms ethniques retient l'attention des savants depuis plus d'un siècle. On sait depuis Plattner (1889) que le choix du suffixe dépend étroitement de la voyelle et de la consonne qui le précèdent. On sait aussi, depuis Collijn (1902), que les différents suffixes ethniques sont très inégalement répartis sur le territoire national et que leur distribution est partiellement dialectale. Si je reviens ici sur ce problème, c'est que, grâce aux recherches entreprises par Elmar Eggert sous la direction de Denis Maurel (Eggert, Maurel & Belleil 1998, Eggert 2002), les données dont nous disposons maintenant sont incomparablement plus fournies que celles dont on disposait naguère et qu'elles autorisent des conclusions plus fines et plus assurées¹. Le corpus réuni par Elmar Eggert, qui, ancien étudiant de Danielle Corbin, s'associe à moi dans le présent hommage, comprend un peu plus de 10 000 gentilés associés à presque autant de noms de communes françaises. Les régions ne sont pas aussi densément représentées les

¹ Je remercie Denis Maurel et Elmar Eggert pour la générosité avec laquelle ils ont bien voulu me communiquer ces données. Merci aussi à ces deux collègues, ainsi qu'à Yves-Charles Morin et à Michel Roché, pour leurs commentaires d'une première version du présent article. Merci enfin à Nicole Serna et à Hervé Casanova pour leur aide dans la confection de la carte. Toutes les erreurs sont bien entendu miennes.

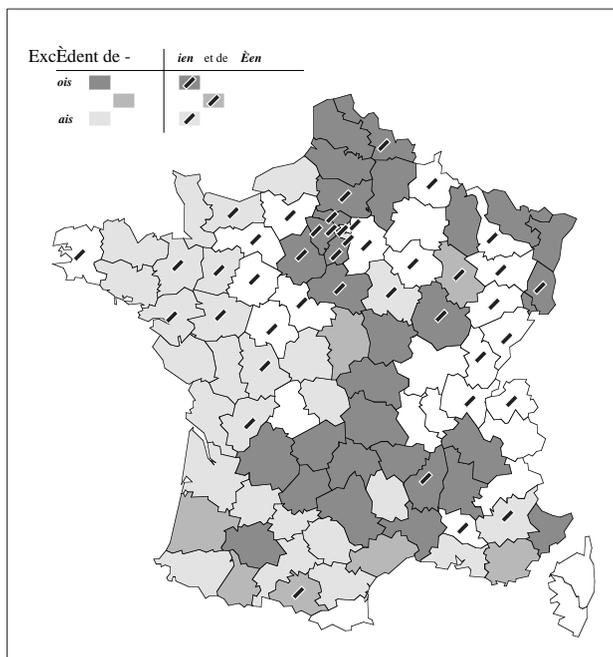
unes que les autres, mais toutes le sont. La thèse de E. Eggert porte sur tous les aspects de la dérivation toponymes-gentilés envisagée dans le cadre du traitement automatique des langues naturelles. Ce point de vue amène l'auteur à privilégier un peu l'aspect graphique des questions qu'il traite. J'aimerais préciser ici quelques-unes de ses conclusions en envisageant les questions d'un point de vue plus phonologique.

Après avoir rappelé quelques points sur l'histoire des principaux suffixes ethniques et sur leur répartition géographique, je m'efforcerai de dégager les principales contraintes qui interviennent tant dans le choix des suffixes que dans les modifications, troncations ou épenthèses, imposées à leurs bases. On verra que figure au premier rang de ces contraintes une contrainte dissimilative bien connue (Grammont 1895, Frisch & *alii* 1997, et Hasselrot 1957 ou Plénat 2000 pour le français), bannissant autant que faire se peut la consécution à faible distance l'un de l'autre de deux segments identiques ou similaires. Cette contrainte, cependant n'est pas la seule à jouer un rôle ; on verra aussi en particulier que joue une contrainte de taille plutôt mystérieuse.

1. Rudiments d'histoire et de géographie

Les suffixes utilisés en français pour construire des gentilés sur des toponymes sont nombreux, mais leur disponibilité est très inégale (Corbin 1987, p. 451). Les plus importants, *-ois* et *-ais* (e.g. *Lille* → *Lillois*, *Lyon* → *Lyonnais*), sont l'un et l'autre issus du suffixe latin *-ense(m)*². On sait qu'après s'être diphtongué en [eɪ], le *é* fermé de ce suffixe a donné tantôt [ɛ] par contraction, tantôt [we] (puis [wa]) par différenciation et déplacement de l'accent (Schogt 1960). Les seconds en importance sont les descendants de *-anu(m)*, principalement *-ien* et sa variante *-éen* (e.g. *Paris* → *Parisien*, *Auray* → *Alréen*). *-ien* semble représenter tantôt le réflexe de *-anu(m)* après palatale, qui a pu se généraliser à d'autres contextes et concurrencer *-ain* (que l'on a e.g. dans *Toulouse* → *Toulousain*), tantôt un emprunt savant à la finale latine *-ianum* (cf. *T.L.F s.v. -ien*). Suivant les décomptes de Eggert (*op. cit.* p. 113), 37% des gentilés prennent le suffixe *-ois*, 24% *-ais* et 17% *-ien* (*-éen* : 5%, *-ain* : 2,5%). En dehors de ces grands suffixes, on rencontre d'une part des suffixes ethniques empruntés à des langues locales comme *-asque* (e.g. *Monaco* → *Monégasque*) ou *-enc* (e.g. *Collioure* → *Colliourenc*), et, d'autre part, des suffixes relationnels comme *-ier* (e.g. *Conflans* → *Conflantier*) ou *-iste* (e.g. *Brive* → *Briviste*) et des suffixes souvent diminutifs ou péjoratifs comme *-ot* (e.g. *Biarritz* → *Biarrot*), *-on* (e.g. *Bellac* → *Bellachon*), ou *-ard* (e.g. *Chamonix* → *Chamoniard*).

² Ou parfois de *-iscus*.



La répartition de ces différents suffixes sur le territoire de la France ne s'est pas faite au hasard. A partir des chiffres donnés par Eggert, nous avons dressé la carte des zones où l'on trouve une proportion de dérivés en *-ois*, en *-ais* et/ou en *-ien* (ou *-éen*) plus importante que ne laisserait attendre une répartition aléatoire de ces suffixes³. On peut constater que *-ien* domine dans la partie septentrionale de la France, au nord d'une ligne allant du Jura au Finistère. Le suffixe *-ais*, quant à lui, prédomine sur le pourtour méridional et occidental du pays, du Var à la Seine-Maritime ; il est particulièrement bien représenté à l'ouest d'une ligne allant de la Haute-Garonne à la Manche. Le suffixe *-ois*, enfin, est particulièrement présent dans le Massif Central, dans les régions septentrionales et sur l'axe unissant ces deux zones, ainsi que sur le pourtour nord et nord-est du territoire, du Nord au Haut-Rhin. On remarque que *-ien/-éen* s'accommode assez bien de la présence de l'un ou l'autre de ses rivaux, alors que ceux-ci tendent à prédominer dans des zones distinctes.

La genèse de cette répartition reste passablement obscure. Un certain nombre d'explications ont été données de la répartition de *-ois* et de *-ais*. On a fait valoir notamment que ce dernier était particulièrement fréquent dans des zones où le

³ Pour une étude infiniment plus précise, voir Eggert (2002 : 178-200) ; pour d'autres cartes, voir Wolf (1964) et Spore (1993).

représentant local de *é* fermé latin n'a pas diphtongué (en particulier dans les pays de langue d'oc, où le suffixe *-és* aurait souvent été adapté en *-ais*, cf. Dauzat 1951, p. 4) ou bien dans des zones où la diphtongue [eɪ] s'est simplifiée en [ɛ] (surtout dans l'Ouest, cf. *ibid.*). Il n'est néanmoins pas vrai que les gentils français aient toujours été empruntés aux langues locales, loin de là (Camproux 1966), ce sont souvent des créations françaises assez récentes.

Quoi qu'il en soit, on notera à la fois que la pression du français local ou des dialectes peut être extrêmement forte, et, à l'inverse, qu'il est rare qu'elle ne connaisse pas d'exceptions. Eggert (*op. cit.*) donne de très jolis exemples de ces deux cas de figure, notamment dans la Seine-Maritime. Ce département est le département de France où le suffixe *-ais* est le plus dominateur et celui où le nombre de toponymes en *-ville* est le plus élevé. Les dérivés en *-ais* représentent 70% des gentils, alors que les dérivés en *-ois* ne font que 16% du total et les dérivés en *-ien* 10% (Eggert, *op. cit.*, pp. 247 *sqq.*). Parmi les 239 toponymes qui se terminent par *-ville*, 231 donnent un gentil en *-ais* et 7 seulement un dérivé en *-ois* (Eggert, *op. cit.*, pp. 161-162). La proportion est de 97% contre 3%, alors que dans le reste de la France, les toponymes en *-ville* servant de base à un gentil (on en compte environ 500 en tout) sont 86% à sélectionner *-ois* et 10% à choisir *-ais*, principalement dans la Manche, le Calvados, l'Eure et l'Eure-et-Loir. La règle générale veut donc que les toponymes en *-ville* donnent *-villois*, mais cette tendance est battue en brèche en Normandie.

Inversement, il est de règle aussi que les toponymes en *-court* donnent des gentils en *-courtois* plutôt que *-courtais*. Dans le corpus, c'est le cas dans 82 cas sur 87. Tous les dérivés en *-courtais* proviennent de Seine-Maritime, mais ce département fournit aussi 8 dérivés en *-courtois*, se pliant ainsi dans la majorité des cas à la règle générale.

2. Les consonnes

L'hypothèse que des contraintes dissimilatives interdisent autant que faire se peut la consécution de consonnes identiques ou similaires explique à la fois certaines particularités de la distribution des suffixes ethniques et certaines modifications imposées au radical. Mais d'autres contraintes, qui portent sur la compatibilité mutuelle entre attaques et noyaux interviennent sans doute aussi dans ces deux aspects de la phonologie des gentils.

2.1. Les tensions dissimilatives entre consonnes : le choix du suffixe

Tous les suffixes ethniques ne sont pas également représentés après toutes les consonnes. Il est de règle en particulier qu'un suffixe qui se termine par une consonne donnée soit sous-représenté après les radicaux qui se terminent par cette consonne. Par exemple, le suffixe *-ier* (qui se termine par un /r/ au féminin) n'apparaît dans notre corpus après une attaque en /r/ (comme dans *Bignicourier*,

de *Bignicourt* (Marne)) que dans 6,5% des cas (6 dérivés sur 91) ; de son côté, le suffixe *-ard* n'apparaît jamais après cette consonne (0 cas sur 47 dérivés). Les suffixes comportant un /r/ n'apparaissent ainsi après un radical se terminant par /r/ que dans 4,3% des cas, alors que cette consonne constitue l'attaque présuffixale dans 8% des dérivés⁴.

Les suffixes *-ier* et *-ard* sont trop rares pour que le faible nombre de leurs adjonctions à des radicaux en /r/ soit très frappant. D'autres distributions sont beaucoup plus massives et significatives. On trouvera dans le tableau 1 les chiffres concernant les trois principaux suffixes ethniques *-ois*, *-ais* et *-ien* après les consonnes de l'ordre des dentales, le plus abondamment représenté de tous.

	<i>-ois</i>			<i>-ais</i>			<i>-ien</i>		
	Observé	Attendu	Ecart	Observé	Attendu	Ecart	Observé	Attendu	Ecart
s	257	330,20	-73,20	54	215,05	-161,05	328	157,07	170,93
z	58	307,56	-249,56	8	200,30	-192,30	625	146,30	478,70
n	685	725,31	-40,31	991	472,37	518,63	81	345,02	-264,02
t	562	498,51	63,49	332	324,66	7,34	33	237,13	-204,13
d	72	128,68	-56,68	112	83,81	28,19	53	61,21	-8,21
l	659	550,96	108,04	550	358,82	191,18	130	262,09	-132,09
r	351	321,14	29,86	55	209,15	-154,15	243	152,76	90,24
Total	3702			2411			1761		

Tableau 1. Consonnes finales et suffixes ethniques majeurs

Pour chaque suffixe et chaque consonne dentale, nous donnons le nombre des formes attestées dans le corpus, le nombre des formes attendues si la répartition se faisait proportionnellement au nombre des représentants de chaque consonne à la fin des radicaux et la différence entre la fréquence observée et la fréquence attendue⁵. Par exemple, on trouve dans le corpus 257 dérivés en *-ois* où le suffixe suit un /s/, alors que, si le nombre de ces dérivés était proportionnel à celui des /s/ dans l'ensemble du corpus, on en trouverait 330,20 ; on constate donc pour *-ois* après /s/ un déficit de 73,20 formes. La dernière ligne du tableau donne le nombre total de chaque classe de dérivés (pas le nombre des dérivés après dentales).

On voit immédiatement qu'il y a un fort déficit de *-ois* et de *-ais* après /s/ (des déficits de -73,20 et de -161,05 respectivement) et après /z/ (-249,56 et -192,30) ; on voit également qu'il y a un déficit important de *-ien* après /n/ (-264,02). Ces chiffres massifs ne laissent guère de doute sur le bien-fondé de l'idée que la consécution de consonnes identiques (ou identiques au voisement près dans le cas

⁴ En outre, tous les gentils en *-rier* ne sont pas des dérivés de toponymes s'achevant par /r/, la moitié d'entre eux (*Babeurier* ~ *Villers-en-Argonne* (Marne), *Verrier* ~ *Verreries-de-Moussans* (Hérault), et *Droiturier* ~ *Droiturier* (Allier)) ont des origines diverses.

⁵ Nous n'avons pas tenu compte des variantes, ce qui peut expliquer certaines différences entre les chiffres donnés dans Eggert (2002) et les nôtres.

des obstruantes) génère des tensions dissimilatives susceptibles d'inhiber la productivité des suffixations. Mais la disparité de ces chiffres invite à réfléchir.

En ce qui concerne la dissimilation entre sifflantes, on constate qu'elle est beaucoup plus forte après /z/ qu'après /s/ et avec *-ais* qu'avec *-ois*. Pour ne prendre que les deux extrêmes, on voit que *-ais* est tout à fait exceptionnel après /z/ (8 cas quand on en attendrait 200,30 !), alors que le déficit des *-ois* après /s/ ne représente qu'un petit quart du nombre de formes attendues. Il nous paraît assez probable que ces disparités proviennent du fait que les tensions dissimilatives s'affaiblissent au fur et à mesure que la ressemblance entre les phonèmes en cause s'estompe ou qu'augmente leur éloignement dans la chaîne (Frisch & alii 1997). Expliquons-nous. Comme les consonnes finales sont muettes au masculin, la dissimilation, si dissimilation il y a, ne peut avoir lieu qu'au féminin où la sifflante est sonore. C'est là ce qui expliquerait que *-ois* et *-ais* marquent plus de répulsion pour la sonore que pour la sourde. D'autre part, le noyau syllabique de *-ois* (/wa/) est complexe et introduit une distance plus importante⁶ que celui de *-ais* (/ɛ/) entre la consonne radicale et la consonne suffixale, d'où, peut-être, la moindre répugnance de *-ois* pour les sifflantes. On verra aussi plus bas que *-ois* tolère mieux les consonnes sourdes que les consonnes sonores.

Ces déficits sont, bien entendu, compensés par des excédents. Le plus notable est l'excédent des *-ien* après sifflantes (+649,63 en tout !). Les dérivés en *-ien* bâtis sur un radical en sifflante constituent plus de la moitié de cette classe de dérivés. Cette proportion est à rapprocher du fait que *-ien* est en quelque sorte un suffixe à tout faire (Lignon 2000) ; elle suggère que ce n'est pas suffixe ethnique au même titre que *-ois* et *-ais*, qu'il ne concurrence pas vraiment mais dont il supplée plutôt les déficiences dans certains contextes phonologiques et après certains radicaux savants ou pseudo-savants.

La compensation du déficit de *-ien* après /n/ illustre assez bien quant à elle la complexité des interactions entre suffixes concurrents. On voit que seul *-ais* (+518,63) semble bénéficier du report, puisque le nombre des *-ois* après /n/ est déficitaire. Pour comprendre cette répartition, il faut prendre garde que, comme nous le montrerons ci-dessous, le choix entre *-ois* et *-ais* dépend en particulier du timbre de la voyelle finale du radical. Le suffixe *-ois* apparaît essentiellement après les voyelles d'avant, tandis que *-ais* préfère les voyelles d'arrière. Or, il se trouve que, dans le corpus, le nombre des toponymes en *-on* (471) et en *-an* (220) est de très loin supérieur à celui des toponymes en *-in* (241), en *-en* (106) ou en *-un* (38). Il s'ensuit qu'après /n/ on trouve une très forte majorité de *-ais*, sans que la nature de cette consonne soit du tout en cause.

La fréquence des terminaisons en *-on(n)ais* et *-an(n)ais* et celle des finales en *-sien* a souvent été remarquée dans le passé et souvent décrite, sans être analysée plus avant, comme une attirance de *-ais* pour *-on* et *-an* et de *-ien* pour les sifflantes. Eggert (*op. cit.*, p. 65) signale que la remarque est déjà dans Plattner

⁶ Cette distance se mesure sans doute plus en nombre d'événements qu'en temps.

(1889). Lui-même tend à expliquer une bonne part des phénomènes qu'il observe par l'influence de « terminaisons modèles », dont feraient partie *-anaïs*, *-on(n)ais*, *-aisien* et *-as(s)ien*. (cf. sa liste, p. 173). Il est possible que l'analogie joue un rôle, mais pourquoi ces « terminaisons modèles » et pas d'autres ? Les tensions dissimilatives entre consonnes identiques apportent une partie de la réponse.

Si ces tensions existent, elles doivent se manifester non seulement avec les suffixes majeurs que sont *-ois* *-ais* et *-ien*, mais aussi avec les suffixes mineurs. Nous avons signalé ci-dessus que les suffixes *-ier* et *-ard* étaient peu compatibles avec un radical en /-r/. Nous donnons dans le tableau 2 les chiffres concernant *-éen*, les autres suffixes en /-n/ et les suffixes se terminant par une occlusive dentale.

	<i>-éen</i>			<i>-ain, -in, -on</i>			<i>-ard, -at, -aud, -iste, -ot</i>		
n	54	102,86	-48,86	7	118,34	-111,34	45	61,52	-16,52
t	17	70,70	-53,70	264	81,33	182,67	13	42,32	-29,28
d	36	18,25	17,75	25	21,00	4,00	6	10,91	-4,91
s	170	46,83	123,17	19	53,87	-34,87	8	28,01	-20,01
z	66	43,52	22,38	22	50,18	-28,18	14	26,09	-12,09
l	13	78,13	-65,13	36	89,89	-53,89	21	46,73	-25,73
r	35	45,54	-10,54	78	52,40	25,60	44	27,24	16,76
Total	525			604			314		

Tableau 2. Consonnes finales et suffixes ethniques mineurs

On peut constater que la prédiction est satisfaite. Les suffixes *-ain*, *-in* et *-on* n'apparaissent presque jamais après un radical en nasale. Le déficit est moindre avec *-éen*, mais il reste important. La distance que les deux voyelles introduisent entre la consonne du radical et celle du suffixe explique peut-être ce comportement. On voit aussi que, devant les suffixes en occlusive dentale, on trouve trois fois moins de /t/ et près de deux fois moins de /d/ qu'on ne s'y attendrait.

2.2. Les tensions dissimilatives entre consonnes : le choix du radical

Les tensions dissimilatives entre consonnes identiques interviennent aussi dans la façon dont le radical et le suffixe sont arrimés l'un à l'autre. Faute de temps et de place, nous ne prendrons ici que deux exemples concernant le traitement des toponymes à voyelle finale.

Les toponymes en *-ay* forment à l'ordinaire leurs dérivés à l'aide des terminaisons *-aisien* (ou *-aysien*, cf. e.g. *Fontenay* → *Fontenaisien*, *Corlay* → *Corlaysien*), *-ayen* (e.g. *Urçay* → *Urçayen*) ou *-éen* (e.g. *Thizay* → *Thizéen*). Il existe quelques dérivés en *-ois* et en *-ais* (e.g. *Courçay* → *Courciquois*, *Germenay* → *Germenais*) et un certain nombre de dérivés savants ou pseudo-savants (e.g. *Ville-d'Avray* → *Dagovéranien*, *Blombay* → *Blombibocucien*), mais c'est une minorité. On trouvera dans le tableau 3 la répartition des trois terminaisons prin-

	Occlusives	Fricatives	(dont sifflantes)	Nasales	(dont /n/)	Liquides
<i>-aisien</i>	1	1	(0)	25	(25)	17
<i>-ayen</i>	2	5	(4)	3	(2)	8
<i>-éen</i>	0	22	(20)	4	(4)	5

Tableau 3. Dérivés des toponymes en *-ay*

ciales en fonction du mode d'articulation de la consonne qui précède la voyelle finale du toponyme.

Dans la très grande majorité des cas, cette consonne est une sifflante (comme dans *Thizéen*), un /n/ (comme dans *Fontenaisien*) ou une liquide (comme dans *Courlaysien*). On voit que les terminaisons *-aisien* et *-éen* sont pour ainsi dire en distribution complémentaire. La première, qui n'apparaît jamais après sifflante, est en revanche très fréquente après /n/ et après liquide ; la seconde, moins fréquente qu'on pourrait s'y attendre après /n/ et après liquide, forme les cinq sixièmes des dérivés après sifflante. La terminaison *-ayen*, quant à elle, ne privilégie aucune consonne d'une façon trop marquée.

Le rôle des tensions dissimilatives dans cette répartition est trop patent pour qu'on s'y attarde. On soulignera seulement que ces tensions influent non seulement sur le choix du suffixe (*-ien* ou *-éen*), mais aussi sur la façon dont celui-ci s'arrime au radical, puisque le « joncteur » /z/ se révèle incompatible avec une sifflante en position d'attaque dans la syllabe précédente.

Dans près d'un cas sur deux, les toponymes en *-y* donnent des gentilés en *-ois*. Dans ces gentilés, la base est à l'ordinaire ou bien diminuée de sa voyelle finale (e.g. *Grigny* → *Grignois*) ou bien augmentée d'une consonne⁷. Étrangement, les consonnes les plus souvent utilisées pour ces épenthèses sont les sifflantes (e.g. *Cergy* → *Cergyssois*, *Lugny* → *Lugnysois*) ; viennent ensuite, par ordre de préférence, /k/ (e.g. *Bulcy* → *Bulcicois*) et /n/ (e.g. *Bondy* → *Bondinois*) ; les autres consonnes sont très rares). Il est vrai que la sifflante la plus employée est la sourde (22 occurrences contre 7 pour la sonore), ce qui évite la plupart du temps la consécution de deux /z/ dans la syllabe finale du féminin. Mais je ne m'explique pas cet emploi si fréquent des sifflantes devant *-ois*.

La répartition des troncations et des épenthèses et la distribution des consonnes épenthétiques elles-mêmes sont cependant propres à nous rassurer sur l'existence de tensions dissimilatives entre consonnes identiques. On trouve dans le tableau 4 la répartition des troncations et des diverses consonnes épenthétiques après les sifflantes, après les vélaires, après /n/ et dans les cas restants :

⁷ Il arrive aussi assez souvent que soit introduit un *-ac-* étymologisant (e.g. *Moussy* → *Moussyacois* ; dans 5 cas sur 13, la dernière consonne du radical est alors une sifflante) et, exceptionnellement, que soient insérées deux consonnes (dans *Gipcy* → *Gipycrois*, s'il ne s'agit pas d'une erreur).

	Bases dissyllabiques				Bases de 3 syllabes ou plus			
	Tronc.	+/S/	+/k/	+/n/	Tronc.	+/S/	+/k/	+/n/
-/S/	0	4	13	5	2	0	4	0
-/K/	2	0	0	0	0	0	0	0
-/n/	3	2	1	0	8	0	0	0
Autres	9	25	7	4	35	6	3	1

Tableau 4. Troncations et épenthèses⁸

On voit que, lorsque la dernière consonne du radical est une sifflante, les dissyllabes ne sont jamais tronqués et que les bases plus longues ne le sont que dans un tiers des cas, alors que la troncation est très majoritaire avec ces bases. On voit aussi que, si les sifflantes sont bien, comme on l'a dit, les consonnes les plus employées pour l'épenthèse, elles sont néanmoins très minoritaires après les sifflantes ; après ces dernières, on a une majorité de /k/ et de /n/, deux phonèmes qu'on ne trouve pas, le premier après vélaire, ni le second après /n/. Autrement dit, on évite bien la consécution de deux consonnes identiques dans les attaques de deux syllabes consécutives.

2.3. Autres contraintes

D'autres contraintes que les contraintes dissimilatives jouent à coup sûr un rôle dans le choix du suffixe et dans celui du radical. Nous ne pourrions prendre ici qu'un exemple.

Eggert (*op.cit.* p. 165 *sqq.*) remarque excellemment que les toponymes en /-Vk/ — il en recense 426 — font montre d'une prédilection marquée pour le suffixe *-ois*, qu'ils adoptent dans 71% des cas suivant son décompte. Cette tendance est particulièrement nette dans le cas des toponymes en *-ac*, qui font ce choix dans 73% des cas. Cette attirance de *-ois* pour /-k/ et *vice versa* se manifeste dans d'autres phénomènes. Dans le fait, par exemple, que plusieurs dérivés en *-acais* ont des variantes en *-acois* (e.g. *Molac* → *Molacais* ou *Molacois*). Dans le fait qu'il arrive qu'un /k/ se substitue à une autre consonne graphique finale devant *-ois* (e.g. *Argentat* → *Argentacois*, *Saint-Amand* → *Saint-amancois*, *Mouzens* → *Mouzencois* ; le /k/ provient alors parfois de la version dialectale du toponyme : e.g. *Villefranche-(de-Lonchat)* → *Villafrançois*, ou du gentilé). Dans le fait que la voyelle finale d'un toponyme peut être suivie d'un /k/ épenthétique ou remplacée par un joncteur en /-Vk-/ devant *-ois* (e.g. *Clamecy* → *Clamecycois*, que Dauzat (*art. cit.*, p. 8) trouvait si ridicule, *Bailly* → *Baillacois*, *Courçay* → *Courciquois*). Le suffixe *-ien* a très peu d'affinités pour le /-k/, qu'il palatalise ordinairement en /s/ : on ne trouve qu'un dérivé en *-quien* (*Neuf-Marché* → *Novomarquien*) et 14

⁸ Quand il y a alternance consonantique (comme dans *Secondigny* → *Secondinois*), on a retenu comme dernière consonne du radical celle qui apparaît dans le dérivé et on n'a pas tenu un compte spécial des alternances vocaliques.

dérivés en *-cien* (e.g. *Aurignac* → *Aurignacien*) dans tout le corpus. Mais ce manque à gagner se reporte presque exclusivement sur *-ois*. Quand c'est le suffixe *-ais* qui est choisi, le /k/ final du toponyme a tendance à passer à /g/ (comme dans *Moissac* → *Moissagais*), à /d/ (comme dans *Blagnac* → *Blagnadais*), ou même à /s/ (comme dans *Cognac* → *Cognaçais*).

Ce schème en /-Vkwa(z)/ repose-t-il sur des fondements phonologiques ? Il nous semble résulter de deux contraintes bien attestées dans les langues du monde. La première veut que les noyaux vocaliques partagent leur point d'articulation avec leur attaque⁹. Dans les gentilés, elle se manifeste non seulement par une surabondance de consonnes vélaires devant *-ois*, mais aussi par une surabondance de dentales devant *-ais*. Comme le montre le tableau 5, ce dernier suffixe est déficitaire pour tous les lieux d'articulation hormis l'articulation dentale. En fait, il admet aussi devant lui un nombre appréciable de palatales (il pâtit moins que *-ois* ou *-ien* du fait que ce sont des suffixes évaluatifs comme *-ard*, *-on*, ou *-ot* qui se taillent la part du lion après les palatales). On s'attendrait à ce que la troisième classe de coronales, celle des prépalatales, privilégie elle aussi *-ais*, mais, comme l'avaient déjà remarqué Plattner (1889) et Dinguirard (1972), c'est *-ois* qui prédomine après les deux chuintantes, peut-être du fait de l'articulation partiellement labiale de celles-ci. Le tableau 5 montre aussi à quel point les vélaires surabondent devant *-ois*.

	<i>-ois</i>		<i>-ais</i>		<i>-ien</i>		AUTRES	
Labiales	205	12,54	38	-87,34	108	16,45	159	58,35
Dentales	2644	-218,35	2102	237,84	1493	131,41	1346	-150,9
Prépalatales	202	70,30	20	-65,77	44	-18,65	83	13,14
Palatales	168	-46,72	138	-1,84	25	-77,14	238	125,71
Vélaires	478	230,82	108	-52,98	3	-114,58	66	-62,28
Autres cas	5	-48,59	5	-29,90	88	62,51	44	15,98

Tableau 5. Suffixes et lieux d'articulation

La deuxième contrainte qui me semble jouer est une contrainte favorisant les sourdes au détriment des sonores devant *-ois*. C'est sans doute une manifestation d'une tendance universelle à maximiser l'écart de sonorité au début de la syllabe : il est possible que, moins sonore que le /ε/, le /w/ réclame une attaque plus énergique. Nous avons eu l'occasion de noter que la sourde /s/ est mieux représentée qu'on ne s'y attendrait devant *-ois*, et nous aurions pu remarquer que *-ois* profite plus que *-ais* du déficit de /t/ avant *-ien* (Tableau 1). On trouvera ci-dessous les chiffres globaux.

⁹ En français, les données sont un peu contradictoires. Roché (2003), note que le suffixe *-on* est particulièrement fréquent après les palatales et les prépalatales ; mais les suffixes *-aille* et *-o* ont une forte prédilection pour les vélaires, qu'ils sélectionnent à l'occasion comme voyelles épenthétiques (e.g. *poisson* → *poiscail*, *Prussien* → *Prusco* ; cf. Plénat 1999).

	<i>-ois</i>		<i>-ais</i>		<i>-ien</i>		AUTRES	
Occ. sourdes	1018	284,39	417	-60,78	45	-303,97	464	80,35
Occ. sonores	119	-65,91	147	26,57	66	-21,96	158	61,30
Fric. sourdes	358	-43,52	65	-196,50	341	150,00	300	90,02
Fric. sonores	235	-225,01	36	-263,59	733	514,18	215	-25,57
Nasales	841	-13,37	1032	475,58	114	-292,41	277	-169,80
Liquides	1010	137,90	605	37,03	373	-41,85	323	-133,08
Glides	116	-25,89	104	11,59	1	-66,50	155	80,80
Autres cas	5	-48,59	5	-29,90	88	62,51	44	15,98

Tableau 6. Suffixes et modes d'articulation

C'est probablement cette seconde contrainte qui explique qu'après /g/ l'écart entre *-ois* (45% des cas) et *-ais* (37%) est beaucoup plus faible qu'après /k/. En fait, on s'aperçoit que la prépondérance de *-ois* après /g/ est probablement liée au fait que c'est dans les trois quarts des cas la solution retenue lorsque la voyelle qui précède le /g/ est une voyelle d'avant. En effet, comme nous allons le voir, les tensions dissimilatives entre voyelles identiques ou similaires jouent elles aussi un rôle considérable dans le choix des suffixes. La fréquence du schème en /-Vkwa(z)/, où V prend si souvent la valeur de la voyelle d'arrière /a/, repose ainsi probablement à la fois sur le caractère vélaire et sur le caractère sourd du /k/ ; elle ne saurait être imputée à la voyelle.

3. Les voyelles

Comme les consonnes, les voyelles sont soumises à des tensions dissimilatives qui tendent à défavoriser la consécution de segments vocaliques identiques ou similaires. On abordera ici trois aspects de la répartition des suffixes ethniques qui le montrent. Le premier est la complémentarité de *-ois* et de *-ais*. Le second concerne la répartition de suffixes qui ne sont utilisés que marginalement comme suffixes ethniques. Le troisième argument repose sur la sensibilité de *-ien* aux tensions dissimilatives, du moins quand son emploi n'est pas imposé par la présence d'une sifflante. On donne enfin un exemple montrant que ces tensions peuvent aussi influencer sur les modifications imposées au radical.

3.1. La distribution complémentaire de *-ois* et de *-ais*

Le tableau 7 donne le nombre d'occurrences de chaque suffixe ou groupe de suffixes après chaque voyelle ou chaque type de voyelle et l'excédent ou le déficit par rapport au nombre d'occurrences attendu. Par exemple, on observe dans le corpus 988 occurrences de *-ois* après un /i/, et ce nombre excède de 208 ce que laisserait attendre la proportion globale des ethniques en *-ois* ; au contraire, le nombre d'occurrences de *-ais* après cette même voyelle /i/ (379) est inférieure de 129 au total attendu. En raison des neutralisations qu'ils subissent dans certains

dialectes, nous avons rassemblé les phonèmes /e/ et /ɛ/ sous le symbole /E/, /ø/ et /œ/ sous /Ɔ/, /o/ et /ɔ/ sous /O/, /ɑ/ et /a/ sous /A/ et /œ̃/ et /ɛ̃/ sous /Ē/.

	<i>-ois</i>		<i>-ais</i>		<i>-ien</i>		AUTRES	
i	988	208,14	379	-128,76	353	-17,87	346	-61,51
E	1046	299,36	159	-327,13	524	168,93	249	-141,16
Ɔ	25	5,37	9	-3,78	3	-6,33	15	4,74
y	84	-38,68	17	-62,88	118	59,66	106	41,89
Ɔ	119	18,21	57	-8,62	53	5,07	38	-14,67
ø	191	14,72	76	-38,77	43	-40,83	157	64,89
A	554	-189,62	679	194,83	386	32,36	351	-37,58
u	199	35,31	45	-60,93	56	-21,37	132	46,99
O	255	-337,25	784	398,39	206	-75,65	324	14,52
ā	116	-30,46	139	43,64	10	-59,65	123	46,47
ǫ	127	20,93	67	-2,06	9	-41,44	78	22,57
Autres	0		0		0		17	

Tableau 7. Distribution de *-ois* et *-ais*

Le plus immédiatement remarquable dans ce tableau, c'est le caractère complémentaire des distributions de *-ois* et de *-ais*. Comme on peut le constater, il y a un excédent de *-ois* après les voyelles d'avant et un excédent de *-ais* après les voyelles d'arrière et, inversement, un déficit de *-ois* après voyelle d'arrière et de *-ais* après voyelle d'avant. Cette constatation conforte la position de Dinguirard (1972), qui, sur la base de l'examen d'un petit millier de dérivés ethniques, constatait déjà une nette prédominance de *-ois* après voyelle palatale et de *-ais* après voyelle vélaire. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'on a de nouveau affaire ici à un phénomène de dissimilation, comme il en existe tant entre base et suffixe en français.

La généralisation qui vient d'être énoncée souffre ou semble souffrir un certain nombre d'exceptions après les voyelles /y/, /u/ et /ǫ/, mais :

— En ce qui concerne /y/, l'exception n'est qu'apparente. C'est le très fort excédent de *-ien* et des suffixes ethniques mineurs après cette voyelle qui entraîne un déficit à la fois de *-ais* et de *-ois*. Mais le déficit de *-ais* (équivalent environ aux trois quarts du chiffre attendu) est beaucoup plus important que le déficit de *-ois* (un tiers du chiffre attendu). Si l'on considérait isolément les deux suffixes, il apparaîtrait immédiatement qu'ils se comportent après /y/ comme après les autres voyelles palatales.

— Pour ce qui est de /u/, il convient d'observer que le comportement exceptionnel n'affecte que les dérivés des toponymes polysyllabiques. Lorsque la base est monosyllabique, comme on s'y attend, les dérivés en *-ois* sont nettement déficitaires (fréquence observée : 30, fréquence théorique : 46,61), ce qui n'est pas le cas des dérivés en *-ais*, qui le sont nettement moins (fréquence observée : 10, fréquence attendue : 11,88 ; c'est le très fort excédent de /u/ devant les suffixes mineurs qui explique ce déficit simultané). Lorsque la base est polysyllabique, en revanche, il y a après /u/ un fort excédent de *-ois* (fréquence observée : 169, excédent : 46,13) et un important déficit de *-ais* (fréquence observée : 35, déficit : 56,93). A notre sens, ces proportions inattendues résultent pour l'essentiel du comportement des très nombreux toponymes composés en *-court* et en *-bourg*, dont les dérivés s'alignent pour la plupart¹⁰ sur *courtois* et *bourgeois*¹¹ (Spore, 1993 : 456). Si l'on faisait abstraction de ces ethniques en *-courtois* et *-bourgeois*, il y aurait après les radicaux polysyllabiques dont la dernière voyelle est un /u/ un déficit de *-ois* (fréquence observée : 49, déficit : -28,66), et le déficit de *-ais* serait moins important (fréquence observée : 35, déficit : -24,57). Ces circonstances font penser qu'une dissimilation s'exerce bien entre /u/ et la terminaison *-ois*, mais que les effets de cette dissimilation sont masqués par le comportement des polysyllabes en *-court* et en *-bourg*.

— Un raisonnement analogue peut sans doute être tenu à propos de /ɔ̃/. Le fort excédent de *-ois* après cette voyelle tient essentiellement au fait que *Mont* et *Pont* ne donnent que *Montois* (9 fois) et *Pontois* (12 fois) quand ils servent à eux seuls de base, et que *-montois* l'emporte d'assez loin sur *-montais* (66 occurrences contre 42) dans les dérivés de bases polysyllabiques. Il est difficile de déterminer pourquoi ces deux lexèmes montrent une telle prédilection pour *-ois*, mais le fait est que les statistiques globales sont ici, comme dans le cas de /u/, fortement influencées par le comportement de deux lexèmes particuliers : si l'on faisait abstraction des formes en *(-)montois* et en *(-)pontois*, il y aurait après /ɔ̃/ un fort déficit de *-ois* (environ -70) et un important excédent de *-ais* (environ +20).

Comme on l'a vu, d'autres circonstances particulières (comme la concentration des toponymes en *-ville* dans la Seine-Maritime et les départements limitrophes ou la fréquence des finales en *-ac*) masquent parfois les effets de la dissimilation vocalique.

3.2. Le cas du suffixe *-ien*

Les chiffres globaux concernant le suffixe *-ien* n'encouragent pas à penser que des tensions dissimilatives entre voyelles identiques ou similaires jouent un rôle dans

¹⁰ Les exceptions se situent dans la Seine-Maritime et le Calvados, où l'on a vu que prédominent les dérivés en *-ais*.

¹¹ Le conditionnement paraît donc être plus lexical que phonologique. Mais il faut tenir compte aussi du fait que le choix de *-ois* peut être influencé par le caractère monosyllabique du second terme du nom-base composé (cf. *infra* §4).

la distribution de ce suffixe. On aura peut-être remarqué en particulier que nos données montrent un très fort excédent de *-ien* après les voyelles moyennes antérieures /e/ et /ɛ/, bien qu'elles soient identiques ou très proches des timbres de la voyelle suffixale (/jẽ/, /jɛn/). Il faut prendre garde néanmoins que, comme on l'a dit, *-ien* semble jouer dans une majorité de cas un rôle de suffixe ethnique supplétif, quand une sifflante s'oppose à l'emploi de *-ois* ou de *-ais*. On est en droit de s'attendre à ce que la dissimilation entre voyelles soit en quelque sorte neutralisée quand la dissimilation entre consonnes le veut ainsi ; en revanche, les tensions dissimilatives devraient avoir un effet lorsque l'emploi de *-ien* n'est pas imposé par la présence d'une sifflante.

On trouvera ci-dessous les chiffres des emplois de *-ien* après les différentes voyelles suivant que la consonne finale du radical est ou n'est pas une sifflante :

	C ≠ /s/ ou /z/		C = /s/ ou /z/		χ^2
i	140	-22,37	213	22,37	5,706 p<0,020
E	200	-41,02	324	41,02	12,929 p<0,001
œ	1	-0,38	2	0,38	0,194
y	40	-14,28	78	14,28	6,953 p<0,010
œ	26	1,62	27	-1,62	0,2 p<0,700
ə	26	6,22	17	-6,22	3,624 p<0,020
A	182	4,45	204	-4,45	0,207 p<0,700
u	20	-5,76	36	5,76	2,384 p<0,300
O	167	72,25	39	-72,25	102,006 p<0,001
ã	1	-3,60	9	3,60	5,216 p<0,050
õ	7	2,86	2	-2,86	3,66 p<0,100
	810	0	951	0	

Tableau 8. -ien après consonnes non sifflantes et sifflantes

On constate que, sauf dans le cas de /œ/, les voyelles antérieures sont proportionnellement moins fréquentes devant *-ien* lorsque la consonne finale du radical n'est pas une sifflante. Ce déficit est statistiquement significatif (sauf dans le cas de /œ/, dont les effectifs sont trop minces pour signifier quoi que ce soit).

Cette remarque ne permet pas d'expliquer le fort excédent de *-ien* après /E/ ; mais elle suggère que les tensions dissimilatives entre voyelles peuvent être battues en brèche par les tensions dissimilatives entre consonnes, comme celles-ci par celles-là.

3.3. Observations sur les suffixes mineurs

Il ne peut pas être question ici de décrire en détail le comportement des suffixes ethniques mineurs. Le tableau 9 présente néanmoins les chiffres concernant les suffixes en /a/ (-ard et -at), les suffixes en /O/ (-aud, -ol, -on et -ot), les suffixes en /i/ (-in et -iste) et le suffixe en /E/ (-ain, fém. -aine). On voit immédiatement que ces suffixes apparaissent moins qu'on ne s'y attendrait après des radicaux dont la dernière voyelle est identique à la voyelle du suffixe (ou, en tout cas, à la voyelle de la version féminine de celui-ci).

	-ard et -at		-aud, -ol, -on, -ot		-in et -iste		-ain	
i	40	5,88	90	29,58	14	-44,97	47	-0,81
E	21	-11,66	35	-22,84	29	-27,46	43	-2,77
Œ	1	0,14	3	1,48	0	-1,48	0	-1,20
y	4	-1,35	12	2,52	13	3,75	5	-2,50
Œ	8	4,39	11	3,22	6	-1,94	4	-2,16
ə	13	5,29	34	20,34	18	2,81	27	16,19
A	25	-7,52	63	5,42	53	-3,20	14	-31,56
ĩ	4	-2,42	11	-1,60	27	15,9	1	-8,00
u	19	11,88	14	2,62	21	7,75	24	14,03
O	24	-1,91	14	-31,88	77	33,06	33	-3,31
õ	2	-2,64	0	-8,22	22	13,93	29	22,50

Tableau 9. Suffixes ethniques mineurs

Cette remarque vaut particulièrement pour /O/ et pour /i/, pour lesquels les déficits observés sont considérables ; les chiffres restent significatifs pour /A/. Il le sont beaucoup moins pour -ain, qui semble se souvenir qu'il est issu d'un /a/ en latin. On remarque aussi que les suffixes en /A/ sont moins nombreux qu'attendu après les voyelles d'arrière (sauf /u/, qui est très éloignée dans l'espace des voyelles), que les suffixes en /O/ n'apparaissent pas après /õ/ et que les suffixes à voyelle antérieure sont déficitaires après voyelle antérieure. Le comportement des suffixes mineurs conforte dans l'ensemble les conclusions tirées de l'analyse des suffixes majeurs.

3.4. Le radical

Le rôle des tensions dissimilatives entre voyelles joue aussi certainement un rôle dans l'adaptation du radical au suffixe. Nous n'avons de place ici que pour étudier un phénomène de troncation¹².

En étudiant le comportement des toponymes en -y en présence du suffixe -ois, nous avons vu que le choix entre la troncation et l'épenthèse dépendait de la consonne qui précède le y final. Si ce qui vient d'être dit des voyelles est exact, on s'attend à ce que celles-ci jouent aussi un rôle dans la forme que prend le radical au moins lorsque la voyelle pénultième du toponyme est /a/ ou /i/. Prenons en effet un toponyme comme *Charny*. En cas de troncation (→ *Charnois*), deux /a/ apparaissent dans deux syllabes consécutives, alors que, s'il y a épenthèse (→ *Charnicois*), les deux /a/ sont séparés par un /i/ ; il va sans dire que, de ce point de vue, l'épenthèse est supérieure à la troncation, en ce qu'elle permet d'éviter une configuration génératrice de tensions. Prenons en revanche *Grigny*. Dans ce cas, le maintien de la voyelle finale du toponyme (→ *Grignicois*) ne présente aucun avantage du point de vue du vocalisme, puisqu'il conserve la consécution de deux voyelles identiques qui dépare le toponyme. En revanche, la troncation (→ *Grignois*) supprime cette répétition et ne laisse plus en présence que deux voyelles maximale-ment dissemblables.

On trouvera dans le tableau 10 le nombre des troncations et des épenthèses après /A/ et /i/ avec les toponymes en -y de deux et de trois syllabes ou plus. Nous n'avons retenu que les épenthèses d'une consonne sans modification de la voyelle finale du toponyme.

	2 syllabes				3 syllabes ou plus			
	Troncations		Epenthèses		Troncations		Epenthèses	
/A/	1	-2,2	15	+2,2	0	-1,4	2	+1,4
/i/	6	+2,6	11	-2,6	32	+4,3	7	-4,3
Autres	11	-0,4	46	(+0,4)	12	-2,9	9	+2,9
Total	18		72		44		18	

Tableau 9. Troncations et épenthèses après /A/ et /i/

Le nombre des toponymes en -y comportant un /A/ est malheureusement un peu faible pour que les chiffres concernant ce cas soient parfaitement significatifs. Mais nous aurions du mal à croire que le fait qu'il n'existe qu'un cas de troncation après /A/ dans le corpus soit dû entièrement au hasard. Surtout quand on constate que, dans cette exception (*Lacquy* → *Lacquois*), la troncation permet au suffixe -ois de suivre une de ses consonnes préférées, dont l'épenthèse (→ *Lacquicois*) engendrerait au demeurant une répétition. Les /i/ pénultièmes en revanche sont

¹² Dinguirard (1972, p.52) relève l'utilisation de l'interfixe -in- devant -ois dans par exemple *Valence* → *Valencinois* ou *Saint-Amand* → *Amandinois*. Dans ces exemples, le /i/ de l'interfixe interrompt heureusement la suite des voyelles d'arrière.

représentés en nombre et leur présence est liée comme on le prévoyait à un excédent de troncations. Il y a donc bien lieu de penser que les voyelles du toponyme jouent un rôle non seulement dans le choix du suffixe, mais aussi dans la forme qu'adopte le radical devant un suffixe donné.

4. La longueur

Il est un dernier facteur qui joue dans la répartition des suffixes ethniques. Dans son article de 1972, Dinguirard notait (p. 43) que le choix du suffixe était conditionné par le nombre de syllabes du nom de lieu. Son argumentation se fondait sur les 906 gentilés en *-ois* et en *-ais* figurant dans le *Nouveau Petit Larousse* (éd. de 1968). Il y relevait que, lorsque le toponyme était monosyllabique, le suffixe *-ois* apparaissait dans 75,22% des cas, alors qu'il n'apparaissait que dans 48,25% des cas lorsque le toponyme était polysyllabique. En fait, sa formulation n'est pas très exacte, et la longueur qui lui a servi dans son calcul était celle du radical du gentilé plutôt que celle du nom de lieu, mais peu importe.

Je me suis livré au même genre de calcul sur le corpus de Eggert. Les résultats sont donnés dans le tableau 11.

	<i>-ois</i>	<i>-ais</i>	<i>-ien</i>	AUTRES
2 σ	659 192,35	168 -135,84	122 99,92	286 43,41
3 σ	1861 -158,65	1275 -39,98	1065 104,54	1144 94,09
4 σ	1047 -1,55	857 174,29	463 35,65	408 -137,09
> 4 σ	136 -32,15	111 1,52	111 31,04	87 -0,41

Tableau 10. Incidence de la longueur

Ces résultats sont du même ordre que ceux de Dinguirard. Si l'on considère uniquement les dérivés en *-ois* et en *-ais*, on voit que les premiers représentent 79,69% (659/(659 + 168)) du total quand le radical est monosyllabique et seulement 57,58% (3044/5287) du total quand il est polysyllabique. La proportion des *-ois* est un peu plus forte dans le corpus de Eggert que dans le *Petit Larousse*, mais l'écart entre les deux suffixations reste à peu près constant. Le tableau (11) montre en outre que *-ien* a sur ce point un comportement analogue à celui de *-ais*, en ce qu'il est moins compatible qu'on ne s'y attendrait avec les radicaux monosyllabiques.

Nous avons cherché à déterminer si cet excédent de gentilés en *-ois* bâtis sur des radicaux monosyllabiques pouvait être corrélé à une présence excédentaire dans ces radicaux de propriétés favorisant l'apparition du suffixe, comme un timbre vocalique antérieur, une consonne finale vélaire, labiale ou chuintante, ou

encore une localisation dans une zone géographique particulière. Cela ne semble pas être le cas :

— En ce qui concerne le timbre de la dernière voyelle du radical, les voyelles antérieures sont 48,29% dans les radicaux monosyllabiques et 47,79% dans les radicaux polysyllabiques. La différence est trop mince pour expliquer l'excédent de *-ois* après monosyllabe.

— Pour ce qui est de la consonne finale du radical, nous avons trouvé 25% de consonnes vélares, labiales ou chuintantes à la fin des radicaux monosyllabiques et 34% à la fin des radicaux polysyllabiques. De ce point de vue, on s'attendrait plutôt à ce que *-ois* soit déficitaire après les monosyllabes.

— Enfin, 40% des radicaux monosyllabiques sont originaires de départements où l'on constate un excédent de gentils en *-ois*, alors que ces mêmes départements comprennent 42% des radicaux polysyllabiques. Ce facteur devrait lui aussi jouer, imperceptiblement, en faveur d'un excès de *-ois* après les radicaux polysyllabiques.

Il semble donc bien que la taille du radical soit elle aussi un facteur déterminant dans le choix du suffixe, comme le voulait Dinguirard. Selon celui-ci, il va de soi que les monosyllabes devaient garder le suffixe le plus étoffé phonétiquement. Cette explication ne va pas sans difficultés. J'aurais pour ma part du mal à évaluer précisément le degré d'étoffement des divers suffixes ethniques, et il me paraît pour le moins incertain que *-ois* soit plus étoffé que *-ien*, dont le comportement s'apparente à celui de *-ais*. Une autre hypothèse consisterait à supposer que *-ien* et *-ais* appartiennent à la classe des dérivés qui réclament un radical dissyllabique, alors que *-ois* relèverait de la classe de ceux qui tendent à être eux-mêmes dissyllabiques (Plénat & Roché, 2003). Je n'ai pas pour le moment le moyen de trancher.

En revanche, il ne peut étonner personne que les troncations soient plus nombreuses lorsque le toponyme comporte trois syllabes ou plus que lorsqu'il en comprend seulement deux, comme le montrent les tableaux (4) et (10) ci-dessus. C'est là un phénomène tout à fait général en français (Plénat 2000).

5. Conclusion

L'existence de contraintes dissimilatives est susceptible d'expliquer pour une bonne part la répartition des suffixes ethniques mineurs et celle des suffixes majeurs *-ien*, *-ois* et *-ais*. En ce qui concerne ceux-ci, notamment, on a vu que le premier accueille les radicaux en sifflante que rejettent les derniers et rejette les radicaux en nasale, que *-ois* et *-ais* accueillent en revanche volontiers ; on a vu aussi que *-ois* fuit les radicaux dont la dernière voyelle est postérieure et que *-ais* fuit tout autant ceux dont la dernière voyelle est antérieure. Les contraintes dissimilatives permettent aussi de rendre compte de tout un ensemble de modifications — troncations ou épenthèses — que subissent les toponymes en devenant les radicaux de gentils. Cette convergence de procédés en faveur de

finale récurrentes comme *-onnais*, *-anais*, *-inois* ou *-aisien* a été relevée à maintes reprises. On y a vu les effets de l'analogie. Je ne suis pas loin de penser qu'il existe effectivement des cas, comme les finales en *-courtois* ou en *-bourgeois*, où celle-ci a joué ; mais, que l'on admette ou non l'analogie comme mode de formation, il convient d'expliquer pourquoi les finales qui servent le plus souvent de modèles se plient aux contraintes dissimilatives.

D'autres facteurs interviennent dans la morphologie des gentilés. D'autres contraintes d'abord, portant soit sur la compatibilité entre attaques et noyaux, soit sur la taille du radical ou du dérivé. Mais aussi des facteurs géographiques : l'éventail des choix morphologiques ne semble pas être partout le même, non plus que la force respective des différentes contraintes phonologiques. La leçon principale des gentilés pourrait bien être que le lexique est fondamentalement hétérogène, ce que l'on sait depuis toujours, mais dont on a besoin de se convaincre périodiquement. Il serait intéressant de déterminer à l'aide d'une série de test de production si, à partir de telles données, les locuteurs se bâtissent une morphologie homogène.

Bibliographie

- Camproux, Charles. 1966. Compte-rendu de H. J. Wolf, *Die Bildung der französischen Ethnica (Bewohnernamen)*. *Revue des Langues Romanes* LXXVII : 229-232.
- Collijn, Isak. 1902. *Les suffixes toponymiques dans les langues françaises et provençales. Première partie : développement des suffixes -anus, -inus, -ensis*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Thèse de Doctorat d'Etat, Saint-Denis : Université de Paris VIII.
- Corbin, Danielle. 1991. « La formation des mots : structure et interprétation ». *Lexique* 10 : 7-30.
- Dauzat, Albert. 1951. « Les suffixes des noms d'habitants en français ». *Revue internationale d'onomastique* III-1 : 1-8.
- Dinguirard, Jean-Claude. 1972. « De quelques tendances dans la répartition des suffixes ethniques -AIS et -OIS ». *Annales publiées par l'Université de Toulouse-Le Mirail*, VIII-6 : 43-52.
- Eggert, Elmar. 2002. *La dérivation toponymes-gentilés en français : Mise en évidence des régularités utilisables dans le cadre d'un traitement automatique*. Thèse de doctorat sous la direction de Denis Maurel et Noll Volker, Université de Tours et Westfälische Wilhelms-Universität Münster.
- Eggert, Elmar, Denis Maurel & Claude Belleil. 1998. « Allomorphies et suppléments dans la formation des gentilés. Application au traitement informatique ». *Cahiers de Lexicologie* 73 : 167-179.

- Frisch, Stefan, Michael Broe & Janet Pierrehumbert. 1997. « Similarity and phonotactics in Arabic ». Manuscrit [ROA-223-1097].
- Grammont, Maurice. 1895. *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*. Dijon : Imprimerie Darantière.
- Hasselrot, Bengt. 1957. *Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes*. Uppsala : A.-B. Lundequistska Bokhandel / Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- Lignon, Stéphanie. 2000. *La suffixation en -IEN. Aspects sémantiques et phonologiques*. Thèse de doctorat, Université Toulouse 2.
- Plattner, Philipp. 1889. « Personal- und Gentilderivate im Neufranzösischen ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* XI : 105-166.
- Plénat, Marc. 1999. « *Poissonaille, poiscaïl (et poiscaïlle)*. Forme et sens des dérivés en *-aille* ». In Plénat, Marc, Michel Aurnague, Annes Condamines, Jean-Pierre Maurel, Christian Molinier, Claude Muller (eds), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo par un groupe d'amis, de collègues et de disciples*, Amsterdam : Rodopi. 249-269.
- Plénat, Marc. 2000. « Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française ». *Cahiers de lexicologie* 77 : 27-62.
- Plénat, Marc & Michel Roché. 2003. « Prosodic Constraints on Suffixation in French ». In G. Booij, J. De Cesaris, S. Scalise & A. Ralli (eds), *Topics in Morphology. Selected papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting (Barcelona, September 20-22, 2001)*, Barcelona, IULA-Universitat Pompeu Fabra. 285-299
- Roché, Michel. 2003. « De la "bonne formation" des dérivés en *-on* ». *Cahiers de Grammaire*, 28 : 91-112.
- Schogt, Henry Gilius. 1960. *Les causes de la double issue de e fermé tonique libre en français*. Amsterdam : Van Oorschot.
- Spore, Palle. 1993. « Les suffixes *-ais* et *-oi* ajoutés à un nom de ville ». In R. Lorenzo (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas. T. 4 Dialectoloxia e xeografía lingüística. Universidade de Santiago de Compostela, 1989*. 453-468.
- Wolf, Heinz-Jürgen. 1964. *Die Bildung der französischen Ethnica (Bewohnernamen)*. Kölner romanistische Arbeiten, neue Folge, Heft 29. Genève : Droz / Paris : Minard.

INHIBITION OF SUFFIXATION BY SUFFIX-LIKE FINAL STRINGS IN SPANISH

Franz Rainer
Institut für Romanische Sprachen
Wirtschaftsuniversität Wien

1. Introduction¹

At the beginning of 1993, Danielle Corbin sent me, “avec tous [s]es vœux pour 1993”, an offprint of her “Note sur l’haplologie des mots construits”, written together with Marc Plénat (*cf.* Corbin & Plénat 1992). Since I had been intrigued by similar examples during the elaboration of my handbook on Spanish word-formation (*cf.* Rainer 1993: 687 and *s.v.* *Haplologie* in the index), the offprint immediately aroused my interest and led to the firm intention to return to the subject more systematically one day. Who would then have thought that the realisation of this intention should eventually be prompted, ten years later, by as sad an occasion as the commemoration of Danielle?

My contribution will mainly try to provide a systematic description of cases of inhibition of suffixation by suffix-like final strings in Spanish. Before we turn to the Spanish data, however, it might be useful to briefly summarise the literature on this topic.

2. Review of the literature

2.1. Italian

The merit of first having treated systematically the phenomenon under consideration seems to go to the Italian linguist Bruno Migliorini who, in a seminal paper of 1943, described what he judged to be a “tendency to avoid the accumulation of suffixes in the formation of adjectives” (*cf.* the title of his article). It. *vacche lugane* ‘cows from Lugano’ and it. *frati agostini* ‘Augustinian friars’, taken from Migliorini’s study, illustrate this supposed tendency: The adjective *lugano* — *lugane* being the feminine plural form required by the head-noun

¹ I would like to thank Wolfgang U. Dressler and Marc Plénat for helpful comments. Thanks to the delay in the publication of the present volume, I have also been able to take into account the last paper on our subject by Michel Roché (*cf.* Roché 2005), who in turn has had access to my first draft from 2003.

vacche — is derived from the place name *Lugano* and thus, contrary to the more common derivative *luganese*, has no explicit suffix (*-o* is an inflectional marker). The same is true of *agostino* (where *-i* is the masculine plural form), as compared with the more common adjective *agostiniano*, both derived from *sant'Agostino* 'St Augustine'. The reason why these adjectives show no explicit suffix, according to Migliorini, is “che un suffisso v'è già” (447), that “there is already a suffix”. This statement is somewhat misleading, since neither the *-ano* of *Lugano* nor the *-ino* of *sant'Agostino* are suffixes, but meaningless phonetic strings. Now, it would certainly be uncharitable to suppose that an outstanding lexicologist like Migliorini should not have been aware of this obvious fact. We will thus assume that the intended meaning was “there is already a final string that looks like a suffix”. Migliorini, unfortunately, is not very explicit either in his attempt to explain the relationship between the presence of such a suffix-like string and the absence of explicit suffixation. From the very title of his article, he attributes this absence to a general tendency to avoid the accumulation of (adjectival) suffixes, which is interpreted itself as a manifestation of linguistic economy, of a “spinta alla brevità” (452), “a tendency towards brevity”.

Migliorini's seminal article contains other important observations. One such observation is that the phenomenon is particularly frequent with adjectives derived from proper names, both place names and names of persons. In Italian, examples abound with base-nouns ending in *-ano* and *-ino*, as in the examples cited above, but Migliorini also documents examples of other suffix-like final strings like *-aico* (*rum giamaico* ← *Giamaica*), *-ando* (*a' groenlandi laghi* ← *Groenlandia*, FOSCOLO), *-aneo* (*flotta mediterranea* ← *Mediterraneo*), *-asco* (*chierici regolari somaschi* ← *Somasca*), *-ello* (*toscanello* 'from Toscanello'), *-eo* (*spirito odisseo* ← *Odissea*, MALAPARTE), *'-ico* (*acqua borica* ← *acido borico*), *-io* (*californie selve* ← *California*, LEOPARDI), *-ivo* (*formazioni sostantive* ← *sostantivo*), *-one* (*territorio grigione* ← *i Grigioni*), *-uno* (*val Belluna* ← *Belluno*), *'-olo* (*camaldoli* 'inhabitants of Camaldoli') or *-icolo* (*produzione cunicola* 'di cunicoli', instead of *cunicolicola*). Another important observation stresses the sporadic nature of the phenomenon: Migliorini shows that the presence of a suffix-like final string is not a sufficient condition (447) and that the phenomenon is more widespread in older and regional varieties of Italian than in modern standard language (448, *passim*). He further distinguishes between cases that Italian borrowed from other languages, mostly Latin but also Spanish and other European languages, and autonomous Italian creations. His observations on supposed semantic factors, viz. the distinction between “aggettivi d'inerenza” and “aggettivi di relazione” (446), seem somewhat less clear to me (*cf.*, for a similar impression, Crocco Galès 1991: 182). Migliorini contends that some of the cases under consideration should be interpreted as semantic extensions from an “aggettivo d'inerenza”, i.e. “un sostantivo adoperato come aggettivo” (446), “a noun used as an adjective”, to a relational adjective, as in the passage from an appositional structure like *banchiere strozzino* 'usurious banker; lit. banker userer',

where *strozzino* is a noun with an adjectival function, to *patti strozzini* ‘usurious pacts’, where a paraphrase like ‘pacts that are usurers’ is impossible.

The more recent literature on Italian word-formation has not added many new insights relating to our topic. Scalise (1983: 308) rightly states that in cases like those cited above no cancellation of suffixes is involved (note that Migliorini also spoke of “avoidance”, not of cancellation). Rather, he interprets the phenomenon as a “preventive strategy” in the spirit of Dressler (1977). The process is classified as one of transcategorisation. Crocco Galèas (1991: 171-228), an exhaustive study of Italian ethnic adjectives and nouns, speaks of “conversion”, even in those cases where the output is a nominal inhabitant-name, such as *Abbiano* → *abbiani* ‘inhabitants of Abbiano’ (171). Like Migliorini, she states that this kind of conversion has lost importance in standard Italian (173), while it is better represented in the dialects (181). She also agrees with Migliorini on the sporadic nature of the process (183-185), which she proposes to describe by means of a “schema”, i.e. “a fossilised rule with weak analogical activity” (185). In Schweickard’s 1992 monograph on “Deonomastik”, some pertinent Italian examples are mentioned *en passant* on p. 129 and referred to as zero-derivations (*Nullableitungen*), but there is no discussion of the theoretical problems involved (Migliorini’s article is missing in the bibliography). And finally, the problem has been treated in Rainer (2004: 408), in line with the views expounded in the present paper.

2.2. French

The French discussion, which has been going on right up to the present day, was sparked off by Corbin & Plénat (1992),² who propose a unitary account of facts as the following:

- (1) *Marie* ‘Mary’ → *mariste* ‘member of the Société de Marie’ / **mariiste*
- (2) *Mazarin* → (*Bibliothèque* ‘library’) *Mazarine* ‘founded by Mazarin’ / **Mazarinine*
- (3) *palier* ‘stairwell’ → (*porte* ‘door’) *palière* ‘opening towards the stairwell’ / **paliérière*
- (4) *pontife* ‘Pontifex’ → *pontifier* ‘to pontificate’ / **pontififier*
- (5) *féminin* ‘feminine’ → *féminité* ‘femininity’ / **fémininité*
- (6) *wolof* → *wolophone* ‘wolof-speaking’ / **wolofophone*

According to Corbin and Plénat, the formal anomalies observable in (1) to (6) are all to be accounted for by one unitary haplological mechanism, formulated in the framework of autosegmental phonology, which allows one or two melodic segments to be linked to the same position(s) on the CV-skeleton at a morphological juncture. This account, according to the authors, has the advantage

² There is no reference, in the French literature, to the Italian contributions summarised in §1.1.

over a purely stipulative truncation rule that it predicts – as a consequence of the prohibition of crossing lines – that this kind of haplology may affect at most a sequence of two segments, one vocalic and one consonantal. This prediction is said to be borne out by the oddness of *améthyste* ‘amethyst’ → **améthyste* ‘specialist of amethysts’, as a haplological form of a hypothetical *améthystiste*, due to the fact that *-iste* (phonologically /ist/) consists of three segments.

Corbin and Plénat’s account prompted a critical response by Roché (cf. Roché 1993). His main objection was that the data in (1) to (6) do not constitute a homogeneous set. Type (1), he maintains (74-77), is already covered by a more general rule which truncates the final vowels of bases with more than four segments (cf. *Castro* → *castrisme*, *Bouddha* → *bouddhisme*, etc. vs *Mao* → *maoisme*). Type (2) is attributed to a morphological rule of gender inversion (77-79) that was also operative with other bases with suffix-like final strings, like *Mansart* (proper name) → *mansarde* ‘garret’, *Sorbon* (proper name) → *Sorbonne*, etc. As Roché rightly points out, the latter cases definitively may not be accounted for by haplology, since *-ard*, *-on*, etc. would not be suitable suffixes (cf. **mansartard*, **sorbonon*), though he grants haplology to have played a role in the genesis of gender-inversion. The most intricate cases are examples in *-ier* like (3), for whose analysis Corbin & Corbin (1991) had made extensive use of haplological truncation of *-iérier* to *-ier*, an analysis refuted by Roché (cf. 79-83). However, since this type of analysis has also been abandoned in Corbin (2001: § 2.), I will not indulge any longer in this aspect of the controversy. In the third part of his note (83-90), Roché analyses the role of haplology in scientific vocabulary and in blends. As far as scientific vocabulary is concerned, he finds that there are more “virtual”, i.e. potential but unrealised haplogies than actual ones. The most important determining condition seems to be the recoverability of the stem. With respect to blends, he states that, contrary to the claim of Corbin & Plénat (1992), haplogies involving more than two identical segments are quite common, as in *informance*, a blend of *information* and *performance*.

In their reply (cf. Corbin & Plénat 1994), Corbin and Plénat reject this last argument (141-143), arguing that, contrary to affixation and compounding, blending is not based on a linear sequence of elements but on their superposition. They equally reject Roché’s contention that the assumption of haplology involving just two segments is unnecessary (143-154). Since the whole matter is not directly relevant to our purpose, I may dispense myself of taking a stand on this controversy about the nature and the boundary conditions of haplology (in French). The third part of their reply (154-164) is again dedicated to the suffix *-ier*, so dear to Danielle Corbin in the last decade of her life. She accepts some of Roché’s criticism, but still maintains that haplology – “ou son équivalent formel” (155) – is inevitable, in some instances at least. The additional remark “or its formal equivalent” announces a change of opinion about the kind of process involved in formations like (3) which is then expounded more explicitly in Corbin (2001).

This last, though still somewhat tentative statement of Danielle's on haplological adjectives in *-ier* is again the result of a controversy with Michel Roché. In Roché (1997: 27-33) types (2) and (3) were treated as a kind of noun-adjective conversion. Two arguments are advanced in favour of such a treatment. The first one, already present in his note written in 1993, states that the suffix supposedly suppressed by haplology in many instances is not the suffix to be expected after the bases in question: thus, *océan* 'ocean' would never select the adjectival suffix *-an* (cf. **océanan*), and nevertheless we have *porte océane* 'door to the ocean' (said of Le Havre), etc. But if the suffixes could never have been added to those bases, there is of course no reason to expect them to have been deleted by haplology. Rather, Roché assumes that the nouns were directly turned into adjectives by conversion. This solution, he claims, is supported by the fact that noun-adjective conversions on the basis of nouns with suffix-like final strings form a semantically coherent set equivalent to relational adjectives in *-al/-el*. The base, according to Roché, is normally a noun with the feature [+male] — though exceptions like *Vatican* → (*Bibliothèque*) *Vaticane* may be found —, ends in a suffix-like string (most often *-ier(e)* and *-in(e)*, but also *-ard(e)*, *-ien(ne)*, *-on(ne)*, *-ot(te)*, *-an(e)*, *-et(te)*, *-ant(e)/-ent(e)* and more rarely *-ain(e)*, *-at(e)* or *-ois(e)*), and must have distinct masculine and feminine forms (hence the oddness of *exploit alpiniste* 'great alpinistic feat', *mémoire libraire* 'librarian's memory', etc.). Roché also notes a tendency for the adjective to be feminine if the base-noun is masculine, serving the purpose of differentiation. He finally dwells somewhat on the difficulty of distinguishing our noun-adjective conversions from cases of noun-noun appositions or compounds like *abeille maçonne* 'worker; lit. bee mason'.

In her reply, Corbin (cf. Corbin 2001) defends the position that cases like the ones just mentioned are not the result of conversion but of a kind of suffixation where the suffix is inhibited by the form of the base. Two properties are said to differentiate our data from ordinary noun-adjective conversions: first, the meaning of ordinary noun-adjective conversions is not relational but one of characterisation (cf. colour adjectives like *orange*), and second, the base nouns always end in a suffix-like string (cf. *bibliothèque Mazarine* vs **Colberte* 'founded by Colbert'). Corbin now proposes a treatment vaguely inspired by optimality theory,³ where our formations are seen as the result of interacting constraints. One such constraint is the "contrainte de conformité structuro-sémantique", which corresponds to the principle of compositionality. This constraint would favour, e.g., the outcome **sous-mer* (or **sub-mer*) for the meaning 'lit. under sea'. But in this case the "contrainte de conformité catégorielle", which requires the word-ending to conform to a prototypical ending of its syntactic category, wins over the preceding constraint, and we get *sousmarin*, since the whole word is an adjective and *-in* is the required adjectival suffix. The adjectives of our data also respect this

³ On Optimality Theory, cf. the state of the art report in McCarthy (2002).

latter constraint, in so far as the adjectives end in a suffix-like string, but they violate the compositionality constraint, since there is no suffix that would correspond to the relational meaning. The avoidance of an explicit suffix is explained by Corbin by ranking the following “contrainte d’inhibition” above the compositionality constraint: “En français, l’application d’un suffixe adjectival à une base nominale dont la rime finale a déjà la forme phonique d’un suffixe adjectival tend à être inhibée par cette dernière”.⁴ The interaction of these constraints is said to account for the fact that the meaning of our adjectives does not necessarily correspond to the meaning of the suffix homonymous with the inhibitory final string. The non-coercitive nature of the inhibition constraint should explain why we sometimes do find an explicit derivative beside the adjective showing inhibition (cf. *rue piétonne* / *piétonnière* ‘pedestrian street’, from the base-noun *piéton* ‘pedestrian’). The tendency of our adjectives to be used in the gender opposed to that of the base, finally, is seen as a kind of compensation of the “brutal character” of the violation of the compositionality constraint.

Corbin’s arguments, however, failed to convince Roché. In Roché (2005), he first dismisses — with good reason — her objection that noun-adjective conversion can only yield qualitative adjectives in French (340). Corbin’s second objection was that conversion could not explain the difference between *bibliothèque mazarine* ‘library founded by Mazarin’ vs. **colberte* ‘founded by Colbert’, which she attributed to the fact that *Mazarin* ends in the suffix-like string *-in*, while the *-ert* of *Colbert* has no suffixal counterpart. Roché argues (338, fn. 35) that the oddness of *bibliothèque colberte* is better attributed to the fact that the conversion of proper names into relational adjectives has become unproductive in modern French, witness the oddness of *bibliothèque jospine* ‘founded by Jospin’.

Roché therefore continues to view the process as one of conversion and identifies four conditions which favour its use (338-340): (1) the presence of a suffix-like final string; (2) the fact that the base is [+male], and therefore has two genders in French, which allows to differentiate formally base and derivative; (3) the fact that the base noun has itself been derived via conversion from an adjective (as in (*véhicule*) *automobile* ‘self-propelled (vehicle)’ → *automobile* ‘car’ → (*exposition*) *automobile* ‘car (exhibition)’); (4) the fact of pertaining to a particular lexical series, such as ethnic names or names of members of religious communities. With few exceptions, according to Roché, all cases share property (2), while they differ with respect to the additional properties.

In conclusion, I would say that this exchange of notes between Lille and Toulouse has brought to light several important aspects of our phenomenon, most importantly Roché’s insight, later also adopted by Corbin, that a distinction has to

⁴ Translation: “In French, the attachment of an adjectival suffix to a nominal base whose final rhyme has already the phonic form of an adjectival suffix tends to be inhibited by the latter.”

be made between haplology proper (cf. examples (4) to (6)) and cases of avoidance of suffixation due to the presence of a suffix-like string in the base. While haplology may affect any pattern of word-formation as long as certain phonological requirements are met, the phenomenon of inhibited suffixation is restricted to relational adjectives in French, just like in Italian or Spanish. The four factors favouring conversion identified by Roché all have direct equivalents in our analysis of Spanish, but we will see that Spanish also presents some data that might cast doubt on the conversion analysis.

2.2. Other languages

In the general linguistic literature, haplology was first⁵ touched upon systematically by Dressler (1977), who maintained that it is an output-constraint particularly frequent with VC+VC sequences in suffixation (where + stands for the morpheme-boundary and *V* and *C* for identical vowels and consonants). Such sequences are either avoided by adding a rival suffix, by avoiding suffixation altogether (cf. *Honig* 'honey' → **honig* / **honig-ig* 'full of honey') or by eliminating one of the two VC sequences (see examples (4) to (6)).

The next major contribution was Stemberger (1981). This study concentrated on cases of haplology in inflection, like English *the boys' bikes* instead of expected, but ungrammatical **the boys's bikes*. Stemberger proposed to formulate rules of inflection in an output-oriented manner as 'Make X end in Z' or 'Make X end in morpheme Z', rather than the traditional 'Add Z to the end of X'. Since *boys* already ends in *-s*, the only effect of such an output-oriented rule would be to add morphological structure to the word. In Stemberger's autosegmental framework, the final *-s* of *boys'* is simultaneously linked to the plural and the genitive morpheme.

The goal of Menn & MacWhinney (1984) is to explain the pervasiveness of what they call the *Repeated Morph Constraint* from a psycholinguistic point of view. This not totally coercitive constraint, in their formulation, bars sequences of adjacent surface strings XY where either X and Y are both affixes or one of the two is an affix and the other a (proper subpart of a) stem (529). It is said to be the result of a strategy of affix-checking: "When speakers are attempting to attach an affix, they check items to see if they are contained in the currently activated output in the correct prosodic position. If so, they are satisfied and do not attempt further activations, but instead strengthen current ones" (533). Affixation, thus, is not regarded as a concatenative process but as "some kind of holistic template-matching" (536).

Dressler, Stemberger and Menn & MacWhinney agree on the fact that the avoidance of identical strings one of which at least is an affix is output-oriented and operates on surface representations. It was thus to be expected that the phenomenon should arouse the interest of optimality theoreticians. The most

⁵ Leaving aside Grammont's classic monograph from 1895.

comprehensive such treatments I am aware of are Yip (1998) and Plag (1998). In the spirit of Optimality Theory, they try to derive the outputs of the different cases by a language specific ranking of constraints.

One common feature of the four general linguistic studies we have just reviewed is worth pointing out before we go on to study in detail the Spanish data. In fact, they all treat cases where the affix — almost always a suffix — is phonetically identical to either another affix or to the peripheral phonetic string of the base. In the Romance data, on the contrary, beside such cases of haplology we have also found cases where the presence of a suffix-like string inhibits the attachment of a suffix with the same function but different form. As we have seen, e.g., the fact that *océán* ‘ocean’ ends in the suffix-like string *-an* favours its adjectival use (*porte océane* ‘door to the Ocean’), even though *-ique* would have been available as a regular relational suffix compatible with this base noun (*océanique*, in fact, is an established relational adjective).⁶ The avoidance of *-ique* in *porte océane*, thus, cannot have the anti-haplogenic function of avoiding repetition. Since this aspect of the Romance data seems to constitute a novelty in the general linguistic literature, we will pay particular attention to it in the following discussion.

3. Spanish⁷

3.1. Review of the literature

A first casual hint at the existence of our phenomenon in Spanish may be found in Garcés Gómez (1988), who notes with respect to the ethnic adjective *coíno*, from *Coín* (Andalusia): “la elección de esta terminación [sc. *-ino*; F. R.] se debe a la coincidencia formal entre el final de la palabra y el sufijo”⁸ (1692). Her comment on *gomero*, from *San Sebastián de la Gomera*, seems to indicate that she views the phenomenon as haplogenic in nature: “con supresión de una de las dos sílabas finales al tener el mismo fonema consonántico”⁹ (1693).

Schweickard (1992) also mentions some relevant cases like *pakistano* (100; ← *Pakistán*) or *abisinio* (130; ← *Abisinia*), but treats them as zero-derivations (*Nullableitungen*; see his index *s.v.*). No connection with the formal conditions licencing this kind of “zero-derivation” is established.

In my handbook of Spanish word-formation (*cf.* Rainer 1993), morphological haplology was given systematic consideration (*cf.* 108-109 and the index *s.v.*

⁶ From a diachronic point of view, the adjectival use of *océán* is clearly due to the influence of Latin, where the noun phrase *mare Oceanum*, with *Oceanum* in adjectival function and agreeing with the neuter head noun *mare* ‘sea’, existed alongside appositive *mare Oceanus*.

⁷ Where meaning is not relevant for the argument, it will not be indicated, in order to save space. For the same reason, no explicit references to sources can be made.

⁸ Translation: “The selection of this ending is due to the formal coincidence between the end of the word and the suffix.”

⁹ Translation: “with suppression of one of the two final syllables because they have the same consonantic phoneme”.

Haplogie). In one set of examples, haplology reduces two identical sequences to one at a morphological juncture: *tarifa* + *-ificar* → *tarificar*, *Gracián* + *-iano* → *graciano*, *Aachen* + *-ense* → *achense*, *infinito* + *-itud* → *infinitud*, *panadero* + *-ería* → *panadería* (here, some might prefer to see a suffix *-ía*, not *-ería*, or a paradigmatic relationship between *-ero* and *-ería*), *Fidel* + *-ólogo* → *fidélogo*, *feminino* + *-idad* → *feminidad*, *ídolo* + *-ólatra* → *idólatra*, *símbolo* + *-ología* → *simbología*, etc. This list contains both words borrowed from other languages and nonce-formations, which attest the – at least occasional – productivity of the process. In a second set of examples, the aversion against identical sequences at the morpheme juncture manifests itself through the choice of a rival suffix: *Batista* → *batistiano* (vs *Castro* → *castrista*), *-ción* after verbs ending in *-mentar* vs *-miento* after verbs ending in *-ionar*, etc. Finally, it was stated that in many instances the repetitive sequence is tolerated in Spanish: *azada* → *azadada*, *calabaza* → *calabazazo*, *madera* → *maderero*, *vehemente* → *vehementemente*, etc. Cases of inhibition of suffixation by suffix-like final strings of the type *Toscana* → *toscano* were not counted as instances of haplology but of conversion (cf. p. 687).

In the following discussion of the data, which is based on a systematic analysis of *DEA*, *DILE* and *DGT*, we will concentrate on this latter type. The data will be ordered according to the suffix-like final strings, and within these sets we will distinguish adjectives derived from place names, names of persons and common nouns. Other relevant descriptive parameters are the nature of the final string (morpheme or only string of phonemes?), the relevance of a formal distinction between final string and suffix (e.g. feminine vs. masculine gender) and the productivity of the process.

3.2. The Spanish data

3.2.1. The conversions ‘language / people X’ → ‘of language / people X’: While real cases of inhibition of suffixation, by definition, are sensitive to the final string of the noun, language names appear to be freely convertible, quite independently of the formal make-up of the base. This seems to be due to the fact that Spanish language names are normally themselves derived from ethnic adjectives via conversion. We will refer to such cases as secondary uses of adjectives, and so distinguish them from proper cases of inhibition of suffixation. The following are a representative sample of language names and the corresponding relational adjectives:

(7)	Ethnic adjective	Language name	Relational adjective
	<i>italiano</i>	<i>el italiano</i>	<i>lecturas italianas</i> ‘en italiano’ ¹⁰

¹⁰ I sometimes give Spanish paraphrases in order to highlight the semantic relation with the base noun.

	<i>el bable</i>	<i>el vocalismo bable</i> ‘del bable’
	<i>el eusquera</i>	<i>sufijos eusqueras</i> ‘del eusquera’
<i>guaraní</i>	<i>el guaraní</i>	<i>palabras guaraníes</i> ‘del guaraní’
<i>mapuche</i>	<i>el mapuche</i>	<i>préstamos mapuches</i> ‘al mapuche’
	<i>el pali</i>	<i>la literatura pali</i> ‘en pali’
<i>tocario</i>	<i>el tocario</i>	<i>textos tocarios</i> ‘en tocario’
etc.	etc.	etc.

The same freedom may be observed in the following type of noun-adjective conversion where the name of a people, tribe, etc. is converted into the corresponding relational adjective:¹¹

(8)	Ethnic name	Relational adjective
	<i>los asirios</i>	<i>la dominación asiria</i> ‘de los asirios’
	<i>los baturros</i>	<i>la entereza baturra</i> ‘de los baturros’
	<i>los británicos</i>	<i>la flema británica</i> ‘de los británicos’
	<i>los beduinos</i>	<i>la música beduina</i> ‘de los beduinos’
	<i>los godos</i>	<i>la lengua goda</i> ‘de los godos’
	<i>los olmecas</i>	<i>la cultura olmeca</i> ‘de los olmecas’
	<i>los suevos</i>	<i>el reino suevo</i> ‘de los suevos’

We now turn to cases where the formal identity of the final string of the base with a suffix seems to play a crucial role in licensing the relational adjective. The treatment will follow the alphabetic order of the final suffix-like strings.

3.2.2. Bases in *-ado*: All three examples I have come across are secondary uses of adjectives: *ataque aliado* ‘de los aliados’, *intereses hacendados* ‘de los hacendados’, *asistencia letrada* ‘por parte de un letrado’. Note that *-ado* is not a relational suffix.

3.2.3. Bases in *-al*: Here we have to distinguish two groups. On the one hand, there is a small group of ethnic adjectives, where the inflectional ending *-o* is added, even though *-al*, not *-alo*, is the form of the adjectival suffix (cf. *oriental*, *provenzal*): *El Arenal* → *a.alo*, *Navalmoral de la Mata* → *m.alo*. In the second group, *-al* remains unaltered and the bases are common nouns: *gritos animales*, *la raíz menestral de Barcelona*, *la materia mineral*, *formas numerales* ‘de numerales’, *una función ordinal* ‘de ordinal’. Note that *-al* could never be attached to words in *-al*, and that consequently we are certainly not dealing here with cases of haplology.

¹¹ On the intricate relationships between names of peoples, countries and the corresponding relational adjectives, cf. Roché (2005: 331-335).

3.2.4. Bases in *-(i)an(V)*: Examples are relatively frequent with this final string. We will first treat bases in *-an(V)* and then separately those in *-ian(V)*.

With place names, there is one series ending in *-án*. The adjective presents inflectional *-o*, in accordance with the canonical form of the suffix, which is *-ano*.¹² The bases of the Asian subseries mostly end in *-(i)stán*: *Adjaristán* → *a.ano*, *Azerbaiyán* → *a.ano*, *Indostán* → *i.ano* (beside *indostánico*), *Pakistán* → *p.ano* (beside *pakistaní*), *Usbekistán* → *u.ano* (beside *usbeko*). The second subseries relates to American, mostly Mexican place names: *Andalicán* → *a.ano*, *Chimalhuacán* → *c.ano*, *Culiacán* → *c.ano* (beside *culiacanense*), *Michigán* → *m.ano* (beside *michigan(d)és* and *michiganense*), *Michoacán* → *m.ano*, *Ocotlán* → *o.ano*, *Teotihuacán* → *t.ano*, *San Miguel de Tucumán* → *t.ano*. I know of only one corresponding example from Spain: *Benaoján* → *b.ano*. Even with this consistent series, other derivative options are available, as the indicated rival forms show (cf. also *Yucatán* → *yucateco*, *Ampurdán* → *ampurdanés*, *Irán* → *iraní*, etc.). The second toponymic series is derived from bases ending in *-ana*: *Botsuana* → *b.ano*, *Campo de Criptana* → *c.ano*, *República Centroafricana* → *c.ano*, *La Habana* → *h.ano* (only with *tabaco*, otherwise: *habanero*), *República Dominicana* → *d.ano*, *Sollana* → *s.ano*, *Toscana* → *t.ano*. Again, other derivative options are possible, as one can see. Bases in *-ano* are very rare. The only current case is a borrowing: *Vaticano* → *v.ano*, and so are *Bassiano* → *b.ano* and *Celano* → *c.ano*. *Somontano* → *s.ano* (cf. *vino somontano* ‘from Somontano’), just like *centroafricano* or *dominicano*, could also be interpreted as secondary uses of established adjectives, i.e. including a chain of derivation adjective → noun → adjective. This predominance of bases different from *-ano* probably is no coincidence and serves the purpose of differentiating noun and adjective. Examples involving names of persons as bases are extremely rare: *Trajano* → *trajano*, a calque of Latin *traianus*, in fact, is the only example I know of. The situation with common nouns is more intricate. A term like *Federación Luterana* most naturally refers to the confederation of the Lutherans, but could also be referred more loosely to Luther, and analogous considerations apply to *Escuela Franciscana*. But in other instances, it seems inevitable to relate the adjective to the corresponding noun in *-ano*: *habilidad artesana* ‘de artesano’, *movimiento ciudadano* ‘de ciudadanos’, *su modesto vivir hortelano* ‘de hortelano’, *la mar oceána* ‘el océano’.¹³

The words ending in *-ian(V)* are treated separately here, since *-iano* is a productive suffix both with place names, common nouns and especially with names of persons. With place names, the following examples were found: *Ariana* → *ariano*, *Bactriana* → *b.iano*, *Gordiana* → *g.iano*, *Louisiana* → *l.iano* (beside

¹² But note that in recent *talibán* the ending remains unchanged: *la insurgencia talibán* ‘de los talibanes’. The base, however, is not a place name here, but the name of a religious or political group.

¹³ Such relationally used adjectives must be distinguished from characterising adjectives like (*amor*) *tirano*, derived from the noun *tirano* via conversion and meaning ‘like N’.

louisianeño), *islas Marianas* → *m.iano* (beside *marianés*), *Sogdiana* → *s.iano*. With names of persons, I am only aware of *Gracián* → *g.iano* (beside *gracianesco*); the use of a rival suffix seems to be the preferred option: *Justiniano* → *justiniano*. The examples with common nouns are all secondary uses of adjectives: *una voz gregoriana* ‘propia del canto gregoriano’, *la familia salesiana* ‘de los salesianos’, *los centros teresianos* ‘de las teresianas’.

3.2.5. Bases in *-ancV*: There is only one ethnic adjective on record: *Tudanca* → *tudanco*. The suffix *-anco* is very rare, but cf. *Hoyo* → *hoyanco*.

3.2.6. Bases in *-ar*: The only example occurs with a place name and shows a secondary use of an adjective: *islas Baleares* → *balear* ‘de las islas Baleares’.

3.2.7. Bases in *-ariV*: Examples with place names: *Agaria* → *agario*, *Icaria* → *icario*; *islas Canarias* → *c.ario*, *Gran Canaria* → *g.ario*, *Candelaria* → *c.ario*, *(El) Rosario* → *r.ario*. The first two cases may be amenable to those to be discussed in §3.2.21, while in the Spanish and Latin American examples we seem to have to do with secondary uses of adjectives. We are certainly not dealing with cases of haplogy, since *-ario* is not a productive suffix forming ethnic adjectives. With common nouns, words in *-ariV* normally form the relational adjective in *-al*, but conversion is not unknown: *asociación empresaria* ‘de empresarios’, used instead of *empresarial* in Argentina, *condición funcionaria* ‘de funcionario’, *tatuaje legionario* ‘de legionario’, perhaps also *asociación proletaria* ‘de los proletarios’. *Anticuario* in adjectival uses like *librería anticuaria* does not qualify for semantic reasons, since it means ‘de libros antiguos’ and not ‘de anticuarios’.

3.2.8. Bases in *-arrV*: The only example is *Navarra* → *navarro*.

3.2.9. Bases in *-ascV*: Only two ethnic adjectives from Italy are on account: *Beinasco* → *b.asco*, *Somasca* → *s.asco*. But: *Tabasco* → *tabasqueño*.

3.2.10. Bases in *-(d)or*: As I have already pointed out in Rainer (1993: 451-452), deverbal adjectives in *-(d)or* often take over a relational function in present-day Spanish: *una expedición buceadora* ‘de buceo, de buceadores / *que bucea’, etc. What remains to be mentioned here are examples of the use of *nouns* ending in *-(d)or* as relational adjectives: *posición acreedora / deudora* ‘de acreedor / deudor’, *geometría agrimensora* ‘propia de un agrimensor’, *escopeta cazadora* ‘de cazador’, *presencia censora* ‘de censor’, *bodas labradoras* ‘de labradores’, *adolescencia pastora* ‘de pastor’. It may well be that such uses, which it seems best to treat as conversions, are facilitated by the adjective-like ending of the nouns. Note that Spanish behaves quite differently from Italian or French (cf. Roché 2005: 330-331) here.

3.2.11. Bases in *-en(V)*: Most of the relevant adjectives are derived from place names: *Macarena* → *m.eno* and *Magdalena* → *m.eno* from the Spanish-speaking world,¹⁴ the rest mostly from the Middle East: *Adiabena* → *a.eno*, *Caracena* → *c.eno*, *Comágene* → *c.eno*, *Gordiena* → *g.eno*, *Mostena* → *m.eno*, *Olimpena* → *o.eno*, *Osdroena* → *o.eno*, *Paretacena* → *p.eno*, *Pelena* → *p.eno*; *Inghen* (Germany) → *ingeno*. *Tirreno* in examples like *costas tirrenas* is probably best interpreted as a secondary use of the adjective present in (*mar*) *Tirreno*. This case is also exceptional because the base would be masculine and end in *-o*, while in all other ethnic adjectives there is an *-a/-o* contrast between base and derivative. The same is also true of the following two secondary uses: *el mioceno* → *colinas m.enas*, *el oligoceno* → *terreno o.eno*. A literary example of a derivative from a common noun is *anabolenos*, as in *lenguas anabolenas* ‘como la de Ana Bolena’.¹⁵

3.2.12. Bases in *-eñV*: There is only one relevant ethnic adjective: *Salobreña* → *s.eño* (beside several suffixed forms).

3.2.13. Bases in *-eV*: Many cases can be found with place names, which invariably end in *-a*: *Arimatea* → *a.eo*, *Caldea* → *c.eo*, *Eritrea* → *e.eo*, *Galilea* → *g.eo*, *Guinea* → *g.eo* (cf. *plátano guineo*; the normal adjective being *guineano*), *Nemea* → *n.eo*, and many more. As one can see, most place names are located in the Orient. In Spain, with the exception of *Zalamea de la Serena* → *z.eo* (beside *zalameano*), place names in *-ea* seem to prefer *-ano*: *Altea* → *alteano*, *Batea* → *b.eano*, *Igea* → *igeano*, etc.; recent *Kampuchea* → *k.eano* seems to indicate that this is the productive series. In a combination like *región egea* we have to do with a secondary use of the adjective of (*mar*) *Egeo*. In *islas Borromeas*, the base is the name of a family (*Borromei*), of a person in *la feria matea* ‘de San Mateo’ (Logroño) and *amorreo* ‘descendiente de Amorreo’.

3.2.13. Bases in *'-eV*: The only relevant example with a place name is the secondary use of *mediterráneo* in examples such as *la flota mediterránea* ‘del Mediterráneo’. The same is true for a nonce-formation like *su avidéz tintórea* ‘de sustancias tintóreas’ (*DEA*).

3.2.15. Bases in *-er(V)*: Cases with place names are rare: *Alcácer* → *a.ero*, *Carboneras* → *c.ero*, *Gomera* → *g.ero*, *Las Pedroñeras* → *p.ero*; *Eleutera* → *e.ero*. All bases, as one can see, end in *-er* or *-era*, i.e. a string different from *-ero*. Though *-ero* is a productive ethnic suffix, other solutions seem to be preferred: *Alguer/o* → *a.és*, *Aller* → *a.ano*, *Almoguera* → *a.eño*, *Alpera* → *a.ino*, *Amer* → *a.ense*, etc. Names of persons productively take *-iano*: *Contreras* → *c.iano*, etc.

¹⁴ Other bases in *-ena* prefer *-ero*: *Archena* → *archenero*, *Maracena* → *maracenero*, *Marchena* → *marchenero*.

¹⁵ Cf. also the Columbian noun *eleno* ‘member of the ELN’.

As shown in Rainer (1993: 491), in several cases adjectives in *-ero* are more naturally referred to the homonymous personal nouns rather than to what seems to be the base: *navaja barbero* ‘de barbero’ (more natural than ‘relacionada con la barba’), etc. Here are some more examples of this kind not mentioned in my earlier work: *bigote bucanero*, *paro camionero*, *barrios chisperos*, *asociación ganadera*, *aristocracia guerrera*, *caldereta merinera*, *argot montero*, *argot navajero*, *indumento torero*. Note that this kind of derivation, contrary to what we observe with ethnic adjectives, shows no preference for feminine bases. It is also noteworthy that with personal nouns in *-ero* there is a productive rival suffix, namely *-il*: *barberil*, etc. The exact delimitation of the domain of these two rival processes is a task for future research. Taken together with those of Rainer (1993) these examples prove that this process seems to have at least a modest productivity in present-day Spanish. Non-personal bases are to be found in: *alcalde bunkero* ‘del bunker’, *sistema carretero* ‘de carreteras’ and *patero* ‘(refugiado) que llega en una patera’.

3.2.16. Bases in *-í*: The only possibly relevant example is *Malí* → *malí*. It could also be interpreted, however, as a case of conversion without morphological adaptation to the canonic shape of adjectives. Cases of this kind are relatively frequent with exotic place names (cf. already Rainer 1993: 687): *Acajutla* → *acajutla*, etc.

3.2.17. Bases in *'-icV*: With place names, we mainly find secondary uses of adjectives: *el (mar) Adriático* → *la zona a.ica*, *el polo ártico* → *las culturas á.icas*, *el (océano) Atlántico* → *los vientos a.icos*, *el (mar) Báltico* → *los países b.icos*, *la cordillera bética* → *las montañas b.icas*, *el (mar) Cantábrico* → *la zona c.ica*, *la Península Ibérica* → *una especie i.ica*, *la cordillera Ibérica* → *las serranías i.icas*; but there are also some other cases: *Ática* → *á.ico*, *Bética* → *b.ico*, *Cirenaica* → *c.aico*. Though inhibition of suffixation is relatively common with this kind of bases, one may also observe the use of explicit suffixes: *América* → *a.ano*, *Salónica* → *s.ense*, etc. With names of persons, I have only found one example of secondary use in a novel of J. Ríos: *alas frayangélicas* ‘como pintadas por Fray Angélico’. Where suffix inhibition is most frequent is with common nouns. Nouns referring to — mostly academic — disciplines in *'-ica* may productively be converted into corresponding adjectives (cf. already Rainer 1993: 687): *biónica* → *técnicas b.icas*, *botánica* → *conocimientos b.icos*, *cerámica* → *hallazgos c.icos*, *clínica* → *examen c.ico*, *dialéctica* → *juegos d.icos*, *dietética* → *manuales d.icos*, *ética* → *problema ético*, *física* → *conceptos f.icos*, *genética* → *manipulación g.ica*, *lingüística* → *métodos l.icos*, *logística* → *problemas l.icos*, *matemática* → *problemas m.icos*, *mecánica* → *las leyes m.icas*, *música* → *instrumentos m.icos*, *ofimática* → *Parque O.ico*, *política* → *luchas p.icas*, *química* → *productos q.icos*, *quiropráctica* → *centro q.ico*, etc. Historically, this productive pattern of suffix inhibition has arisen, of course, through the secondary

use of adjectives. Outside this semantic field, examples are rare: *arsénico* → *anhídrico a.ico*, *léxico* → *influencia l.ica*, *médico* → *dogmatismo m.ico*. The following examples are best analysed as secondary uses of the adjectives: *la era antibiótica* ‘de los antibióticos’, *la presidencia atlética* ‘del Atlético de Madrid’, *las listas centro-democráticas* ‘del Centro Democrático’, all three already mentioned in Rainer (1993: 687), *La cafetera* [...] *parecía dispuesta a cumplir sus deberes electrodomésticos* ‘de electrodoméstico’ (from a novel of P. Tusset). The same is true of *filarmónico*, when used as a relational adjective of *orquesta filarmónica*.¹⁶

3.2.18. Bases in *-igV*: The only relevant example is *Cabuérniga* → *c.igo*. The only ethnic adjective with a real suffix *-igo* is *arábigu*.

3.2.19. Bases in *-in(V)*: Examples of inhibition are also very common with bases ending in the suffix-like string *-in(V)*. With place names we find examples as the following: *Alhaurín el Grande* (or *de la Torre*) → *a.ino*, *Coín* → *coíno*, *San Agustín* → *a.ino*, *Venaissin* → *v.ino*, *Wisconsin* → *w.ino*; *Argentina* → *a.ino*, *Biblina* → *b.ino*, *China* → *chino*, *Famatina* → *f.ino*, *Herzegovina* → *h.ino*, *Liborina* → *l.ino*, *Oppido Mamertina* → *m.ino*, *Palestina* → *p.ino*, *Sabina* → *s.ino*, *Valtelina* → *v.ino*; while the final string of the base is distinct from *-ino* in all these cases, there is identity in some borrowings from Italy: *Amitino* → *a.ino*, *Avellino* → *avelino*, *Aventino* → *a.ino*, *Trentino* → *t.ino*. The following are examples of secondary use: (*montes*) *Apeninos* → *los desfiladeros a.inos* (rare; more common is *apenínico*), (*islas*) *Carolinas* → *la geología c.ina*, (*isla*) *Elefantina* → *e.ino*, (*islas*) *Filipinas* → *enfermeras f.inas*, (*islas*) *Malvinas* → *la crisis m.ina* (beside *malvinés* and *malvinense*). Even though inhibition is relatively common with this kind of bases, adjectives are more frequently formed via suffixation: *Almoharín* → *almoharinense*, etc. Names of persons are less common as bases: *San Agustín* → *a.ino* (beside *agustiniano*); *María Cristina* → *c.ino*. The normal way of forming the relational adjective here is with *-iano*: *Moratín* → *moratiniano*, etc. Equally low is the number of common nouns as bases: *gibelino* → *ideas g.inas*, *girondino* → *la Constitución g.ina*, *jacobino* → *el régimen j.ino*, *benedictino* → *paciencia b.ina*.¹⁷

3.2.20. Bases in *-ista*: As mentioned in Rainer (1993: 568), personal nouns in *-ista* are also sometimes used as relational adjectives: *labor coleccionista* ‘de coleccionista’, *labor medievalista* ‘de medievalista’, *un equipo submarinista* ‘de submarinistas’, etc. Here are some more examples of this kind: *toreo artista* ‘de artista’, *labor diccionarista* ‘de diccionarista’, *hazaña paracaidista* ‘de paracaidista’. It is not certain, however, that we are dealing here with a process of

¹⁶ Of a completely different nature is *a la federica* ‘a la manera de Federico el Grande de Prusia’.

¹⁷ Of a different nature, of course, are qualitative adjectives of nominal origin such as *asesino*, *cochino*, *cretino*, *gorrino*.

conversion, since in various cases the adjectives could also be related to the corresponding nouns in *-ismo* (cf. *labor coleccionista* ‘en el campo del coleccionismo’, etc.) or directly to the base noun (*labor coleccionista* ‘que tiene que ver con la colección (de cuadros)’, etc.). Note that Spanish *-ista* is also currently used today to form relational adjectives (cf. Rainer 1993: 570), but the preferred bases do not seem to be the same as in the examples above: *el gobierno gonzalista* ‘de Felipe González’, *el defensa malaguista* ‘del Málaga (a football club)’, *el Bilbao ochocentista* ‘del Ochocientos’, etc.

3.2.21. Bases in *-iV*: Place names in *-ia* very commonly form their ethnic adjective via conversion: *Asiria* → *a.io*, *Bohemia* → *b.io*, *Bosnia* → *b.io*, *Dacia* → *d.io*, *Estiria* → *e.io*, *Estonia* → *e.io*, *Macedonia* → *m.io*, *Namibia* → *n.io*, *Polinesia* → *p.io* (beside *polinésico*), *Serbia* → *s.io*, *Siria* → *s.io*, *Tesalia* → *t.io*, *Ucrania* → *u.io* (beside *ucraniano*), and many more.¹⁸ Cases from the Spanish-speaking world are rare: *Santa Amalia* → *a.io*. There is an overwhelming preference for feminine bases; only exceptionally the base ends in *-io*: *Corintio* → *c.io*. With names of persons as a base I only know of one relevant example: *San Basilio* → *b.io*. Common nouns are equally rare: *patricio* → *el orden p.io*, *patria* → *amor p.io*.¹⁹

3.2.22. Bases in *-ivV*: The only case with a place name is a secondary use: (*islas*) *Maldivas* → *m.ivo*. With common nouns we find some isolated cases: *sustantivo* → *oraciones s.ivas*, *ojiva* → *arco ojivo* (beside *ojival*), *perspectiva* → *juegos p.ivos* (rare).

3.2.23. Bases in *-ón*: There is only one case with a place name as a base: *los Grisones* → *g.ón*. With common nouns, I know of no relevant relational adjective, but cf. *chaquetas mariconas* ‘propias de maricones’ and *jamona* ‘corpulent (of a woman)’, from *jamón* ‘ham’. The latter could be a case of haplology, since *-ón* would be the right suffix (cf. *chichón*, etc.).

3.2.24. Bases in *-oriV*: Only one possible example is known to me: *torneo oratorio* ‘de oratoria’. From a historical perspective, of course, the adjective is primary.

3.2.25. Bases in *-orrV*: The only example is a possessive adjective: *modorro* ‘que tiene modorra’.

¹⁸ Cf. also the noun *bolonio* ‘diplomado del Colegio Español de Bolonia’.

¹⁹ *Murrio*, derived from *murria*, is a possessive adjective.

3.2.26. Bases in *-osV*: I am aware of only one relevant example, an ethnic adjective: *La Ginebrosa* → *ginebroso*. Note that *-oso* does not productively form ethnic adjectives (cf. Rainer 1993: 647).

3.2.27. Bases in *-udV*: Again there is only one relevant ethnic adjective: *Masmuda* → *masamudo*. The suffix *-udo*, again, is not used productively in the formation of ethnic adjectives (cf. Rainer 1993: 664).

3.2.28. Bases in *-unV*: The only example with a place name comes from Italy: *Belluno* → *beluno* (beside *belunense*). The other two examples refer to Basque political parties: *Herri Batasuna* → *b.uno* (beside *batasunero*), *Eusko Alkartasuna* → *a.uno*.

3.2.29. Conversions from bases without a homonymous adjectival suffix: The fact that our kind of process is by and large restricted to bases with a final string homophonous to an adjectival suffix is very strong evidence that “suffix-likeness” is one crucial licencing factor. As the following list of remaining cases shows, however, some bases also have final strings homophonous to non-adjectival suffixes, and in some cases there is no resemblance with any suffix whatsoever. Again, we will begin with place names. From outside the Spanish-speaking world we have: *Los Abruzos* → *abruzo* (beside *abrucés*), *Acaya* → *acayo*,²⁰ *Agatirna* → *a.irno*, *Bailundo* → *b.undo*, (*islas*) *Bisayas* → *b.ayo*, *Cabira* → *c.iro*, *Cachemira* → *c.iro*, *Gelono* → *g.ono*, *Himalaya* → *h.ayo*, (*islas*) *Lucayas* → *Layo*, *Marruecos* → *m.ueco* (beside more frequent *marroquí*), *Mazaka* → *m.aco*, *Mirtos* → *mirto*, (*islas*) *Malucas* → *m.uco*,²¹ *Noruega* → *n.uego*, *Pampanganga* → *p.ango*, *los Sudetes* → *s.ete*, *Suiza* → *suizo*, *Utah* → *uto* (beside *utahéño*), *Zimbabue* → *z.uo*. From the Spanish-speaking world: *Acebedo del Río* → *a.edo*, *Alameda de Gardón* → *a.edo*, *Azuay* → *a.ayo*, *Las Batuecas* → *b.ueco*, *Bélmez de la Moraleda* → *m.edo*, *Brihuega* → *b.uego*, *Guajira* → *g.iro*, *Huertapelayo* → *p.ayo*, *Mazuecos* → *m.ueco*, *Mosquita* → *m.ito*, *Paraguay* → *p.ayo*, *Puerto Ayacucho* → *a.ucho*, *Putumayo* → *p.ayo*, *Torralba de Calatrava* → *t.albo*, *Uruguay* → *u.ayo*. Derivations from names of persons mainly refer to religious orders: (*hermandad de la*) *Aurora* → *auroro*, *San Bernardo* → *b.ardo*, *Calatrava* → *c.avo* (the ethnic adjective is *calatraveño*!), *San Camilo* → *c.ilo*, *Cartuja* → *c.ujo* (beside *cartujano*), *San Jerónimo* → *j.imo* (beside *jeronimiano*); cf. also *comunidad clarisa* ‘de las clarisas’. *Euskadikoezquerro* is the relational adjective of *Euskadiko Ezquerria*, a Basque political party.²² Relational adjectives derived

²⁰ By far the most frequent ending, in this miscellaneous class, is *-ayo*. This could be a consequence of the fact that speakers assimilated it to the many cases in *-io* of 3.2.21.

²¹ The suffix *-uco* is marginal with ethnic adjectives (cf. Rainer 1993: 663).

²² For some examples of adjectives (or nouns) derived from acronyms, cf. Rainer (1993: 687): *UEFA* → *uefo*, *RUMASA* → *rumaso*, *DINA* → *dino*, *FIDECAYA* → *fidecayo*. As one can see, the base-noun is always feminine.

from common nouns with non-suffix-like final strings are relatively rare: *resistencia esclava* ‘de los esclavos’, *idea güelfa* ‘propia de los güelfos’, *actividad pirata* ‘de los piratas’, *actividad joyera y orfebre* ‘de orfebres, de orfebrería’, *tupamaro* ‘miembro de Tupac Amaru’, also used adjectivally: *la violencia tupamara* ‘de los tupamaros’.

4. Conclusion

Our collection of Spanish data confirms many of the essential traits of our phenomenon identified already in the discussion of the corresponding Italian and French cases.

Most cases may not be analysed as haplologic, since the phonetically similar suffix could never be added to the relevant base due to the affix’s restriction or because the inhibited suffix is not productive with the relevant kind of base. So, for example, *tudanco*, the ethnic adjective corresponding to *Tudanca*, cannot be a haplological reduction of **tudancanco*, since *-anco* is not a productive ethnic suffix and the intermediate stage thus highly improbable. It is therefore preferable to view our phenomenon as one of avoidance (Migliorini) or inhibition (Corbin) of suffixation because of the presence of an identical or highly similar suffix-like string, and not of avoidance of the repetition of phonetically identical or highly similar sequences at the morphological juncture (haplology).

A tricky question is whether we should distinguish inhibition of suffixation from conversion. Roché (2005: 341) concludes for French that nothing speaks against an analysis as noun-adjective conversion. Suffix-likeness is simply regarded as one of several conditioning factors for this type of conversion. Now, some of the Spanish data seems to be at odds with such an analysis. The problem has to do with stress assignment, and therefore does not have a direct counterpart in French. If our Spanish relational adjectives were simply derived via conversion, we should expect that stress remains where it is located in the base. However, in several Spanish examples we observe that stress is shifted to the penultimate syllable: *Comágene* → *comageno*, *Inghen* → *ingheno*, *Alcácer* → *alcacero*, *búnker* → *bunkero*, *Wisconsin* → *wisconsino*, etc. Examples such as these strongly suggest that the process is output-oriented: speakers indeed seem to adjust the base to the pattern of relational adjectives ending in *-eno*, *-ero* and *-ino*. As we have already seen in §3.2.16, Spanish also has another, relatively marginal conversion rule in the realm of ethnic adjectives which is not sensitive to the final string of the base and where the stress of the base is always preserved: *Tomalá* → *tomalá*, *Zancíbar* → *zancíbar*, *Fúquene* → *fúquene*, etc.

Just like in Italian and French, we are dealing fundamentally with a sporadic phenomenon. There are very few cases where conversion has become really productive or even obligatory, like with nouns in *-ica* designating scientific disciplines: *semántica* → *semántico*, etc. Furthermore, in many instances,

conversion is optional, as many doublets demonstrate (*culiacano* / *culiacanense*, *graciano* / *gracianesco*, *habano* / *habanero*, etc.).

The inhibition of suffixation is, by definition, subject to a constraint of formal similarity. It should be mentioned here, however, that in one small domain it seems to be (also) semantically driven, namely with — frequently nominalised — adjectives referring to friars: *agustino*, *auroro*, *basilio*, *bernardo*, *calatravo*, *camilo*, *jerónimo*. As one can see, in many such cases there is no formal motivation. Relational adjectives from names of peoples or languages are also insensitive to the property of suffix-likeness (cf. §3.2.1).

Our type of conversion has also been seen to be allergic against homonymy. There is a clear tendency to prefer as bases words ending in *-a* or in a consonant, in order to differentiate the base noun from the adjective, which invariably ends in *-o* in the unmarked form.

Like in Italian and French, our phenomenon is essentially limited to the domain of relational adjectives, mostly derived from place names or names of persons. There does not seem to be any principled reason, however, why this should be so. The explanation of this Romance peculiarity must thus be genetic. On the one hand, all three Romance languages have borrowed a similar stock of adjectives from Latin, which may have acted as leader-words (*galileo*, *asirio*, *océano*, *trajano*, etc.). To this group, we may add borrowings among the Romance languages (It. *belluno* > Sp. *beluno*, etc.). Another origin of our phenomenon is still evident from a synchronic perspective in what we called “secondary uses” of adjectives. A secondary use of an adjective is one where a certain adjective first gave rise, through ellipsis, to a noun and was then reinterpreted itself as a relational adjective dependent on this noun. Let’s take as an example *la familia salesiana*: The starting point was the name of St Francis of Sales, from which the relational adjective *salesiano* was derived (probably in modern Latin); this relational adjective was then used to form a phrase like *padre salesiano* ‘friar following the rule of St Francis of Sales’, later on reduced to *un salesiano* ‘a Salesian friar’; *la familia salesiana* could, in principle, still be interpreted in a similar fashion, referring it directly to St Francis of Sales, but the interpretation ‘the family of Salesian friars’ is more plausible and hence may induce a reinterpretation of *salesiano* as a relational adjective motivated by the noun *salesiano*. It may well be that most of our adjectives have originated in this way by reinterpretation (cf. lat. *Tusci* > *tuscanus*¹ ‘of the Tusci’ / *regio tuscana* > *Tuscana* > *tuscanus*² ‘of the Tuscana’). These hints may suffice here. A thorough diachronic analysis of the phenomenon of suffix inhibition in Romance must be left for future research.

Bibliography

Corbin, Danielle. 2001. “Du nouveau sur *beurre laitier*. Note sur une fausse conversion”. In Buridant, Cl. et al. (eds.) *Par monts et par vaux*:

- itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin Riegel.* Louvain-Paris: Peeters, 127-143.
- Corbin, Danielle and Pierre Corbin. 1991. "Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)*". *Lexique* 10, 61-145.
- Corbin, Danielle and Marc Plénat. 1992. "Note sur l'haplogie des mots construits". *Langue française* 96, 101-112.
- Corbin, Danielle and Marc Plénat. 1994. "Nouvelle note sur l'haplogie des mots construits". *Cahiers de grammaire* 19, 139-166.
- Crocco Galèas, Grazia. 1991. *Gli etnici italiani. Studio di morfologia naturale.* Padova, Unipress.
- DEA = Seco, Manuel, Olimpia Andrés, and Gabino Ramos. 1999. *Diccionario del español actual.* Madrid: Aguilar.
- DGT = Santano y León, Daniel. 1981. *Diccionario de gentilicios y topónimos.* Madrid: Paraninfo.
- DILE = Bosque, Ignacio and Manuel Pérez Fernández. 1987. *Diccionario inverso de la lengua española.* Madrid: Gredos.
- Dressler, Wolfgang U. 1977. "Phono-morphological dissimilation". In Dressler, Wolfgang U. and Oskar Pfeiffer (eds.) *Phonologica* 1976. Innsbruck, 41-48.
- Garcés Gómez, María Pilar. 1988. "La formación de gentilicios en varias zonas españolas". In Ariza, Manuel et al. (eds.) *Actas del I Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española* (Cáceres, 30 de marzo - 4 de abril de 1987). Madrid: Arco/Libros, 1685-1696.
- Grammont, Maurice. 1895. *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes.* Dijon: Darantière.
- McCarthy, John J. 2002. *A Thematic Guide to Optimality Theory.* Cambridge. Cambridge University Press.
- Menn, Lise and Brian MacWhinney. 1984. "The Repeated Morph Constraint: Toward an explanation". *Language* 60, 519-541.
- Migliorini, Bruno. 1943. "Sulla tendenza a evitare il cumulo dei suffissi nella formazione degli aggettivi". In *Sache, Ort und Wort. Jakob Jud zum sechzigsten Geburtstag*, 12. Januar 1942. Geneva: Droz, 442-452.
- Plag, Ingo. 1998. "Morphological haplogie in a constraint-based morphophonology". In Kehrein, Wolfgang and Richard Wiese (eds.) *Phonology and Morphology of the Germanic Languages.* Tübingen: Niemeyer, 199-215.
- Rainer, Franz. 1993. *Spanische Wortbildungslehre.* Tübingen: Niemeyer.
- Rainer, Franz. 2004. "Etnici". In Grossmann, Maria and Franz Rainer (eds.) *La formazione delle parole in italiano.* Tübingen: Niemeyer, 402-408.
- Roché, Michel. 1993. "Trois notules sur l'haplogie des mots construits". *Cahiers de grammaire* 18, 73-91.

- Roché, Michel. 1997. *Mémoire et travaux inédits*. Dossier d'habilitation à diriger les recherches, Université de Toulouse-le Mirail, unpublished.
- Roché, Michel. 2005. "Sur une classe d'adjectifs par conversion". In Choi-Jonin, Injoo et al. (eds.) *Questions de classification en linguistique: méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*. Bern etc.: Lang, 319-345.
- Scalise, Sergio. 1983. *Morfologia lessicale*. Padova: Clesp.
- Schweickard, Wolfgang. 1992. "Deonomastik". *Ableitungen auf der Basis von Eigennamen im Französischen*. Tübingen: Niemeyer.
- Stemberger, Joseph P. 1981. "Morphological haplology". *Language* 57, 791-817.
- Yip, Moira. 1998. "Identity avoidance in phonology and morphology". In Lapointe, Steven G. et al. (eds.) *Morphology and Its Relation to Phonology and Syntax*. Stanford: CSLI Publications, 216-246.

VERBES NÉOLOGIQUES DU PORTUGAIS LES CHOIX DE MIA COUTO

Graça Rio-Torto
Université de Coïmbra

1. Introduction

Parmi les divers procédés d'innovation lexicale exploités par Mia Couto, écrivain de langue portugaise fixé au Mozambique et assez remarqué par sa capacité créatrice, un des moins analysés est celui qui concerne la production de verbes dénominatifs et désadjectivaux tels que *azular* 'rendre, devenir bleu' (en portugais *azul*) ou *cronicar* 'produire, raconter une chronique' (en portugais *crónica*), néologisme introduit par l'écrivain en 1991. Le corpus des verbes qui font l'objet de cette réflexion est extrait d'une des œuvres les plus significatives de l'auteur, *Cada homem é uma raça* ('Chaque homme est une race', CHR) de 1990.

L'objectif de cette réflexion est d'observer la structure et le fonctionnement de ces verbes, tout en décrivant les régularités et les restrictions morphologiques et sémantiques associées à leur formation. Cet aspect est essentiel et il est souvent soutenu que leurs significations présentent un caractère hétérogène et assystématique. Par ailleurs, les néologismes constituent un objet privilégié d'étude de divers autres points de vue. N'étant pas, par définition, des produits idiomatiques ou lexicalisés, leur description permet de prévoir les fondements des significations possibles associées aux nouveaux produits.

Ce travail s'organise ainsi. La section 2 s'occupe de la description de la structure morphologique du paradigme auquel appartiennent les verbes créés par Mia Couto, et discute la nature du procédé responsable de leur formation. La section 3 présente les faits néologiques et décrit les contraintes phonologiques, morphologiques, catégorielles et sémantiques qui président à leur construction. La section 4 concerne la structure sémantique et thématique de ces verbes. En préambule, nous présenterons trois cadres théoriques susceptibles de modéliser la description des données empiriques.

2. Structure et formation des verbes non-marqués du portugais

Cette section est consacrée à la description de la structure interne des verbes morphologiquement non marqués du portugais et à la discussion de la nature du procédé responsable de leur formation.

Les verbes néologiques qui font l'objet de notre analyse s'inscrivent dans les paradigmes morphologiquement non-marqués des verbes de la langue portugaise. Il s'agit de verbes dont la structure morphologique obéit à des paradigmes constitutifs prédictibles et réguliers, caractérisés par une systématique configurationnelle incompatible avec des traces (flexionnelles, allomorphiques) d'irrégularité.

2.1. Structure interne des verbes non-marqués du portugais

Les verbes non-marqués de la langue portugaise présentent un radical nominal ou adjectival, dérivé ou non, suivi d'une voyelle thématique et des morphèmes flexionnels de Temps-Aspect-Mode et de Personne-Nombre. Les verbes se distribuent en trois classes thématiques, connues dans la tradition grammaticale sous le nom de 'conjugaisons' (1ère, 2ème et 3ème), en fonction de la nature de leur voyelle thématique (respectivement *-a-*, *-e-*, *-i-*).

Les suffixes opérant dans la formation de verbes dénominaux ou désadjectivaux sont *-iz-*, *-ific-*, *-ej-*, *-e-*, *-ec-*, *-esc-*. Les quatre premiers sont toujours accompagnés de la voyelle thématique *-a-*, les deux derniers de *-e-*.

Parallèlement à ces procédés dérivationnels, la langue portugaise dispose d'une autre possibilité pour former des verbes dénominaux et désadjectivaux. Le verbe construit (*telefonar* 'téléphoner') est simplement formé d'un radical (*telefon-*) suivi d'une voyelle thématique, ayant systématiquement la forme *-a-*, et, quand il s'agit de la forme citationnelle, du morphème d'infinitif *-r*. On ne recourt pas à une forme suffixale ayant un contenu phonologique.

Le tableau 1 illustre les procédés et les structures en question. La paraphrase contient l'équivalent français du radical portugais.

Verbe	Paraphrase	Rad	Sfx	Vth
<i>familiarizar</i>	'rendre/devenir familier'	familiar	iz	a
<i>solidificar</i>	'rendre/devenir solide'	solid	ific	a
<i>rarear</i>	'rendre/devenir rare'	rar	e	a
<i>verdejar</i>	'rendre/devenir vert'	verd	ej	a
<i>amarelecer</i>	'rendre/devenir jaune'	amarel	ec	e
<i>azul</i>	'rendre/devenir bleu'	azul	∅	a

Tableau 1. Procédés et structures

Le schéma suivant synthétise la composition interne des verbes non-marqués du portugais. Les parenthèses signalent un constituant qui est optionnel dans le construit. TAM et PN représentent les morphèmes flexionnels de Temps-aspect-mode (TAM) et de personne-nombre.

X	(Y)	V	TAM + PN
radical	suffixe dérivationnel	voyelle thématique	morphèmes flexionnels

Tableau 2. Structure des verbes complexes

2.2. Mode de construction

Il n'existe pas de consensus sur le mode de construction des verbes dont nous nous occupons. Bien que cette question ne soit pas centrale pour notre propos, nous exposerons les grandes lignes essentielles de son traitement. Les propositions les plus significatives concernant la nature du procédé question sont au nombre de trois : dérivation, affixation-zéro ou dérivation-zéro, et conversion.

Parmi ceux qui soutiennent une thèse de type dérivationnel, on trouve des romanistes tels que Meyer-Lübke (1895 : §575), qui font la distinction entre dérivation médiata et dérivation immédiate, caractérisées, respectivement, par la présence et par l'absence d'un opérateur affixal. Les verbes en question seraient le produit d'une dérivation immédiate.

Se situant dans des cadres théoriques différents du précédent, Scalise (1984), Pena (1993) et Basílio (1993) considèrent que la voyelle thématique a une fonction dérivationnelle. Les verbes en question seraient donc le produit d'une dérivation suffixale en *-a-*.

D'autres encore font l'hypothèse que la formation de ces verbes repose sur l'adjonction d'un suffixe zéro ('zero-affixation'), conçu comme un morphème phonologiquement non réalisé. L'identité fonctionnelle commune à des affixes à structure phonologique explicite, tels que *-is-* (français *-is(er)*, anglais *-ize*), et à la recatégorisation associée à [clean]_A et à [clean]_V constitue un des fondements centraux de l'affixation zéro, envisagée, selon Lieber, comme suffixation of a phonological null morpheme" (Lieber 1981 : 119). À son tour, di Sciullo (1991) soutient que les verbes non-affixés comportent un morphème causatif sans réalisation lexicale. Dans cette ligne de pensée se situent Gràcia i Solé (1995) et Wunderlich (1997), qui parlent d'adjonction d'un morphème zéro à valeur de causatif.

Parmi ceux qui soutiennent la thèse de la conversion se trouvent Clark & Clark (1979), Aronoff (1980) Lieber (1981), Don (1993), pour qui la conversion est définie comme "a word-formation process in which the semantic/morphosyntactic process is not expressed phonologically" (Don 1993 : 2'. La singularité de la théorie de cet auteur réside dans le fait que la conversion "is the result of a

'normal' affixation process, the only difference being that the affix involved does not have phonetic content" (Don 1993 : 4).

À notre avis, la voyelle thématique doit être envisagée comme un intégrateur paradigmatique, qui signale dans quel paradigme morphologique s'inscrit le radical verbal. La voyelle thématique remplit la frontière des thèmes sélectionnés par les suffixes déverbaux. Il n'est pas évident qu'elle ait une fonction dérivationnelle ou suffixale, car celle-ci est nulle quand elle se produit à l'adjonction d'un suffixe à contenu phonologique. Cette voyelle étant consubstantielle à toute forme verbale, ce qui diminue la plausibilité d'une origine dérivationnelle, elle fonctionne comme un opérateur de la formation morphologique de la classe des verbes.

Accepter que la voyelle thématique ait une fonction suffixale conduit à un traitement non-uniforme de celle-ci, ce qui affaiblit la cohérence de l'explication morphologique.

Ne disposant pas d'arguments en faveur du statut dérivationnel de la voyelle thématique ni de la nécessité d'un suffixe dépourvu de contenu phonologique, nous nous rangeons par défaut à la thèse de la conversion. La conversion serait donc définie comme un processus de changement catégoriel sans changement du contenu formel du produit relativement à sa base (Don, 2000).

Dès qu'il n'y a pas lieu à un suffixe tel que *-iz-*, *-ej-*, *-e-*, *-ec-*, à la droite desquels se situe aussi un intégrateur paradigmatique, nous parlerons donc de conversion ou de formation de verbes non porteurs d'affixe à contenu phonologique.

En portugais le seul paradigme thématique disponible dans ces circonstances est celui de la première conjugaison. Les importations de l'anglais ou du français adaptées par la langue portugaise, telles que *faxar* (< *to fax*), *flirtar* (*to flirt*, *flirter*), *mailar* (< *to (e-)mail*), *pic-nicar* (cf. *pic-nic*, *pique-nique*), *printar* (< *to print*), *surfear* (< *to surf*), *snifar* (< *to sniff*), illustrent cette disponibilité.

La vitalité de ce schéma constructionnel est élevé en portugais contemporain, comme l'attestent les exemples ci-dessus, en particulier aux niveaux expressifs de la langue, dans le langage des jeunes, et notamment quand il s'agit des unités lexicales importées.

3. Les données néologiques

Cette section s'occupe de l'analyse de la structure compositionnelle des verbes créés par Mia Couto, et des contraintes formelles, morphologiques, catégorielles et sémantiques qui président à leur formation.

Le dictionnaire de contrôle utilisé pour la sélection des néologismes est le *Novo dicionário da língua portuguesa* de Aurélio Buarque de Holanda Ferreira, dont la deuxième édition date de 1987. Le choix de celui-ci a été dicté, d'une part, par le fait qu'il s'agit du dictionnaire le plus complet publié trois ans avant le livre

de Mia Couto ; d'autre part, par le fait que ce dictionnaire manifeste dès toujours un grand souci d'incorporation des néologismes, non seulement brésiliens, mais aussi de ceux du portugais parlé en Afrique, dans les PALOP (Pays Africains de Langue Officielle Portugaise).

Nous utiliserons systématiquement la forme citationnelle (infinitif), adaptant donc les formes citées qui sont flexionnellement marquées. Nous faisons aussi abstraction du fait que les verbes mentionnés présentent deux traits typiques du portugais de Mozambique : la transitivisation et la cliticisation non argumentale, instanciée par le pronom réfléchi *se* qui accompagne beaucoup de verbes (Gonçalves 1996) qui sont non marqués par ces traits en portugais européen.

Le nombre réduit de verbes néologiques ne diminue leur représentativité. Comme nous le verrons, ces verbes couvrent presque tout le spectre de possibilités combinatoires, sous les points de vue phonologique, morphologique, catégoriel et sémantique autorisés en langue portugaise.

Le tableau 3 contient les verbes néologiques présents dans *Cada homem é uma raça*. La première colonne donne la forme citationnelle et la troisième le radical avec les marqueurs de classe ou les morphèmes de genre entre parenthèses. La syllabe accentuée est précédée de l'apostrophe (').

Verbe	Page	Radical de base	Glose
<i>bonitar-se</i>	(CHR, 52)	bo'nit(o/a)	'joli'
<i>consequenciar</i>	(CHR, 38)	conse'quenci(a)	'conséquence'
<i>continenciar</i>	(CHR, 67)	conti'nenci(a)	'salut militaire'
<i>covar</i>	(CHR, 40, 54)	'cov(a)	'fosse'
<i>familiar-se</i>	(CHR, 64)	famili'ar	'familier'
<i>fogueirar</i>	(CHR, 31)	fo'gueir(a)	'feu'
<i>harmonicar</i>	(CHR, 62)	har'monic(a)	'harmonica'
<i>luar</i>	(CHR, 170)	'lu(a)	'lune'
<i>malditar-se</i>	(CHR, 30)	mal'dit(o/a)	'maudit'
<i>meigar</i>	(CHR, 24)	'meig(o/a)	'doux'
<i>meninar-se</i>	(CHR, 99)	me'nin(o/a)	'enfant'
<i>minhocar</i>	(CHR, 68)	mi'nhoc(a)	'lombric'
<i>panicar</i>	(CHR, 39)	'panic(o)	'panique, terreur'
<i>recadoar</i>	(CHR, 180)	re'cad(o)	'message'
<i>ruar</i>	(CHR, 78)	'ru(a)	'rue'
<i>sonecar</i>	(CHR, 95)	so'nec(a)	'roupillon'
<i>traíçoar</i>	(CHR, 78)	traí'ção	'trahison'
<i>tranquilar-se</i>	(CHR, 124)	tran'quil(o/a)	'tranquille'
<i>valentar-se</i>	(CHR, 165)	va'lent(e)	'brave'
<i>vaziar-se</i>	(CHR, 52)	va'zi(o/a)	'vide'

Tableau 3. Verbes néologiques présents dans CHR

3.1. Contraintes phonologiques

L'examen des verbes ci-dessus permet de constater qu'il n'y a pas de contraintes phonologiques qui limitent la formation de ces dérivés. En effet, les frontières des

radicaux de base peuvent être remplis par des segments phonologiques de nature vocalique, orale ou nasale, ou de nature consonantique, couvrant presque toutes les unités du système phonologique du portugais. Les radicaux terminés en /b/, /f/ ou sifflante [±voisée] ne sont pas représentés, mais peuvent être observés dans des verbes courants, tels que *sambar* ‘dancer la samba’, *agrafar* ‘attacher avec des agrafes’, *caprichar* ‘s’obstiner par caprice’, *forjar* ‘forger’.

La structure accentuelle de la base n’impose aucune restriction à la formation de ces verbes. En effet, les bases de ces verbes peuvent être accentuellement marquées, si accentuées dans la syllabe qui contient l’avant-dernière voyelle du radical (*har’monic(a)*, *’panic(o)*), ou accentuellement non-marquées, si accentuées dans la syllabe qui contient la dernière voyelle du radical (*’ru(a)*, *’raiv(a)*, *re’cad(o)*, *fo’gueir(a)*, *traí’ção*).

3.2. Structure morphologique des bases

Au contraire des verbes dérivés par suffixation, notamment ceux porteurs de *-iz* (fr. *-is*, anglais *-ize*) dont les bases sont surtout des produits suffixés, les verbes formés par conversion prennent plutôt comme bases des unités lexicales simples, non construites. Comme en l’anglais (Plag 1999), en portugais ni les noms déverbaux ou désadjectivaux, ni les adjectifs dénominaux, ni les mots préfixés ou composés, ni les syntagmes lexicalisés ne sont des bases idéales pour ces verbes.

Les exemples suivants, non néologiques, aussi attestés dans l’oeuvre de Mia Couto, illustrent la structure morphologique simple des bases : *barulhar* ‘faire du bruit’ (*ba’rulho*), *cariciar* ‘caresser, faire une caresse’ (*ca’rícia*), *estatuar* ‘devenir statue’ (*es’tátua*), *estrangeirar* ‘devenir étranger’ (*estran’geiro*), *madeirar* ‘devenir/transformer en bois’ (*madeira*), *maridar* ‘devenir/prendre un mari’ (*marido*), *memoriar* litt. ‘se servir de/secourir la mémoire’ (*memória*), *orfanar* ‘devenir orphelin’ (*orfão*), *penumbrar* ‘devenir/tomber dans la pénombre’ (*pe’numbra*), *raivar* ‘manifestar de la rage’ (*raiva*)’.

Les bases les plus abondantes sont celles non construites (*bonitar*, *covar*, *luar*, *meigar*, *meninar*, *recadoar*, *ruar*, *tranquilar*, *traíçoar*, *valentar*, *vaziar*). Les exceptions ont trait aux exemples suivants dont les bases sont des unités construites par dérivation ou par composition, telles que : *familiar* ‘familier’, adjectif dénominal dont la base est *família* ‘famille’ ; *soneca* ‘roupillon’, dérivé évaluatif de *sono* ; *maldito* ‘maudit’, unité construite par adjonction de *mal* et de *dito* ; et *matabichar* ‘casse-croûter’, dont la base est le nom composé *mata* + *bicho* ‘casse-croûte’. Enfin, les bases de *anonimar*, *consequenciar*, *continen-ciar*, *matrimoniar*, *proverbiar*, *sonambular*, *surdinar* sont des unités composites importées (*anónim(o/a)* < gr. ANONYMOS, *consequênci(a)* < lat. CONSEQUENTIAM, *continênci(a)* < lat. CONTINENTIAM, *matrimóni(o)* < MATRIMONIUM, *provérbi(o)* < PROVERBIUM, *sonâmbul(o/a)* (fr. *somnambule*), *surdin(a)* (< it. *sordina*)).

Au contraire de ce qui est le procédé régulier, qui prend comme base le radical, le verbe *recadoar* préserve le marqueur de classe (*recado*). La seule autre exception, cette fois dans la langue commune, est celle du verbe *ecoar* ‘faire écho’.

3.3. Structure catégorielle des bases

La formation des verbes analysés ici est, par définition, hétérocatégorielle, le dérivé ayant un trait catégoriel différent de celui de la base. Les bases marquées par le trait [+V] sont typiquement exclues de cet champ constructionnel (Rio-Torto, 2003-2006, 2004), étant réservées à l'expression de l'aspectualité et/ou de l'évaluation quantitative et/ou qualitative (Rio-Torto 1993) de ce que la base dénote.

Le corpus de Mia Couto ne contient pas des verbes néologiques dont les bases sont des onomatopées. Cependant, ce type de bases est disponible pour la formation de verbes, notamment quand il s'agit de bases et/ou de verbes importé(e)s, comme *clicar*, dont la base est *click* ou *clic*, et *snifar*, de *snif-snif*.

3.4. Les choix néologiques de Mia Couto

De quelques verbes créés par Mia Couto sont documentés dans le lexique commun les verbes corrélatifs suffixés ou préfixés. Dans le premier groupe s'intègrent *familiarizar* et *tranquilizar*, construits à l'aide du suffixe *-iz-* qui sélectionne des bases adjectivales (*familiar*), radical dénominal, et (*tranquil*), radical de *tranquilo*. Du second groupe font partie *afogueirar*, *ameninar*, *atraiçoar*, *esvaziar*, porteurs des préfixes *a-* (< latin AD-) et *es-* (< latin EX-), dans le langage commun, et privés de ces préfixes chez Mia Couto (*fogueirar*, *meninar*, *traíçoar*, *vaziar*).

Ces aspects sont particulièrement intéressants puisque révélateurs des choix néologiques sélectionnés par Mia Couto.

La dérivation productive par suffixation en *-iz-* est, dans l'histoire de la langue, plus récente que celle dépourvue de suffixe. Selon Verdelho (1995 : 207-210), le seul dictionnaire médiéval (latino-portugais) de verbes disponible contient un seul exemple en *-iz-* dans un ensemble de 1 100 verbes ; le dictionnaire latin-portugais et portugais-latin (1552-1570) de Jerónimo Cardoso contient douze attestations, parmi 3 000 verbes environ, et le Dictionnaire Inverse (1971), d'Elena Wolf, présente environ 250 verbes en *-iz-*, sur un total de 385 . Par contre, comme le souligne Nunes (1989 : 276), la première conjugaison (en *-a-*) est, de même qu'en latin, celle qui depuis les origines est la plus productive en portugais. Elle est disponible que les verbes soient porteurs de suffixes (*-iz-*, *-ific-*, *-ej-*, *-e-*) ou non, étant la plus productiva dans la langue contemporaine (Coelho 2005).

Le fait d'opter pour les verbes non suffixés (*familiar*, *tranquilar*) ayant comme corrélat des verbes suffixés attestés (*familiarizar*, *tranquilizar*), met en évidence

le fait que Mia Couto valorise un procédé enraciné dans la langue commune, au détriment d'un autre plus novateur (la suffixation en *-iz-*).

De même, la préférence pour des verbes non préfixés (*fogueirar, meninar, traiçoar, vaziar*) corrélés à des verbes homologues préfixés (*afogueirar, ameninar, atraçoar, esvaziar*) montre un souci d'innover à l'aide d'un procédé plus enraciné et plus stabilisé dans le système de production lexicale, au détriment d'un procédé depuis toujours caractérisé par des oscillations fortes, comme sont celles qui marquent l'adjonction de *-a(d)* ou de *-es* (Rio-Torto 1998, 2004).

Quel rapport établissent ces unités, nouvelles dans le patrimoine lexical, avec les unités corrélatives depuis longtemps documentés dans la langue ?

La coexistence de plusieurs produits coradicaux résultant de procédés génolexicaux divers (affixation, conversion) opérant à des moments historiques divers pose un problème de structuration relationnelle entre les unités corrélatives. Deux situations se présentent pour les verbes formés sur une base identique introduits dans la langue à des époques différentes : soit le verbe affixé et le verbe non affixé sont sémantiquement équivalents, soient ils sont en opposition.

Le premier cas est illustré par la paire *hifenar* et *hifenizar*, les deux ayant pour base le radical *hifen* 'trait d'union', ou encore par *nasalar* et *nasalizar*, les deux ayant pour base *nasal*. Le second cas peut être illustré par la paire *custar* (*coûter* cf. 'ça coûte cher') vs *custear* 'faire les frais de, subventionner', dont la base est le radical nominal *cust-* 'coût'. L'hésitation entre les trois possibilités coexistantes, *scannerizar*, *scannear* ou *scannar*, formées à partir de la base importée *scanner*, reflète une indéfinition paradigmatique notoire qui, curieusement, n'inclut pas *scannerar*.

Un des principes que Clark & Clark (1979) postulent comme découlant de l'application des maximes de Grice, et qui détermineraient les possibilités d'innovation lexicale, est outrepassé par les choix néologiques de Mia Couto. Le Principe de 'Pre-emption by synonymy' stipule que "If a potential innovative denominal verb would be precisely synonymous with a well-established verb, the innovative verb is normally pre-empted by the well-established verb, and is therefore considered unacceptable" (Clark & Clark 1979 : 798). Les faits présentés ci-dessus montrent que ce principe n'est pas respecté dans la production néologique de Mia Couto. L'équivalence sémantiques ne bloque pas nécessairement l'émergence de dérivés corrélatifs. Les exigences d'expressivité et de suggestivité constituent des motivations suffisamment fortes pour dépasser ce type de blocage.

3.5. Structure sémantique des bases

La structure sémantique des bases est en corrélation avec leur structure morphologique et argumentale. Les verbes discutés ici entraînent l'émergence de deux types d'arguments. Un extérieur au verbe, qui correspond au causateur ou à l'instigateur du procès verbal (argument absent avec les verbes inchoatifs), et

plusieurs autres internes à la structure du verbe lui-même. Les bases optimales pour ce type de verbe doivent donc être dépourvues de structure argumentale, sous peine de surcharger le dérivé.

Ceci explique que les verbes formés par conversion prennent plutôt comme bases des mots à structure morphologique simple, sans contenu argumental.

Les noms dont les radicaux sont à la base des verbes formés par conversion représentent un actant saillant du procès verbal, tels que l'agent (*policar* 'exercer les fonctions de police' (*policía*)), l'instrument (*martelar* 'travailler au marteau' (*martelo*)), le lieu (*armazenar* 'mettre dans un magasin' (*armazém*)), la matière ou l'objet impliqué (*condimentar* 'pourvoir en condiments' (*condimentos*)), le produit (*criticar* 'critiquer, faire une critique' (*crítica*)), *socar* 'donner des coups de poing' (*soco*)).

Les bases les plus abondantes, chez Mia Couto aussi, sont celles qui dénotent des objets/produits construits et/ou transformés (*telhar*, de *telha* 'tuile', *martelar*, de *martelo* 'marteau', *musicar*, de *música* 'musique'), des substances/matières (*iodar*, de *iodo* 'iode'), des espèces végétales (*juncar*, de *junco* 'jonc') qu'on applique ou rassemble ailleurs.

Dans le pôle contraire se situent les bases constituées par des noms propres, des noms d'animaux (*gralhar*, de *gralha* 'corneille'), des noms d'événements naturels, tels que les phénomènes atmosphériques (*orvalhar*, de *orvalho* 'rosée') ou météorologiques (*luar*, de *lua* 'lune'), des noms qui dénotent des sentiments (*invejar*, de *inveja* 'envie', *raivar*, de *raiva* 'rage'), des états physiques et/ou psychologiques ou des processus mentaux (*ameçar*, de *ameça* 'menace').

Quant aux bases adjectivales, les plus typiques, dans la langue commune comme chez Mia Couto, sont celles ayant valeur qualitative ou prédicative et une structure morphologique non construite. Les adjectifs qui dénotent des propriétés occasionnelles, qui peuvent être objet d'acquisition et/ou de mutation, et qui correspondent à ce que Carlson appelle les *stage-level predicates* (prédicats occasionnels) sont les bases optimales pour ces verbes. Les bases adjectivales dénotent des propriétés relatives à la couleur (*azular* 'rendre bleu' (*azul*)), à l'état physique (*azedar* 'rendre/devenir aigre' (*azedo*)), *cegar* 'devenir aveugle' (*cego*)) ou psychique (*obrigadar* 'être/se considérer remercié' (*obrigado*)), à la position (*baixar* 'abaisser' (*baixo*)).

4. Sémantique des construits

Les verbes dont nous nous occupons sont décrits dans la littérature comme de verbes causatifs et/ou inchoatifs, souvent associés au contraste 'causative transitive accomplishment verb' vs 'intransitive nonaccusative verb' (Dowty 1979). Nous ne discuterons pas ici les diverses terminologies (Gràcia i Solé.

1995), ni les nombreuses questions théoriques et appliquées posées par les manifestations de la causativité¹.

Malgré la diversité de leur comportement, les verbes causatifs se définissent comme des verbes de changement d'état de choses qui exigent deux arguments, un qui dénote l'entité instigatrice ou responsable de ce changement (argument AGENT, SOURCE, ORIGINE), dans certains cas dispensable, et l'autre dénotant l'entité impliquée ou affectée (OBJET, GOAL, etc.). Le scénario propositionnel où ils figurent implique deux événements, entretenant un rapport cause-conséquence. La base représente un des arguments incorporés dans la structure morphologique et thématique du verbe.

Les opérateurs logiques suggérés pour représenter l'opération causative, dans ses diverses modalités, sont, de façon combinée ou non, CAUSE, BECOME, GO, INCHOATIVE, BE, MAKE, DO, WITH, BY. L'opérateur CAUSE peut fonctionner comme opérateur générique de FAIRE, AGIR et, dans la conception assez large, que nous adoptons ici, peut aussi inclure DEVENIR, RENDRE.

Les sections suivantes décrivent le cadre d'analyse de ces verbes.

Nous discuterons les tenants et les aboutissants des idées de Plag relatives au mode de formation et d'interprétation des verbes en question, car, à notre avis, le modèle qu'il propose tire parti de réflexions antérieures fondamentales, notamment celles de Clark & Clark (1979)² et celles de Dirven (1988)³. En même

¹ Pour une vision approfondie des problèmes soulevés par ce thème, nous renvoyons le lecteur aux textes fondamentaux de Comrie (1976, 1985), Jackendoff (1983), Comrie & Polinsky (1993), Levin & Rappaport Hovav (1994), Song (1996), Wunderlich (1997), Shibatani (1976, 2001), entre d'autres.

² Clark et Clark (1979) ont joué un rôle précurseur et leur analyse en a inspiré beaucoup d'autres. S'appuyant sur les rôles (au sens de Fillmore) joués par les noms qui servent de base aux verbes formés par conversion, ils présentent une description de ceux-ci qui propose les six classes suivantes (les dénominations et les exemples sont emprunté(e)s aux auteurs) : 1) 'Locatum verbs', dont les bases dénotent des objets localisables (*asphalt the lot*) ; 2) 'Location and duration verbs', dont les bases dénotent des espaces (temporels, le cas échéant) de localisation (*list the participants, summer in France*) ; 3) 'Agent and experient verbs', dont les bases dénotent des agents (*pilot the ship*) ou des actants de verbes d'expérience (*witness the accident*) ; 4) 'Goal and source verbs', dont les bases dénotent le produit/l'objet résultant d'une action, quelque chose qui n'a d'existence qu'en fonction de celle-ci (*powder the aspirin*) ; la source dénote l'antécédent/la substance à partir duquel/de laquelle la transformation a lieu (*letter the sign*) ; 5) 'Instrumental verbs', dont les bases dénotent des instruments (*skate, telephone*) ; 6) 'Miscellaneous verbs' (*lunch, breakfast, picnic*).

³ S'appuyant sur les rapports casuels ('case relations') qui lient les verbes formés par conversion et leurs bases, Dirven propose une classification de ces verbes qui comporte essentiellement cinq classes (les dénominations et les gloses sont empruntées à l'auteur) : 1. 'object verbs', où la base joue le rôle de thème, et qui sont paraphrasables par 'provide with, produce, perform' ; 2. 'instrumental verbs', où la base joue le rôle d'instrument, et qui sont paraphrasables par 'do with' (*martelar* 'frapper avec un marteau [martelo]') ; 3. 'locative verbs', où la base dénote un 'container' et joue le rôle de 'goal' (*armazenar* 'magasiner', dont la base est *armazém* 'magasin') ; 4. 'manner verbs', où la base joue le rôle de 'circumstantial case' (exemples de Dirven: *bolt, career*) ; 5. 'essive verbs', où la base dénote a 'class membership' et où le produit

temps il surmonte quelques-unes des insuffisances majeures que ces auteurs n'avaient pas réussi à éviter.

4.1. Plag (1998, 1999)

La réflexion de Plag s'inscrit dans le cadre de la sémantique lexico-conceptuelle de Jackendoff, selon laquelle la signification des verbes est représentée par des structures hiérarchiquement organisées qui comprennent des fonctions sémantiques (GO, CAUSE, TO, BY) et des arguments (Things, Places, Properties) sur lesquels ces fonctions opèrent. L'interprétation des arguments dépend essentiellement de leur structure sémantique inhérente.

La thèse centrale de Plag est que les paraphrases proposées par Clark & Clark (1979) et Dirven (1988) pour la description des structures lexico-conceptuelles des verbes construits ignorent les possibilités polysémiques des dérivés, et n'expliquent pas les rapports qui existent entre elles. Dans l'article de (1998), il vise à formuler une équation suffisamment riche pour qu'elle couvre tous les types de structures sémantico-conceptuelles possibles et les diverses interprétations qui leur sont associées.

Les classes lexico-conceptuelles proposées (Plag, 1999) sont données dans le tableau 4 accompagnées de leur paraphrase en anglais :

locative 'put (in)to X'	inchoative 'become X'
ornative 'provide with X'	performative 'perform X'
causative 'make (more) X'	similative 'act like X'
résultative 'make into X'	instrumentale 'use X'

Tableau 4. Les classes lexico-conceptuelles

Dans l'article qui traite des verbes en *-ize* (1998), l'auteur formule une équation unique pour tous les rapports sémantiques énoncés, à l'exception de l'instrumental, activé uniquement dans la formation de verbes issus d'une conversion.

Les interprétations locative et ornative sont représentées par les LCS (1), qui peuvent être subsumer sous la paraphrase unique (2) (Plag, 1998 : 224) :

- (1) CAUSE ([]i, [GO ([]Theme, [TO []Base)])
CAUSE ([]i, [GO ([] Base [TO []Theme)])
- (2) CAUSE ([]i, [GO ([]Theme/Base, [TO []Base/Theme)]).

est paraphrasable par 'être x', 'agir en tant que x', 'se comporter comme x' (*testemunhar* 'témoigner', dont la base est *testemunha* 'témoinne', *autorar* 'être auteur [autor]').

Selon l'auteur, la lecture causative suppose un transfert qui n'est pas de nature physique mais concerne aussi les propriétés. Dans ce cas le 'transfert' de propriétés ne peut être envisagé que d'une façon métaphorique. À l'inverse des lectures locative et ornative, dont les arguments appartiennent à la catégorie des 'Things', les arguments des causatifs sont des 'Properties'.

Le schéma (3) représente les trois possibilités (ornative, locative, causative)(Plag, 1998 : 225) :

- (3) CAUSE ([li, [GO ([Thing, Property]Theme/Base, [TO [Thing, Property]Base/Theme]])])

La lecture résultative correspond à la face dénominale du rapport causatif désadjectival. La nature immotivée de la différence entre 'make x' et 'make into x' (*fantasize* peut être décrit comme 'make (into) a fantasy') amène l'auteur à subsumer le sens résultatif dans le causatif (Plag, 1998 : 229).

Les verbes à sens inchoatif sont typiquement paraphrasables par 'become x' (*primitivize*) et mettent en jeu la fonction CAUSE contrairement aux verbes causatifs (le trait soulignant cette fonction signale son optionnalité). La formule générale qui rend compte de toutes les lectures est (4) (Plag, 1998 : 234) :

- (4) CAUSE([li, [GO ([Property, Thing]Theme/Base, [TO [Property, Thing]Base/Theme]])])

Les verbes performatifs sont paraphrasables par 'to perform X' (*apologize*).

Les verbes similitifs sont paraphrasables par 'act like x, imitate x' (*taylorize, mandelize*) et se prêtent souvent à une lecture ornative, ce qui fait que l'auteur envisage ceux-là comme un sous-groupe de ceux-ci.

La formulation d'un schéma argumental commun à tous les verbes en *-ize* constitue l'apport fondamental de l'analyse de Plag. La prévalence des fonctions sémantiques sur les fonctions syntaxiques amène l'auteur à ne pas sous-spécifier syntaxiquement les bases. Les bases possibles sont définies comme celles qui peuvent être des arguments appropriés aux LCS en jeu.

L'application du schéma global proposé pour les verbes en *-ize* aux verbes formés par conversion devrait constituer l'étape suivante de cette analyse. Il reste cependant une difficulté majeure, à savoir l'inclusion de la fonction instrumentale dans la formule générale.

4.2. Bilan

La pensée de cet auteur, qui s'inscrit dans un cadre cognitiviste, souligne la pluralité de sens admise par certains dérivés de ces classes lexico-conceptuelles, pluralité qui mobilise des connaissances référentielles et culturelles pour que le

sens soit compris adéquatement en contexte. La mise en avant des aspects cognitifs et encyclopédiques actifs dans l'interprétation des verbes en question et le caractère anthropocentré des significations construites constituent les aspects positifs de cette description.

Malgré la diversité de schémas argumentaux que propose Plag, il recourt à des fonctions comme objet/thème, locative, instrumentale, agentive/essive, similative/de manière, causative (au sens restreint)/inchoative, qui correspondent aux rôles thématiques joués par la base.

La description de Plag, que nous adopterons, est assez fonctionnelle: elle s'applique et aux verbes dénominaux et aux verbes désadjectivaux et elle formule une équation générale capable de rendre compte des diverses lectures possibles d'un verbe suffixé en *-ize*. La conception élargie de la fonction Thème favorise cette ouverture.

En accord avec les schémas argumentaux les plus représentés en portugais, et sur la base des fonctions activées par les verbes discutés ici, nous parlerons de verbes ornatifs, performatifs, locatifs, instrumentaux, essifs (agentifs, similatifs) et causatifs (au sens restreint) / inchoatifs (Rio-Torto 2004)⁴.

4.3. Application aux verbes néologiques de Mia Couto

En m'inspirant des travaux de la sémantique cognitive, je vais proposer une représentation lexico-conceptuelle et argumentale de ces verbes. Je souscris, avec Danielle Corbin, à l'hypothèse que la conversion « partage avec la suffixation ou la composition toutes les opérations sémantiques qu'elle construit. » (Corbin, 2000, §4.2.)

Une formulation qui incorpore dans l'équation finale de Plag (1998) la fonction instrumentale, peut y inclure un WITH optionnel. Une solution alternative serait de maintenir l'équation proposée par l'auteur, tout en considérant que GO... TO peut se manifester sous diverses modalités, impliquant transfert, changement, modification de lieu, de matières, d'objets ou de propriétés, par le biais d'un instrument extérieur à l'agent. Une autre solution serait (5), où ceux-ci sont conçus comme ayant une structure conceptuelle incluant une cause ; Z représente l'objet ou la propriété impliquée dans le changement, l'objet ou la propriété affectée par le changement, l'objet ou la propriété résultante du changement, ou encore l'instrument à l'origine de celui-ci.

(5) [X CAUSER UN CHANGEMENT CONCERNANT Z]

Restant sous-spécifiée du point de vue thématique, cette formule semble capable d'intégrer les manifestations les plus significatives du changement d'état-de-

⁴ Pereira (2006), considérant la causativité comme une catégorie transversale à tous ces verbes et à d'autres structures de la langue, remplace la classe des causatifs (au sens restreint) / inchoatifs par celle des résultatifs.

choses en portugais, telles qu'elles sont recensées en (6)⁵ (les numéros suivis de prime indiquent laquelle des lectures (7) est corrélée à la structure).

- | | | | |
|-----|-------|---|--------|
| (6) | (i) | [x CAUSER [y ÊTRE DANS z]] | (i') |
| | (ii) | [x CAUSER [y AVOIR z]] | (ii') |
| | (iii) | [x CAUSER [y PERFORM z]] | (iii') |
| | (iv) | [x CAUSER [y DEVENIR/ÊTRE z]] | (iv') |
| | (v) | [x CAUSER [y EXPÉRIENCEUR z]] | (v') |
| | (vi) | [x CAUSER [y AFFECTER/MODIFIER w (AVEC z)]] | (vi') |

Comme exposé aux §§3.2. et 3.5., il y a une corrélation étroite entre la structure argumentale des verbes et la structure morphologique et sémantique de leurs bases. Les rôles thématiques des arguments incorporés dans le verbe sont fonction de celles-ci et de la nature sémantique des autres arguments. Les verbes néologiques analysés présentent les lectures suivantes :

(7) (i') locative ('put (in)to x'), où x représente un site : *ruar* 'se promener/passé beaucoup de temps dans la rue' (*rua*).

(ii') ornative ('provide with x'), où ce que la base dénote préexiste à l'action de V : *recadoar* 'quelqu'un' 'transmettre un message (*recado*) à quelqu'un'.

(iii') performative ('perform X'), où ce que la base dénote n'a d'existence qu'avec la réalisation de ce que V dénote : *continenciar-se* 'faire un salut militaire (*continência*)' ; *consequenciar* 'extraire une conséquence' (*consequência*) ; *covar* 'creuser des fosses, des trous' (*cova*) ; *traíçoar a confiança* 'trahir la confiance', (litt.) 'faire une trahison' (*traição*) ; *soncar* 'piquer un roupillon' (*soneca*).

(iv') causative/inchoative 'become (more) x', 'make (more) x' : *bonitar-se* 'devenir joli' (*bonito*) ; *familiar-se* 'devenir familier' (*familiar*) ; *malditar-se* 'devenir maudit' (*maldit(o/a)*) ; *meigar* 'devenir doux' (*meig(o/a)*) ; *meninar-se* 'devenir enfant' (*menin(o/a)*) ; *tranquilar-se* 'devenir tranquille' (*tranquilo/a*) ; *valentar-se* 'devenir brave' (*valente*) ; *vaziar-se* 'se vider' (*vazio*).

(v') similative ('act like X'), exemplifié par *surdinar* 'parler/jouer en sourdine' : *minhocar* 'remuer la terre comme un lombric' (*minhoca*).

(vi') instrumental ('use X') : *harmonicar melodias* 'jouer des mélodies à l'harmonica' (*harmónica*).

Clark et Clark soutiennent que ce type de verbes néologiques ne fait pas partie de la classe des unités purement dénotationnelles (à sens et dénotation fixes) ni dans celle des unités indexicales ou déitiques (à sens et dénotations fixes, mais à

⁵ Aux cinq classes proposées par Dirven (*object verbs, instrumental verbs, locative verbs, manner verbs, essive verbs*) nous en ajoutons une autre, celle des verbes performatifs, que nous considérons comme indispensable d'un point de vue thématique et lexico-conceptuel. À notre avis, ces six « case relationships » sont les plus fondamentales « anchors in the conceptualisation of our experience of reality » (Dirven 1988 : 331).

référence variable), parce que « they have a SHIFTING sense and denotation. They constitute a new category that we will call CONTEXTUAL » (Clark & Clark 1979 : 782). Selon les auteurs, leur interprétation dépend du contexte, notamment de la coopération entre le locuteur et l'allocutaire.

Comme le souligne Aronoff (1980), il faut préciser la nature contextuelle de l'interprétation des innovations lexicales. Le contexte joue un rôle fondamental dans l'interprétation des verbes en question, notamment quand plusieurs lectures sont permises. Mais leur nombre n'est pas illimité, car celles-ci sont encadrées par des contraintes sémantiques imposées par les bases. La structure sémantico-référentielle des signes de base n'est pas indéfiniment ouverte et joue un rôle décisif dans la configuration sémantique et argumentale du produit.

L'observation des verbes néologiques créés par Mia Couto permet de confirmer que l'interprétation des dérivés dépend à la fois du contexte où ils figurent, et de la sémantique des bases. Ces verbes, comme ceux créés à des époques précédentes, n'ont pas un nombre illimité de significations possibles. Nous postulons que leur signification se caractérise par le fait de présenter un certain nombre — mais pas un nombre infini — de lectures, délimitées par les possibilités argumentales ouvertes par la base et par le verbe qui l'incorpore.

À côté du co(n)texte, l'ancrage cognitif et référentiel des sens associés à ce que dénotent la base et le dérivé jouent un rôle fondamental dans l'interprétation de celui-ci. Le fait que la catégorisation des objets soit établie en fonction des traits saillants qui leur sont associés dans chaque univers civilisationnel, n'annule pas la structuration interne à chaque sous-domaine lexical, qui, dans ces cas, est fondée sur les propriétés sémantiques, culturellement ancrées, des noms qui fonctionnent comme bases des verbes.

Ainsi, dans ce texte (CHR, 68), du fait que le sujet est rempli par « les doigts » et l'objet direct par « la terre », *minhocar* n'a pas une lecture ornative, en théorie aussi possible, mais similitive et/ou instrumentale. Même flexibilité de lecture pour *sonecar* 'entrer/tomber/être dans un état de sommeil' (*soneca*), très proche de l'inchoatif. De même, *luar* 'le ventre prend la forme d'une lune, ressemble à une lune, devient une lune' se prête à une lecture inchoative et similitive.

L'importance du contexte dans l'interprétation du dérivé est cruciale dans le cas de *covar*. Si dans *covar a terra* (CHR, 54) 'creuser la terre, faire des trous dans la terre' le verbe a une lecture performative parce que les trous ne préexistent à l'action de V, dans *covar buracos* (CHR, 40) 'faire des trous en forme de fosse', 'donner la forme de fosse à un trou', c'est la lecture similitive qui s'impose.

Les diverses possibilités interprétatives admises par le contexte, en relation avec les limites imposées par la sémantique des bases, confirment l'efficacité d'un schéma argumental global et ouvert, à des variables textuellement déterminées, comme celui qui préside à cette analyse.

Certains verbes, comme *panicar*, dont la base dénote un état et dont le sujet est un Patient, ou encore *fogueirar-se o corpo*, se rangent dans plusieurs classes, puisqu'ils sont interprétables de plusieurs manières : *panicar* 'entrer en panique',

‘manifester de la panique’ ; *fogueirar-se* ‘brûler comme un feu’, ‘se transformer (métaphoriquement) en feu’).

N'étant pas atypiques du point de vue sémantique et argumental, les verbes néologiques de Mia Couto doivent leur caractère innovateur au fait qu'ils activent des possibilités constructionnelles bien enracinées dans la langue mais non encore exploitées dans la formation unités lexicales.

L'originalité de ces verbes créés par Mia Couto est augmentée par le fait que chacun représente le corrélat synthétique d'une structure analytique à verbe-support (cf. *dar* ‘donner’ + SN ; *fazer* ‘faire’ + SN, *tocar* ‘jouer’ + SN), qui était la seule disponible auparavant dans la langue ordinaire.

Ainsi, à côté de ‘*dar um recado / um passeio pela rua*’, ‘*fazer continência / uma soneca*’, ‘*tocar harmónica*’, on dispose dorénavant de *recadoar*, *ruar*, *continenciar*, *sonecar*, *harmonicar*. À côté de ‘*tornar-se* ‘devenir’ x’, où x peu être instancié par *bonito*, *familiar*, *maldito*, *meigo*, *valente*, *vazio*, on dispose dorénavant de *bonitar-se*, *familiar-se*, *malditar-se*, *meigar*, *valentar-se*, *vaziar-se*.

Ces verbes permettent des lectures plus ouvertes que les structures à verbe-support ; ils enrichissent la langue portugaise, quelle que soit sa version (européenne, brésilienne ou africaine), en se conformant aux modes d'innovation de cette langue dans le domaine lexical verbal, lequel privilégie pour l'heure la conversion. Le procédé adopté par Mia Couto offre aussi une rentabilité maximale pour une grande économie de moyens, puisque des verbes non suffixés, au plan de la forme, remplacent des expressions à verbe-support équivalentes et, au plan du sens, admettent des interprétations moins contraintes et apportent un surplus d'expressivité.

Remerciements

Je remercie vivement B. Fradin pour sa lecture critique de ce texte et pour l'aide qu'il m'a apportée dans la mise en forme de celui-ci. Les erreurs résiduelles sont entièrement de mon fait.

Bibliographie

- Aronoff, Mark. 1980. “Contextuals”. *Language* 56-4 :744-758.
- Basílio, Margarida. 1993. “Verbos em -a(r) em português : afixação ou conversão?”. *DELTA* 9-2, 295-304.
- Cardofum, Hieronymi. 1570. *Dictionarium latinolsitanicum e viceversa Lusitanicuolatinii*. Conimbricæ, Ioan Barrerius.
- Clark, Eve V. & Herbert H. Clark. 1979. “When nouns surface as verbs”. *Language* 55, 767-811.
- Coelho, Carla. 2005. “Neologismos verbais em português”. *Actas do XX Encontro Nacional da Associação Portuguesa de Linguística*. Lisboa, 431-442.
- Comrie, Bernard and Maria Polinsky (ed.). 1993. *Causatives and transitivity*. Amsterdam, John Benjamins.

- Comrie, Bernard. 1976. "The syntax of causative construction : cross-language similarities and divergences". In M. Shibatani (ed.). *The grammar of causative constructions (Syntax and semantics 6)*. New York, Academic Press, 261-312.
- Comrie, Bernard. 1985. "Causative verb formation and other verb-deriving morphology". In Timothy Shopen (ed.), *Language typology and syntactic description*. Vol. 3. *Grammatical categories and the lexicon*. Cambridge, Cambridge University Press, 309-348.
- Corbin, Danielle. 2004. "French (Indo-european : romance)". In *Morphologie Morphology. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 2, Booij G., C. Lehmann & J. Mugdan (eds). 1285-1299. Berlin / New York : Walter de Gruyter.
- Couto, Mia. 1990. *Cada homem é uma raça* [Chaque homme est une race]. Lisboa, Caminho. [= CHR. 1990]
- Dirven, René. 1988. "A cognitive approach to conversion". In Werner Hülsen & Rainer Schultz (ed.). *Understanding the lexicon. Meaning, sense and world knowledge in lexical semantics*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 329-343.
- Don, Jan. 1993. *Morphological Conversion*. Utrecht, Onderzoeksinstituut voor Taal en Spraak.
- Don, Jan. 2000. "Conversion and category indeterminacy". In *Morphologie Morphology. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 2, Booij G., C. Lehmann & J. Mugdan (eds). 943-952. Berlin / New York: Walter de Gruyter.
- Dowty, David R. 1979. *Word meaning and Montague Grammar*. Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.
- Ferreira, Aurélio Buarque de Holanda (1987), *Novo dicionário da língua portuguesa*. Rio de Janeiro, Nova Fronteira, 2ª edição.
- Gonçalves, Perpétua. 1996. "Aspectos da sintaxe do português de Moçambique". In Isabel Hub Faria et al. (org.), *Introdução à linguística geral e portuguesa*. Lisboa, Editorial Caminho, 313-322.
- Gràcia i Solé, Lluïsa (1995), *Morfologia lèxica, L'herència de l'estructura argumental*. Valencia, Universitat de València.
- Jackendoff, Ray. 1983. *Semantics and cognition*. Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.
- Levin, Beth & Rappaport Hovav, Malka. 1994. "A preliminary analysis of causative verbs in English". *Lingua* 92, 35-77.
- Lieber, Rochelle (1981), *On the organization of the lexicon*. Bloomington, Indiana University Linguistic Club.

- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1895. *Morphologie romane*. Traduction française par Auguste et Georges Doutrepont. Paris, H. Welter Éditeur.
- Nunes, José Joaquim. 1989. *Compêndio de gramática histórica portuguesa - Fonética e Morfologia*. 9ª edição, Lisboa. Livraria Clássica Editora.
- Pena, Jesús. 1993. "La formación de verbos en español : la sufijación verbal". In Soledad Varela (ed.), *La formación de palabras*. Madrid. Taurus Ediciones, 217-281.
- Plag, Ingo, 1999. *Morphological productivity. Structural constraints in english derivation*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Plag, Ingo. 1998. "The polysemy of -ize derivatives : on the role of semantics in word formation". In Geert Booij & Jaap van Marle (ed.), *Yearbook of morphology 1997*. Dordrecht, Kluwer Academic Publisher, 219-242.
- Rappaport, Malka, Beth Levin & Mary Laughren. 1988. "Niveaux de représentation lexicale". *Lexique* 7, 13-32
- Rio-Torto, Graça. 1993. *Formação de palavras em português. Aspectos da construção de avaliativos*. Dissertação de Doutoramento em Linguística Portuguesa. Universidade de Coimbra.
- Rio-Torto, Graça. 1998. "Padrões de formação de verbos em português". *Revista Portuguesa de Filologia* 22, 293-327.
- Rio-Torto, Graça. 2003. "Classes morfológicas e tipologia derivacional". *Verba. Anuario Galego de Filoloxia* 29, 301-309.
- Rio-Torto, Graça. 2003-2006 "Estrutura categorial e formatação derivacional". *Revista Portuguesa de Filologia* 25, 393-414.
- Rio-Torto, Graça. 2004. "*Morfologia, sintaxe e semântica dos verbos heterocategoriais*". In Graça Rio-Torto (coord.) *Verbos e nomes em português*. Coimbra, Livraria Almedina, 17-89.
- Scalise, Sergio. 1984. *Generative morphology*. Dordrecht, Foris Publication.
- Sciullo, Anna Maria di. 1991. "Modularity and the mapping from the lexicon to the syntax". *Probus*. 2.3, 257-290.
- Selkirk, Elisabeth. 1982. *The syntax of words*. Cambridge, The MIT Press.
- Song, Jae Jung. 1996. *Causatives and causation. A universal-typological perspective*. London / New York, Longman.
- Verdelho, Telmo. 1995. *As origens da Gramaticografia e da Lexicografia Latino-Portuguesas*. Aveiro, INIC.
- Wunderlich, Dieter 1997. "Cause and the Structure of Verbs". *Linguistic Inquiry*. 28-1, 27-68.

QUELQUES EXEMPLES DE MORPHOLOGIE NON CONVENTIONNELLE DANS LES FORMATIONS CONSTRUITES À PARTIR D'UN MOT EN *-OUILLE(R)*

Michel Roché
Université Toulouse-Le Mirail et ERSS

Il y a une vingtaine d'années, Jacques Cellard et Alain Rey intitulaient *Dictionnaire du français non conventionnel* un recueil de mots familiers, populaires, argotiques ou considérés comme vulgaires qui n'avaient pas leur place, traditionnellement, dans les dictionnaires généraux (depuis, ils sont devenus plus accueillants). De la même façon, on pourrait appeler « morphologie non conventionnelle » un certain nombre de procédés qualifiés souvent de « mineurs », ou de « périphériques », parce qu'ils n'entrent pas dans les règles définies pour la dérivation et la composition. Soit que, relevant encore de l'une ou de l'autre, ils en usent de façon particulière, comme la suffixation substitutive — le type *valise* → *valoche* — par rapport à la dérivation suffixale, ou encore les mots-valises par rapport à la composition. Soit qu'ils se situent carrément en dehors, comme l'apocope ou les formations à redoublement. Certains commencent à être explorés, mais globalement ils constituent un domaine de la morphologie encore à défricher¹.

Il se trouve d'autre part que beaucoup de formations ainsi construites appartiennent au lexique non conventionnel, au sens défini par Cellard et Rey. Ce n'est pas un hasard — nous y reviendrons — mais les deux ensembles ne coïncident pas. Il ne s'agit pas de faire une morphologie particulière pour un lexique particulier, mais d'ouvrir la morphologie sur des faits qu'elle avait tendance à laisser de côté. D'une autre manière, ces recherches continuent l'entreprise engagée par Danielle Corbin depuis *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Dans la formation du lexique construit, les procédés « non conventionnels » ont aussi leur place.

Pourquoi, dans cette entreprise, s'intéresser plus particulièrement aux mots en *-ouille(r)* ? Parce qu'ils constituent un réservoir considérable de formes « non conventionnelles » et une énigme pour les morphologues. La plupart sont marqués sémantiquement comme péjoratifs ou dysphoriques, stylistiquement comme

¹ Merci à Marc Plénat, grand défricheur en ce domaine, pour ses précieuses remarques et suggestions sur un premier état de ce travail ; à Gilles Boyé, Pierre Corbin et Franz Rainer pour leurs relectures attentives et stimulantes.

familiers, populaires ou argotiques. Or, sur la centaine que contient le *Petit Robert* électronique, cinq seulement sont formés régulièrement avec le suffixe *-ouill(er)* sur des bases reconnaissables². A quoi donc est dû, pour les autres, leur caractère commun, s'il n'est pas associé à un morphème donné ? Un premier article (Roché, 2002) s'est attaché à rechercher les origines du suffixe et a mis en évidence l'existence d'un phonesthème³ associé principalement aux idées d'agitation confuse, de mélange indistinct et de saleté. Reste à décrire la formation des mots construits au moyen du suffixe ou à partir d'un lexème où figure déjà le segment *-ouille(r)*, lorsqu'elle ne suit pas — c'est le cas pour la majorité d'entre eux — un processus régulier de dérivation ou de composition. On se propose d'étudier ici, comme première étape, deux des procédés évoqués plus haut : les formations à redoublement et la préfixation péjorative ou intensive.

1. Données et méthode

Le programme qu'on vient d'esquisser pourrait difficilement être mené à bien à partir du seul répertoire des dictionnaires généraux. Chacun des procédés, chacun des morphèmes qui gravitent autour des bases en *-ouille(r)* y est représenté à trop peu d'exemplaires pour être décrit, voire simplement repéré. Avec des données plus étendues, apparaissent des rapprochements éclairants et des embryons de régularités. Une base de données lexicales en cours de constitution rassemble ces éléments puisés dans les dictionnaires spécialisés, principalement le *FEW* de W. von Wartburg et ses successeurs⁴ ; dans les Atlas linguistiques régionaux ; dans les textes eux-mêmes, directement ou via *Frantext*, ou sur Internet grâce à *Webaffix*⁵. Elle contient d'ores et déjà, au moment où cet article est rédigé, près de 1 200 mots en *-ouille(r)*⁶, à comparer aux 107 du *Petit Robert* et aux 159 du

² *Crachouiller, glandouiller, grat(t)ouiller, mâchouiller, pendouiller.*

³ « Les phonesthèmes sont des fragments de chaîne parlée qui se retrouvent de façon identique dans le signifiant de plusieurs morphes et auxquels correspondent certains traits communs (généralement assez vagues et connotatifs) dans les signifiés respectifs, sans qu'on puisse pour autant classer ces fragments comme morphes eux-mêmes (...) » (Ronneberger-Sibold, 1999 : 220). Sur le phonesthème, par rapport aux « structures onomatopéiques » de Guiraud (1986 [1967]) et aux « éléments idéophoniques » de Tourmier (1985), voir Roché (2002 : 564-565).

⁴ Rappelons que le *Französisches etymologisches Wörterbuch*, en dépit de son titre, est autant un répertoire de formes qu'un dictionnaire étymologique.

⁵ Merci à Guylaine Brun-Trigaud pour l'apport des Atlas linguistiques régionaux ; à Marc Plénat pour celui de la littérature policière ; à Ludovic Tanguy pour les recherches avec *Webaffix*.

⁶ Par « mots en *-ouille(r)* », nous entendons les noms et les adjectifs qui se terminent en *-ouille* et les verbes en *-ouiller*. Par extension, la base enregistre également : (1) les rarissimes mots en *-ouil* (un seul dans le *Petit Robert* : *fenouil*) ; (2) les non moins rares verbes en *-ouillir* (un seul dans le *Petit Robert* : *bouillir*) ; (3) les (nombreux) dérivés suffixaux construits sur une base en *-ouille(r)*. Soit 2000 mots environ actuellement. Très rares sont les mots où figure la séquence /uj/ (ou antérieurement /uʎ/) qui ne soient pas dérivés d'un mot en *-ouille(r)* (moins d'une dizaine dans le *Petit Robert*).

Grand Robert. L'informatique et Internet permettant non seulement de gérer ces données mais aussi de les mettre dans leur totalité à la disposition de qui veut bien s'y intéresser, nous nous dispenserons de reproduire ici les références des mots étudiés, qu'on trouvera aisément dans cette base⁷.

Un tel ensemble de données est forcément hétérogène. Les mots connus de tous côtoient des créations d'auteurs, des mots obsolètes, d'autres qui ne subsistent que dans des parlers régionaux très localisés. Nous avons pris le parti de les exploiter, dans un premier temps, en neutralisant ces différences. L'objectif n'est pas de faire de la géographie linguistique, ni de l'histoire ou de l'étymologie. Tous les idiolectes où ces mots apparaissent appartiennent au français, et la première question à se poser, nous semble-t-il, est la suivante : là où ces mots ont été construits, là où ils sont perçus comme construits, quels processus morphologiques sont à l'œuvre ? Sans doute ces procédés ne sont-ils pas partout et en tout temps identiques à eux-mêmes. Mais il faut d'abord les identifier dans leurs grandes lignes avant de pouvoir distinguer des infléchissements en fonction du temps ou de l'espace, ou de détacher une synchronie plus circonscrite.

Pour situer dans l'ensemble du paysage ceux que nous allons étudier, mentionnons enfin, en guise de pierres d'attente, quelques exemples des autres procédés « non conventionnels » que l'on rencontre dans ce corpus. Comme la préfixation péjorative ou intensive (*fouiller* → *cafouiller*), relèvent encore de la dérivation diverses formes de suffixation substitutive (*misère* → *mistouille*) ; l'insertion du suffixe à l'intérieur de la base (*prestement* → *prestouillement*) ; les combinaisons de suffixes (*gras* → *grassouillet*) ; la dérivation à partir d'un phonsthème (*grib-* → *gribouiller*). Apparentées plus ou moins étroitement à la composition : les combinaisons atypiques qui aboutissent, par exemple, à l'ancien français *tranchecouiller* 'châtrer' ou au *patrouillotisme* forgé par Rimbaud ; les diverses formes d'amalgame fondées sur des rencontres paronymiques (*bol d'Arménie* + (*em*)*brouiller* → *brouillamini*). Procédé spécifique, comme les formations à redoublement (*nouille* → *nounouille*), l'apocope permet de mettre ou de remettre à nu une finale en *-ouille* (*bouillotte* → *bouille* 'figure').

2. Les formations à redoublement

Les formations à redoublement⁸ obéissent en général, en français, à un modèle dissyllabique, la première syllabe étant obligatoirement ouverte. Pour cela, les

⁷ *Base-ouille* est consultable sur <http://www.univ-tlse2.fr/erss>.

⁸ En dehors des travaux de Plénat sur le cas particulier des hypocoristiques à redoublement (les « diminutifs » de prénoms) (Plénat 1999, en dernier lieu), la principale étude récente sur ces formations, celle de Rainer (1998), les envisage surtout comme caractéristiques du langage enfantin ou cherchant à l'imiter. La plupart des exemples que nous avons rencontrés dans le corpus de mots en *-ouille(r)* semblent s'en être émancipés. Les travaux antérieurs (Mayerthaler 1977, Skoda 1982, Botha 1988, Schapira 1988, etc.) n'apportent pas de lumières particulières sur les questions évoquées ici, en particulier les phénomènes de variation associés au redoublement.

monosyllabes CV sont simplement redoublés (*chien* → *chienchien*, *fou* → *foufou*) ; les monosyllabes CVC sont amputés de leur coda dans la première syllabe (*fil* → *fifils*, *mère* → *mémère*) ; et les monosyllabes VC sont dotés d'une attaque (*os* → *nonos*, *ours* → *nounours*). Les dissyllabes sont tronqués par aphérèse (*panard* → *nanar(d)*, *mongol(ien)* → *gogol*) ou par apocope (*gâteaux* → *gaga*, *crasseux* → *cracra*), la deuxième syllabe pouvant conserver en coda la deuxième attaque de la forme initiale (*fûté* → *fufut(e)*, (*perruque*) *moutonne* → *moumoute*⁹).

Beaucoup de formations construites à partir d'un mot en *-ouill(e)* correspondent à ce modèle :

- (1) *fouilles* 'poches' → *foufouilles* 'id.'
- nouille* '(personne) molle et niaise' → *nounouille* 'id.'
- pas chouille de* 'pas beaucoup de' → *pas chouchouille de* 'id.'
- pot-bouille* 'ordinaire du ménage' → *boubouille* 'pauvre cuisine'¹⁰
- gazouiller* → *zouzouiller* 'gazouiller'¹¹
- douillet* → *doudouille* 'douillet'.

Le redoublement peut y être combiné avec une conversion du radical verbal :

- (2) *touiller* 'remuer, mettre en désordre' → *toutouille* 'chipotière', 'femme désordonnée'
- souiller* → *soussouille* 'malpropre'.

D'autres formations présentent des variantes qui s'éloignent plus ou moins du modèle. Dans un dissyllabe ou un trisyllabe, la deuxième syllabe peut être redoublée sans troncation de la première :

- (3) *bredouille* 'ventre' → *bredoudouille* 'colique'
- rondouillard* → *rondoudouille* 'un peu enveloppé'.

⁹ Ce dernier cas de figure n'apparaît pas dans les diminutifs de prénoms (Plénat, 1999). D'une façon générale, les hypocoristiques à redoublement obéissent au même schéma, mais la contrainte de fidélité à la forme pleine y est moins forte et la liberté plus grande dans la redistribution du matériau issu de la base.

¹⁰ Rencontré dans un catalogue publicitaire, un homonyme construit sur *bouille* 'figure' : *BOUBOUILLE*, nom déposé d'un masque en plastique sur lequel on peut apposer divers éléments pour le modifier.

¹¹ Présentés dans leur forme de citation habituelle qu'est l'infinitif, les verbes ont l'air d'être trisyllabiques; mais le radical nu, qui correspond à la part véritablement lexicale du verbe et apparaît aux formes les plus employées de l'indicatif présent, est bien conforme au modèle dissyllabique.

Après cette première syllabe, le schème de redoublement reste néanmoins le même : les syllabes 2 et 3 ont une attaque et un noyau identiques, la syllabe centrale étant une syllabe ouverte.

Ecart plus marqué : à l'intérieur du même schème, un /a/ peut se substituer, dans la première syllabe, à la voyelle de la base :

- (4) *fouiller* → *fafouiller* ‘parler en catimini’, ‘bavarder’, ‘bredouiller’
mouiller → *mamouiller* ‘tremper son pain’
touiller ‘remuer, mettre en désordre’ → *tatouiller* ‘remuer de l'eau’,
 ‘éclabousser’¹²
gouille ‘gueule’ → *gagouille* ‘sorte de monstre’ ; *gagouiller*
 ‘bredouiller’.

A ce /a/, peut s'ajouter le trait de nasalité (cf. (5)) ou un /ɛ/ en coda (cf. (6)) :

- (5) *souiller* → *sansouiller* ‘souiller, salir’, ‘barboter’
touiller ‘remuer, mettre en désordre’ → *tantouiller* ‘remuer
 vigoureusement’, ‘tripoter salement’ ; *se tantouiller* ‘se vautrer’
*gouiller*¹³ → *gangouiller* ‘patauger dans l'eau’
- (6) *fouiller* → *farfouiller* ‘fouiller en bouleversant tout’, ‘patauger dans la
 boue’, ‘bredouiller, balbutier, bégayer’, ‘parler à tort et à travers’
gouille ‘flaque, mare, boue’ → *gargouilli*¹⁴ ‘bourbier’, ‘flaque d'eau’
gouille ‘gueule’ → *gargouille*.

Pour plusieurs de ces mots, d'autres analyses seraient envisageables. *Fafouiller*, par exemple, pourrait être formé avec le suffixe *-ouiller* sur une base « expressive » *faf-* (*fanf-*, *farf-*) désignant des choses vaines ou gonflées¹⁵. Mais d'une façon générale, dans tous les exemples proposés ici, l'hypothèse d'une formation à redoublement se révèle à l'examen la plus vraisemblable. Pour *farfouiller* — seul mot de cette série qui figure dans le lexique général —, les

¹² Le verbe *tatouiller* présenté ici et ses dérivés nominaux (*tatouille* ‘souillon’, ‘femme bavarde’, ‘mauvais ragoût’), nettement rattachés à *touiller*, sont distincts de *tatouiller* ‘caresser’, ‘rouer de coups’ et de *tatouille* ‘râclée’, formés à partir du phonesthème *tat-* (cf. *tâter* ‘toucher, frapper’, etc.). Mais il a pu y avoir des interférences.

¹³ Construit sur *gouille* ‘flaque, mare, boue’, le verbe *gouiller* signifie ‘prendre de l'eau dans ses chaussures’, ‘jouer avec l'eau ou la boue’ ; *se gouiller* ‘se salir avec de la boue’, ‘se vautrer dans la boue’.

¹⁴ La graphie est celle de l'*Atlas linguistique de Bourgogne*, adoptée peut-être pour distinguer ce mot de *gargouillis*, qui est dérivé de *gargouiller* (il s'agit effectivement de deux familles différentes, même si, ici encore, des interférences sont possibles).

¹⁵ Cf. *fafiot*, *fafelu* ‘dodu, bouffi’, *fanfreluche*, *farfelu*, it. *farfalla* ‘papillon’, *farfarello* ‘lutin’. Le FEW range *fafouille* (*fafouye*) ‘minaudière, flatteuse’ dans l'entrée *faf-* (3 : 367), mais *fafouiller* (*fafouyi*) ‘parler en catimini ou de façon douceureuse’, dont *fafouille* est visiblement dérivé, dans la famille de *fouiller* (3 : 669).

explications données habituellement¹⁶ sont peu convaincantes et ne rendent pas compte de la perception du mot en synchronie.

Reste que ce que ce /a/ voyelle joker et ce /ɜ/ parachuté seraient des solutions ad hoc s'ils n'étaient pas autrement motivés. Mais il a été observé par ailleurs qu'un /i/ pouvait se substituer à d'autres voyelles dans les diminutifs de prénoms (*Aimé* → *Mimi*, *Claire* → *Kiki*, *Eléonore* → *Nini*)¹⁷ (Plénat, 1999 : 205). Or on sait depuis Grammont qu'aux voyelles « claires » est volontiers associée une impression de petitesse agréablement connotée tandis que le /a/, qui se retrouve dans la plupart des suffixes péjoratifs (-*ard*, -*asse*, -*aille*), est au contraire marqué négativement. Il n'est donc pas étonnant que les voyelles hautes soient préférées aux voyelle basses dans les hypocoristiques (*Marie* → *Mimi* plutôt que *Mama*) (*ibid.*, p. 204-206), et qu'un /a/ soit introduit dans un mot en -*ouille(r)* sémantiquement marqué comme péjoratif ou dysphorique. Nous verrons plus loin que ce /a/ est également omniprésent dans les préfixes « expressifs », où il lui arrive aussi de se substituer à une autre voyelle (*re-* > *ra-*, *bé-* > *ba-*). Ces mêmes préfixes attestent également les équivalences /a/ ~ /ã/ et /a/ ~ /aɜ/, qu'on retrouve encore dans un certain nombre de phonesthèmes.

S'agit-il encore de formations à redoublement ? Sans doute, mais d'un autre type. Le modèle dissyllabique reste le même, comme dans les diminutifs de prénoms du type *Fafou*, *Nanou*, *Nanon*, *Nanette*, *Ninon*, *Ninette*, *Babette*, *Rirette*, etc., où seule la consonne est redoublée à l'attaque des deux syllabes. La dernière rime est un suffixe, ajouté (*Françoise* → *Fafou* ; *Anne* → *Nanou*, *Nanon*, *Ninon* ; *Germaine* → *Ninette*) ou déjà présent, au moins phonétiquement, dans le prénom d'origine (*Annette* → *Nanette*, *Henriette* → *Rirette*, *Elisabeth* → *Babette*). Quant à la première voyelle, elle peut appartenir ou non au matériau de la base. Ce n'est pas un hasard si, à partir du même prénom *Anne*, la servante des Grandet « créature femelle taillée en Hercule [...], forte des hanches, carrée du dos, ayant des mains de charretier »¹⁸ est appelée *la Grande Nanon* — avec deux voyelles basses — alors qu'*Anne de Lenclos*, dont la réputation de séduction a traversé les siècles, est connue comme *Ninon de Lenclos*. Les mots en -*ouille(r)* sont assurément du côté de *Nanon* plutôt que de *Ninon*.

¹⁶ Wartburg (1963 [1943] : 94) voyait dans le premier élément le verbe *farcir*. Jaberg (1943-44 : 280) fait l'hypothèse d'une racine onomatopéique *farf-*. Le *TLF* dit prudemment : « Dér. de *fouiller* à l'aide d'une particule d'or. inc. exprimant le renforcement » ; le *DHLF* : « [...] avec l'élément initial *far* qui porte l'idée de mouvement », cette « idée de mouvement » étant empruntée à Guiraud (1982 : 278), d'habitude mieux inspiré.

¹⁷ Les « diminutifs » énumérés ici, comme les suivants, sont tous attestés, si étrange que paraisse au premier abord, par exemple, le passage d'*Eléonore* à *Nini* (mais l'objet de l'article de Marc Plénat est justement de montrer pourquoi et comment il est possible). Ce qui ne signifie pas, à l'inverse, que toutes les *Nini* aient été pour l'état-civil des *Eléonore*.

¹⁸ Balzac, *Eugénie Grandet*, Garnier-Flammarion, p. 75. Merci à Anne-Marie qui a déniché pour moi cette citation.

Différence significative entre ces diminutifs de prénoms et les formations de la série *fa(r)fouiller*, *ta(n)touiller*, *sansouiller*, etc. : dans les premiers, la première syllabe est obligatoirement ouverte, comme dans les hypocoristiques à redoublement proprement dits ; dans les seconds, les formes en *-ar-* ou *-an-* semblent avoir la préférence. Emergence du non marqué d'un côté, vraisemblablement ; effet d'insistance de l'autre, qui renforce le choix du /a/ comme dans les préfixes intensifs ou péjoratifs.

Un redoublement en /a/ peut d'ailleurs se combiner avec une préfixation en *ra-* (cf. (7)) ou avec une suffixation en *-et(te)* (cf. (8)) :

(7) *touiller* 'remuer, mettre en désordre' → *ratatouille* 'ragoût grossier' ;
ratatouiller 'bredouiller'

(8) *douille* / *douillet* 'délicatement moelleux' → *dadouillet* 'id.' ;
dadouillette 'rouelle grasse (cuis.)'¹⁹.

Mais lorsqu'un monosyllabe CVC est redoublé intégralement, comme en (9), on passe à un autre modèle, celui de *coupe-coupe*, *pousse-pousse*, (*tour de*) *passe-passe*, (*jouer à*) *cache-cache*, etc., qui peut lui aussi se combiner avec la suffixation (cf. (10)) :

(9) *touiller* 'remuer, mettre en désordre' → *être touille-touille* 'être embarrassé, empêtré'

(10) *grouiller* → *grouillis-grouillos* 'grouillement'
rouiller 'rouler' → *rouillon-rouillette* 'jeu qui consiste à se laisser rouler le long d'une pente'.

3. Les préfixes péjoratifs et de renforcement

En marge de la préfixation « conventionnelle », nous nous intéresserons maintenant aux préfixes dits « de renforcement », plus précisément à *re-* (*ra-*)

¹⁹ Il est difficile de savoir si le redoublement est postérieur à la suffixation (le suffixe n'étant pas apocopé), ou si les deux sont simultanés. Le *FEW* (3 : 4) rattache le terme de cuisine *dadouillette* à la base « onomatopéique » *dad-* (cf. *dadais*, *dada*, etc.), sans justification sémantique. Il est plus logique d'y voir une formation parallèle à *douillon* 'sorte de beignet', à partir de l'adjectif afr. *doille* 'mou, tendre', rég. *douille* 'douillet, délicat, sensible' (dont ne subsiste en français moderne que le dérivé *douillet*). Quant à l'adjectif *dadouillet* que l'on trouve dans une comédie patoisante du 18^e siècle (Piron, *L'école des pères*, II, 9) : *Que je reluque encore eun tantinet / Sa meine apétissante, et son ar dadouillet*, il semble plus proche de *douillet* 'délicat' que de *dadouil* 'tripoteur', *dadouille* 'tâtillon, jocrisse', qui sont formés sur la base « expressive » *tat-/dad-*. Le contexte suggère que la mignonne est 'à croquer', comme les gourmandises charcutières ou pâtisseries de la même famille.

lorsqu'il est utilisé en dehors de son instruction sémantique propre, et aux préfixes péjoratifs *bis-* (*bé-*, *ba-*) et *ca-* (*cha-*). On les trouve rarement dans les formations du lexique général et, lorsqu'ils y sont, les dictionnaires ne les reconnaissent pas toujours comme tels²⁰. Compte tenu du caractère dysphorique de la majorité des bases en *-ouille(r)*, les valeurs péjorative et intensive de ces préfixes se confondent le plus souvent lorsqu'ils les précèdent.

3.1. Le préfixe *re-* (*ra-*)

Le rôle de *re-* comme préfixe de renforcement est généralement admis. Nyrop (1936, 3 : 237) parle de « valeur augmentative », avec des exemples comme *rechercher*, *reuire*, *raffoler*, *ressentir* ; le *Grand Robert* (s.v. *re-*, *ré-*, *r-*) de « renforcement [et d'] achèvement : *réunir*, *ramasser*, *relier...* ».

A côté de *refouiller* 'fouiller de nouveau' et de *retouiller* 'mélanger, confondre de nouveau', où *re-* a son sens itératif habituel, le même préfixe peut s'ajouter aux mêmes bases avec simplement une valeur intensive :

- (11) *bouiller*²¹ → *rebouiller* 'fouiller', 'mettre tout sens dessus dessous pour trouver quelque chose'
fouiller → *refouiller* 'évider, creuser', 'chercher en fouillant'
touiller 'remuer, mettre en désordre' → *retouiller* 'fouiller dans une grande quantité d'objets'.

Plus souvent, cependant, on trouve devant les bases verbales en *-ouiller* la variante *ra-*, qui n'est pratiquement jamais mentionnée parce que considérée sans doute comme « patoisante »²² :

- (12) *bouiller* 'troubler l'eau' → *rabouiller* 'remuer l'eau à l'aide d'une perche'
fouiller → *rafouiller* 'farfouiller, toucher à tout, fureter'
*gouiller*²³ → *ragouiller* 'agiter l'eau', 'clapoter (d'un œuf pourri)'

²⁰ Les travaux traitant de la préfixation les ignorent le plus souvent (aucune mention dans la thèse de Peytard (1975), par exemple).

²¹ *Bouiller* seul est attesté au sens de 'troubler l'eau' mais les nombreux dérivés supposent pour cette base un sémantisme plus large ('agiter', 'emmêler', 'brouiller', etc.), résultat d'un amalgame de *bouler*, *bouillir* et *brouiller*.

²² Le *TLF* indique cependant : « La forme *ra-* qu'on trouve dans qq. mots à init. conson. est la trace d'une prononc. anc. ». En dehors des bases en *-ouiller*, elle est présente, par exemple, pour se limiter à la nomenclature du *Grand Robert*, dans *rabibocher*, *rabrouer*, *radoter*, *raffut(er)*, *rambiner*, *rapapilloter*, *rapetasser*, *ratatiner*, qui sont presque tous démotivés. Mais l'argot *rambiner* 'rétablir, reconforter, se réconcilier' fonctionne comme antonyme de *débiner*. Cette petite liste laisse de côté les formations à base adjectivale ou nominale comme *rajeunir* dans lesquelles *ra-* peut être une variante de *re-* (*rajeunir* est attesté) ou bien le résultat d'une double préfixation en *a-* puis en *re-* dont le stade intermédiaire (*°ajeunir*) n'est pas attesté.

²³ Cf. note 13.

touiller ‘remuer, mettre en désordre’ → *ratouiller* ‘mêler longtemps’,
 ‘agiter l'eau, troubler l'eau’
souiller → *rassouiller* ‘laver en répandant de l'eau partout’ ; *se*
rassouiller ‘se mouiller jusqu'aux os’, ‘se couvrir de boue’.

Le préfixe *ra-* peut se combiner avec un redoublement, d'où la famille de *ratatouille*, *ratatouiller* (*supra* 2) ; ou renforcer le préfixe *ca-* (*infra* 3.3.). Pour être encore plus effrayante, la fée *Carabosse* est dotée d'une bosse non seulement vilaine (*ca-*) mais très, très vilaine (*cara-*). Un rhume *carabiné* — quelle que soit l'origine (controversée) de la famille de *carabin* et de *carabine* — est un très vilain rhume, et *se carapater*, qu'on a écrit d'abord *carapatter*, c'est ‘s'enfuir à toutes jambes’ ou, à l'inverse, ‘marcher lentement et avec peine’. La contradiction n'est qu'apparente : à l'idée de progression représentée par *patte* s'ajoutent dans les deux cas, de façons différentes, péjoration et superlatif.

3.2. Le préfixe *bis-* ~ *bé-* (*ba-*)

Le préfixe *bi(s)-* ~ *bé-* (*bes-*) se présente normalement sous la forme *bis-* (*bi-*) dans les mots empruntés et les formations savantes, sous la forme *bé-* (*bes-*) dans les formations populaires²⁴. Mais beaucoup de celles-ci ont été relatinisées, *bis-* remplaçant *bé-* (*besaïeul* > *bisaïeul*, *bescuit* > *biscuit*, *bétourné* > *bistourné*, etc.). De ce fait, la forme *bé-* (*bes-*) est devenue rare ; mais on la reconnaît encore, en synchronie, dans *bévue* et dans des termes techniques comme *besaiguë* ‘outil de charpentier’. Même si le sens ‘deux fois’ lui reste parfois associé, *bis-* n'est pas l'allomorphe prévocalique de *bi-* puisqu'il précède aussi bien des consonnes et que, symétriquement, *bi-* peut être suivi d'une voyelle. Comme *bé-*, il prend volontiers une valeur intensive ou péjorative.

Parmi les mots en *-ouille(r)*, *bisbrouille* ‘fâcherie, petite brouille’ semble un croisement de *bisbille* et de *brouille*. L'élément initial a pu être réinterprété comme le préfixe *bis-*, mais on n'y retrouve pas de renforcement de *brouille*. En revanche, le préfixe est nettement présent, avec un sens péjoratif, dans

- (13) *drouille(r)*²⁵
 → *bidrouille* ‘liquide peu ragoûtant’, ‘vin plat, sans force’
 → *bidrouillée* ‘citrouille cuite délayée dans du lait’
touiller ‘remuer, mettre en désordre’

²⁴ La forme *bé-* (*bes-*) est généralement ignorée par les dictionnaires (qui ne la mentionnent qu'à propos de l'étymologie de mots comme *bévue*), la forme *bis-* étant présentée avec *bi-*. Seul Guilbert, dans l'introduction au *Grand Larousse de la Langue Française*, fait figurer « *bes-* (*ber-*, *bar-*) » avec comme exemples *barlong*, *bévue*, *balafre*, qui supposent comme autres variantes non signalées les formes *bé-* et *ba-*.

²⁵ *Drouiller* est l'équivalent de *foirer* dans son sens originel (‘évacuer des excréments liquides’, ‘avoir la colique’), d'où *drouille* ‘colique, diarrhée’, ‘boue’, ‘sauce trop claire’, ‘marc de café’, ‘vieilles hardes’, ‘camelote sans valeur’, ‘drogue’, ‘femme négligée’, ‘prostituée’, etc.

- *bistouille* ‘mauvais alcool, mauvaise boisson’²⁶
 → *carabistouille* ‘sottise’, ‘petite escroquerie’
 → *tarabistouille* ‘situation confuse’ ; *tarabistouiller* ‘importuner’
*trouiller*²⁷
 → *bistrouille* ‘mauvais alcool’, ‘brouille, difficulté, mensonge’,
 ‘ragoût peu appétissant’
 → *bistrouiller* ‘embrouiller’ ; *embistrouiller* ‘embarrasser
 moralement’, ‘ennuyer profondément’.

Nous n'avons pas trouvé la forme *bé-*, mais les variantes *be-* (cf. (14)) et surtout *ba-*, attestée par ailleurs dans *balourd*²⁸ (cf. (15)) :

- (14) *brouiller* → *bebrouiller* ‘brouiller, mêler’
- (15) *fouiller* → *bafouiller* ‘parler de façon embarrassée, incohérente’,
 ‘bavarder’²⁹
gouille ‘gueule’ → *bagouiller* ‘parler à tort et à travers’, ‘bégayer’,
 ‘bafouiller’³⁰
souiller → *bassouiller* ‘se vautrer salement’, ‘jouer salement avec
 l'eau’, ‘bredouiller’, ‘parler beaucoup et de façon
 incompréhensible’³¹.

3.3. Le préfixe *ca-/cha-*

Le préfixe *ca-*³² a une valeur péjorative ou simplement intensive quand la base a déjà un sens dysphorique. On le reconnaît dans *cabosser* — comparé à *bosselé*,

²⁶ Pour simplifier, la présentation fait l'impasse sur les opérations intermédiaires (par exemple l'étape verbale °*bistouiller*, dont la conversion V → N donne *bistouille*).

²⁷ *Trouiller* est un amalgame de *touiller* et de *drouille* (cf. note 25). Les mots de la famille de *trouiller*, tous fortement péjoratifs, oscillent entre l'idée de ‘mélanger, brouiller’, proche de *trouiller*, et les connotations scatologiques qui aboutissent à *trouille* ‘peur’ et font d'*embistrouiller*, par exemple, un doublet plus ou moins euphémistique d'*emmerder*.

²⁸ Afr. *beslourd* > mfr. *bellourd* ‘(choses) épais, informe’, *balourd* ‘(personnes) maladroit, grossier’. Cette forme est expliquée dans les dictionnaires tantôt par une influence de *bas* (FEW 5 : 470), tantôt par celle de l'italien *balordo* (TLF, DHLF).

²⁹ *Bafouiller* est donné par Wartburg (1963 : 94) comme un croisement de *baffer* ‘manger goulûment’ et de *fouiller*. Le TLF l'explique comme une déformation de *barfouiller* sous l'influence de *bajoue* (*barfouiller* étant lui-même analysé comme un croisement de *barbouiller* et de *fouiller*).

³⁰ *Bagouiller* est à *gouille* ce que *bagouler* ‘parler inconsidérément’, ‘railler grossièrement’ est à *goule*, autre variante de *gueule* (d'où le déverbal *bagou(t)*).

³¹ *Bassouiller* est donné par le FEW (12 : 65, *solium*) comme formé de l'adverbe *bas* et de *souiller*.

³² Décrit par Darmesteter (1967 [1894] : 130-134) et Nyrop (1936, 3 : 250-251), reconnu par Wartburg, le préfixe *ca-* n'est pas mentionné par Guilbert (1971) et ne fait l'objet d'une entrée ni dans le TLF ni dans le *Grand Robert*. On trouve dans le TLF et dans le DHLF quelques indications étymologiques sur le « pseudo-préfixe » *ca-* dans la notice de *caboche*. Nyrop proposait, comme « point de départ probable », le flamand *ka-*, de même sens, qui présente à peu

cabossé suggère plus nettement une idée de déformation —, dans *cahute* et dans un certain nombre de formations régionales ou obsolètes : *caborgne*, *calouche*, *cahuer* ‘huer’, *capeigner* ‘se prendre aux cheveux’, *carouler* ‘dégringoler une pente’, etc. Dans ces mots, il s’agit d’un véritable préfixe et non d’un « pseudo-préfixe », comme il est dit ici ou là, puisque base et dérivés sont nettement identifiables. Son instruction sémantique est du même ordre que celle des suffixes évaluatifs. En revanche, l’étiquette de « pseudo-préfixe » peut convenir pour les formations plus ou moins démotivées — *caboché*, *cagibi*, *cahoter*, *camouflet*, *calembredaines*, etc. — dans lesquelles la syllabe initiale — qui peut être aussi bien, originellement, le résultat d’un amalgame entre deux lexèmes — contribue à l’effet dysphorique sans être analysable comme un véritable préfixe puisqu’on peut difficilement reconnaître une base, même non autonome, dans la suite du mot. Un mot comme *capharnaüm* n’aurait pas eu la même diffusion, avec le sens qu’il a pris, s’il n’avait été qu’une allusion biblique : une remotivation partielle s’est opérée à partir de la syllabe initiale.

Devant des bases en *-ouille(r)*, on peut citer pour la forme *ca-* proprement dite :

- (16) *bouiller*³³ → *cabouiller* ‘barboter dans l’eau avec ses mains’, ‘souiller, enduire de boue’, ‘s’exprimer d’une manière inintelligible’
bouillie → *cabouillir* ‘mettre en bouillie’
fouiller → *cafouiller* ‘agir d’une façon désordonnée’, ‘tripoter’, ‘fouiller dans son nez’, ‘faire mal quelque chose’, ‘bredouiller’, etc.³⁴
rouiller ‘rouler’ → *se carouiller* ‘se rouler sur le sol’
ouille ‘brebis’ → *caouille* ‘vieille brebis’.

Le préfixe *ca-* est doublé d’une forme palatalisée *cha-*, mentionnée par Darmesteter et Nyrop, confirmée avec de nombreux exemples par Gamillscheg (1920 : 168-169), mais ignorée par Wartburg et les dictionnaires. Elle explique pourtant un certain nombre de formations réputées obscures d’une façon plus

près les mêmes variantes. D’après Wartburg, l’origine de ce préfixe serait à rechercher dans les rencontres de mots sémantiquement proches (*cabane* + *hutte* → *cahute*). Guiraud, qui retrouve une idée de ‘creux’ dans la plupart des formations en *ca-*, y voyait le latin *cavus*. Ces diverses hypothèses ne sont pas incompatibles. Le plus vraisemblable est qu’existe un phonesthème /ka/ à valeur dysphorique, qui a pu se manifester parallèlement dans plusieurs langues, même non directement apparentées, et amalgamer des segments homophones d’origines diverses. C’est le propre des phonesthèmes. On ne peut pas s’empêcher de le rapprocher de la racine *kak-* (gr. *kakos* ‘mauvais’, la. *cacare* ‘chier’, etc.). Complètement altérée par suite de l’évolution phonétique dans le français *chier*, elle a été rétablie dans *caca* sous la forme /ka/ redoublée, instanciation prototypique du phonesthème à l’état pur (si l’on peut dire).

³³ Cf. note 21.

³⁴ *Cafouiller* est analysé par Wartburg (1963 (1943) : 92) comme un croisement de *caché* et de *fouiller*, analyse déjà critiquée par Jaberg (1943-44 : 281).

plausible que les étymologies données habituellement. En particulier la famille de *chagrin* et le verbe (*se*) *chamailler*³⁵ :

- (17) *grigner* ‘grincer des dents, faire la grimace, être maussade’ → (*se*) *chagrigner*, (*se*) *chagriner* ‘éprouver / causer du chagrin’
 afr. *mailler* ‘frapper’ → afr. *chamailler* ‘frapper’ ; *se chamailler* ‘se battre’.

A partir d'un mot en *-ouille(r)* :

- (18) *bouiller*³⁶ → *chabouiller* ‘emmêler’ ; *se chabouiller* ‘se couvrir (en parlant du temps)’
brouiller → *chabrouiller*³⁷ ‘confondre, brouiller, gâcher’
fouiller → *chafouiller*³⁸ ‘chiffonner une étoffe’, ‘parler d'une manière confuse’
mouiller → *chamouiller* ‘moisir’
pouiller ‘injurier’ → *chapouiller*³⁹ ‘chercher noise à quelqu'un’ ; *se chapouiller* ‘se quereller’
soouiller → *chassouiller* ‘chercher dans les eaux grasses’.

Dans ces quatre mots comme dans les précédents, au moins à l'origine, le rapport entre base et dérivé est toujours le même : l'élément *cha-* joue le rôle d'un préfixe qui vient renforcer le sens de la base. Dans *chagriner* et (*se*) *chamailler*, aujourd'hui démotivés, la syllabe initiale *cha-* continue à participer à la valeur dysphorique du lexème, comme dans d'autres mots eux aussi plus ou moins démotivés où l'initiale *cha-* peut avoir une autre origine : *chafouin*, *chahuter*, *chaparder*, *chavirer*, etc. D'une façon moins nette, cependant, qu'avec la forme *ca-*. *Chavirer*, où *virer* reste nettement reconnaissable, est plus ou moins remotivé, le préfixe *cha-* ayant remplacé l'occitan *cap* ‘tête’ de *capvirar*. Mais

³⁵ Wartburg (*FEW* 16 : 72) interprétait le premier élément de *chagrigner*, *chagriner* (dont *chagrin*, d'abord adjectif, est issu par conversion) comme le nom *chat*, à cause d'un possible parallélisme avec l'allemand *Katzenjammer* (*haben*) ‘avoir la gueule de bois’ (litt. ‘se lamenter comme les chats’). *Chamailler* est expliqué par un croisement entre *mailler* et *chapler* ‘tailler en pièces, frapper’. Guiraud, qui ne croyait pas à une variante palatalisée de son préfixe *ca-* (1982 : 176), voyait dans le premier élément de ces deux mots le latin *caput* ‘tête’ : *chamailler* serait ‘frapper sur la tête’.

³⁶ Cf. note 21. Le *FEW* (1 : 471) rattache (sans explication) *chabouiller* à la famille de afr. *boille*, *bueille* ‘entraîles’, afr. *esboillier* ‘éventrer’, *écrabouiller*, etc., et non à *bouiller*.

³⁷ Le *FEW* (15,1) voit dans *chabrouiller* un croisement de *brouiller* avec *carbunculus* > *charbuclé* ‘nielle du blé’.

³⁸ Pour le *FEW* (3 : 672), « la première syllabe [...] n'est pas claire ».

³⁹ Le *FEW* rattache *chapouiller* (transitif et intransitif) à la famille de *pou* (8 : 152) et voit dans le premier élément soit le nom *chat*, soit *chapler* ‘tailler en pièces, frapper’, soit le lorrain *kappeisen* ‘se quereller’ ; et *se chapouiller* (pronominal) à celle de *dépoouiller* (12 : 204), sans explication.

l'étymologie populaire a fait écrire *chat-brûlé*, au lieu de *chabrûlé*, le nom d'une variété de poire très rouge d'un côté et de couleur claire de l'autre⁴⁰ : le préfixe intensif n'y est plus perçu comme tel.

3.4. Un préfixe *sa-* ?

Le *FEW* mentionne l'existence d'un préfixe péjoratif *sa-*⁴¹ mais analyse autrement (ou n'explique pas) la plupart des mots où il semble bien être présent, comme en (19) ou en (20), pour les bases en *-ouille(r)* :

- (19) *bouler* 'rouler', 'envoyer promener' → *sabouler* 'secouer sans ménagement, rosser', 'jeter des cailloux, des boules de neige sur quelqu'un'⁴²
- (20) *drouille(r)*⁴³ → *sadrouille* 'fille sale', *sadrouiller* 'faire salement son ouvrage'
*gouiller*⁴⁴ → *sagouiller* 'jouer avec l'eau ou la boue', 'remuer de l'eau sale'
*trouiller*⁴⁵ → *satrouiller* 'souiller de boue', 'barboter dans l'eau'

On peut voir dans le premier élément l'adjectif *sale*, mais celui-ci n'expliquerait pas les formes en *san-* et en *sar-* (*infra*, § 3.5.). Comme l'idée de saleté est déjà présente, sémantiquement, dans les bases (une *drouille*, par exemple, est une 'souillon'), un composé tautologique à premier élément *sale* équivaldrait à une préfixation intensive. Autrement dit, même si, étymologiquement, il est issu du lexème *sale*, l'élément *sa-* fonctionne dans la série ci-dessus, morphologiquement, comme un préfixe de renforcement. Dans d'autres mots (*saboter*, *sabbat*, *sabir*, *sagoin*, *sapajou*, etc.), comme *ca-* ou *cha-*, il joue le même rôle intensif ou dysphorique sans être isolable en tant que préfixe.

⁴⁰ Cf. Gamillscheg (1920 : 169), qui atteste par ailleurs un verbe *chamburler* 'brûler sévèrement', avec métathèse.

⁴¹ « *ša-* und *sa-* finden sich verschiedentlich in der Schweiz als pejorative Präfix zu Verben » (*FEW* 13,2 : 44a). Cette note accompagne une attestation franco-provençale de *satrouiller*, tandis qu'une autre attestation du même verbe (dans la Limagne, mais de forme nettement française) est analysée comme l'amalgame de *sagouiller* et de *trouiller*, le premier élément de *sagouiller* étant lui-même identifié ailleurs (*FEW* 16 : 102, note 6) comme représentant peut-être l'adjectif *sale*. S'il existe bien un préfixe *sa-*, il n'y a pas de raison qu'il soit cantonné à l'aire franco-provençale.

⁴² Le *FEW* (1 : 612-613) range *sabouler* (sans explication) parmi les composés à « premier élément pas toujours identifié ». D'après le *DHLF*, croisement de *bouler* et de *saboter*, lui-même d'origine obscure.

⁴³ Cf. note 25.

⁴⁴ Cf. note 13.

⁴⁵ Cf. note 27.

3.5. Variantes

Une particularité de ces préfixes « non conventionnels » est de présenter un certain nombre de variantes. Darmesteter (1967 [1894] : 131) énumérait pour le premier les formes *bes-*, *bas-*, *bar-*, *be-*, *ba-* et pour le second (dans cet ordre) *cal-*, *car-*, *chal-*, *char-*, *gal-*, *gar-* ; *cali-*, *gali-*, *chali-*, *chari-* ; *ca-*, *ga-*, *cha-*. Cette idée de préfixes à géométrie variable a été reprise par Nyrop, mais pas par Wartburg qui, dans la perspective qui était la sienne, a cherché d'autres étymologies. L'autorité du *FEW* aidant, celles-ci ont été considérées comme acquises et reproduites dans les dictionnaires. A notre connaissance, cette question n'a pas été envisagée d'un point de vue morphologique.

Il faut partir, nous semble-t-il, des formes *ba-* et *ca-/cha-*, comme étant les moins marquées, phonologiquement parlant (même si, au moins en ce qui concerne *ba-*, ce n'est pas la forme primitive, historiquement) :

- Le /a/ peut être nasalisé :

- (21) *douiller* 'frapper, rosser' → *randouiller* 'rouer de coups'
bouillir → *cambouillir* 'trop bouillir'
pouiller 'chercher noise à quelqu'un, injurier' → *champouiller* 'se quereller'⁴⁶
*drouille(r)*⁴⁷ → *sandrouille* 'fille sale', *sandrouiller* 'faire salement son ouvrage'
*trouiller*⁴⁸ → °*santrouiller* → *santrouille* 'femme négligente'

Avec une base en /s/, la préfixation en *san-* se confond avec une formation à redoublement :

- (22) *souiller* → *sansouiller* 'souiller, salir', 'barboter' ; *sansouille* 'souillon'⁴⁹

Les formes en /ã/ semblent surtout fréquentes pour le préfixe *ca-/cha-*, particulièrement devant une labiale⁵⁰, comme en témoignent quelques mots plus courants :

⁴⁶ D'après Wartburg, le premier élément serait issu du verbe *champer* 'jeter' (*FEW* 8 : 153).

⁴⁷ Cf. note 25. Alors que les formes *sadrouille*, *sadrouiller* étaient expliquées grâce à l'adjectif *sale*, le *FEW* (15,2 : 76) avance pour *sandrouille*, *sandrouiller*, un possible croisement avec le nom *cedre*. *Sandrouillon* 'fille sale' fait évidemment penser à *Cendrillon*. Mais l'explication vaut difficilement pour le verbe *sandrouiller* et le parallélisme entre les deux formes homonymes fait davantage penser à un préfixe.

⁴⁸ Cf. note 27.

⁴⁹ Le *FEW* (12 : 67) voit dans cette formation « un simple jeu de sonorités [eine reine Klangbildung] ».

⁵⁰ Autres exemples : *caboule* / *camboule* 'bosse qu'on se fait au front', *cabouler* / *cambouler* 'bosseler' (*FEW* 1 : 607) ; *chabranler* / *chambranler* 'chanceler' (donné par le *TLF*, s.v.

- (23) *bouler* ‘rouler’, ‘renverser’ → *chambouler* ‘mettre sens dessus dessous’⁵¹
tourner → *chantourner* ‘sinuer comme un ruisseau’, ‘découper une pièce de bois selon des lignes courbes alternativement rentrantes et sortantes’
barder ‘drosser, affaler’ → *chambarder* ‘briser, renverser, abattre’⁵².

▪ La voyelle peut être renforcée par un /ʁ/ en coda, comme dans *barlong* ‘(rectangle) nettement plus long que large’⁵³ :

- (24) *fouiller* → *barfouiller* ‘fouiller malproprement dans un liquide’, ‘manger salement’, ‘parler mal, bredouiller’⁵⁴
gouille ‘gueule’ → °*bargouiller* → *bargouillard* ‘bavard confus, inintelligible’ ; *débargouiller* ‘débiter rapidement’⁵⁵
souiller → *barsouiller* ‘parler précipitamment en prononçant mal’, ‘bredouiller’⁵⁶.

Une variante secondaire donne par métathèse /bʁa/ dans *bragouillard* ‘qui bredouille’. Pour les préfixes *ca-/cha-*⁵⁷ et *sa-* :

chambranler, comme un « croisement de *chanceler* et de *branler* », qui n'expliquerait pas la forme *chabranler*).

⁵¹ D'après l'étymologie communément admise, le premier élément de *chambouler* et de *chantourner* serait le nom *chant* ‘face étroite d'une chose’ (*FEW* 1 : 613), qui ne correspond vraiment au sens ni de l'un ni de l'autre. *Chambouler* n'est pas ‘mettre sur le côté’ mais bien un intensif de *bouler*. On voit difficilement *chant* dans la première acception de *chantourner* ‘sinuer comme un ruisseau’, et même dans son acception technique en menuiserie : il ne s'agit pas de pièces dont le côté est tourné, mais qui sont tournées dans tous les sens (cf. la définition ci-dessus, empruntée au *Grand Larousse Encyclopédique*).

⁵² Les acceptions retenues ici sont celles de l'argot des marins, où le passage de *barder* à *chambarder* au moyen du préfixe intensif *cham-* est le plus net.

⁵³ A l'origine *beslong*, puis *berlong* ‘(rectangle) deux fois plus long que large’. L'histoire de ce mot est doublement intéressante, puisqu'elle atteste à la fois la variation portant sur la voyelle et celle qui introduit le /ʁ/. Pour Guiraud (1982 : 71), *bar-* ne serait pas une variante de *bé-* (*bes-*, *ba-*) mais une racine issue de *varus*, *varare*, exprimant une idée d'opposition, de divergence.

⁵⁴ D'après le *FEW* (3 : 672), croisement de *bafouiller* et de *farfouiller*.

⁵⁵ *Bargouillard*, *bragouillard*, *débargouiller*, *débergouiller* sont rangés par le *FEW* (22,1 : 158) parmi les mots d'origine inconnue.

⁵⁶ D'après le *FEW* (12 : 65) croisement de *bredouiller* et de *souiller*.

⁵⁷ En dehors des mots en *-ouille(r)*, un exemple intéressant est fourni par *carnichot* ‘cachette dans l'épaisseur d'un mur’, *carnichette* ‘petit tiroir secret’ (*TLF*). Le *FEW* (7 : 119) explique ces mots par un croisement de *carre* ‘côté’ et de la famille de *caniche* ‘coin d'une étable où on loge les petits veaux’, ‘lit (péj.)’, *canichon* ‘cachette’, *canichot* ‘tout petit lit d'enfant’, ‘toute petite pièce’, etc. On ne voit pas quel sémantisme particulier apporterait aux formes en *car-* le lexème *carre* ‘côté’. *Ca-* et *car-* sont visiblement, dans toutes ces formations, deux variantes d'un même préfixe.

- (25) *fouiller* → *carfouiller* ‘farfouiller’, ‘tisonner’⁵⁸
brouiller → *charbrouiller* ‘gribouiller’
*pouiller*⁵⁹ → *charpouiller* ‘houspiller’, ‘tirer brutalement par les habits’.
*gouiller*⁶⁰ → *sargouiller* ‘gargouiller dans l'eau’

▪ La voyelle peut être renforcée par un /l/ en coda. Nous n'avons pas trouvé la forme *cal-* (*chal-*) devant les bases en *-ouille(r)*, sans doute par un effet de dissimilation. Elle est peu représentée (Jaberg (1945-46 : 24) cite *calbalancer* ‘se balancer’, *calbalance* ‘balançoire’), mais attestée indirectement par les variantes secondaires *cali-* et *gali-* (cf. ci-dessous).

▪ La voyelle peut être renforcée par un /s/ en coda :

- (26) *pouiller*⁶¹ → *caspouiller* ‘gaspiller, dilapider’, ‘puiser sans discrétion’, ‘chiffonner indécement’ ; *chaspouiller* ‘battre avec les mains’
*trouiller*⁶² → *castrouiller* ‘rouler quelqu'un dans la boue’

Le même effet de renforcement est obtenu, pour le préfixe en *b-*, par le choix de la forme *bis-* (plutôt que *bi-*) dans *biscornu*, *bistourné*, *bist(r)ouille(r)*, etc. Pour une simple relatinisation du préfixe, *bi-* aurait remplacé *bé-* devant consonne et l'on aurait eu ^o*bicornu*, comme *bicorne*, et non *biscornu*. Le /s/ a été conservé (ou rétabli) comme contribuant à l'effet d'insistance.

▪ La sourde /k/ peut être remplacée par la sonore /g/ :

- (27) *bouiller*⁶³ → *gabouiller* ‘barboter’, ‘jouer avec l'eau’, ‘barbouiller’, ‘enfoncer dans la boue’, ‘bafouiller’
fouiller → *gafouiller* ‘mêler’, ‘remuer un liquide’, ‘gargouiller’⁶⁴

⁵⁸ D'après le FEW (3 : 672), le premier élément représente le latin *quaerere* ‘chercher’.

⁵⁹ *Pouiller* ‘chercher noise à quelqu'un, injurier’ est ici influencé par *dépouiller* (la contamination entre les deux verbes est fréquente), d'où la deuxième acception de *charpouiller* (où l'on peut voir aussi, dans le premier élément, le verbe *charpir* ‘déchirer’ (FEW 8 : 153)).

⁶⁰ Cf. note 13.

⁶¹ Cf. note 59. Le FEW (8 : 153 et 12 : 204) voit dans le premier élément de *caspouiller*, ainsi que dans celui de *castrouiller* (13, 2 : 44), le verbe *casser*. Pour *chaspouiller* (FEW 8 : 153), la note avoue qu'il n'est « pas très clair ».

⁶² Cf. note 27.

⁶³ Cf. note 21. D'après Guiraud, le premier élément de *gabouiller* représenterait *gade* ‘boue’ (cf. *gadoue*, *gadouille*). Le FEW (1 : 616) ne donne pas d'explication.

⁶⁴ Ici, le premier élément serait le verbe franco-provençal *gafar* ‘barboter, patauger’ (FEW 3 : 672). *Garfouiller* est expliqué comme un croisement de *gafouiller* et de *farfouiller*.

En se combinant, les variantes en /ʁ/ et en /g/ donnent *gar-* dans *gargouille*, dans *garfouiller* ‘farfouiller, tripoter, patauger’, dans *garbouiller* ‘embrouiller, contester’ ; les variantes en /l/ et en /g/ donnent *gal-* dans *galvauder*.

▪ Le /a/ peut se fermer en /e/ ou en /ə/. Historiquement, nous l'avons dit, les choses se sont passées en sens inverse pour les variations *re-* > *ra-* et *bé-* > *ba-*, mais des raisons fonctionnelles et l'importance quantitative, proportionnellement, des formes en /a/ conduisent à leur donner la place centrale. On trouvera plus haut les formes en /ə/ de *ra-* / *re-* et les formes en /e/ de *ba-* / *bé-*. Combinées avec la variante en /ʁ/, elles donnent des mots comme *berlue* (antérieurement *bellue*) ; *débergouiller* ‘débitier rapidement’, variante de *déburgouiller* (cf. *supra*) ; *berzouiller* ‘faire un menu travail’, ‘bredouiller’, variante de *barsouiller* avec une variation affectant également la base⁶⁵. Dans le premier élément de (28) on peut identifier aussi bien une variante de *car-* (*char-*), par fermeture du /a/ en /e/, que les lexèmes *querre* (*quérir*) ou *chercher*⁶⁶.

(28) *fouiller* → *kerfouiller*, *cherfouiller* ‘chercher en farfouillant’

▪ Une variante secondaire consiste à introduire un /i/ après le /ʁ/ ou le /l/, le préfixe devenant dissyllabique :

(29) *fouiller* → °*charifouiller* → *charifouillon* ‘objets mélangés, emmêlés’
borgne → *caliborgne*, *caliborgnon* ‘qui y voit mal’⁶⁷
fourche → (à) *califourchon*, (à) *galifourchon*
mafrer ‘s’empiffrer’ → *galimafrée*.

Les variantes *cafourchon* et *calfourchon* (FEW 3 : 884) montrent bien que ces formes avec /i/ s'inscrivent dans la série des variations à partir de *ca-*, comme sans doute, d'une façon ou d'une autre mais aujourd'hui démotivés, *charivari* et *galimatias*⁶⁸.

4. Une morphologie qui a du jeu

Il est évident que certaines au moins des variantes que nous venons de mettre en évidence demanderaient à être confirmées par des données plus étendues.

⁶⁵ Le FEW (12 : 65) parle de « sonorisation expressive ».

⁶⁶ Cf. FEW (3 : 672). Dans *carfouiller* et *rafouiller* (*refouiller*), qui ont le même sens que *kerfouiller*, le même résultat est obtenu sans le secours d'un tel amalgame.

⁶⁷ Définition empruntée à Littré, qui cite un savoureux portrait d'époque du fils du Régent, « brèche-dent, caliborgnon, punais ».

⁶⁸ Lepelley (1984), qui rattache l'élément *cali-* à l'étymon °*skala* ‘coquille’, étend son « polymorphisme » à *coli-* (*colifichet*, *colimaçon*, etc.). Pour des raisons à la fois sémantiques et phonologiques, il est difficile de le suivre.

L'exploration, même systématique, des mots en *-ouille(r)* n'est qu'un coup de sonde dans l'immense réservoir lexical qui attend d'être exploité. Mais les hypothèses concernant les préfixes sont corroborées par l'existence de variations d'un même type aussi bien dans les formations à redoublement, comme nous l'avons vu, que dans les racines « expressives » ou « onomatopéiques », autrement dit dans les phonesthèmes. Ces variations, d'autre part, qui voient un même formant se modifier sans raisons phonologiques apparentes, sont caractéristiques d'une partie du lexique où plusieurs lectures d'un même mot, morphologiquement parlant, sont souvent possibles simultanément.

4.1. Des variations dans les préfixes...

D'un point de vue strictement étymologique, les hypothèses que nous avons proposées ne valent peut-être pas mieux que celles de Wartburg. Mais, justement, il ne s'agit pas, au premier chef, d'étymologie. Si l'on reconnaît le polymorphisme de ces préfixes, tout un ensemble de formes disparates devient cohérent. Par motivation directe ou par remotivation, elles peuvent être considérées légitimement comme des mots construits. On n'est plus dans l'étymologie — qui recherche l'origine de lexèmes pris individuellement — mais dans la morphologie. Même si *chapouiller* et *champouiller*, *sadouiller* et *sandrouiller*, *bagouiller* et *bargouiller*, *bassouiller* et *barsouiller*, *cafouiller* et *gafouiller*, sont issus de formations différentes (préfixation pour un des deux termes du binôme, amalgame de deux lexèmes dans l'autre, par exemple), ils ont abouti à une même lecture qui en fait des co-variantes, puisque les deux formes sont sémantiquement équivalentes.

La difficulté à admettre ces variations vient du fait qu'elles sont d'un type complètement différent de l'allomorphie observable dans la préfixation régulière. Les diverses formes que prend un même préfixe dans *incomplet*, *irréel*, *illégal*, *inouï* sont commandées par un conditionnement phonologique simple. Rien de tel dans les glissements de proche en proche qui font passer de *bé-* à *ba-*, de *ba-* à *bar-*, de *ca-* à *ga-*, de *ga-* à *gar-*, etc. Mais cette prolifération apparemment anarchique a son ordre. Darmesteter en avait eu l'intuition, une intuition qui nous paraît aussi juste que, dans son domaine, l'érudition wartburgienne. Chaque variation consiste soit à modifier un seul trait (sourd / sonore, oral / nasal, degré d'aperture), soit à ajouter ou à supprimer un appendice consonantique flottant. Le statut particulier de /ʁ/, de ce point de vue, est bien connu, et il n'est pas particulier au français. A cause de son histoire, et des rapports compliqués entre graphie et phonie, le /s/ implusif peut jouer le même rôle. Les modernes *hostellerie* et *baston(ner)* sont des variantes d'*hôtellerie* et de *bâton* où l'articulation du /s/ répond à des besoins d'expressivité divers (comme, nous l'avons vu plus haut, la forme *bis-* qui a été choisie de préférence à *bi-* pour souligner l'effet de renforcement). Les diverses variations, d'autre part, ne sont cumulatives que de proche en proche, et presque toujours par combinaison : /ka/ ~

/gɑs/ n'est possible que parce qu'il y a d'abord /ka/ ~ /kɑs/ et /ka/ ~ /ga/. Ajoutons enfin que des variations identiques semblent être attestées dans les correspondants occitan et italien du préfixe *ca-*⁶⁹.

C'est la raison pour laquelle nous avons mis à part le doublet *ca- ~ cha-* : la distance entre les deux consonnes est trop grande pour qu'il s'agisse d'une variation du même type. Elle relève de la phonétique historique, comme le doublet *bis- ~ bes-* (*bé-*). Lorsque le *TLF* écrit (*s.v. balourd*) « L'hypothèse selon laquelle *balourd* serait une forme dissimulée de *bar-* issu lui-même de *bes, ber-* par aperture de la voyelle devant *r* [...] fait difficulté, les formes **barlourd, *berlourd* n'étant pas attestées », il confond les deux perspectives. Sans doute la chute du /s/ implosif explique-t-elle historiquement l'évolution *beslourd > bellourd*, mais les variations *ba- ~ bar-, bé- ~ ber-*, etc., sont d'un autre ordre.

4.2. ... aux variations dans les phonesthèmes

Quelques exemples maintenant, présentés de façon très sommaire (la place manque pour mentionner les analyses alternatives à celles que nous proposons), de variations du même type — non pas formellement identiques mais procédant par des glissements comparables, de proche en proche — observées dans des formations « expressives » :

- A partir du phonesthème *b-d-* 'enflure, gonflement, chose vaine' (cf. *bedaine, bidon, bouder, boudin...*), et pour s'en tenir aux mots en *-ouille(r)*, les variations s'organisent de la même façon que pour les préfixes ci-dessus. Dans le cadre rigide fourni par les deux occlusives, la voyelle de base /ə/ ~ /ɛ/ peut s'arrondir en /œ/ ou s'ouvrir en /a/, tandis qu'un /ʁ/ instable apparaît ou disparaît, se déplace ou se dédouble : *bedouille, berdouille, beurdouille* 'ventre', *badouillard* 'ventru' ; *bredouille* et *berdouille* comme termes de jeu ; *bredouiller, berdouiller, berdrouiller, beurdouiller* pour désigner une élocution difficile.

- Ailleurs, la voyelle reste la même et les consonnes peuvent varier, tout en restant dans les limites d'un schéma bien défini. Le phonesthème *cat-, cac-, pat-, pap-, tat-*, qui exprime un contact des extrémités du corps avec l'extérieur (cf. *patte, patin, patauger, patatras, patapouf, palper, tâter...*), encadre le /a/ de deux occlusives sourdes, la seconde étant soit /t/, soit identique à la première : *catouiller* 'chatouiller', *cacouiller* 'patrouiller dans un liquide', *patouiller ~ patrouiller* 'patauger, tripoter, etc.', *papouille(r), tatouiller* 'chatouiller, rouer de coups'. Le /ʁ/ de *patrouiller*, le /l/ de *palper*, le /s/ de *taster > tâter*, sont des éléments neutres qui ne modifient pas l'organisation du phonesthème ou le sens des formations dont il est la base. Dans le doublet *patouiller ~ patrouiller*, les acceptions — nombreuses et souvent communes — se répartissent de façon anarchique sans qu'il y ait d'opposition entre les deux verbes. Quant à la forme palatalisée *chat-* de *chatouiller*, elle a échappé au phonesthème et se trouve de ce

⁶⁹ Cf. Nigra (1900-1901). Merci à Franck Floricic qui m'a communiqué cet article, ainsi que celui de Lepelley (1984).

fait démotivée. Le parallèle avec la palatalisation du préfixe *ca-* (cf. *supra*) est frappant et fait apparaître la même distinction entre deux types de variations : diachroniques, d'origine phonétique, d'un côté ; constitutives du préfixe ou du phonesthème de l'autre.

▪ Ailleurs encore, voyelle et consonne peuvent varier, mais toujours dans certaines limites. Le phonesthème qui exprime un 'mouvement consistant à gratter ou à s'accrocher avec les ongles, les griffes ou un instrument pointu' fait se succéder, après le même groupe consonantique /gʁ/, les voyelles /a/ ou /i/ et une consonne labiale. D'où les formes *grap-*, *grab-*, *graf-*, *grav-* dans *grappin*, *grabouiller*, *grafigner*, *graver* ; *grip-*, *grib-*, *grif-*, *griv-* dans (*a*)*gripper*, *gribouiller*, *griffer*, *griveler*. Le doublet *grabouiller* ~ *gribouiller*, lui aussi très polysémique si l'on considère toutes les acceptions attestées dans le verbe lui-même ou dans ses dérivés, présente les mêmes caractéristiques que le doublet *patouiller* ~ *patrouiller*.

4.3. Lectures multiples

La morphologie « non conventionnelle » que l'étude de ces procédés permet d'entrevoir correspond souvent au français non conventionnel. Elle s'accorde aux domaines où la dimension ludique et l'expressivité l'emportent sur l'économie et l'uniformité du français académique : langue familière, emprunts aux parlers régionaux, créations langagières des écrivains, etc. C'est donc une morphologie qui a du jeu. Elle tolère une certaine latitude formelle. D'autres usages de la langue réclament que les pièces soient plus étroitement ajustées. Ici, variation et accumulation font oublier le principe de fidélité. La plasticité morphologique de ce vocabulaire correspond à sa plasticité sémantique. On aura noté que dans la plupart des exemples reviennent les mêmes bases (*fouiller*, *brouiller*, *bouiller*, *souiller*, *touiller*...). Or chacune d'entre elles donne des formations souvent polysémiques (le même mot signifiera 'barboter', 'patauger', 'bafouiller', 'tripoter', etc.) tandis que symétriquement les mêmes acceptions se retrouvent partout (pour désigner une élocution difficile, outre *bafouiller* et ses variantes, *fafouiller* et *cafouiller*, *bagouiller* et *gagouiller*, *cabouiller* et *gabouiller*, *bassouiller* et *barsouiller*, etc.).

Conséquence : c'est une morphologie où plusieurs lectures sont possibles simultanément. Devant une difficulté, l'étymologiste émet plusieurs hypothèses. Mais il a toujours l'espoir de trouver la solution. *Gargouille* a-t-il été formé sur *garg-* 'gorge' au moyen du suffixe *-ouille* ? sur *gouille* 'gueule' avec un préfixe péjoratif ou par redoublement ? ou par combinaison de *garg-* et de *gouille*, comme dans un mot-valise ? La recherche historique peut espérer, en remontant la chronologie, démêler origine et remotivations. Morphologiquement, il n'y a pas à choisir. Tant que *garg-* est associé à 'gorge'⁷⁰, là où *gouille* est perçu comme

⁷⁰ Ou plutôt, pour le locuteur contemporain, à 'bruit de gorge', à travers *gargarisme* ou l'onomatopée.

‘gueule’, *gargouille* sera « construit » d'une façon ou de l'autre, ou des deux. Dans *bouillasse* il y a tout à la fois *bouillie*, et *boue*, et *-ouille*, et *-asse*. La *sandrouillon* est une *cendrillon* et une *sadrouille*, une *sandrouille*, donc une *sale drouille* ou une *drouille* renforcée du préfixe *sa(n)-*. Dans la série *crapouillard*, *crapouillasse*, *crapouilleux*, *craspouille*, etc., où se combinent en proportions variables *crapaud*, *crapule*, *crasseux* et *pouilleux*, le segment *-ouill-* peut se lire à la fois comme un suffixe et comme faisant partie de *pouilleux*.

A partir d'une critique de Wartburg, Jaberg posait déjà la question en ces termes il y a plus d'un demi-siècle :

Il est difficile de dire, finalement, si ces mots [*farfouiller*, *trifouiller*, *bafouiller*, etc.] sont plutôt les manifestations d'une racine *fouill-* ou bien celles d'un suffixe péjoratif *-ouiller*. Vraisemblablement, la perception que l'on peut avoir de leur construction varie d'un individu à l'autre ou même d'un moment à l'autre, en fonction des contextes et des associations occasionnelles. Nous avons affaire à un domaine mouvant de la langue, avec des pistes évanescentes et des constructions précaires, remodelées au moindre coup de vent, qui disparaissent ou se pérennisent au gré des circonstances. Il y a dans la langue familière qu'on emploie quotidiennement et dans les parlers régionaux toujours vivants beaucoup plus de mots de ce type qu'on ne le suppose communément.⁷¹

On le voit passer de la perspective étymologique qui était celle de Wartburg à une ouverture sur une analyse morphologique de la langue qui pourrait rendre compte de toute sa richesse et de sa complexité. Malheureusement, cette voie n'a guère été suivie que par des francs-tireurs comme Guiraud⁷², dont on a cru, parce qu'il intitulait ses ouvrages *Structures étymologiques du lexique français* et *Dictionnaire des étymologies obscures* qu'ils ne traitait que d'étymologie. Les morphologues auraient pourtant beaucoup à y glaner. La morphologie « majeure » a fait aujourd'hui suffisamment de progrès pour s'offrir le luxe de quelques échappées buissonnières hors de ses allées tracées au cordeau.

Conclusion

Le fait que la majorité des mots rassemblés ici n'appartient pas au lexique commun donne l'impression qu'ils sont opaques, qu'ils ne sont pas — ou plus — des mots « construits ». Donc que l'effort pour les analyser relève de l'étymologie

⁷¹ „Es ist endlich schwer zu sagen, ob in den genannten Wörtern die Vorstellung eines Stammes *fouill-* oder die eines pejorativen Suffixes *-ouiller* vorwiegt. Vermutlich schwankt die innere Sprachform von Individuum zu Individuum oder gar von Fall zu Fall je nach den Satzzusammenhängen und okkasionellen Assoziationen. Wir haben es mit sprachlichem Gleitsand zu tun, mit verwehenden Spuren, mit Momentangebilden, die jeder Windstoß anders formt — bis sie wieder verschwinden oder sich, unter günstigen Umständen, verfestigen. Es gibt in der alltäglichen Umgangssprache und in der lebendigen Mundart weit mehr Wörter dieses Typus, als man gemeiniglich annimmt.“ (Jaberg, 1943-44 : 281)

⁷² « BAFUILLER [...] Forme double, propre aux mots de ce type [...] qu'on peut lire indifféremment *baf-ouiller* et *ba(r)-fouiller* [...] » (Guiraud, 1982 : 64).

et non de la morphologie. Si l'on accepte au départ que le français ne se limite pas à la langue académique, nous espérons avoir montré qu'il s'agit bien de morphologie, même si les préfixes intensifs en consonne + /a/, à la différence des formations à redoublement, ne sont sans doute plus productifs.

Une morphologie « périphérique », assurément, mais pas exactement ce que Scalise (1994 : 41-42) appelle « morphologie mineure ». Il range sous cette étiquette les procédés (siglaison, apocope, acronymes, mots-valises, formations régressives, onomatopées) autres que la dérivation et la composition. Or une bonne partie de la morphologie « non conventionnelle » relève de l'une ou de l'autre. Pour ce qui concerne la première, le lexique non conventionnel montre bien, si l'on en doutait, que la suffixation et la préfixation ne fonctionnent pas toujours selon les Règles de la morphologie « majeure » ; pour la seconde, qu'il n'y a pas de solution de continuité entre la composition régulière et les autres procédés qui combinent plusieurs lexèmes. Scalise, d'autre part, présente cette « morfologia minore » comme un domaine sur lequel le morphologue n'a pratiquement rien à dire puisqu'elle rassemble des « procedimenti di formazione di parola che sono sporadici, non prevedibili ». Or l'absence de Règles proprement dites ou les infléchissements qu'elles subissent ne signifient pas que les procédés morphologiques « mineurs » soient complètement imprévisibles. Comme l'a montré Plénat (1999) à propos des hypocoristiques à redoublement, ou comme on l'a vu ci-dessus pour les variations des préfixes intensifs, des phénomènes apparemment anarchiques obéissent à un certain ordre, commandé lui-même sans doute par des contraintes que ces recherches commencent à mettre au jour. Un même prénom ne donne pas toujours le même « diminutif », mais les divers hypocoristiques étaient prévisibles ; un même préfixe peut se présenter sous diverses formes, mais pas n'importe lesquelles.

Reste à savoir comment cette morphologie « non conventionnelle » peut s'articuler avec la morphologie « majeure ». Plus précisément : s'intégrer à la morphologie tout court. Pour cela, mais pas seulement pour cette raison, la façon de concevoir la morphologie « majeure » elle-même doit être repensée. En substituant aux Règles de Construction des Mots — intangibles et monolithiques — des modèles dont les mots construits effectivement réalisés peuvent s'écarter plus ou moins sur l'axe sémantique, catégoriel ou morphophonologique, on pourrait intégrer à la description du lexique les variations de tous ordres et rendre compte plus fidèlement de sa diversité.

Bibliographie

- Botha, Rudolf P. 1988. *Form and Meaning in Word Formation. A study of Afrikaans reduplication*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cellard, Jacques et Rey, Alain. 1980. *Dictionnaire du français non conventionnel*. Paris : Hachette.

- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Niemeyer.
- Darmesteter, Arsène. 1967 [1894]. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*. Paris : Champion.
- DHLF = A. Rey (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert, 1992.
- FEW = W. von Wartburg. *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Bonn, puis Bâle, 1928-.
- Gamillscheg, Ernst. 1920. « Französische Etymologien, I ». *Zeitschrift für romanische Philologie* 40 : 129-190.
- GLE = *Grand Larousse Encyclopédique*. Paris : Larousse, 1960-1964.
- Guilbert, Louis. 1971. « De la formation des unités lexicales ». *Introduction au Grand Larousse de la Langue Française* t. 1 : IX-LXXXI. Paris : Larousse.
- Guiraud, Pierre. 1982. *Dictionnaire des étymologies obscures*. Paris : Payot.
- Guiraud, Pierre. 1986 [1967]. *Structures étymologiques du lexique français*. Réédition, Paris : Payot.
- Jaberg, Karl. 1943-44. Compte rendu de W. v. Wartburg, *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft*. *Vox Romanica* 7 : 277-286.
- Jaberg, Karl. 1945-46. « Zu den französischen Benennungen der Schaukel ». *Vox Romanica* 8 : 1-33.
- Lepelley, René. 1984. « Hypothèses étymologiques autour de la coquille de noix ». *Revue de Linguistique Romane* 48 (n° 191-192) : 379-395.
- Littre = Emile Littré. *Dictionnaire de la langue française*. Réédition, Paris : Gallimard-Hachette, 1963 [1863-1881].
- Mayerthaler, Willi. 1977. *Studien zur theoretischen und zur französischen Morphologie*. Tübingen : Niemeyer.
- Nigra, C. 1900-1901. « *cal-* (*kal-*) ecc. nella composizione neolatina », in « Note etimologiche e lessicali ». *Archivio Glottologico Italiano* 14 : 272-277 et 360-362 ; 15 : 104-105.
- Nyrop, Kristoffer. 1936. *Grammaire historique de la langue française*, t. 3 : *Formation des mots*. 2° éd. revue. Copenhague-Paris : Picard.
- Peytard, Jean. 1975. *Recherches sur la préfixation en français contemporain*. Thèse d'Etat Paris 3, Paris : Honoré Champion.
- Plénat, Marc. 1999. « Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français ». *Cahiers de Grammaire* 24 : 183-219.
- PR = *Le Petit Robert*. Rédaction dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove. Version sur CD-ROM. Paris : Le Robert, 1996.
- Rainer, Franz. 1998. « La reduplication française du type *fillette* d'un point de vue diachronique », in Ruffino, G. (ed.) *Atti del XXI Congresso*

- Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza* (Palermo, 18-24 settembre 1995), Sezione 1, Tübingen : Niemeyer, pp. 279-289.
- Rob. = *Le grand Robert de la langue française*. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert, 2^e éd. revue par A. Rey, Paris : Le Robert, 1987.
- Roché, Michel. 2002. « Aux origines du suffixe *-ouille(r)* », in M. Aurnague et M. Roché (éds.) *Romania et Vasconia. Hommage à Jacques Allières*, Biarritz : Atlantica, pp. 561-572.
- Ronneberger-Sibold, Elke. 1999. « La création de connotations à valeur affective dans les noms de marques », in Corbin, D., et al. (éds.) *La morphologie des dérivés évaluatifs*, Actes du 2^e Forum de Morphologie (Toulouse, 29-30 avril 1999), *Silexicales* 2, pp. 219-227.
- Schapira, Charlotte. 1988. « Le redoublement expressif dans la création lexicale ». *Cahiers de Lexicologie* 52 : 51-63.
- Scalise, Sergio. 1994. *Morfologia*. Bologna : Il Mulino.
- Skoda, Françoise. 1982. *Le redoublement expressif : un universel linguistique*. Paris : SELAF
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*. 1971-1994. 16 vols. Paris: Editions du CNRS (t. 1-10) / Gallimard (t. 11-16).
- Tournier, Jean. 1985. *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Paris-Genève : Champion-Slatkine.
- Wartburg, Walther von. 1963 [1943]. *Problèmes et méthodes de la linguistique*. Trad. P. Maillard, 2^e éd., Paris : PUF.

INDEX

A

A- (*GREC*), xi, 55, 61, 63-66, 96, 99, 102, 205, 224
-acais, 165
accentuation, 19, 50, 158
acception, xi, 39-41, 44-46, 48-50, 53, 231, 235, 236
Adjectif, x-xiii, 1, 3-7, 9, 12, 13, 17-19, 21-27, 45, 46-50, 52, 54, 66, 69-73, 75-79, 82-85, 87-91, 94-101, 103, 104, 106-108, 113-123, 125-129, 197, 204, 207, 218, 223, 228-230
adjectif dénominal, x, xi, 3-5, 12, 17, 19, 24, 25, 27, 69, 71, 75-79, 82, 83, 85-87, 89-91, 106, 204
Adjectif participe passé, 121-127, 129, 130
adjectif qualificatif, xi, 69-71, 73-78, 88, 95-97, 101, 103, 104
adjectif relationnel, xi, 10-12, 17, 27, 69, 71-80, 86-89, 91, 95-97, 101, 103, 104, 136
Adjective, 32, 33, 35, 55-66, 72, 90, 91, 131, 177-179, 181-195
adjonction, 44, 201, 202, 204, 206
Adverbe, 17, 18, 108, 115, 118
affixation, 60, 180, 201, 202, 206
-ain, 71, 158, 163, 171, 181
-AIS, xii, 71, 158-163, 166-170, 173-176
-aisien, 163, 164, 175
Aktionsart, 100, 105
allemand, 115, 123-125, 128, 228
allomorphie, 19, 22, 25, 43, 118, 119, 225, 234
amalgame, 219, 224, 226, 227, 229, 233, 234
analyse morphophonologique, xii, 135, 136, 146, 238
analyse structurale, 133, 153
anthropocentré, 78, 79, 87, 211
anti-, 100, 107
-ARD, x, 39, 41-43, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 71, 158, 161, 163, 166, 171, 180, 181, 222
argot, 44, 48, 49, 52, 54, 190, 217, 218, 224, 231
articulation, 102, 164, 166, 167, 234
aspect, 3, 13, 24, 34, 81, 84, 88, 103, 157, 158, 180, 184, 199
-asque, 158
associative morphology, 30
attachement habituel, 10
attaque, 160, 164, 166, 220-222
axiologie, 21
-ayen, 163, 164

B

back formation, 34
base, x-xii, 1-7, 9-13, 17, 20, 22, 24, 31, 33-36, 40-43, 45, 48-51, 53, 57-61, 65, 66, 69-71, 73, 74, 76, 93-96, 100, 101, 104-111, 115, 116, 118, 121-127, 129, 160, 164, 168, 169, 181-187, 189, 190-192, 194, 195, 202-208, 211-213, 218-224, 226, 228, 230, 233, 235
bé-, 222, 224-226, 231-235
blending cf. mot-valise, 180

C

ca-, 224-231, 233-236
catégorie grammaticale, 17, 49-51
catégorie lexicale, 1, 2, 7, 93, 98-101, 105, 107-110
catégorie lexicale majeure, 93
causal (chaînage), 78-80, 87
causalité, 81
cha-, 224, 226-231, 235
chuintante, 173
-ción (espagnol), 123, 128, 185
coda, 220, 221, 231, 232
complex word, 29-31, 33
complexité, xi, 95-97, 107, 119, 122, 162, 237
composition, ix, 3, 33, 58, 59, 63, 65, 201, 204, 211, 217-219, 238
comptable, 87
Conditionnel, 134
conjugaison, 107, 136, 137, 139, 140, 142-147, 149, 150-154, 202, 205
consistance, 79, 83, 85, 88
consonne, xii, 49, 126, 133, 135, 137-139, 142, 146, 147, 149-151, 157, 160-165, 170, 172-174, 222, 232, 236, 238
consonne latente, 35
construction, x-xiii, 2, 5, 11, 18, 24, 26, 40, 41, 43, 51, 61-66, 69, 70, 76, 80, 81, 89, 94, 98, 105, 106, 108, 113, 115-123, 126-130, 147, 154, 199, 201, 214, 215, 237
contrainte, 79, 80, 82, 83, 84, 87, 93, 98, 158, 166, 167, 181, 220
conversion, xiii, 4, 18, 47, 106, 116, 119, 150, 179, 181-183, 185-188, 190, 192, 194, 195, 197, 201, 202, 204, 206, 20-211, 214, 215, 220, 226, 228
Copy principle, 32, 130

couleur, 47, 79, 83, 85, 88, 207, 229

D

de-, 96, 97, 99-102

DÉ-, x, 1-13

déflexion, 3, 4, 6, 7

déformation, 44, 127, 226, 227

dérivation, x-xiii, 1, 2, 4-7, 9, 11, 12, 17, 19-21, 25, 39-41, 43-50, 52-54, 70, 71, 76, 78-80, 88, 89, 93-95, 100, 102, 106, 108-110, 115, 117, 118, 128, 139, 145, 159, 160-165, 168, 169, 173-176, 200, 203, 204-207, 209, 210, 213, 218, 221, 223, 224, 227, 228, 236, 240

DHLF, 115, 117, 120, 222, 226, 229, 239

dictionary, 55, 56, 62

dictionnaire, 5, 39, 45, 129, 141-143, 202, 205, 218

dimension, 36, 78, 81, 83-85, 103, 148, 236

dis-, 96, 99-102

Distributed Morphology, 30

distribution, 72, 82, 135-138, 140, 143, 146, 147, 157, 160, 164, 167, 170

double conjugaison, 144

dysphorique, 222, 224, 226-229

E

é-, 10

-éen, 158, 159, 163, 164

emprunt, 3, 158

emprunt cf. loan, 114, 121, 127-129, 158

-enc, 158

épenthèse, xii, 138, 139, 142, 151, 165, 172

-er, 31, 32, 90, 138, 140-144, 149, 150-152, 189

espagnol, xii, 71, 104, 115, 123, 124, 125, 129, 177, 178, 183-185, 188, 190, 192, 194

ethnique (suffixe), 42, 51, 162, 170

étymologie, 39, 42, 47, 116, 118, 120, 138, 218, 219, 225, 229, 231, 234, 237

-eur, 13, 50, 108, 116

-EUX, xi, 5, 69, 71, 75, 78-81, 84, 86-90

évaluatif (affixe), 49, 204

-ezza (italien), 114, 123, 125

F

FEW, xiii, 218, 221, 223, 226, 228-233, 239

Figure, 82, 83, 88

flexion, 126, 153, 200, 201

forme citationnelle, 200, 203

forme faible, 124, 134, 137

forme forte, 134, 137, 140-146, 151, 152

français, ix-xii, 2, 5, 11, 12, 42, 44, 46-48, 54, 70, 71, 81, 89-91, 106, 108, 113-123, 125, -130, 132-137, 139, 140, 142, 145-147, 149-155, 158, 160, 166, 168, 174-176, 182, 200-202,

217, 219, 223, 227, 234, 236-239

Frantext, 81, 85, 218

Futur, 126, 135, 138, 147, 149

G

gentilé, 157, 160, 165, 173

germanique (langue), 47

gradabilité, 60, 61, 70, 73, 78, 87, 88

grammaire, ix, 39, 89, 130, 131, 139, 153, 196

graphie, 113, 134, 143, 221, 234

H

-heit (allemand), 123, 124

hétérocatégoriel, 205

hiatus, 148

I

-iatikos (grec), 17, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 27

-idad (espagnol), 125, 185

-IEN, xii, 71, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 173, 174, 176, 181

-ier, 33, 39, 71, 80, 139, 158, 160, 161, 163, 180, 181, 196

IN-, xi, 32, 60, 61, 63, 66, 95, 96, 99, 102, 115, 118, 121, 122

-in(os) (grec), 17, 19, 24, 25, 26, 27

inaccusatif, 207

Indicatif, 134, 135, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 151, 154, 220

inflection, 30, 36, 37, 111, 183

innovation (lexicale), 199, 206, 214

-io (italien), 117, 126-129, 178, 192, 193

-ique, 71, 184

-iste, 33, 71, 158, 163, 171, 180

italien, xi, xii, 17, 37, 62, 91, 94, 95, 98, 100, 104, 106-110, 114, 115, 123, 125, 129, 177-179, 183, 188, 194, 195, 226, 235

-ité, 32, 33, 114, 116

-itude, 32, 114, 116, 121

-IZ (ESPAGNOL), xiii, 200, 202, 204-206

-IZE (ANGLAIS), xiii, 201, 204, 209-211, 216

L

labiale, 166, 173, 230, 236

latin, 3, 49, 77, 98, 113, 115, 117, 120, 126-128, 129, 158, 160, 171, 205, 227, 228, 232

lexème, 29, 31

lexème, 13, 76, 78, 106-109, 125, 126, 218, 228, 229, 231

lexeme-based, x, 29

lexicographie, x, 2, 19, 39-42, 45, 54, 95

liaison, 141

liquide, 6, 84, 164, 225, 231, 232, 235
 loan cf. emprunt, 56, 57, 64, 66
 localisation, 9, 10, 11, 64, 174, 208

M

matière, 81-85, 88, 207
 -ment, 22, 35, 113, 115, 119, 121, 122, 129
meta-, 97, 99, 100, 102
mi (*grec*), xi, 55, 56, 58, 61-67, 203
 morphologie, ix-xiii, 2, 8, 20, 39, 42, 43, 49, 66,
 69, 71, 73, 74, 77, 81, 89, 95, 101, 106, 109,
 113-117, 120, 121, 122, 125, 126, 128, 130,
 133, 134, 136, 141, 152-155, 175, 199, 200,
 202-204, 206-208, 212, 217, 230, 233, 234,
 236-238, 240
 morphology, 29-31, 34-37, 131, 153, 154, 155,
 197, 215, 216
 mot-valise cf. blending, 217, 238

N

negative marker, xi, 55, 56, 58, 61-67, 203
 neology, 56, 57, 64, 66
 -ness (*anglais*), 123
 Nom, x, xii, 7, 11, 17-19, 23, 36, 67, 68, 70, 72,
 73, 75-83, 85-87, 90, 96, 98-100, 102, 103,
 108, 113, 114-130, 187, 199, 214, 226
 nom d'habitant, 18, 44, 175
 Nom recteur, x, xi, 69, 72, 76, 78-82, 84, 85, 86-
 89
 nom-base, x, xi, 9-12, 17-26, 69, 76, 78, 79, 80,
 81, 82, 84-89
 nominalisation, 114
non- (*anglais*, *français*), 62-64, 95, 119
 non conventionnelle (morphologie), xiii, 217,
 219, 230, 236, 238
 non-native, 33
 norme, 140, 144-147, 151, 155
 norvégien, 150
 noyau, 101, 162, 221

O

-o (*italien*), 166, 178, 186, 187, 189, 195
 -oir, 151
-ois, xii, 71, 158-170, 172-175, 181
-on, 158, 162, 163, 166, 171, 176, 180, 181
 orthographe, 151
-ot, 158, 163, 166, 171, 181
-OUILLE, xiii, 217-219, 222, 224, 225, 227, 228,
 229, 231, 232, 234-236, 240
 output, 93, 94, 106, 107, 109, 110, 179, 183

P

paradigm, 29-37, 147, 185

paradigmatic integrator, 30
 paradigmatic relationship, 32-34, 185
 paradigmatic word, 31, 32, 35
 paradigme, xii, 113, 133, 134, 136, 141, 148, 199,
 202
 parangon, 116
 parasynthétique, 9, 106
 participe passé, xii, 3, 4, 6, 7, 114, 115, 118, 120-
 126, 128, 130, 148-150
 participe (past), 58, 59, 60
 pattern, 56, 65, 183, 190, 194
 péjoratif, 52, 222, 225, 229, 236, 237
 phonesthème, 218, 219, 221, 227, 235, 236
 phonétique, 116, 142, 154, 227, 235, 236
 phonologie, 136, 138, 154, 160
 PN, 201
 portugais, xii, xiii, 199-205, 211, 212
prés-, 129
 prédication, 72, 75
 prefix, xi, 55-61, 63, 64-66, 68, 96, 99, 102, 112,
 205, 224
 prefixation, 32, 57, 67
 préfixation, x-xiii, 1-13, 94-98, 100, 103, 104,
 106-109, 113, 115, 118, 119, 121, 122, 124,
 126, 129, 130, 204, 205, 206, 218, 219, 223,
 224, 229, 230, 234, 238, 239
 préfixe, 97, 99, 100, 102
 préfixes négatifs, 96, 102
 procédé, x, xiii, 71, 95, 107, 128, 130, 138, 139,
 199, 200, 201, 205, 206, 214
 productivité, 71, 94, 99, 119
 prototypique, 21, 227

Q

québécois, 133, 144, 145, 147, 150, 153

R

ra-, 222, 223, 224, 225, 233
 radical, xii, 42, 50, 114, 117, 118, 123, 125, 133,
 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 143, 146,
 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 160, 161,
 162, 163, 164, 165, 167, 169, 170, 171, 172,
 173, 174, 175, 200, 201, 202, 203, 204, 205,
 206, 207, 220
 RCM, 2, 17, 157
 redoublement, xiii, 217, 218, 219, 220, 221, 222,
 223, 225, 230, 234, 236, 238, 239, 240
 Règle de Construction de Lexème, x, xi, 69, 78,
 84, 88, 89, 94, 105, 106, 109, 110, 129, 130
 régularité, 109, 110, 116, 118, 129, 130
 renforcement, xiii, 222, 223, 224, 225, 229, 232,
 234
ri- (*italien*), 95, 97, 99, 102, 103, 104
 rime, 182, 222
 roman, 184, 195

romane (langue), 117, 130, 216

S

s- (italien), 96, 97, 99-102
sa-, 229, 231
 scénario, 44, 78-80, 86, 87, 116, 118, 120, 208
 segment flottant, 48, 234
 sélection, 21, 93, 94, 96, 97, 100, 101, 104, 105, 108, 110, 148, 202
 sémantique, xi, xiii, 2-5, 7, 9, 12, 13, 17, 18, 20, 21, 24, 25, 27, 40, 69-72, 76-79, 82, 84, 86, 87, 89, 93, 100, 101, 103, 105, 106, 108-111, 113, 117, 120, 126, 130, 157, 176, 199, 203, 206, 209, 211-214, 223, 224, 227, 236, 238
 sémantique intrinsèque, 79, 80
 sifflante, xii, 162, 164, 165, 167, 170, 174, 204
 siglaison, 238
 signifié, 98, 99, 101-104, 106, 107, 126
 Site, 82, 83, 88
 spatialité, 18, 81
 stem, 29, 34, 35, 58, 59, 147, 149, 180, 183
 -ster (néerlandais), 31
 stéréotypique, 21, 22, 25, 27
 Subjonctif, 134, 137, 139-147, 149, 151, 152, 154
 substance, 81-85, 87, 208
 suffixation, 22, 31-33, 35, 39, 58, 71, 80, 90, 113-116, 119, 121, 122, 129, 131, 138-144, 149, 150, 151, 152, 158, 160, 161, 163, 178, 180-196
 suffixation substitutive, 114, 217, 219
SUFFIXE, x, 17, 19, 21-27, 39, 41, 42, 43, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 71, 158, 161, 163, 166, 171, 180, 181, 222
 supin, 126
 Syntagme nominal, xiii, 11, 70, 76, 77, 79, 84, 86, 122, 214
 Syntagme prépositionnel, 11, 72, 73, 84, 85
 syntaxe, xi, 8, 89, 135, 176

T

taille (contrainte de), xii, 158, 174, 175
 TAM, 201
 -tion, 114, 127

tiroir (de conjugaison), 231
TLF, x, 3, 39, 40, 41, 44, 45, 47, 50, 54, 114, 127, 222, 224, 226, 230, 231, 235, 240
 toponyme, 157, 164, 165, 172, 173, 174
 troisième thème, 126, 127
 troncation, xii, 3, 135, 138, 146, 154, 165, 172, 220
 truncation, 30, 33, 180

U

Unitary Base Hypothesis, 2, 93
 Unitary Output Hypothesis, 93

V

vélaire, 165, 167, 168, 173
 Verb, 31, 34, 57-60, 63, 111, 126, 149, 151, 153, 154, 155, 206, 207, 215
 Verbe, xii, 1-6, 8-12, 41, 42, 48-50, 53, 86, 90, 97, 101, 103, 104, 107, 113, 115, 118, 120, 121, 126, 127, 133-137, 139, 143-145, 148-150, 152, 153-155, 200, 205, 206, 208, 211-213, 220-222, 228, 229, 230, 232, 236
 verbe atypique, 149
 verbe-support, 214
 voyelle, 126, 133, 137-140, 142, 148, 150, 157, 162, 163-165, 167-172, 174, 200-202, 204, 221, 222, 225, 231, 232, 235, 236

W

word, 29-37, 55, 56, 64, 65, 110, 112, 181, 183, 184, 216

Y

-y (*anglais*), 164, 172
 yod, xii, 22, 133, 137-149, 151

Z

zéro (affixe, morphème), 201

In the series *Linguisticae Investigationes Supplementa* the following titles have been published thus far or are scheduled for publication:

- 27 **FRADIN, Bernard:** La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin. 2008. xiii, 242 pp.
- 26 **FLORICIC, Franck (dir.):** La négation dans les langues romanes. 2007. xii, 229 pp.
- 25 **SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev et Nicole LE QUERLER (dir.):** Les Périphrases Verbales. 2005. viii, 521 pp.
- 24 **LECLÈRE, Christian, Éric LAPORTE, Mireille PIOT and Max SILBERZTEIN (eds.):** Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire / Syntax, Lexis & Lexicon-Grammar. Papers in honour of Maurice Gross. 2004. xxii, 659 pp.
- 23 **BLANCO, Xavier, Pierre-André BUVET et Zoé GAVRIILIDOU (dir.):** Détermination et Formalisation. 2001. xii, 345 pp.
- 22 **SALKOFF, Morris:** A French-English Grammar. A contrastive grammar on translational principles. 1999. xvi, 342 pp.
- 21 **NAM, Jee-Sun:** Classification Syntaxique des Constructions Adjectivales en Coréen. 1996. xxvi, 560 pp.
- 20 **SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev et Lucien KUPFERMAN (dir.):** Tendances Récentes en Linguistique Française et Générale. Volume dédié à David Gaatone. 1995. xvi, 409 pp.
- 19 **FUCHS, Catherine and Bernard VICTORRI (eds.):** Continuity in Linguistic Semantics. 1994. iv, 255 pp.
- 18 **PICONE, Michael D.:** Anglicisms, Neologisms and Dynamic French. 1996. xii, 462 pp.
- 17 **LABELLE, Jacques et Christian LECLÈRE (dir.):** Lexiques-Grammaires comparés en français. Actes du colloque international de Montréal (3–5 juin 1992). 1995. 217 pp.
- 16 **VERLUYTEN, S. Paul (dir.):** La phonologie du schwa français. 1988. vi, 202 pp.
- 15 **LEHRBERGER, John and Laurent BOURBEAU:** Machine Translation. Linguistic characteristics of MT systems and general methodology of evaluation. 1988. viii, 240 pp.
- 14 **SUBIRATS-RÜGGEBERG, Carlos:** Sentential Complementation in Spanish. A lexico-grammatical study of three classes of verbs. 1987. xii, 290 pp.
- 13 **VERGNAUD, Jean-Roger:** Dépendance et niveaux de représentation en syntaxe. 1985. xvi, 372 pp.
- 12 **HONG, Chai-Song:** Syntaxe des verbes de mouvement en coréen contemporain. 1985. xv, 309 pp.
- 11 **LAMIROY, Béatrice:** Les verbes de mouvement en français et en espagnol. Etude comparée de leurs infinitives. 1983. xiv, 323 pp.
- 10 **ZWANENBURG, Wiecher:** Productivité morphologique et emprunt. 1983. x, 199 pp.
- 9 **GUILLET, Alain et Nunzio La FAUCI (dir.):** Lexique-Grammaire des langues romanes. Actes du 1er colloque européen sur la grammaire et le lexique comparés des langues romanes, Palerme, 1981. 1984. xiii, 319 + 58 pp. Tables.
- 8 **ATTAL, Pierre et Claude MULLER (dir.):** De la Syntaxe à la Pragmatique. Actes du Colloque de Rennes, Université de Haute-Bretagne. 1984. 389 pp.
- 7 **Taken from program.**
- 6 **LIGHTNER, Ted:** Introduction to English Derivational Morphology. 1983. xxxviii, 533 pp.
- 5 **PAILLET, Jean-Pierre and André DUGAS:** Approaches to Syntax. (English translation from the French original edition 'Principes d'analyse syntaxique', Québec, 1973). 1982. viii, 282 pp.
- 4 **LOVE, Nigel:** Generative Phonology: A Case Study from French. 1981. viii, 241 pp.
- 3 **PARRET, Herman:** 'Le Langage en Contexte. Etudes Philosophiques et Linguistiques de Pragmatique', par H. Parret, L. Apostel, P. Gochet, M. Van Overbeke, O. Ducrot, L. Tasmowski-De Ryck, N. Dittmar, W. Wildgen. 1980. iv, 790 pp.
- 2 **SALKOFF, Morris:** Analyse syntaxique du Français-Grammaire en chaîne. 1980. xvi, 334 pp.
- 1 **FOLEY, James:** Theoretical Morphology of the French Verb. 1979. iv, 292 pp.